Swiss Journal of Sociology

Vol. 41, Issue 3, November 2015

German and French abstracts on page 509|513

Transformations of Retirement Policies

Edited by René Knüsel, Jean-François Bickel, François Höpflinger, and Béatrice Vatron-Steiner

Contents

341 Introduction to the Special Issue [F] | René Knüsel, Jean-François Bickel, François Höpflinger, and Béatrice Vatron-Steiner

359 The Challenges of the Swiss Pension System: Between Individual Responsibility and Bounded Rationality [F] | Jenny Assi

In recent years in Switzerland, several measures have contributed to a redefinition of the balance between the three pillars, increasing the scope of the individual and private responsibility of old age. Starting from an analysis of the pension system, this article explores the trend towards an individualization of the old age pension and associates it with the theories of behavioural economics which deal with the bounded rationality of individuals towards savings. This analysis is essential in order to develop effective measures which specifically take into account population groups in Switzerland that are particularly vulnerable and at risk of being insufficiently provisioned in old-age.

Keywords: Swiss old age pension, pension coverage, private pension, behavioural finance, bounded rationality

377 Subjective Well-being: The Impact of the Transition to Retirement in Switzerland [F] | Boris Wernli, Valérie-Anne Ryser, and Carmen Borrat-Besson

Based on the Swiss Households Panel Dataset (SHP) and in a life course perspective, this article aims at documenting the timing of the transition to retirement and its impact on the life satisfaction of seniors. The results demonstrate that workers with the most difficult working conditions present more difficulties to manage this life transition and its consequent change in social roles. These results show the need to possess personal resources, notably the ability to take on new social roles, to anticipate, prepare, and, finally, cope, when the time has come, with this major life transition.

Keywords: Retirement, life satisfaction, social roles, life course, regulation processes

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

401 Active Ageing at Work: Stigma and Deficiencies. Viewpoints from the Belgian Situation [F] | Nathalie Burnay

Active aging in Belgium has been reflected as of the early 2000s in federal employment policies. However, despite the development of public policies to keep older people in the labor market, this article shows how age discrimination remains operative in business and how these companies fail to develop real age management policy. This article takes a meso-sociological perspective based on the results of surveys carried out in Belgium and France in recent years in the corporate world.

Keywords: Older worker, ageism, age management, active ageing, public policy

419 Retired People Facing Active Ageing [F] | Marion Repetti

When the social insurance for old age came into force in Switzerland in 1948, the underlying idea behind it was that getting retired meant to allow older people to be protected from the constraints of the labor market. Conversely, today, to remain active – especially by keeping a professional activity – is presented as an opportunity to experience successful ageing. This article focuses on the way retired people react to this new way of looking at the links between ageing and activity. We show that they adopt the moral values of active aging, yet want to remain autonomous in the way they embody this model.

Keywords: Active aging, social policies, identity, retirement, normativity

437 Confronting Active Ageing with Empirical Evidence: A Structural Equation Model Approach. The Case of Older Migrants Living in Switzerland [E] | Laure Kaeser and Jonathan Zufferey

This article discusses the relationship between contemporary norms and actual practice in relation to ageing, by comparing Swiss policy ambitions for active ageing with the living conditions of older people. It focuses on older migrants, who are overrepresented among disadvantaged populations. The results are derived from the survey «Vivre/Leben/Vivere» which deals with the living conditions of individuals aged 65 and above. Using a structural equation model, the article identifies configurations of activities and their explanatory factors, in order to better understand the determinants which structure the access to active ageing. The conclusion is that the notion of active ageing does not embrace the diversity of older people's activities, and neglects socioeconomic inequalities at retirement.

Keywords: Active ageing, older migrants, Swiss ageing policies, activities of older people, structural equation modelling

465 The Persistence of Social Stratification? A Life Course Perspective on Poverty in Old-Age in Switzerland [E] | Rainer Gabriel, Michel Oris, Matthias Studer, and Marie Baeriswyl

The aim of this article is to investigate the factors underlying old-age poverty, with particular emphasis on its construction along the life course. We focus on the question whether the inclusion of life course information could account forsocial and gender differences in old-age poverty in Switzerland. Our results suggest that the most determining factor is a person's initial human capital, corresponding to a traditional social stratification framework. We were not able to detect any significant influence of work, family or relationship trajectories. Gender differences seem due mostly to the long-term impact of educational differences.

Keywords: Old-age, poverty, life-course, social stratification, inequality

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

489 Social Insurances System's Shortcomings: The Example of the Low-income Young Retirees' Access to Healthcare [F] | Blaise Guinchard, Mélanie Schmittler, Marie-Laure Gally, Michael Amiguet, and Alpha Barry

This article presents the results of a study involving 2445 recently retired persons from the Canton of Vaud in Switzerland who choose to forego health care. These persons of modest means barely qualify for government assistance programs and do not benefit from the social safety net that is provided to the truly destitute. 17.9% of the respondents to the questionnaire said that they forego health care for financial reasons. Interviews reveal the complex reasons that lie behind such a choice, as well as the compensation strategies that are sometimes used to get medical treatment. These strategies show that the people are able to act when the circumstances require them to do so. Despite that, their situation remains insecure.

Keywords: Foregone, health insurance, retirement, care, agency

517 Index

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

www.seismoverlag.ch/info@seismoverlag.ch
www.editions-seismo.ch/info@editions-seismo.ch

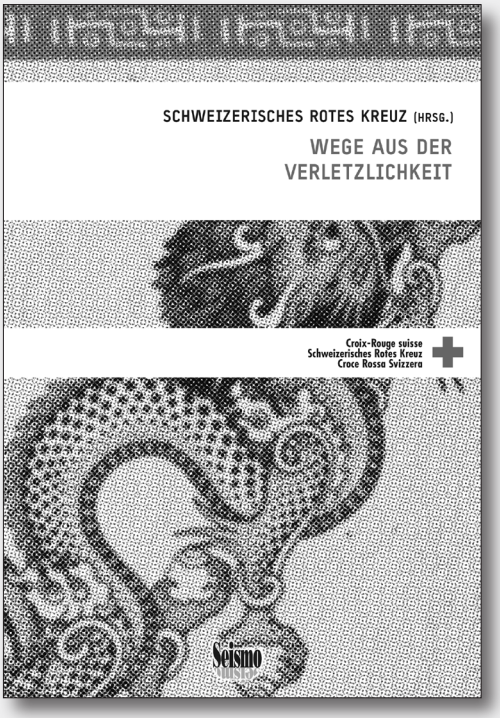

Reihe «Gesundheit und Integration – Beiträge aus Theorie und Praxis»

Schweizerisches Rotes Kreuz (Hrsg.)

Wege aus der Verletzlichkeit

220 Seiten, ISBN 978-3-03777-158-7, SFr. 38.—/Euro 34.—

Naturkatastrophen, Epidemien, fehlende Bildungschancen, Arbeitslosigkeit, Armut, soziale Isolation, Aufwachsen unter schwierigen Bedingungen, unerwartete individuelle Schicksalsschläge – all dies und noch vieles mehr kann Menschen verletzlich machen, weltweit und auch in der reichen Schweiz. In solchen Situationen ist das körperliche, seelische und soziale Wohl gefährdet. Menschen in schwierigen Lebenssituationen entwickeln zwar oft zusätzliche Kräfte, um die Situation zu bewältigen. Sie brauchen aber auch Unterstützung – sei es vom Umfeld, von staatlichen Stellen oder zivilgesellschaftlichen Organisationen. Doch wie helfen? Zielführend und nachhaltig sind jene Massnahmen, die zum einen strukturelle Ungleichheiten eindämmen und zum anderen die aktive Beteiligung der Betroffenen ermöglichen. Neben theoretischen Beiträgen aus Psychologie und Soziologie enthält der Band eine Reihe praktischer Projekte, die der Verletzlichkeit etwas entgegensetzen.

Das Schweizerische Rote Kreuz (SRK) engagiert sich seit vielen Jahren in der Grundlagen- und Projektarbeit in den Bereichen Gesundheit und Integration. Mit regelmässig erscheinenden Publikationen leistet das SRK in diesen gesellschaftlich relevanten Bereichen einen Beitrag zur aktuellen Diskussion und spricht Fachpersonen verschiedener Disziplinen aus Theorie und Praxis an.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

Transformations des politiques de retraite. Introduction au numéro spécial

René Knüsel*, Jean-François Bickel**, François Höpflinger***
et Béatrice Vatron-Steiner****

1 Introduction

Les politiques de retraite font l'objet de tensions politiques et parfois sociales dans la plupart des pays développés, plus particulièrement depuis le tournant du XXIème siècle. Le cœur des débats porte sur la viabilité des dispositifs mis en place en raison du phénomène du vieillissement de la population. Partout l'argument de l'augmentation prévisible des dépenses à assumer a donné lieu à une transformation des règles régissant la retraite. L'allongement de la carrière professionnelle, de façon plus ou moins souple, s'est généralement imposé comme première réponse politique. Il s'agit d'un changement majeur par rapport aux usages pratiqués jusqu'alors qui tendaient plutôt à écourter la carrière professionnelle, notamment par une politique de mise à la retraite anticipée.

Ce type de pratique avait été prôné et pratiqué, durant plusieurs décennies, en tant que solution majeure pour lutter contre le chômage des jeunes en particulier. Le retrait du marché du travail des travailleurs âgés devait libérer des emplois pour des jeunes en mal de postes de travail. Les sorties anticipées du marché de l'emploi correspondaient également à une représentation peu positive des aînés en fin de carrière. Puis, lentement, l'image du senior au travail est devenue plus positive dans les discours des employeurs comme des milieux de défense des travailleurs. Les mines de production intellectuelle feignaient alors de découvrir une nouvelle richesse : l'or gris (Comina 2006). La diffusion de ce discours s'appuie sur des courants de réflexion qui se sont nourris autant aux niveaux social, politique qu'économique.

Par rapport à la place des travailleurs âgés sur le marché de l'emploi, le changement a été radical. Jusque dans les années 1990, les seniors, dès 50 ans, n'avaient plus guère la cote auprès des employeurs. Différents avantages économiques et sociaux les encourageaient à prendre une retraite anticipée en particulier lors de restructurations économiques. Même si ce phénomène a moins marqué la Suisse que les pays voisins, dès le tournant du siècle, les autorités fédérales annoncent un

* Institut des sciences sociales, Université de Lausanne, CH-1005 Lausanne, rene.knusel@unil.ch.
** Haute école de travail social Fribourg (HES-SO), CH-1762 Givisiez, jean-francois.bickel@hefr.ch.
*** Institut de sociologie, Université de Zürich, CH-8006 Zurich, fhoepf@soziologie.uzh.ch.
**** Institut et Haute Ecole de la Santé La Source, CH-1004 Lausanne, b.steiner@ecolelasource.ch.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

changement de cap, invitant au maintien des aînés à leur emploi, notamment pour atténuer les conséquences du vieillissement démographique. Les associations patronales se mettront au diapason (Steinmann et Telser 2005 ; UPS 2006).

Pareille réorientation engendre des transformations conséquentes sur les plans individuels de carrière, comme dans l'organisation générale du travail. Ces évolutions prennent cependant du temps, les représentations sociales des seniors au travail se modifiant avec lenteur et l'âgisme relativement répandu au sein des entreprises demeurant un obstacle majeur à cette mutation.

Le présent numéro a cherché à regrouper un certain nombre de contributions pour aider à comprendre les enjeux présents et à venir dans ce domaine. Il est apparu nécessaire à ses responsables de chercher à comprendre les tenants et aboutissants du renversement social et politique qui a eu lieu au tournant du siècle face aux seniors dans l'ensemble de l'Europe avec plus ou moins de décalage.

L'idée est d'apporter un éclairage sur les transformations sociales en cours et sur les changements qui s'opèrent dans les politiques de retraite. En Suisse, des résistances aux premières tentatives de modifications des pratiques sociales ou administratives se sont déjà manifestées, en particulier lors de votations populaires. La 11ème révision de l'AVS, comme l'adaptation du taux de conversion (Loi sur la prévoyance professionnelle, LPP) ont été rejetées par une majorité des votants, respectivement en 2004 et 2010. Une nouvelle version de la 11ème révision a été écartée par le Parlement en 2010.

Ce mécontentement populaire marque un tournant face à la dynamique des 10 premières révisions de l'AVS qui avaient trouvé grâce devant le Parlement et/ou le peuple. Elles présentaient des changements qui, globalement, constituaient autant de développements des prestations. La 11ème révision, comme l'adaptation du taux de conversion, combattue en référendum, avaient, pour leur part, été perçues comme des régressions des conditions générales régissant le domaine de la protection de la vieillesse.

La question était d'autant plus sensible que les progrès en matière de protection sociale prennent du temps en Suisse, nécessitent passablement de compromis et de recherche d'équilibre entre les différentes tendances politiques, mais aussi avec les acteurs concernés de la société civile. La fragilité qui caractérise la constitution du dispositif de protection contre les aléas de l'âge se retrouve dès son origine il y a deux siècles.

2 Des racines remontant au XIXème siècle

Les prémisses d'une action politique pour prévenir en particulier les risques de pauvreté liés à l'âge remontent au début du XIXème siècle. Certains cantons instaurent alors des caisses permettant le versement d'indemnités de retraite ou de pension.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

Mais sur les 1 085 caisses mutuelles actives en 1880 en Suisse, seules une quarantaine offrent de telles prestations. Par la suite, les développements d'une politique publique envers les personnes âgées ont été lents. Dans le secteur public, Bâle-Ville a été le premier canton à affilier tous ses fonctionnaires à une caisse de retraite. Au niveau fédéral, les tentatives en faveur des employés du secteur public échouèrent devant le Parlement ou devant le peuple. Les fonctionnaires fédéraux auront leur caisse en 1921 seulement.

Au niveau du secteur privé, le mouvement a été tout aussi lent, en raison du montant des primes ou du manque de capital initial. Quelques exceptions existent comme la Caisse d'invalidité et de vieillesse des ouvriers des filatures et tissages de Zürich fondée en 1861. Le développement des caisses de pension privées connaîtra un coup d'accélérateur entre 1913 et 1920 suite à l'introduction d'un impôt sur les bénéfices de guerre. Un article de la loi prévoyait en effet que si les entreprises consacraient leurs bénéfices extraordinaires à la création de caisses de pension, elles n'étaient pas soumises à l'impôt. Le nombre de caisses de pension privées a alors explosé, passant d'une vingtaine en 1913 à quelque 1 000 en 1920. La Suisse deviendra dès lors une exception en Europe de par le développement d'un système de prévoyance vieillesse se fondant sur des caisses de pension privées (Leimgruber 2008).

Ce développement spécifique participe sans doute au retard pris dans la mise en place d'une politique publique de protection contre les risques liés à la vieillesse. Par rapport à ses voisins, la Suisse mettra sur pied un système de protection, différé de plusieurs décennies. Il faudra en effet attendre 1925 pour qu'un article constitutionnel 34quater sur la question soit accepté et près d'un quart de siècle supplémentaire pour que la loi d'application entre en vigueur, en 1948. Ce sera la mise en place de ce que l'on nomme communément l'AVS.

La dominante libérale du système de protection sociale sera confirmée à l'occasion d'une consultation populaire en 1972 qui mettait face à face un modèle généralisé de retraite (initiative du Parti suisse du travail : *pour une véritable retraite populaire*) et un contre-projet tendant à préserver les intérêts des institutions privées telles les caisses de pension (contre-projet du Conseil fédéral ; système dit des trois piliers) (Leimgruber 2005). Le peuple suisse acceptera la modification de l'article constitutionnel, à une large majorité, développant en parallèle une dimension universaliste mais de portée limitée (1er pilier) avec un volet de protection fortement lié au salaire perçu durant les années d'activité professionnelle, de tendance très libérale (loi sur la prévoyance professionnelle ou 2ème pilier) et enfin, une épargne individuelle spécifique encouragée par des mesures de défiscalisation (3ème pilier). Cette logique conforte l'analyse typologique qui définit la Suisse comme un Etat libéral résiduel selon un principe qui veut que la puissance publique ne développe une politique que sur la base du principe de subsidiarité, en ménageant les intérêts de l'initiative privée (Lambelet 2011).

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

3 Des enjeux conséquents

Les montants concernés sont considérables, puisque la capitalisation liée à la prévoyance professionnelle se monte aujourd'hui à quelque 750 milliards, soit plus que l'équivalent du PIB du pays. Les prestations versées dans le cadre du 2ème pilier sont de l'ordre de 48 milliards par an. Le secteur est très lucratif pour les assureurs qui s'activent dans ce secteur. Le montant annuel consacré aux dépenses de l'AVS est actuellement de l'ordre de 40 milliards. La population concernée par cette assurance est importante : environ 2.3 millions de personnes sont au bénéfice de prestations vieillesse en Suisse et à l'étranger. Il faut dire que la part des personnes âgées de 65 ans et plus a progressé de 5.8 % à 17.6 % de la population, entre 1900 et 2014. Elle devrait être de 28 % en 2060.

Sur le plan démographique, certaines données constituent des réalités intangibles, en grande partie comparables à la plupart des pays européens : baisse du nombre d'enfants, espérance de vie en augmentation constante et immigration contestée. Les modifications dans la pyramide des âges pourraient s'accentuer et entraîner deux types de problèmes : la diminution du nombre d'actifs appelés à fournir des ressources à un nombre de rentiers en augmentation, d'une part, et la nécessité de cumuler des moyens financiers supplémentaires durant une période active pour pourvoir aux besoins d'un temps d'inactivité rallongé.

La problématisation de cette situation a d'abord été constituée au travers des effets jugés négatifs : conflits intergénérationnels, augmentation des dépenses des prestations sociales, mais aussi augmentation des dépenses pour la santé publique et plus récemment encore par les conséquences sur le développement économique, en raison de la raréfaction de la main-d'œuvre qui se profile dans les années à venir, dans certains secteurs en particulier.

L'acuité et l'actualité du problème sont d'abord liées au vieillissement des générations issues de l'immédiat après-guerre qui correspondait à un haut taux de natalité. L'entrée en retraite de ces cohortes importantes aura des répercussions perceptibles autant dans l'économie que dans le monde du travail. Ainsi, la part des actifs de 55 ans et plus augmente, comme leur part parmi les consommateurs, nécessitant sans doute des adaptations à leurs besoins. En 2014, 18 % de la force de travail était âgée de 54 ans et plus ; suivant la plupart des scenarii démographiques, leur part devrait se situer entre 22 et 23 % d'ici 2025.

Selon les branches économiques, l'entrée en retraite des générations de *papy-boomers* pourrait entraîner des lacunes de personnel spécialisé. Ainsi se pose frontalement la question de la transmission des connaissances et de l'expérience des anciens aux employés plus jeunes. Le vieillissement démographique va par ailleurs engendrer d'importantes transformations dans les mondes des professions et du travail. En raison des changements sociaux et technologiques à venir, il faudra envisager de nouvelles formes de profession, des manières différentes de concevoir sa carrière ; il faudra

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

aussi tenir compte de l'évolution rapide des exigences en termes de connaissances et d'adaptation professionnelle. Ce sont là des défis que les employés ou employées plus âgés peuvent aider à relever.

Une analyse sociologique des conséquences de ces changements amène à au moins trois constats principaux :

1. La main-d'œuvre âgée, dont il est question, forme un groupe très hétérogène. Son profil varie suivant le sexe, la formation acquise, la carrière professionnelle, le type de profession, la formation continue suivie, ou encore le moment où la formation a eu lieu.
2. Les différences tendent à s'estomper entre les catégorisations habituellement faites entre les personnes en cours de perfectionnement professionnel tardif, les retraités en activité ou encore les travailleurs qui ont choisi une retraite flexible.
3. Les débats qui ont débuté autour de l'emploi des personnes de 50 ans et plus, comme du travail des 65 ans et plus sont passionnés, passionnels et contradictoires, ce qui peut amener à des évaluations et des revendications sociales et politiques opposées, voire contradictoires.

Le vieillissement démographique de l'Europe et l'entrée en retraite de cohortes nombreuses nées après-guerre ont un impact social et économique important. Les marchés du travail et les systèmes de retraite, ainsi que les marchés des biens de consommation et d'équipement sont simultanément touchés. Il apparaît clairement que le vieillissement démographique amène des problèmes en particulier là où les structures sociales ne sont pas adaptées à ces nouvelles réalités démographiques. D'un point de vue macro-sociologique – dans lequel les systèmes sociaux ne doivent pas être considérés comme clos, mais bien ouverts et adaptables – le vieillissement démographique en soi ne produit pas d'effets négatifs. Pour autant que la société et l'économie cherchent à faire face avec souplesse aux nouvelles contraintes sociodémographiques (main-d'œuvre plus âgée, augmentation du nombre de personnes non actives), les effets négatifs du vieillissement démographique sur le développement de la croissance et de l'innovation économique pourront être contenus dans des limites acceptables.

A moyen et long termes, les processus d'adaptation aux changements démographiques, prendront plusieurs formes tant sur les plans sociétal que socio-politique : allongement de la vie professionnelle, relèvement de l'âge donnant droit à la retraite, organisation du marché du travail prenant en compte les réorientations tardives de carrière, retraite à la carte, mais aussi encouragement ciblé de la formation continue tout au long de la carrière ou encore promotion de la santé sur le long terme.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

4 Place et rôle des aînés dans la société

La place des aînés dans notre société a donné lieu à de nombreux changements ces dernières années. Sur le plan politique, la Suisse n'a pas connu le développement d'un phénomène sociopolitique pareil aux *Grey Panthers* qui a fortement marqué le contexte politique nord américain depuis sa fondation en 1970 par Maggie Kuhn, en réaction à l'entrée en vigueur de la retraite à 65 ans. Seuls les cantons de Zürich, Bâle et Berne ont connu des listes électorales dans les années 1980 sans qu'aucun siège n'ait été remporté. En Europe, il faut relever le succès d'un parti appelé 50PLUS aux Pays-Bas au cours des élections de 2012, qui a emporté deux sièges au Parlement en défendant la position des seniors en particulier sur le marché du travail.

Des groupements ou sections d'aînés sont présents au sein des partis politiques depuis les années 1990, tant aux plans communal que cantonal. Mais, ce n'est que récemment que les grands partis fédéraux représentés au Conseil fédéral ont tous créé une entité pour l'accueil et la représentation des seniors, à l'exception notable du Parti libéral radical qui soutient de telles initiatives mais au plan cantonal. Les trois autres partis ont développé un groupement spécifique pour la représentation des personnes âgées : les *Seniors UDC Suisse* regroupe au plan fédéral les représentants des partis cantonaux avec pour objectif *d'impliquer les générations aînées dans la vie politique*. Le *PS60+* vise, quant à lui, *l'autodétermination et le respect de la dignité de la personne âgée*. Les socialistes entendent défendre la personne âgée autant à l'intérieur qu'à l'extérieur du parti. Le *PDC60+*, pour sa part, entend mettre l'accent sur les relations intergénérationnelles. Il souhaite changer la tonalité utilisée dans ce domaine.

Mais les aînés revendiquent également l'égalité des droits au niveau du travail. Sur le plan du droit à l'emploi par exemple, les revendications se multiplient en provenance des partis politiques en faveur d'un droit à la formation continue pour les aînés. Dès la fin des années 1980, les mouvements associatifs de personnes âgées ont inscrit leurs revendications de pouvoir se maintenir sur le marché de l'emploi rémunéré sans discrimination. L'idée de pouvoir entreprendre une seconde carrière professionnelle est alors clairement affichée (Knüsel et Castelli 1995). La conjoncture économique ne favorisera pas le maintien des seniors sur le marché du travail.

En Suisse, l'âge effectif moyen de départ à la retraite se situe à 66 ans pour les hommes, alors que l'âge officiel est fixé à 65 ans. Il est de presque 64 ans pour les femmes, proche de l'âge prescrit de la retraite qui est de 64 ans. Ces moyennes dissimulent cependant des variations considérables selon les professions, en partant des départs anticipés volontaires en passant par les retraites prématurées involontaires ou par les formes de retraites flexibles, par les carrières d'indépendants tardives ou encore le travail exercé après l'âge officiel de la retraite. Aujourd'hui, les départs à la retraite des personnes exerçant une activité à plein temps se font de manière de plus en plus flexible et variée. Les raisons expliquant l'augmentation de la flexibilité des départs à la retraite sont à rechercher dans des changements de fond qui affectent

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

tant les contrats de travail avec la progression des contrats à durée déterminée que le travail à temps partiel (charge de travail réduite, retraite à la carte) mais aussi le développement des mandats en tant qu'indépendants.

Les restructurations économiques, les changements dans le champ professionnel, comme l'augmentation du nombre de cas d'invalidité, ont entrainé un accroissement du nombre de retraites anticipées, en Suisse comme dans beaucoup d'autres pays européens. Les départs à la retraite anticipée ont été limités en Suisse pour plusieurs raisons : conditions économiques particulières (taux d'occupation élevé, chômage réduit), réduction du montant des rentes en cas de retraite anticipée, législation libérale du travail et politique d'intervention très souple face au marché du travail. A partir de 2006, le nombre de départs à la retraite anticipée a baissé à cause de la réduction des incitations financières, voire leur suppression. D'une certaine manière, durant ces dernières années on a assisté à un certain transfert de charge, pour les 55–64 ans, des retraites anticipées vers des formes d'emploi précaires. Cela se reflète dans l'augmentation du chômage de longue durée parmi les personnes de 55 ans et plus.

Les risques de voir les personnes âgées de 65 ans et plus demeurer sur le marché de l'emploi vont se multiplier ces prochaines années. D'une part, parce que la tendance à l'élévation de l'âge donnant accès à la retraite s'affirme de plus en plus. Mais, d'autre part, et surtout, parce qu'un nombre croissant de retraités doit composer avec des revenus insuffisants pour vivre convenablement. Une partie des seniors n'est plus en mesure de remplir les exigences assurantielles permettant de maintenir des conditions de vie décentes après l'entrée en retraite.

5 Vulnérabilité en fin de carrière

Les changements dans la structure économique et sociale – associés à une diminution des rentes – ont contribué dans beaucoup de pays européens à un accroissement des inégalités et une montée de la précarité, en particulier chez les personnes âgées. En Suisse aussi la question des inégalités sociales et des menaces de pauvreté chez les retraités est redevenue d'actualité (Pilgram et Seifert 2009). Les analyses sociologiques montrent clairement que la vulnérabilité touche des groupes importants de femmes et d'hommes parmi les plus âgés. Sécurité économique, d'une part et aînés actifs et en santé, d'autre part, sont des notions qui sont étroitement liées. Les inégalités sociales inhérentes à l'existence ont également une influence sur le processus de vieillissement et le développement de nouveaux modèles valorisant un vieillissement actif et en santé est étroitement associé à des conditions de vie socio-économiques favorables. Une partie des problèmes économiques rencontrés à la retraite trouvent leur origine déjà en fin de carrière professionnelle.

Xavier Gaullier est l'un des premiers à s'être intéressé au phénomène de précarisation professionnelle en fin de carrière. Dès la fin des années 1980, ce

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

sociologue français a, en effet, étudié les conséquences du décalage grandissant entre les dimensions professionnelle, sociale et biologique du vieillissement et la désynchronisation ainsi générée entre les seuils marquant la fin du travail et l'accès à la pension de retraite. Prédisant un allongement et une précarisation des fins de carrière, il développa le concept de « risque fin de carrière » (Gaullier 1997).

En soi, les difficultés rencontrées par les travailleurs en fin de carrière ne sont pas nouvelles. Depuis que des statistiques de l'emploi fiables existent, on observe qu'ils sont davantage touchés par la discrimination à l'embauche et, en conséquence, par le chômage de longue durée. Lorsqu'ils parviennent à regagner le marché du travail, c'est souvent au prix d'une disqualification professionnelle (MacNicol 2009).

On assiste toutefois ces dernières années à une extension du nombre des personnes concernées[1], ainsi qu'à une diversification de leur profil. Traditionnellement, les personnes les plus exposées avaient un niveau de formation peu élevé, connaissaient des problèmes de santé et/ou étaient confrontés à des trajectoires fragmentées. Les migrants étaient ainsi fortement concernés, en raison notamment d'un état de santé dégradé (Bolzmann et Kaeser 2012), de même que les femmes, contraintes à de nombreuses interruptions de carrière (Le Feuvre 2011 ; Price et Nesteruk 2010).

Aujourd'hui, la formation, le sexe et la nationalité ne suffisent plus à décrypter convenablement les différentes facettes du « risque fin de carrière ». En raison de la flexibilisation accrue de l'emploi, même les personnes bien formées sont confrontées à des ruptures professionnelles et sont susceptibles de connaître des fins de carrière difficiles. La Suisse n'est pas épargnée par ce phénomène, « plus de la moitié des hommes et des bénéficiaires de l'aide sociale de plus de 50 ans étant bien formés » (Caritas 2014). Dès lors, d'autres variables deviennent pertinentes pour appréhender la complexité du phénomène de précarisation, notamment le type d'entreprise et de contrat ou encore le secteur d'activité (Lesemann et Beausoleil 2004).

La réticence dont font preuve les entreprises à engager des seniors (Höpflinger et al. 2006 ; Trageser et al. 2012) participe de la difficulté des travailleurs âgés à regagner le monde du travail. Si cette situation n'est pas propre à la Suisse, ce pays se distingue, en revanche, du reste de l'Europe[2] par son parti pris de ne pas légiférer sur le sujet puisque la discrimination liée à l'âge, dont la prohibition figure à l'article 8 de la Constitution fédérale, n'a pas donné lieu à une application concrète, sous la forme d'une loi ou d'un règlement, comme cela a été le cas pour celles relatives au sexe, à la race et à la nationalité.

1 Les dernières statistiques de l'aide sociale révèlent que les licenciements des travailleurs de plus de 50 ans sont plus fréquents que précédemment : plus de 40 % des congés concernent des personnes de plus de 50 ans, alors que celles-ci ne constituent que 30 % de l'ensemble de la population active ; corollaire à cela, c'est la part des bénéficiaires âgés de 46 à 64 ans qui augmente le plus à l'aide sociale (Caritas 2014).

2 Suite au Traité d'Amsterdam (1997), les pays européens ont été tenus de créer une institution chargée de lutter contre la discrimination de tous ordres, âge compris, rejoignant ainsi les Etats-Unis et la Grande-Bretagne où l'idée selon laquelle l'âge peut constituer un motif de discrimination s'est imposée assez tôt (MacNicol 2009 ; Caradec et al. 2009).

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

De manière générale, les mesures visant à protéger les travailleurs âgés des aléas de l'exclusion professionnelle en fin de carrière demeurent marginales en Suisse[3] et les propositions de loi/postulats portés par les députés au Parlement fédéral qui vont dans ce sens sont régulièrement rejetées par le Conseil fédéral, sous prétexte notamment que la situation de l'emploi des seniors suisses reste privilégiée, en comparaison européenne, avec un haut taux d'actifs âgés et un taux de chômage se situant à la moitié de celui des jeunes (SECO 2015)[4].

Une telle marginalité est révélatrice du fait que les travailleurs âgés ne sont pas considérés, en Suisse, comme une population à risque et que le « risque fin de carrière » n'est pas placé au rang de « problème social », au sens sociologique du terme. La décision du parti socialiste de prendre la protection des travailleurs âgés contre les licenciements comme un des chevaux de bataille de la campagne électorale de 2015 devrait cependant contribuer à (ré)ouvrir le débat et participer à la publicisation de ce problème dans la sphère publique et politique (Parti socialiste suisse 2015, point 4).

6 Des retraités appelés à être socialement actifs

Comme dans d'autres secteurs d'intervention de l'Etat social (aide sociale, assurance-chômage, assurance-invalidité), les bénéficiaires d'une retraite vieillesse ont été amenés à ne pas demeurer passifs. Le développement du « vieillissement actif », correspond en Suisse à ce qui existe dans les Etats voisins (Viriot Durandal 2012). L'idée d'inviter les personnes retraitées à se montrer actives en s'engageant à participer à des activités en faveur de la famille, à l'intérieur d'associations ou encore en rejoignant le mouvement large du bénévolat, etc. peut être considérée comme une injonction informelle à une forme de contreprestation sociale. En contrepartie de la solidarité collective dont il bénéficie au travers de sa rente, le retraité est appelé à démontrer sa réciprocité sociale par des actions volontaires en faveur du reste de la collectivité.

Mais cette forme d'activation ne prend pas l'aspect d'une contrainte à laquelle chaque retraité serait astreint de par la loi, par exemple. Elle est présentée bien plutôt comme une opportunité pour le retraité de demeurer intégré, d'avoir un statut et d'être reconnu socialement. Le vieillissement actif peut être conçu comme une manifestation renouvelée d'un modèle du « bien vieillir » (successful aging),

3 Au plan fédéral : délai-cadre prolongé pour les chômeurs de plus de 55 ans et mesures d'insertion particulières ; quelques mesures spécifiques dans certains cantons.

4 Plusieurs indices donnent cependant à penser que la prise en compte des seules statistiques-chômage ne permet pas d'appréhender le phénomène du « risque fin de carrière » dans sa globalité et sa complexité ; plusieurs pans de la population des seniors sans emploi échappent, en effet, à leur comptabilité. Manquent en amont les personnes qui, à l'image des femmes mariées, prennent le parti de recourir à d'autres formes de subventionnements (familiaux, etc.), en aval, celles qui sortent du chômage sans emploi et qui ne peuvent prétendre à l'aide sociale, compte tenu des conditions restrictives régissant l'accès à ce dispositif.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

qui sous une forme ou l'autre traverse toute l'histoire du discours gérontologique et qui aujourd'hui renvoie aux faits de se montrer utile, d'utiliser son temps libéré d'obligations professionnelles pour soutenir ceux qui peinent à faire face à leurs multiples engagements familiaux et d'emploi, ou dans une variante plus étroitement productiviste de poursuivre plus longtemps son activité professionnelle (Moulaert et Viriot Durandal 2012).

Cette extension de l'Etat social actif en direction des retraités n'est pas anodine et dénote un changement de référentiel profond, car elle s'adresse à une catégorie de personnes qui jusqu'alors étaient vues comme pouvant bénéficier d'un temps de repos bienvenu en fin de carrière. A son origine et des années durant, la retraite a en effet été présentée comme un droit au repos et cette représentation sociale s'est accompagnée du développement de toute une infrastructure visant à permettre aux personnes âgées de goûter à une vie exempte de problèmes matériels et de leur assurer les conditions d'un mode de vie et de prise en charge satisfaisant (développement de maison de repos, des équipements sanitaires, du maintien à domicile par exemple) (Guillemard 1986).

La question tend à se complexifier dans la mesure où les périodes en emploi et en retraite tendent à se chevaucher de plus en plus. Pour une même tranche d'âge, 60–70 ans, des personnes sont engagées dans un emploi à plein temps, d'autres à temps partiel ; certaines sont contraintes de poursuivre des activités lucratives à temps partiel, leurs revenus de retraité ne leur suffisant pas à maintenir leur train de vie, voire leur survie (4ème pilier). D'autres personnes sont à la retraite, bénéficiant d'une sortie anticipée du marché de l'emploi ; d'autres enfin ont engagé une deuxième, voire une troisième carrière en développant une activité indépendante ou en tant que travailleur détaché au service d'une entreprise. Cette description déjà compliquée est cependant loin de recouvrir l'éventail de toutes les situations existantes.

7 Les aînés dans le champ de l'emploi rémunéré

Une question clé mérite encore d'être abordée à ce stade : la place et le rôle attribué aux personnes actives au-delà de l'âge de retraite officiel. En dépit des discours sociaux tenus actuellement sur l'importance des personnes âgées en tant qu'or gris, seule une minorité des personnes au-delà de 65 ans travaille encore, même si cette part augmente légèrement depuis 2005. Malgré les discours du monde sociopolitique sur les activités des aînés, leurs contributions ne sont pas prises en considération ni rémunérées (services de soins, aide mutuelle, travail domestique et familial, activités bénévoles, etc.). Ainsi est occulté l'ensemble des services produits par les personnes, jusqu'à un âge avancé, qui constitue une réalité, en particulier chez les femmes, pour autant que l'on définisse le travail produit de façon large.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

Pour estimer l'importance économique et sociale du travail salarié des personnes de plus de 65 ans, dans un sens étroit, quatre constats peuvent être élaborés:

Premièrement, le travail exercé après 65 ans l'est souvent à temps partiel. Les logiques des politiques sociales – exonération des charges sociales pour le revenu obtenu par de petits travaux – limitent les engagements plus conséquents ou concourent à ce que ce type de travail ne soit officiellement pas déclaré. Le travail au noir, parmi les retraités, gagne en importance en Suisse aussi.

Deuxièmement, plus des deux cinquièmes des personnes travaillant après l'âge de la retraite ont un statut d'indépendant qui recoupe autant les personnes indépendantes, les artisans ou commerçants, les consultants indépendants, les conseillers, etc. Par ailleurs, il faut ajouter qu'un septième des autres retraités collabore à une entreprise familiale. Les données actuelles ne permettent pas de différencier parmi les retraités indépendants, ceux qui ont fait une carrière en tant qu'indépendants de ceux qui endossent ce statut à la faveur de l'arrivée à la retraite. Ce que l'on peut cependant retenir, c'est que dans les sociétés de services modernes, le nombre de personnes qualifiées qui deviennent indépendantes en avançant en âge va croissant. Il faut dire que le travail accompli par un senior se présente différemment de celui exercé à un âge plus jeune et le travailleur âgé bénéficie de plus de liberté pour organiser son travail en toute indépendance.

Troisièmement, sur le marché du travail on assiste à une polarisation entre les formes de travail non qualifié et temporaire et le travail qualifié plus coûteux. D'un côté, on engage de nombreux retraités pour des projets temporaires et du travail d'auxiliaire. Les personnes retraitées représentent avant tout un personnel de réserve, engagé pour des périodes durant lesquelles la main-d'œuvre est rare et lorsqu'il existe des besoins en personnel non qualifié, pour des missions irrégulières ou temporaires (remplacement de vacances, travail sur appel ou travail auxiliaire résiduel). Le recours aux retraité·e·s comme « amortisseur conjoncturel » pourrait augmenter ces prochaines années, ce qui aura comme incidence que l'emploi des personnes âgées variera en fonction de la conjoncture. D'un autre côté, le nombre de travailleurs âgés qualifiés augmente, car les compétences et leur expérience peuvent s'avérer précieuses pour leur réseau de consultance et bien utiles lors de l'élaboration de projets complexes. Les travailleurs âgés sont aussi en mesure de s'occuper de la clientèle plus âgée, qui peut être exigeante ; ils peuvent solliciter leurs contacts internationaux pour développer de nouveaux marchés d'exportation ; ils peuvent également être utiles à la résolution de crises ou peuvent encore œuvrer en tant que mentor dans le transfert de connaissances entre générations.

Quatrièmement, les politiques du personnel ont généralement un spectre large. Elles englobent autant les personnes nouvellement arrivées, celles employées depuis de nombreuses années, que les personnes âgées ou encore celles employées à temps partiel. L'ensemble des entreprises qui ont une longue pratique des mesures ciblées en faveur de leur personnel ont également créé des postes pour les retraités,

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

par exemple dans le domaine de la consultance ou encore dans le cadre de projets temporaires. La promotion des travailleurs âgés, comme des postes de travail adaptés à l'âge, ne constitue pas en soi une stratégie alternative mais elle est complémentaire aux politiques visant un allongement de la vie professionnelle. Une meilleure appréciation des travailleurs âgés contribue à un tel objectif en permettant leur sollicitation ultérieure, si cela s'avérait nécessaire.

8 Aperçu des articles de ce numéro

Jenny Assi dresse dans le premier article un portrait du système suisse de prévoyance vieillesse et de ses trois piliers ainsi que du mouvement d'individualisation et de privatisation qu'il connaît depuis de nombreuses années. Elle confronte cette évolution aux acteurs censés en être les bénéficiaires, à leurs capacités et raisons d'agir en adéquation avec les réquisits du système et de son évolution, de sorte à assurer leur protection. S'appuyant notamment sur les travaux de l'économie comportementale, elle met en évidence le fait qu'en raison de la rationalité limitée sur laquelle ils appuient leur conduite d'une part, des significations sociales attribuées à l'argent (Zelizer 2005) et des mécanismes et régulations de l'économie domestique qui concourent à limiter le caractère de moyen d'échange neutre, interchangeable et universel que l'économie néo-classique prête à l'argent d'autre part, les (futurs) bénéficiaires ne peuvent que très imparfaitement jouer le jeu qu'il faudrait qu'ils jouent pour s'assurer une protection optimale. Le risque est alors grand que les personnes disposant de peu de ressources propres, et qui doivent donc d'autant plus pouvoir s'appuyer sur le système de prévoyance se retrouvent au final avec un déficit de protection. « Mal-prévoyants » dira-t-on peut-être dans certains cercles. Il n'empêche : la poursuite de la logique d'individualisation et de privatisation du système de prévoyance, au détriment de ses caractéristiques d'obligation et de mutualisation, accroît le risque que des groupes plus importants de la population ne puissent satisfaire aux exigences à remplir pour bénéficier d'une retraite décente.

Dans le deuxième article, Boris Wernli, Valérie-Anne Ryser et Carmen Borrat-Besson s'intéressent à l'impact du départ à la retraite sur le bien-être subjectif. Prenant appui sur les données du Panel suisse des ménages, les résultats de leurs analyse montrent que le départ à la retraite est associé à un bien-être subjectif plus faible parmi les hommes, cet effet s'atténuant ou disparaissant si les individus maintiennent leur engagements dans des rôles valorisants ou en investissent de nouveaux à la retraite (couple et famille, associationnisme), confirmant en cela les conclusions d'autres études. Ces mécanismes, déclin du bien-être subjectif avec la prise de la retraite et compensation en présence d'investissement dans d'autres rôle sociaux, sont d'autant plus forts que les conditions de travail et d'emploi en fin de carrière professionnelle sont problématiques : stress au travail, épuisement au terme

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

de la journée de travail, précarité de l'emploi… Le bien-être subjectif des femmes n'est par contre pas influencé par le départ à la retraite, sauf si ce dernier a lieu de manière anticipée (parmi les raisons, signalons celle qui renvoie au caractère contraint d'un certain nombre de ces cessations d'emploi et découlant de la prise en charge d'un parent ou d'un conjoint dépendant) ; il est par contre plus sensible au niveau d'éducation (il augmente avec ce dernier) et au revenu (il augmente également avec ce dernier) que celui des hommes. L'un dans l'autre, les résultats montrent donc que les différences entre hommes et femmes restent fortes lors de la transition à la retraite et que les facteurs qui conditionnent leur bien-être subjectif respectif ne sont pas les mêmes : il n'est pas interdit d'y voir une des nombreuses manifestations de la prégnance du statut maître (Krüger et Levy 2001) qui structure largement les parcours de vie masculins et féminins (e. g. Levy et al. 2006).

Les trois articles suivants mettent à l'épreuve le référentiel et l'injonction au vieillissement actif. Dans le premier d'entre eux, Nathalie Burnay examine les pratiques et dispositifs organisationnels des entreprises en direction des travailleurs âgés et la manière dont elles mettent en œuvre l'objectif posé par les politiques publiques de développer l'emploi des seniors. S'appuyant principalement sur des études belges et françaises, elle montre d'une part que les représentations négatives et stéréotypées à l'égard des travailleurs âgés sont encore prégnantes au sein des entreprises, favorisant des formes de discriminations indirectes à leur encontre. Elle souligne d'autre part qu'en dépit des dispositions établies par les pouvoirs publics ou au travers d'accords nationaux impliquant les partenaires sociaux, en pratique, seule une minorité d'entreprises ont fait leur la préoccupation d'une politique des âges et de maintien en emploi des seniors, et mis en place des mesures allant dans ce sens. Lorsque ces dernières existent, elles tiennent bien plus à du bricolage en réaction aux contraintes et enjeux locaux, propres à l'entreprise, qu'à une adhésion à des standards et normes génériques qui n'auraient plus dès lors qu'à être appliquées telles quelles. Cela n'implique pas que l'action publique ne soit pas nécessaire, ni qu'elle soit forcément inopérante ; mais celle-ci ne prend sens et force que si elle est négociée et mise en adéquation avec les situations et enjeux locaux, internes aux entreprises et en rapport à leurs environnements spécifiques.

L'article de Marion Repetti, interroge le vieillissement actif en s'appuyant sur des entretiens qualitatifs réalisés auprès d'une trentaine de retraités. Elle relève que ces derniers adhèrent et s'approprient pour une part le référentiel du vieillissement actif et les valeurs et normes morales qu'il véhicule : être actif (et montrer ou démontrer qu'on l'est) est une manière d'attester qu'on n'est pas vieux, qu'on se distingue de celles et ceux perçus comme passifs, et de construire ainsi une identité positive de retraité. En ce sens, le vieillissement actif fait office de modèle social d'identification. Mais dans le même temps, les retraités interrogés s'en distancient également. D'une part, ils s'opposent à un vieillissement actif qui serait assimilé à un devoir-être ou à un ethos – au sens de Max Weber ou Norbert Elias – s'imposant à tous et obligeant

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

tout un chacun à s'y conformer sous peine d'être disqualifié ou mis en marge ; ils font plutôt du vieillissement actif un principe de conduite de vie auquel les individus doivent pouvoir décider de manière autonome de conformer leur existence ou non. D'autre part, ils rejettent la version productiviste du modèle qui assimile simplement le vieillissement actif à la prolongation de la carrière professionnelle des seniors. Au-delà des enseignements que l'on peut vouloir en tirer dans le cadre de la réforme du système de retraite et du débat sur l'élévation de l'âge à partir duquel bénéficier de ses prestations, l'article montre surtout combien ce rejet trouve ses raisons d'être dans les difficultés rencontrées et les expériences malheureuses vécues en fin de carrière. De ce point de vue, l'article de Marion Repetti fait écho aux constats de Nathalie Burnay sur le plan des pratiques et dispositifs des entreprises en direction des travailleurs âgés.

Utilisant un autre chemin, Laure Kaeser et Jonathan Zufferey parviennent aux mêmes conclusions que Marion Repetti en interrogeant le vieillissement actif du point de vue des ressources, possibilités et contraintes que les personnes vieillissantes ont pour se conformer à l'injonction d'être actives. Sur la base de données quantitatives issues de l'enquête VLV et développant une procédure méthodologique originale, ils mettent tout d'abord en évidence différentes configurations d'activités et les associations existant entre ces dernières, utile rappel que la simple référence générique à « l'activité » ou au « être actif » ne veut pas dire grand'chose (en tout cas sociologiquement parlant) et que le regard et l'effort de compréhension doivent porter sur la diversité des pratiques, leurs logiques distinctives ou au contraire de renforcement mutuel. Ils établissent ensuite combien ces configurations d'activités sont inégalement présentes au sein de la population âgée. Si leurs résultats confirment ceux déjà établis sur la stratification sociale des pratiques au sein de la population âgée, notamment en fonction du sexe et du niveau d'éducation (voir e. g. Bickel 2014), ils apportent une contribution originale en intégrant à l'analyse la population d'origine migrante en la comparant avec la population d'origine suisse. S'ils établissent les inégalités de pratiques qui existent globalement entre les deux types de population, ils mettent aussi en évidence et de manière plus significative encore, les écarts de pratiques à l'intérieur de la population migrante selon leur pays d'origine : ainsi, si les migrants âgés du nord de l'Europe ne se distinguent pas des Suisses, il n'en va pas de même des populations provenant du Sud de l'Europe, les personnes d'origine portugaise étant globalement les « moins actives » et les plus éloignées du modèle du vieillissement actif, parmi les groupes examinés. Moins que l'effet d'une condition migrante en soi, les pratiques résultent donc de parcours migratoires spécifiques ainsi que des contraintes, expériences et ressources qui leur sont associés. Plus largement, l'article fait écho à deux critiques qui peuvent être faites au modèle du vieillissement actif : son ignorance des inégalités sociales et que les personnes vieillissantes n'ont pas toutes, de ce fait, les mêmes possibilités de se comporter comme le veut le modèle ; son caractère normatif qui disqualifie non

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

seulement celles et ceux qui ne peuvent pas s'y conformer, mais aussi celles et ceux qui ont d'autres orientations ou aspirations ou qui ont à faire face à des expériences et des défis pas ou mal pris en compte par le modèle.

Les deux derniers articles abordent la question de la pauvreté ou précarité financière au sein de la population âgée. S'appuyant sur les données de l'enquête VLV, Rainer Gabriel, Michel Oris, Matthias Studer et Marie Baeriswyl s'intéressent aux facteurs qui prédisposent à être pauvre, la pauvreté étant ici mesurée de manière objective et absolue à partir du revenu auto-déclaré. Plus spécifiquement, ils cherchent à faire la part entre la thèse selon laquelle la pauvreté est le résultat de la stratification sociale et des mécanismes structurels qui lui sont associés et la thèse qui privilégie une individualisation ou biographisation de la pauvreté faisant de celle-ci la résultante de trajectoires et événements particuliers et contingents. Les résultats des analyses menées par les auteurs plaident fortement pour la première thèse et n'étayent pas la seconde. Ils montrent notamment le fort impact du niveau d'éducation et de formation sur la probabilité d'être pauvre à la retraite, confirmant combien le cursus et positionnement dans le système de formation conditionnent le parcours professionnel et l'accès aux ressources et opportunités au long du parcours de vie. Cela étant, les deux thèses ne sont pas nécessairement incompatibles, comme le signalent d'ailleurs les auteurs : plutôt que d'affaiblir les écarts et inégalités entre positions socio-économiques ou d'effacer les frontières entre classes sociales, les processus d'individualisation pourraient surtout accroître les différences et l'hétérogénéité à l'intérieur des positions ou classes. Sans surprise, les analyses montrent aussi que la pauvreté est une conséquence directe de l'absence de ressources issues du deuxième et / ou du troisième pilier. C'est là en quelque sorte une matérialisation du risque associé au phénomène d'individualisation et de privatisation du système de retraite que décrit Jenny Assi dans son article : individualiser la protection a pour corollaire un risque accru d'insuffisance de protection pour tous ceux et celles qui sont (ou plutôt ont été) dans l'impossibilité de remplir les exigences pour s'assurer une protection retraite suffisante.

Pour leur part, Blaise Guinchard, Mélanie Schmittler, Marie-Laure Gally, Michael Amiguet et Alpha Barry se penchent sur une catégorie particulière de personnes économiquement modestes : celles qui ne bénéficient pas, ou seulement partiellement, des subsides cantonaux vaudois pour l'assurance-maladie, leurs ressources financières excédant le seuil donnant droit à l'entier du subside tout en restant proches de la limite d'accès à celui-ci. L'étude RENO sur laquelle s'appuient Blaise Guinchard et ses collègues et qui combine l'analyse de données administratives issues de l'Office vaudois de l'assurance-maladie, des réponses à un court questionnaire et des entretiens compréhensifs réalisés auprès d'une vingtaine de personnes, montre que le renoncement aux soins pour une raison financière n'est pas un phénomène anecdotique puisque plus d'un répondant sur six déclare avoir été dans cette situation. Mais les auteurs mettent aussi en évidence que le renoncement aux soins ne relève

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

pas nécessairement de la seule contrainte financière et peut avoir d'autres motifs (émotionnels, impacts sur la vie quotidienne…), qui peuvent ou non se combiner avec les motifs proprement financiers. Sur ce dernier plan, l'article fait écho aux mêmes mécanismes générateurs de précarité – et par suite de renoncement à des soins – que ceux déjà établis ailleurs : statut d'indépendant associé à un faible filet de sécurité sociale, interruptions dans les trajectoires professionnelles, ruptures familiales et divorces, accidents de santé, et plus encore le cumul de ces difficultés et leur diffusion aux autres domaines de l'existence. Mais le renoncement n'est pas la seule manière de faire face à des besoins de soins quand les contraintes financières limitent les possibilités d'accès à ceux-ci. Les personnes interrogées ont recours à d'autres tactiques (au sens de Michel de Certeau 1990 [1980]), que les auteurs regroupent en deux grands types. Les « petits arrangements » permettent d'accéder aux soins dans le cadre des ressources financières disponibles et peuvent prendre trois formes : arrangement financier avec le thérapeute, changement de thérapeute (incluant le recours à un thérapeute à l'étranger), mobilisation du réseau primaire. Les « stratégies compensatoires » visent à modifier les ressources financières disponibles ou leur utilisation : choix et priorisation en matière de consommation ; augmentation des ressources par un emploi post-retraite ou par le recours à un soutien financier ou matériel de proches ; augmentation du pouvoir d'achat par un départ à l'étranger où le coût de la vie est plus bas. Comme le souligne les auteurs, ces différentes tactiques ne sont pas nécessairement sans risque : par exemple, réduire les dépenses en matière d'alimentation ou renoncer à un examen peuvent avoir des effets néfastes sur la santé. Globalement, l'article invite à des rapprochements avec celui de Jenny Assi : un risque de déficits de protections ou, ici, de ne pouvoir accéder à des soins résultant de l'individualisation et privatisation du système de sécurité sociale, dans le cas présent par l'imputation aux individus (ménages) d'une part grandissante du coût des soins. En second lieu, les différentes manières de faire face aux difficultés financières, de les surmonter ou d'en « gérer » les conséquences pour la vie quotidienne et l'accès aux soins mises en évidence par Blaise Guinchard et ses collègues font écho aux travaux sur les significations sociales attribuées à l'argent et sur le fonctionnement des économies domestiques que mentionne Jenny Assi.

Dans l'ensemble, ces articles apportent des contributions bienvenues à notre connaissance de l'institution-retraite, des dispositifs qui l'organisent et du monde, éminemment pluriel et différencié, des retraités. A l'heure d'un débat public pas prêt de s'estomper sur l'avenir des retraites, la réforme du système de prévoyance et les enjeux post-9 février où les travailleurs – et travailleuses – seniors sont appelés à la rescousse pour remplacer des travailleurs migrants qui pourraient venir à manquer, ils montrent que la sociologie et les sociologues ont beaucoup à apporter pour en éclairer, sur une base empiriquement fondée, les tenants et aboutissants et, peut-être surtout, pour mettre en lumière des réalités trop souvent ignorées ou laissées dans l'ombre sur la scène publique, et parfois aussi scientifique. Si le présent dossier et les

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

articles qui en composent le menu y puisent leur justification et apportent leur lot d'enseignements, ils voudraient aussi encourager les efforts et travaux à venir. Beaucoup de territoires restent à explorer, de phénomènes à décrire et à comprendre, de questions à élucider et à rendre raison. Suggérons pour conclure que cette entreprise sera d'autant plus couronnée de succès, riche en apport de connaissances et significative pour l'action, qu'elle saura davantage articuler les processus et dynamiques micro-, méso- et macro-sociologiques, combiner les approches méthodologiques quantitatives et qualitatives, et renforcer l'ancrage et la production théoriques.

9 Références bibliographiques

Bickel, Jean-François. 2014. La participation sociale, une action située entre biographie, histoire et structures. Pp. 207–227 in *Vieillesses et vieillissements. Regards sociologiques*, édité par Cornelia Hummel, Isabelle Mallon et Vincent Caradec. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

Bolzman, Claudio et Laure Kaeser 2012. Active ageing and immigrant elders: a possible relation? Exploring the case of Switzerland. *Revista Migrações* 10 : 29–44.

Caradec, Vincent, Alexandra Poli et Claire Lefrançois. 2009. Les deux visages de la lutte contre la discrimination par l'âge. *Mouvements* 59(3) : 11–23.

Caritas. 06.03.2014. A l'aide sociale à 50 ans, in *Caritas Suisse*, http://www.caritas.ch/fr/actualites/actuel/a-laide-sociale-a-50-ans/ (22.03.2015).

Comina, Marc. 2006. *L'or gris : comment, grâce aux seniors, renforcer l'économie en général et l'AVS en particulier*. Zurich : Avenir Suisse.

de Certeau, Michel. 1990 [1980]. *L'invention du quotidien*. 1/ Arts de faire. Paris : Gallimard.

Gaullier, Xavier. 1997. Emploi et retraite. Du risque « fin de carrière » à la pluriactivité à tout âge. *Lien social et politique* 38 : 63–73.

Guillemard, Anne-Marie. 1986. *Le déclin du social. Formation et crise des politiques de la vieillesse*. Paris : PUF.

Höpflinger, François, Alex Beck, Maja Grob et Andreas Lüthi. 2006. *Travail et carrière : perspectives après 50 ans. Enquête réalisée auprès des responsables du personnel de 804 entreprises suisses.* Résumé. Zurich : Avenir Suisse.

Knüsel, René et Dolores Castelli. 1995. La lente affirmation politique des aînés suisses. *Gérontologie et société* 74 : 149–160.

Krüger, Helga et René Levy. 2001. Linking life courses, work, and the family: theorizing a not so visible nexus between women and men. *Canadian Journal of Sociology* 26(2) 145–166.

Lambelet, Alexandre. 2011. Quand le roi choisit sa favorite, les prétendantes grimacent. Formes d'intervention de l'État et structuration du champ associatif et philanthropique dans l'aide à la vieillesse en Suisse. *Lien social et Politiques* 65 : 181–201.

Le Feuvre, Nicky. 2011. Les enjeux de santé au travail chez les seniors des deux sexes : du pareil au même ? Pp. 119–147 in *Le travail contre la santé? Les enjeux de santé au travail des seniors. Conception et dynamique des organisations*, édité par Sophie Le Garrec. Paris : L'Harmattan.

Leimgruber, Matthieu. 2005. La politique sociale comme marché. Les assureurs vie et la structuration de la prévoyance vieillesse en Suisse (1890–1972). *Studien und Quellen*. 31 : 109–139.

Leimgruber, Matthieu. 2008. *Solidarity without the State? Business and the Shaping of the Swiss Welfare State, 1890–2000*, Cambridge : Cambridge University Press.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

Lesemann, Frédéric et Julie Beausoleil. 2004. Les emplois « post-carrière » aux Etats-Unis : un bilan de connaissance. *Retraite et société* 42(2) : 9–43.

Levy, René, Jacques-Antoine Gauthier et Eric Widmer. 2006. Entre contraintes institutionnelle et domestique : les parcours de vie masculins et féminins en Suisse. *Canadian Journal of Sociology/ Cahiers Canadiens de Sociologie* 3(4) : 461–489.

MacNicol, John. 2009. Âgisme et discrimination dans le monde du travail. Regard historique sur le cas britannique. *Mouvements* 59 : 24–33.

Moulaert, Thibauld et Jean-Philippe Viriot Durandal. 2012. Le « vieillissement actif » sur la scène internationale : perspectives méthodologiques pour l'étude d'un référentiel polymorphe. *Les Politiques Sociales* 1–2 : 10–21.

Pilgram, Amélie et Kurt Seifert. 2009. *Vivre avec peu de moyens. La pauvreté des personnes âgées en Suisse*. Zurich : Edition Pro Senectute.

Parti socialiste suisse. 2015. Plateforme électorale 2015. Salaires équitables, logements abordables, retraites solides, http://www.sp-ps.ch/sites/default/files/documents/plateforme_electorale_2015.pdf (06.05.2015).

Price, Christine A. et Olena Nesteruk. 2010. Creating retirement paths: examples from the lives of women. *Journal of Women and Ageing* 22(2) : 136–149.

SECO. 2015. *La situation sur le marché du travail.* Berne : Secrétariat d'Etat à l'économie.

Steinmann, Lukas et Harry Telser. 2005. *Gesundheitskosten in der alternden Gesellschaft: weshalb nicht die Zunahme älterer Menschen, sondern falsche Anreize das Gesundheitssystem unter Druck setzen*. Zurich : Verlag Neue Zürcher Zeitung et Avenir Suisse.

Trageser, Judith, Stefan Hammer et Juliane Fliedner. 2012. *Altersrücktritt im Kontext der demografischen Entwicklung.* Rapport de recherche 11. Berne : OFAS.

UPS (Union patronale suisse). 2006. *Stratégie pour l'emploi des seniors*. Zurich : Union patronale suisse.

Viriot Durandal, Jean-Philippe (dir.). 2012. *Les défis territoriaux face au vieillissement*. Paris : la Documentation française.

Zelizer, Viviana A. 2005. *La signification sociale de l'argent*. Paris : Seuil.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

Les défis de la prévoyance vieillesse suisse : entre responsabilité individuelle et rationalité limitée

Jenny Assi*

1 Introduction

Le système de prévoyance vieillesse suisse est fondé sur trois piliers. Les art. 111–113 de la Constitution fédérale définissent leurs rôles respectifs : le premier pilier – ou assurance-vieillesse et survivants (AVS) – doit couvrir les besoins vitaux de manière appropriée, le deuxième pilier – ou prévoyance professionnelle – conjugué à l'AVS doit permettre à l'assuré de maintenir dans une mesure appropriée son niveau de vie antérieur. Selon l'interprétation du Conseil fédéral, les rentes du 1er pilier conjuguées à celles du 2e pilier, doivent atteindre 60 % du dernier salaire pour une durée complète d'assurance. Le troisième pilier – ou prévoyance individuelle – enfin, est destiné à couvrir des besoins supplémentaires ou à combler d'éventuelles carences de la prévoyance obligatoire (1er et 2ème pilier). La loi reconnaît deux formes possibles de prévoyance individuelle : le pilier 3a, qui est une prévoyance individuelle liée pour les salariés et les indépendants, et le troisième pilier 3b, qui est une prévoyance individuelle libre, ouverte à tous. En complément au régime des trois piliers, des prestations complémentaires (PC) ont été introduites en 1966 pour combler les éventuelles lacunes de revenu des trois piliers et pour garantir aux retraités un niveau de revenu minimum. Les PC sont financées par les recettes fiscales de la Confédération, des cantons et des communes. Introduites comme solution temporaire, les PC sont entretemps devenues partie intégrante du dispositif de prévoyance sociale suisse.

A l'instar de tous les systèmes de retraite, le système suisse a nécessité des adaptations et des réformes au cours du temps, en fonction des transformations de la société (aspects démographiques, évolution des marchés financiers et du marché du travail, croissance économique, etc.). Depuis leur entrée en vigueur, l'AVS et la prévoyance professionnelle ont été plusieurs fois adaptées et complétées dans le sens d'une certaine individualisation et privatisation de l'épargne pour la vieillesse. Le processus d'individualisation dépend en particulier de la multitude des éléments constitutifs de la vie privée des personnes (statut professionnel, état civil, composition de la famille, revenu, etc.) qui ont une incidence sur le calcul des rentes vieillesse. Le processus de privatisation, quant à lui, s'appuie sur la croissante importance du troisième pilier dans le maintien d'un niveau de vie adéquat, une fois atteint l'âge de

* Dipartimento economia aziendale, sanità e sociale (DEASS), Scuola Universitaria Professionale della Svizzera Italiana (SUPSI), CH-6928 Manno, jenny.assi@supsi.ch.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

la retraite. De tels processus masquent cependant divers risques. Différentes études montrent en effet que, confrontées à des logiques d'individualisation et de privatisation du système de retraite, de nombreuses personnes sont conduites à effectuer des choix suboptimaux d'économie allant à l'encontre de leur bien-être et intérêt, en raison d'une rationalité limitée *(bounded rationality)* (Madrian et Shea, 2001 ; Choi et al. 2004 ; Thaler et Benartzi 2004 ; Knoll 2010 ; Howard et Yazdipour 2014). Contrairement aux affirmations des économistes néoclassiques, les individus ne sont guère rationnels dans leurs choix économiques et les facteurs qui influencent leur rationalité limitée sont variés (Simon 1959) : informations incomplètes, ressources cognitives limitées, manque de confiance, etc. Partant d'une description des facteurs qui influent de façon accrue sur l'individualisation et la privatisation du système de retraite suisse, l'article se concentre par la suite sur l'analyse du principe de rationalité limitée des sujets. Une telle analyse permet de mieux appréhender les éléments de fragilité de notre système de retraite en rapport à la couverture des sujets. Elle devrait aussi permettre d'offrir des éléments utiles aux décideurs politiques pour renforcer la solidité du système de retraite suisse au niveau de la couverture de l'avoir vieillesse. Dans le contexte des réformes et des révisions du système de la retraite, l'analyse proposée montre combien il est utile de prêter attention à la rationalité limitée des individus et de ne pas chercher à les responsabiliser de manière excessive quant à leur épargne pour la vieillesse.

2 Les facteurs incitant à l'individualisation au sein du premier pilier

L'AVS correspond à la prévoyance publique, il s'agit d'un système très solidaire, pusique toutes les personnes qui travaillent ou habitent en Suisse participent à son financement, à quelques rares exceptions près (personnes travaillant et habitant à l'étranger pour un employeur dont le siège se trouve en Suisse). Dès le 1er janvier de l'année suivant leurs 17 ans, toutes les personnes ayant une activité lucrative, et dès leurs 20 ans pour celles sans activité lucrative, sont astreintes à cotiser, jusqu'à l'âge de 64 ans pour les femmes et 65 ans pour les hommes. Les cotisations correspondent à 8.4 % du salaire (7.8 % pour les indépendants). Elles financent directement les prestations d'assurance des retraités. Les personnes sans activité lucrative, quant à elles, sont tenues de payer un minimum de 480 CHF par année. La Confédération, pour sa part, prend à sa charge environ 20 % des dépenses de l'AVS.

Depuis son entrée en vigueur en 1948, l'AVS a été révisée à maintes reprises, avec le plus souvent pour objectif le renforcement des rentes minimales et la solidarité inter et intra-générationnelle. Bien qu'améliorant la situation économique de nombreux retraités, ces réformes ont également contribué à individualiser les rentes et à rendre plus complexe le calcul des prestations AVS. La réforme de la prévoyance vieillesse 2020, actuellement en chantier, vise à consolider le financement de l'AVS

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

sur le long terme par une augmentation des contributions des indépendants (visant à atteindre le niveau des salariés), une hausse du taux de perception de la TVA (1 point dès l'entrée en vigueur de la réforme et 0.5 % plus tard si la situation financière de l'AVS l'exige) et une élévation de l'âge de la retraite à 65 ans pour les femmes. Cette réforme prévoit par ailleurs une série de mesures destinées à permettre une plus grande flexibilité de l'âge de départ à la retraite, en particulier en faveur des personnes qui ont commencé à verser les cotisations dès l'âge de 18 ans et qui ont des revenus inférieurs à 50 000 CHF (il s'agirait d'environ 5 000 personnes dont 70 à 80 % de femmes).

Bien que l'AVS constitue une source de revenu importante pour les retraités, il leur est difficile de savoir avant le moment de la retraite quel sera leur revenu AVS, au regard des nombreux facteurs qui interviennent dans le calcul des prestations. Au cours de la vie active il est en effet difficile de se renseigner sur les rentes qui seront vraisemblablement versées par la caisse AVS une fois la retraite atteinte[1].

Or, sur la base des études menées dans le domaine de la finance et de l'économie comportementale, nous savons que les incertitudes face aux difficultés de connaître les prestations attendues constituent l'un des principaux facteurs qui altèrent la capacité de l'individu à assumer sa responsabilité en termes d'épargne dans le cadre de la prévoyance privée. Ceci fera l'objet d'un approfondissement par la suite.

3 Les facteurs incitant à l'individualisation au sein du deuxième pilier

Le deuxième pilier est un système de capitalisation. Entrée en vigueur en 1985, la loi sur la prévoyance professionnelle (LPP) prévoit, pour sa partie obligatoire, que les salariés cotisent sur la base d'un salaire coordonné compris entre 21 150 CHF et 84 600 CHF (au 1er janvier 2015) à partir du 1er janvier suivant leur 24e anniversaire, jusqu'à l'âge ordinaire de retraite. La rente perçue à la retraite dépend de l'avoir vieillesse accumulé par l'assuré sur son compte individuel, durant toute sa vie active. Une fois l'âge de la retraite atteint, l'avoir vieillesse est transformé en rente au moyen d'un taux de conversion de 6.8[2].

Pour le deuxième pilier, ce n'est pas tant le calcul de la rente vieillesse qui est compliqué, que la modalité de capitalisation de l'avoir vieillesse durant l'âge actif. Pour définir l'avoir vieillesse à l'âge de la retraite, divers facteurs interagissent, individualisant à l'extrême la création du capital vieillesse. Parmi eux se trouve avant tout la participation des individus au marché du travail. La LPP ne prévoit en effet pas d'obligation d'affiliation pour l'ensemble des travailleurs. N'y sont pas assujettis : les salariés dotés de contrats de travail inférieurs à trois mois, les salariés avec

1 Voir annexe.

2 Taux appliqué à l'avoir vieillesse pour déterminer la rente vieillesse annuelle ; ainsi un avoir de vieillesse de 100 000 CHF soumis à un taux de 6.8 % donne droit à une rente viagère de 6 800 CHF par année.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

un salaire inférieur au seuil d'entrée, les indépendants, les membres de la famille d'un exploitant agricole qui travaillent dans son entreprise ou les personnes qui, au sens de l'assurance invalidité, ont une incapacité de gain de 70 % au moins. Les chômeurs ne sont soumis au régime du deuxième pilier que contre le risque décès et invalidité. D'importantes lacunes peuvent donc apparaître dans le cadre de l'avoir vieillesse. Afin d'éviter ces « trous » de prévoyance, tant les travailleurs atypiques que les chômeurs peuvent verser à titre facultatif des cotisations selon la LPP à l'institution supplétive. L'importance des lacunes accumulées dépendra donc beaucoup de l'étendue des périodes d'absence de cotisations.

Selon les données mises à disposition par l'OFS (2014a) il ressort qu'au sein de la population active (18–64 ans), la proportion des personnes ayant une assurance de deuxième pilier a beaucoup augmenté ces dernières années, passant de 82.2 % en 2004 à 90.2 % en 2012. Une observation plus détaillée de la part des salariés (25–64 / 63 ans) assujettis à la LPP fait toutefois apparaître que l'accès au deuxième pilier dépend d'abord du genre : en 2008 96.6 % des hommes et 82.1 % des femmes salariés avaient un deuxième pilier. Ces différences sont significatives quelles que soient les classes d'âge considérées. En ce qui concerne les indépendants, une étude (Assi et al. 2009) conduite sur la base de données ESPA (Enquête Suisse sur la Population Active), met en évidence, qu'en 2005, 27 % des travailleurs indépendants n'avaient ni deuxième ni troisième pilier ; 12.9 % avaient un deuxième pilier, 25.4 % un troisième pilier et 34.7 % les deux. Le pourcentage des indépendants sans deuxième et troisième pilier était beaucoup plus élevé parmi les indépendants de nationalité étrangère (35.4 %), avec un niveau de formation primaire (42.3 %), sans collaborateurs (32.4 %), divorcés ou séparés (40.1 %), avec un revenu professionnel inférieur au revenu moyen (55 249 CHF) (34 %) et les indépendants résidant au Tessin (37.1 %).

La constitution d'un avoir vieillesse adapté aux besoins dépend aussi de l'évolution de la situation matrimoniale. En effet, en cas de divorce, les couples sont contraints de partager l'avoir vieillesse accumulé durant les années de mariage. Cette mesure est destinée à protéger en particulier les femmes qui, pour pouvoir se consacrer à l'éducation de leurs enfants ou des parents / beaux-parents âgés, renoncent à être partiellement ou totalement actives sur le marché du travail pendant plusieurs années. Dans de telles situations, le *splitting* peut engendrer chez les deux ex-conjoints des avoirs vieillesse ne permettant pas d'assurer un niveau approprié de retraite. Suffisant pour un couple, un avoir vieillesse peut ne pas l'être pour deux personnes séparées. Or, selon les données actuelles de l'OFS 43 mariages sur 100 aboutissent à un divorce (OFS 2014b).

Les conditions offertes par les caisses de pensions et les contributions versées par les employeurs ont une influence importante sur la constitution de l'avoir vieillesse. Le taux d'intérêt appliqué sur l'avoir vieillesse peut varier selon les caisses de pension et ainsi être supérieur à l'intérêt minimal légal défini par le Conseil fédéral

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

en fonction des possibilités de placement et du taux d'inflation. Ce taux, bloqué à 4 % depuis l'entrée en vigueur de la LPP, a été plusieurs fois réduit à partir de 2003, pour atteindre en 2012–2013 le minimum historique de 1.5 %. Il a toutefois été relevé à 1.75 % en 2014–2015. Les caisses de pension qui offrent des taux d'intérêt supérieurs au minimum légal permettent à l'assuré de bénéficier de l'effet positif des taux d'intérêts composés et d'accumuler dans le temps un capital vieillesse plus élevé. A l'inverse, des taux d'intérêt minimaux empêchent les affiliés de bénéficier d'une rémunération optimale de leur capital. Avec le temps, le risque est alors important pour eux d'avoir un avoir de vieillesse ne permettant pas de maintenir un niveau de vie approprié.

Le type de régime régissant les caisses de pension a aussi une incidence conséquente sur les futures rentes. Si différents retraités ont pu bénéficier de régimes basés sur la primauté des prestations, au cours des dernières années, la plupart des caisses de pensions de droit privé sont passées à un régime basé sur la primauté des cotisations. Ainsi, parmi les 361 institutions de prévoyance (IP) autonomes et partiellement autonomes interrogées par Swisscanto en 2010 (représentatives des moyennes et grandes institutions de prévoyance), 49.4 % des institutions de prévoyance de droit public et 7.4 % des institutions de prévoyance de droit privé possédaient un régime basé sur la primauté des prestations pour les prestations vieillesse (Swisscanto 2011). Si dans le cas d'un système de prévoyance professionnelle basé sur la primauté des prestations, les futurs retraités reçoivent le plus souvent une rente vieillesse qui correspond au 70 %–80 % du salaire perçu dans les dernières années avant la retraite, avec un système de prévoyance basé sur la primauté des cotisations, c'est l'avoir vieillesse accumulé pendant l'âge actif qui est pris en compte pour la détermination des rentes de vieillesse.

De façon générale, durant ces dernières années, on peut affirmer que pour la partie obligatoire du salaire assuré les conditions d'épargne offertes tant par les caisses de pension que par les employeurs s'avèrent être moins généreuses que par le passé, aboutissant à des prestations proches des minima légaux de la LPP (Hewitt Associates 2009 ; Swisscanto 2014).

Un autre facteur important influant sur la constitution d'un avoir vieillesse est lié à l'entrée en vigueur le 1er janvier 1995 des articles 30a–30f de la LPP sur l'encouragement à la propriété du logement au moyen de la prévoyance professionnelle (EPL). Depuis 1995 environ 520 000 retraits ont été effectués auprès des fonds de prévoyance (UBS 2011), soit environ 35 000 retraits opérés chaque année (Méry 2010). En moyenne, le capital prélevé se situe entre 70 000–75 000 CHF ; à l'origine de l'action se trouvent le plus souvent des hommes (60 %), de nationalité suisse (70 %), de 40–45 ans, avec un revenu entre 60 000 CHF et 100 000 CHF (chez les femmes les versements sont déjà fréquents dans les classes de revenus plus faibles). Les effets de ces prélèvements sur les futures prestations de prévoyance n'ont pas fait jusqu'ici l'objet d'un suivi sur le moyen et le long termes, alors même que l'on

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

sait qu'une partie notable des personnes concernées toucheront une rente vieillesse insuffisante à leur retraite et devront solliciter les prestations complémentaires dans les cas les plus graves (Hornung et Röthlisberger 2004).

Le deuxième pilier peut être également sollicité lors du passage à une activité indépendante. Pour l'heure, le Conseil fédéral ne considère pas que le recours à l'avoir vieillesse lors du démarrage d'une activité indépendante pose de problèmes en termes de risques de couverture insuffisant (cfr. interpellation 06.3406). En effet, seuls 10 % des personnes se mettant à leur compte chaque année abandonnent leur activité et subissent ainsi la perte de leur prévoyance. En outre, selon l'étude de Hornung et Röthlisberger (2005), les nouveaux indépendants réinvestissent l'avoir vieillesse dans une autre forme de prévoyance (en particulier le troisième pilier).

Afin de prévenir les effets du vieillissement de la population et de l'instabilité des rendements financiers des fonds de pension, la réforme de la LPP, entrée en vigueur en 2005 a introduit quelques modifications qui ont eu un impact sur la constitution de l'avoir vieillesse et des rentes vieillesse ; parmi celles-ci il faut noter : le relèvement de l'âge de la retraite des femmes à 64 ans, par analogie à l'âge d'entrée dans l'AVS, l'abaissement du seuil d'accès de 25 320 CHF en 2004 à 19 350 CHF en 2005 et la réduction progressive du taux de conversion de 7.2 % à 6.8 %.

Afin de garantir le financement de la LPP sur le long terme, et par analogie avec celle de 2005, la réforme de la prévoyance vieillesse 2020, actuellement en chantier, prévoit le relèvement de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans, un nouvel abaissement du taux de conversion de 6.8 % à 6.0 % et l'abaissement du seuil d'accès à la prévoyance professionnelle à 14 000 CHF environ. La baisse de ce seuil permet à la fois d'élargir l'accès à la prévoyance professionnelle obligatoire aux personnes travaillant à temps partiel (notamment aux femmes) et d'augmenter l'épargne des salariés. Parallèlement aux autres mesures prévues[3], cette dernière s'avère indispensable afin de contrebalancer les effets de la réduction du taux de conversion qui produira, en cas d'adoption de la réforme, une baisse des rentes de 12 % par rapport à la situation actuelle (DFI 2013). Les effets de ces mesures sur la couverture de la retraite ne sont pas facilement prévisibles et calculables, mêmes pour les experts. Il est toutefois possible d'affirmer qu'avec la baisse du taux de conversion, prévue dans la réforme 2020, la constitution d'un capital vieillesse élevé deviendra encore plus importante que par le passé.

3 Pour rappel, ces mesures sont : le relèvement de l'âge de la retraite des femmes, les mesures incitatives pour le maintien de l'activité lucrative jusqu'à l'âge de référence et pour sa poursuite au-delà (des mesures en faveur de l'anticipation des rentes pour les personnes à bas salaires sont prévues), le financement supplémentaire à travers le Fonds de garantie LPP pour les personnes qui auront 40 ans et plus au moment de l'entrée en vigueur de la modification de la loi, la petite réduction de l'échelonnement des bonifications en fonction de l'âge (petite augmentation pour la classe d'âge 35–44 et 45–54 ans et petite diminution pour les travailleurs plus âgés).

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

4 Vers une privatisation de la prévoyance vieillesse ?

Au cours des dernières années les différentes modifications apportées à la LPP ont augmenté l'incitation à un investissement plus spécifique pour sa propre épargne vieillesse. Même si en Suisse le système de prévoyance vieillesse demeure obligatoire pour la plupart des citoyens, la tendance à l'individualisation des dispositifs en place risque, de concert avec la fragilisation des parcours de vie individuels (professionnel et familial), de produire dans quelques années une nouvelle génération de retraités précaires (Bonoli et Shinkawa 2005). Le deuxième pilier est en effet indispensable au maintien du niveau de vie à la retraite et une épargne trop faible durant la vie active peut avoir des répercussions importantes sur la situation financière des retraités et en particulier sur le taux de pauvreté parmi les retraités (Bonoli et Gay-des-Combes 2003 ; Bonoli et Bertozzi 2005).

Suite aux constats faits précédemment, il est possible d'affirmer qu'en Suisse, comme dans la plupart des pays européens, les individus seront toujours plus incités à assumer une responsabilité personnelle grandissante au niveau de la planification de l'épargne pour la vieillesse (OCDE 2009), et que la prévoyance professionnelle complémentaire et le troisième pilier joueront un rôle toujours plus important dans la formation d'un capital vieillesse adéquat aux besoins des retraités (Brown et Graf 2013). Cet éclairage prend un sens particulier dans l'acception du Conseil fédéral pour qui la notion de « maintien approprié du niveau de vie » est considérée comme satisfaite lorsque les rentes de l'AVS / AI et celles de la prévoyance professionnelle cumulées atteignent environ 60 % du dernier revenu annuel brut. Mais pour pouvoir continuer à maintenir un niveau de vie identique, selon cette conception, les assurés devraient pouvoir atteindre un taux de remplacement proche du 80 % (Conseil fédéral 2011).

Cet objectif ne peut être actuellement atteint qu'à l'aide d'une prévoyance professionnelle complémentaire ou d'un troisième pilier, même lorsque l'assuré a connu une carrière professionnelle et un parcours familial stables et qu'il a renoncé à utiliser son deuxième pilier pour acquérir son logement ou pour une occupation indépendante. Il faut naturellement ajouter que ce type de calcul n'est valable que pour les revenus annuels supérieurs à quelque 20 000 CHF. Il s'avère dès lors indispensable de comprendre les processus qui poussent l'assuré à économiser et épargner sur une base volontaire et à constituer un troisième pilier.

5 Les facteurs qui déterminent la souscription d'un troisième pilier

Les données de l'OFS (2014a) nous apprennent, qu'en 2012, 62.7 % des salariés et 69.5 % des indépendants âgés de 25 ans à 64–63 ans effectuaient des versements réguliers au troisième pilier (3a). Selon les études conduites sur la base de données

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

PSM (Panel Suisse de Ménages), il apparaît que 58 % des ménages résidant en Suisse en 2005 avaient un troisième pilier (3a). Parmi les facteurs les plus importants, qui influent de manière positive sur la souscription volontaire au troisième pilier, se trouve le revenu. A chaque tranche de revenu familial d'un équivalent annuel de 10 000 CHF correspond une probabilité supplémentaire d'environ 4 % pour le ménage d'avoir un troisième pilier. L'effet patrimoine agit aussi de façon positive sur la propension à souscrire une prévoyance privée. Les analyses montrent un taux d'affiliation au troisième pilier de 69 % pour les propriétaires, contre 50 % pour les ménages sans patrimoine immobilier (Assi 2012). Par ailleurs en Suisse, l'affiliation au troisième pilier semble être un type de protection fortement lié à la composante familiale. En effet, 70 % des couples avec enfants ont un troisième pilier contre 47 % des ménages unipersonnels et 49 % des familles monoparentales (Assi 2012). Cette information souligne l'importance de la stabilité des structures familiales par rapport à la planification de l'épargne pour la vieillesse. De manière plus générale, les analyses conduites sur la base des données ESPA révèlent des taux de participation de 56 % au 3ème pilier de la population active occupée en 2005. Les catégories présentant des taux nettement inférieurs sont : les personnes de nationalité étrangère, d'un âge compris entre 18 et 24 ans (24 %), les célibataires (47 %), avec un niveau de formation primaire (37 %), les habitants du Tessin (45 %), de nationalité étrangère (41 %), les personnes ayant un taux d'activité inférieure à 20 % (42 %), celles avec un contrat à durée déterminée (39 %), celles travaillant dans l'hôtellerie et la restauration (42 %), celles, enfin, avec un revenu inférieur au revenu professionnel moyen annuel brut de 62 400 CHF (Assi 2012).

L'analyse de la littérature montre que plus le revenu est bas, plus « grande » est la difficulté à épargner. Ceci semble être valable aussi bien pour les individus que pour les familles. Selon Canova et al. (2005), les familles dotées de faibles ressources tendent à épargner principalement pour les dépenses quotidiennes, tandis que celles disposant d'un peu plus de ressources épargnent pour faire face à des situations d'urgence. Seules les familles plus aisées tendent à économiser en vue de leur retraite, pour protéger leurs enfants et faire progresser leur niveau de vie.

L'instabilité du revenu joue aussi un rôle important : ainsi, plus le salaire est flexible et inconstant, plus les occasions d'épargne volontaire tendent à se restreindre. Mitchell et al. (2003) ont montré à ce propos que la retraite et le patrimoine financier sont particulièrement sensibles à l'instabilité du revenu, notamment pour les individus célibataires, tandis que les couples mariés se montrent plus disposés à partager les risques. De façon générale et quels que soient les pays, les personnes avec un salaire moyen inférieur, les travailleurs atypiques, les jeunes, les femmes, les étrangers, les personnes seules, les familles nombreuses et les personnes avec un niveau d'instruction primaire présentent des taux de souscription à la prévoyance privée inférieurs à la moyenne (Mitchell et al. 2000 ; Yabiku 2000 ; Börsch-Supan et al. 2008). Ces acquis empiriques ont amené plusieurs chercheurs à examiner les

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

comportements d'épargne des personnes pour comprendre quels sont les facteurs à même d'expliquer la faible propension à l'épargne privée et d'exposer les améliorations à apporter aux systèmes de retraite, en particulier pour assurer des niveaux de couverture de la retraite adéquats aux personnes les plus à risque de couverture insuffisante.

Un des éléments saillants de ces études, est la complexité du système (Knoll 2010) : plus le système est compliqué, plus les individus ont de la peine à assumer leurs responsabilités. Les multiples facteurs intervenant dans la composition des rentes empêchent l'individu de comprendre si les prestations qu'il peut espérer seront suffisantes à maintenir son niveau de vie et si la constitution d'une épargne complémentaire volontaire s'avère nécessaire. A ce sujet, Knoll (2010) souligne l'importance pour le citoyen de pouvoir accéder à une information claire et simple, détaillée et personnalisée en rapport à sa situation et son degré de couverture. Il faudrait par contre éviter, à ses yeux, la mise à disposition d'une information ample et complexe, tout comme l'absence de renseignements. En outre, l'information devrait être très accessible. Téléphoner, faire des demandes écrites, rechercher des informations sur internet sont des actions qui requièrent beaucoup d'énergie. Les personnes les moins motivées tendent à éviter de s'engager dans ces démarches jugées fatigantes, ce qui nuit à une prise de conscience de leurs besoins de couverture.

Actuellement, en Suisse, l'estimation d'une rente vieillesse AVS ne peut être obtenu que par une demande formelle. Généralement la requête est gratuite, toutefois une taxe (300 CHF au maximum) peut être demandée si la personne requérante a moins de 40 ans, ou si une demande est réitérée à plusieurs reprises sur une durée de moins de 5 ans. Cette taxe n'est toutefois pas exigée lorsqu'une raison particulière justifie un calcul anticipé (séparation, divorce, mariage, naissance, perte d'emploi, début d'une activité indépendante). Ces mécanismes administratifs constituent autant d'entraves à une information transparente et rapide. Ils constituent aussi des obstacles à une prise de conscience des besoins d'épargne pour la vieillesse.

Les difficultés rencontrées par les individus à comprendre le fonctionnement du système de retraite a conduit l'OCDE à formuler en 2005 des directives claires à ce sujet, invitant tous les gouvernements à fournir des informations financières adaptées (claires et simples) et des programmes d'éducation financière pour accroître la prise de conscience du citoyen à ses besoins d'épargne futurs. Les directives de l'OCDE préconisent aussi que de telles initiatives soient adoptées par les institutions d'assurance par une meilleure gestion des activités de conseil. Les gouvernements sont invités à créer des sites internet pour permettre aux citoyens de calculer durant leur période active leur propre rente vieillesse. Les employeurs sont aussi encouragés à développer une meilleure communication sur les conditions d'assurance qu'ils offrent à leurs employés (OCDE 2005). Divers programmes ont en outre été lancés en Europe afin d'augmenter les niveaux d'éducation financière chez les jeunes et les adultes (Gale et Levine 2010), entendue comme la capacité à comprendre le fonc-

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

tionnement du système de retraite et des produits financiers, la compréhension de l'impact de l'inflation et des taux d'intérêt sur l'épargne, etc. L'évaluation du niveau d'éducation financière auprès de différentes populations a montré en effet que de nombreuses personnes n'ont pas de connaissances suffisantes pour envisager une planification adéquate. Les études conduites dans ce domaine montrent une faible culture financière dans la plupart des Etats, y compris les pays développés (OCDE 2006). Cela signifie qu'une partie importante de la population n'est actuellement pas en mesure de répondre à des questions simples concernant par exemple l'intérêt composé, l'inflation et la diversification des risques. Les personnes dotées d'un faible revenu, d'un bas niveau d'instruction, les femmes, les jeunes, les étrangers présentent des niveaux d'alphabétisation financière particulièrement bas et sont les plus exposés aux risques de protection insuffisante par rapport aux risques liés à la vieillesse. Cette situation se vérifie également en Suisse (Brown et Graf 2013). En l'absence de connaissance des notions élémentaires du financement et du fonctionnement du système de prévoyance vieillesse, ces personnes rencontrent des difficultés supplémentaires à s'orienter dans leur choix d'épargne, ce qui peut les amener à prendre des décisions erronées ou suboptimales.

Les nombreuses études conduites au cours de ces dernières années dans le domaine de l'économie et de la finance comportementale ont par ailleurs révélé la manière dont les individus affrontent les différents problèmes lorsqu'ils doivent planifier leur épargne vieillesse. Ainsi, les individus de moins de 50 ans peinent souvent à imaginer de quelles ressources économiques ils auront besoin une fois parvenus à la retraite. Par ailleurs, aucun individu n'est en mesure de prévoir, à priori, quelle sera son espérance de vie et donc le nombre d'années durant lesquelles il aura besoin de recourir à une rente. Ces facteurs rendent la planification de l'épargne pour la vieillesse très compliquée pour la plupart des personnes.

Or, face à des situations complexes, les individus ont tendance à maintenir le *statu quo* et à reporter la prise de décision. Autrement dit, placé devant le dilemme de l'action ou de l'inaction et face à des situations complexes, les individus ont tendance à ne rien faire (Samuelson et Zeckhauser 1988). Les recherches menées ces dernières années aux Etats-Unis, montrent que les acteurs économiques semblent être plutôt « paresseux » par rapport à la planification de leur retraite. Ainsi, les entreprises qui offrent à leurs nouveaux employés la possibilité de souscrire à un régime de retraite de façon automatique *(automatic enrollement)* tout en laissant la liberté de refuser l'adhésion, obtiennent des taux de souscription à la prévoyance nettement plus élevés (86 %) que les entreprises qui laissent le choix à leurs employés (37 %) (Madrian et Shea 2001). En Suisse par analogie, il est évident que les plans d'épargne complémentaires et sur-obligatoires proposés par les institutions de prévoyance aux employés des entreprises, dans le cadre de la prévoyance professionnelle, jouent un rôle fondamental dans l'affiliation automatique facultative. Même si l'assurance complémentaire et sur-obligatoire est facultative, un employé refuse rarement d'y participer, parce que

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

ce choix est normalement assumé par l'employeur et par l'institut de prévoyance et non par l'assuré. Dans le système sur-obligatoire suisse l'adhésion des employés s'opère selon le principe de l'*automatic enrollement*. A contrario, il semble moins probable que l'employé auquel l'assurance complémentaire ou sur-obligatoire n'a pas été proposée en fasse la demande.

Un autre facteur important en lien avec la rationalité limitée des individus concerne les difficultés que rencontre chaque personne à contrôler ses propres pulsions *(self-control)* et à renoncer à des satisfactions immédiates (plaisir de dépenser son argent pour soi et les autres, manger des aliments gras et / ou sucrés, fumer, etc.) pour privilégier des actions impliquant des sacrifices et qui sont donc exigeantes (économiser, se nourrir sainement, ne pas fumer, ne pas boire de boissons alcoolisées, etc.) mais qui sont susceptibles de générer de grands bénéfices dans le futur en termes de bien-être économique et de santé (Camerer et al. 2005). Pour surmonter de telles difficultés, une méthode a été préconisée qui consiste à aider les individus à prendre mieux conscience de leurs propres émotions et des processus qui les induisent à effectuer des choix suboptimaux, par exemple à l'aide de programmes d'information et de coaching spécifiques (Howard et Yazdipour 2014).

Un autre élément important est la confiance. Lors d'une prise de décision, il est facilement compréhensible que la confiance constitue un élément important de l'action individuelle. Le développement de la confiance réside dans la capacité à réduire la complexité et à prendre des décisions sur un temps court sans avoir à disposition toutes les informations. Le manque de confiance, au contraire, empêche l'engagement dans l'action (Pelligra 2007). Ainsi la décision de souscrire un plan de prévoyance vieillesse facultatif et privé a plus de chances d'être prise si à la base existe un rapport de confiance entre la personne et le système de prévoyance. L'alarmisme, surtout politique, sur la stabilité financière du système des trois piliers, comme les crises financières des dernières années, ne favorisent sans doute pas la création et le maintien de la confiance dans le système. Pour Howard et Yazdipour (2014), le manque de confiance des citoyens dans les institutions et les marchés financiers est l'un des facteurs les plus importants expliquant les faibles taux d'adhésion au plan 401 (k), le système de prévoyance professionnelle facultatif le plus répandu aux Etats-Unis.

Le psychologue social Cialdini (1993) a en outre démontré que, lors de situations difficiles en particulier, l'action individuelle est tributaire de l'observation et de l'imitation des autres (amis, famille, pairs, employeurs, syndicats, etc.) et en particulier de ceux qui sont considérés comme des experts (Dawnay et Shah 2005). Plus la confiance dans les autres est élevée et plus la probabilité de se laisse influencer par eux est grande. Benartzi et Thaler (1999) ont constaté, par exemple, que les gens tendent à consulter exclusivement les membres de leur famille lorsqu'il s'agit de prendre des décisions concernant la prévoyance vieillesse. D'autres recherches tendent à démontrer l'importance de connaître des personnes travaillant dans le sec-

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

teur financier ou ayant elles-mêmes une prévoyance privée pour la prise de décision individuelle. Duflo et Saez (2002) ont d'ailleurs confirmé que la décision de souscrire ou non un régime de prévoyance retraite peut être influencée par l'appartenance à un groupe particulier de personnes. Ils montrent que les informations recueillies par une personne sont susceptibles d'affecter le comportement de prévoyance de plusieurs autres membres du groupe. De façon générale, il est possible d'affirmer que le degré de confiance influe sur la manière dont les individus accèdent aux informations et prennent leurs décisions. Pour garantir aux individus l'accès à une information correcte et faciliter leur prise de décision en termes d'épargne pour la vieillesse, il faut que les individus puissent se fier à des experts. Il faut également qu'ils puissent entrer facilement en contact avec eux, afin d'éviter que les sources d'informations utiles à leur prise de décision ne proviennent exclusivement de leurs proches et amis (Howard et Yazdipour 2014).

Knoll (2010) montre combien la manière d'évoquer ou de présenter un problème peut entraîner des résultats très différents *(context decision)*. Il faut mentionner à ce propos l'effet dit de *reference dependence* (Kahneman et Tversky 1979). En général, les individus sont sensibles aux pertes et l'épargne est souvent perçue comme une perte du pouvoir d'achat dans le court terme, plutôt que comme un gain dans un terme plus long. Les individus souffrent à l'idée de devoir économiser, en particulier lorsque leur revenu est bas. En se basant sur ce concept, Thaler et Benartzi (2004) ont développé le programme "Save more Tomorrow" aux Etats-Unis, pays dans lequel la participation au deuxième pilier 401k est facultative. Pour infléchir la faible propension des Américains à cotiser au plan d'épargne 401k, les auteurs ont proposé aux employés de ne pas épargner sur leur salaire mais de n'en verser un pourcentage qu'au moment où ils recevraient une augmentation de revenu. La plupart des personnes auxquelles le programme a été présenté a accepté de participer, en augmentant ainsi avec les années la portion du salaire destinée à l'épargne.

Pour approfondir l'analyse, il est important de mobiliser aussi le principe de la fongibilité de l'argent, de son interchangeabilité (Simmel 1983). Contrairement à la théorie néoclassique, l'argent n'est pas un moyen d'échange neutre, interchangeable, universel. L'argent puise plutôt sa signification dans des pratiques sociales et culturelles. Selon Zelizer (1994), les individus tendent à attribuer des significations particulières à la monnaie et à utiliser l'argent de manière fort différente selon son « origine » et sa valeur symbolique. Ainsi, l'argent gagné au cours d'une loterie sera utilisé de manière distincte de celui gagné péniblement grâce au travail. L'argent gagné à la loterie, doté d'une valeur symbolique moindre, est dépensé plus facilement que le salaire obtenu au travail. De même, en fonction des cultures, le salaire des femmes, par exemple, est utilisé, alloué et géré selon des principes différents de celui des hommes. L'argent fait l'objet d'un marquage social et occasionne des conflits continuels quant à sa définition sociale au sein des familles.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

Différents auteurs (Vogler et Pahl 1994; Singh 1997) ont montré l'importance d'étudier les mécanismes cachés de l'accès à la consommation et à l'épargne intrafamilial pour mieux mettre en évidence les fortes disparités existant dans l'allocation de l'argent au sein du noyau familial. Ces disparités devraient faire l'objet d'approfondissements pour ne pas rester dans l'ombre, même en Suisse, étant donné les fortes répercussions qu'elles ont sur la qualité de vie des individus. Sur un autre plan, les économistes comportementaux reconnaissent l'existence d'une « pluralité de monnaies » en faisant référence aux comptes mentaux *(mental accounts)*. Thaler (1985) montre ainsi que les individus divisent souvent leur argent en « comptes » mentaux, séparés selon l'utilisation qu'ils veulent en faire: voyages, économies, formation, etc. Chaque compte peut donc avoir une « destination différente », voire des objectifs différents. Une telle stratégie est généralement développée pour mieux contrôler certaines dépenses ou pour faciliter l'épargne. Des études menées dans ce domaine ont montré par exemple que le recours à une enveloppe ou à une tirelire munie d'une photo rappelant l'objectif de l'épargne ou l'ouverture de différents comptes d'épargne en leur attribuant une dénomination qui rappelle l'objectif de l'épargne (p. ex. la formation des enfants, les vacances, vieillesse, etc.) peut effectivement augmenter la propension à l'épargne des familles (Cheema et Soman 2011).

Pour conclure ces développements, nous pouvons affirmer que l'épargne volontaire dépend de plusieurs facteurs et qu'en l'absence d'obligation, le chemin pour souscrire volontairement à un plan de prévoyance vieillesse est semé d'embûches. Les facteurs dissuasifs semblent en général avoir un effet plus important sur les processus de souscription à un troisième pilier que l'encouragement basé sur un allégement fiscal, instrument utilisé en Suisse pour favoriser l'épargne privée[4]. Les études conduites à ce sujet aux Etats-Unis ont en effet montré que l'allégement fiscal fonctionne surtout en faveur des revenus les plus élevés et beaucoup moins sur les moyens et bas salaires (Börsch-Supan 2005).

6 Conclusion

Les changements économiques, sociaux et démographiques en cours dans nos sociétés affectent l'ensemble des pays développés, les contraignant à réformer leurs systèmes de retraite afin de pouvoir garantir des rentes vieillesse adéquates sur le long terme. Ce mouvement de transformation passe souvent par l'augmentation de la part de privatisation de la prévoyance vieillesse. Les réformes tendent à se traduire par une augmentation de la précarité et de la pauvreté à la retraite. En effet, à l'augmentation de la part facultative au sein de la prévoyance vieillesse correspond une élévation du

4 Le troisième pilier 3a offre la possibilité, dans certaines limites, de déduire les cotisations du revenu imposable, par exemple pour 2015 le montant maximum autorisé correspond à 6768 CHF pour les travailleurs affiliés au deuxième pilier et à 20 % du revenu annuel, mais pas supérieur à 33 840 CHF, pour les travailleurs non affiliés à une caisse de pension.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

risque de voir certaines catégories sociodémographiques épargner insuffisamment pour assurer leur retraite. Assumer une responsabilité individuelle dans ce domaine n'est en effet pas une chose aisée et allant de soi, surtout lorsque la planification de l'épargne est rendue complexe en raison du contexte, et de la situation professionnelle et familiale des assurés.

Cet article voulait surtout mettre en évidence les facteurs qui, au cours des dernières années, ont conduit à une individualisation et une privatisation accrue du système de retraite suisse. Les théories liées à l'économie comportementale suggèrent à ce sujet que l'*homo oeconomicus* n'existe pas et qu'une individualisation et une privatisation excessive du système de retraite pourrait avoir pour conséquence, en Suisse comme ailleurs, la production d'inégalités parmi les futurs retraités, en particulier entre ceux qui ont pu compter sur un parcours professionnel et familial « traditionnels » et qui ont pu développer une certaine rationalité économique, et les autres. Comme le suggère Benartzi (2010), mieux connaître les facteurs comportementaux se trouvant à la base des décisions dans le domaine de l'épargne se révèle aujourd'hui indispensable en vue de projeter les réformes de retraite les plus adéquates et améliorer la couverture retraite des personnes actives. En effet, les conséquences des changements à venir en Suisse pourraient être importantes, si l'on considère qu'en 2012, plus d'un nouveau retraité sur cinq se plaignait d'une nette dégradation de sa situation financière par rapport à la période qu'il avait connue avant la retraite (OFS 2014a) et que dans le Canton du Tessin 19 % des retraités sont déjà au bénéfice de rentes PC[5] (OFS 2014c).

7 Références bibliographiques

Assi, Jenny. 2012. Travail atypique et accès au troisième pilier en Suisse. *FORS Working Paper Series* 2012-3. FORS, Lausanne.

Assi, Jenny, Mario Lucchini et Fabio Losa. 2009. Precarietà pensionistiche emergenti. *Dati : statistiche e società* 1 : 24–31.

Benartzi, Shlomo. 2010. Behavioral finance and the post-retirement crisis. A response to the Department of the Treasury/Department of Labor request for information regarding lifetime income options for participants and beneficiaries in retirement plans. Allianz, http://befi.allianzgi.com/en/Publications/Documents/allianz-dol-rfi-response.pdf (01.03.2015).

Benartzi, Shlomo et Richard Thaler. 1999. Risk aversion or myopia? Choices in repeated gambles and retirement investments. *Management Science* 45(3) : 364–381.

Bonoli, Giuliano et Fabio Bertozzi. 2005. Travail atypique et couverture retraite en Suisse. Le système des trois piliers face aux mutations économiques et sociales. Synthèse nationale – Suisse. Département travail social et politiques sociales, Fribourg.

5 Cette réalité est toutefois contrastée puisque le canton de Zoug n'enregistre qu'un taux de retraités bénéficiaires de PC de 7 % (taux le plus faible de l'ensemble des cantons suisses).

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

Bonoli, Giuliano et Benoît Gay-des-Combes. 2003. *L'évolution des prestations vieillesse dans le long terme : une simulation prospective de la couverture retraite à l'horizon 2040.* Rapport de recherche OFAS 3(3). Berne : OFAS.

Bonoli, Giuliano et Toshimitsu Shinkawa. 2005. *Ageing and Pension Reform around the World. Evidence from Eleven Countries.* Cheltenham : Edward Elgar.

Börsch-Supan, Axel. 2005. Mind the gap: the effectiveness of incentives of boost retirement saving in Europe. *OCDE Economic Studies* 39.

Börsch-Supan, Axel, Agar Brugiavini, Hendrick Jürges, Arie Kapteyn, Johan Mackenbach, Johannes Siegrist et Guglielmo Weber. 2008. *Health, Ageing and Retirement in Europe (2004–2007). Starting the Longitudinal Dimension*. Mannheim : Mannheim Research Institute for the Economics of Aging (MEA).

Brown, Martin et Roman Graf. 2013. Financial literacy and retirement planning in Switzerland. *Numeracy* 6(2), http://scholarcommons.usf.edu/numeracy/vol6/iss2/art6 (01.03.2015).

Camerer, Colin, George Loewenstein et Drazen Prelec. 2005. Neuroeconomics: how neuroscience can inform economics. *Journal of Economic Literature* XLIII : 9–64.

Canova, Luigina, Anna Maria Manganelli Rattazzi et Paul Webley. 2005. The hierarchical structure of saving motives. *Journal of Economic Psychology* 26(1) : 21–34.

Cheema, Amar et Dilip Soman. 2011. Earmarking and partitioning: increasing saving by low-income households. *Journal of Marketing Research* 48 : S14–S22.

Choi, James J., David Laibson, Brigitte C. Madrian et Andrew Metrick. 2004. For better or worse: default effects and 401(k) savings behavior. Pp. 81–126 in *Perspectives on the Economics of Aging*, édité par David A. Wise. Chicago, IL : University of Chicago Press.

Cialdini, Robert. 1993. *Influence: Science and Practice.* New York : HarperCollins.

Conseil fédéral. 2011. Rapport du Conseil fédéral à l'attention de l'Assemblée fédérale sur l'avenir du 2ème pilier, 2011. Berne : Confédération suisse.

Dawnay, Emma et Hetan Shah. 2005. Behavioural economics: seven principles for policy makers. London : New Economics Foundation, http://www.nowandfutures.com/d2/BehavioralEconomics(-conventional).pdf (28.05.2014).

DFI (Département fédéral de l'intérieur). 2013. Document de presse : lignes directrices de la réforme Prévoyance vieillesse 2020. Berne : DFI, http://www.news.admin.ch/NSBSubscriber/message/attachments/31446.pdf (28.05.2014).

Duflo, Esther et Emmanuel Saez. 2002. Participation and investment decisions in a retirement plan : the influence of colleagues' choices. *Journal of Public Economics* 85(1) : 121–148.

Gale, William G. et Ruth Levine. 2010. Financial literacy: what works? How could it be more effective? Working paper, http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=1758910 (01.03.2015).

Hewitt Associates. 2009. Pension fund survey: prestations de caisses de pension en Suisse et leur financement, évaluation globale. Brochure. Neuchâtel, Nyon et Zurich: Hewitt Associates SA, http://www.aon.com/switzerland/attachments/Thought_Leadership/Pension_Fund_Survey_Report_2009_F.pdf (01.03. 2015).

Hornung, Daniel et Thomas Röthlisberger. 2004. Encouragement à la propriété du logement au moyen de la prévoyance professionnelle (EPL). Brochure. Office fédéral du logement.

Hornung Daniel et Thomas Röthlisberger. 2005. *Utilisation du capital de prévoyance lors du passage à une activité indépendante.* Rapport de recherche OFAS 8. Berne : OFAS.

Howard, James et Rassoul Yazdipour. 2014. Retirement planning: contributions from the field of behavioral finance and economics. Pp. 285–305 in *Investor Behavior: the Psychology of Financial Planning and Investing,* édité par H. Kent Baker et Victor Ricciardi. New Jork : John Wiley & Sons.

Kahneman, Daniel et Amos Tversky. 1979. Prospect Theory: An Analysis of Decision under Risk. *Econometrica* 47(2): 263–291.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

Knoll, Melissa. 2010. The role of behavioral economics and behavioral decision making in Americans' retirement savings decisions. *Social Security Bulletin* 70(4) : 1–23.

Madrian, Brigitte C. et Dennis F. Shea. 2001. The power of suggestion: inertia in 401(k) participation and savings behavior. *Quarterly Journal of Economics* 116(4) : 1149–1187.

Méry, Jacques. 2010. Annexe 2 : statistique des versements anticipés de la prévoyance professionnelle réalisés dans le cadre de l'encouragement au logement. Berne : Département fédéral de l'intérieur.

Mitchell, Olivia, James Moore et John Phillips. 2000. Explaining retirement saving shortfalls. Pp. 139–166 in *Forecasting Retirement Needs and Retirement Wealth*, édité par Olivia Mitchell, Brett Hammond et Anna M. Rappaport. Philadelphia : University of Pennsylvania Press.

Mitchell, Olivia, John W.R. Phillips, Andrew Au et David Mc Carthy. 2003. Lifetime earnings variability and retirement wealth. *Michigan Retirement Research Center Working Papers* 2003-051. University of Michigan, http://www.mrrc.isr.umich.edu/publications/Papers/pdf/wp051.pdf (01.03.2015).

OCDE. 2005. Recommendation on principles and good practices for financial education and awareness. Paris : OCDE, www.financial-education.org (01.03.2015).

OCDE. 2006. The importance of financial literacy. Policy Brief. Paris : OCDE http://www.oecd.org/finance/financial-education/37087833.pdf (01.03.2015).

OCDE. 2009. Les pensions dans les pays de l'OCDE. Brochure. Paris : OCDE, http://www.oecd-ilibrary.org/docserver/download/8109082e.pdf?expires=1425247481&id=id&accname=guest&checksum=E902E86ED43B5250AF88F6ACE79AFC0D (01.03.2015).

OFS (Office fédéral de la statistique). 2014a. Prévoyance vieillesse – Données détaillées. Accès au système de la prévoyance vieillesse. Neuchâtel : OFS, http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/13/04/02/data/02.html (01.03.2015).

OFS (Office fédéral de la statistique). 2014b. Indicateur conjoncturel de divortialité. Neuchâtel : OFS, http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/01/06/blank/key/06/03.html (28.05.2014).

OFS (Office fédéral de la statistique). 2014c. Statistiques de la sécurité sociale. Statistique des prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI 2013, Brochure. Berne : OFS, http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/news/publikationen.html?publicationID=5632 (01.03.2015).

Pelligra, Vittorio. 2007. *I paradossi della fiducia*. Bologna : Il Mulino.

Samuelson, William et Richard J. Zeckhauser. 1988. Status quo bias in decision making. *Journal of Risk and Uncertainty* 1 : 7–59.

Simmel, Georg. 1983. Das Geld in der modernen Kultur. In *Schriften zur Soziologie*, édité par Heinz-Jürgen Dahme et Otthein Rammstedt. Frankfurt : Suhrkamp.

Simon, Herbert A. 1959. Theories of decision-making in economics and behavioral science. *American Economic Review* 49(3) : 253–283.

Singh, Supriya. 1997. *Marriage Money, the Social Shaping of Money in Marriage and Banking*. Sydney : Allen & Unwin.

Swisscanto. 2011. 11e enquête Swisscanto auprès des caisses de pension suisses. Brochure, http://www.swisscanto.ch/.magnolia/protected/pdfLink/show.set-25573.language-fr.pdf (03.01.2015).

Swisscanto. 2014. Les caisses de pension suisses 2014. Brochure, http://www.swisscanto.ch/ch/fr/berufliche-vorsorge/publikationen/pkstudie/studien.html (03.01.2015).

Thaler, Richard H. 1985. Mental accounting and consumer choice. *Marketing Science* 4 : 199–214.

Thaler, Richard H. et Shlomo Benartzi. 2004. Save More Tomorrow™: using behavioral economics to increase employee saving. *Journal of Political Economy* 112 : S164–S187.

UBS. 2011. *UBS Real Estate Focus.* Zurich : UBS.

Vogler, Carolyn et Jan Pahl. 1994. Money, power and inequality within marriage. *Sociological Review* 42(2) : 263–288.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

Yabiku, Scott T. 2000. Family history and pensions: the relationships between marriage, divorce, children, and private pension coverage. *Journal of Aging Studies* 14(3): 293–312.

Zelizer, Viviana. 1994. *The Social Meaning of Money: Pin Money, Paychecks, Poor Relief, and Other Currencies*. New York: Basic Books.

8 Annexe: Facteurs déterminant le montant de la rente AVS

Le calcul des rentes AVS dépend d'un ensemble de facteurs, en particulier:

- le nombre d'années de cotisation, sachant que seule l'affiliation d'une durée complète de cotisations donne droit à une rente entière
- le montant des revenus sur lesquels les cotisations ont été prélevées: les personnes qui ont bénéficié d'un revenu annuel moyen égal ou supérieur à 84 600 CHF durant la durée de cotisation ont droit à la rente maximale de 2 350 CHF par mois; celles ayant eu un revenu inférieur ou égal à 14 100 CHF touchent une rente mensuelle minimale de 1 175 CHF (montants selon l'échelle 44 de l'AVS en 2015). Plus le revenu durant la vie active est bas et plus l'AVS a un impact important sur le taux de remplacement des rentes (c'est-à-dire le rapport entre la rente AVS et le salaire). Ce taux correspond à environ 100 % pour les personnes ayant touché un revenu annuel de 14 000 CHF environ durant leur vie active, 80 % pour les revenus de 20 000 CHF environ, 60 % pour ceux de 30 000 CHF, 50 % pour ceux de 40 000 CHF, 40 % pour ceux de 50 000 CHF et 30 % ou moins pour les revenus supérieurs à 80 000 CHF environ. Pour les personnes mariées, les revenus de l'activité lucrative des conjoints réalisés durant leurs années de mariage sont partagés *(splitting)*: chaque conjoint reçoit la moitié du revenu attribué. La somme des deux rentes individuelles d'un couple peut atteindre au plus 150 % de la rente maximale. Si elle dépasse ce montant limite, les rentes individuelles sont diminuées en conséquence (plafonnement).
- les bonifications pour tâches éducatives et d'assistance: une personne assurée à l'AVS est gratifiée de cette bonification pour le nombre d'années de soins prodigués à des enfants de moins de 16 ans. Pour les personnes seules, la bonification équivaut au triple de la rente annuelle minimale; pour les personnes mariées, elle est divisée en deux pour les années civiles de mariage.
- l'âge de la retraite: la personne qui choisit de solliciter son droit à la rente vieillesse 1 ou 2 ans avant l'âge ordinaire de la retraite verra sa rente réduite; en revanche celle qui repousse d'une année à 5 ans au maximum son entrée en retraite percevra une majoration de sa rente tout au long de sa retraite.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

www.editions-seismo.ch / info@editions-seismo.ch
www.seismoverlag.ch / info@seismoverlag.ch

Terrains des sciences sociales

Thomas David, André Mach, Martin Lüpold, Gerhard Schnyder

De la «Forteresse des Alpes» à la valeur actionnariale

Histoire de la gouvernance d'entreprise suisse (1880–2010)

504 pages, SFr. 58.—/Euro 49.—
ISBN 978-2-88351-059-3

Du grounding de Swissair au scandale des rémunérations des dirigeants en passant par le marasme touchant certains fleurons de l'économie nationale, les enjeux de la gouvernance d'entreprise helvétique sont depuis la fin des années 1990 d'une actualité brûlante. Ce livre offre un éclairage historique de ces enjeux en analysant l'évolution du cadre légal et des pratiques en matière de gouvernance d'entreprise au cours du XXe siècle. Les auteurs mettent d'abord en évidence la consolidation progressive de la « forteresse des Alpes », caractérisée par la concentration du pouvoir entre les mains d'un cercle restreint d'acteurs (gros actionnaires historiques et dirigeants des grandes sociétés et banques). L'ouvrage décrit ensuite les transformations radicales de ce modèle au cours des vingt-cinq dernières années sous l'effet de la libéralisation des marchés financiers et de l'affirmation de nouveaux acteurs, investisseurs institutionnels et raiders notamment. Cette redéfinition de la gouvernance d'entreprise, dès lors davantage orientée vers la satisfaction des actionnaires, s'est accompagnée d'une transformation du profil des élites économiques.

Thomas David est professeur à la Faculté des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne et directeur du Collège des Humanités à l'EPFL.

André Mach est maître d'enseignement et de recherche à la Faculté des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne.

Martin Lüpold, historien, est archiviste aux Archives économiques suisses et bibliothécaire à la Bibliothèque universitaire de Bâle.

Gerhard Schnyder est senior lecturer à la Faculty of Social Science and Public Policy au King's College de Londres.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

Bien-être subjectif : l'impact du départ à la retraite en Suisse

Boris Wernli*, Valérie-Anne Ryser* et Carmen Borrat-Besson*

1 Introduction

Dans nos sociétés occidentales largement basées sur le travail et la productivité, la transition entre la vie professionnelle et la retraite est une étape fondamentale du parcours de vie pour chaque individu présent sur le marché du travail. Le travail rémunéré est, bien entendu, une source de revenus, mais c'est aussi un élément qui structure largement la vie des personnes sur différents plans, comme l'emploi du temps, l'identité personnelle, le statut social, ainsi que les nombreuses expériences acquises et utilisables dans d'autres domaines. De ce fait, le retrait du marché de l'emploi est un marqueur central du parcours de vie en ce sens qu'il implique de multiples changements dans l'existence des acteurs concernés et s'accompagne d'une modification de la structure de leurs rôles sociaux. L'entrée dans la retraite représente aussi le marqueur symbolique de l'entrée dans la vieillesse.

Les nouveaux enjeux et opportunités qui apparaissent au moment de la retraite, notamment en termes de nouveaux rôle sociaux, parallèlement au deuil de ceux associés au monde professionnel, influent sur le bien-être des individus et plus globalement sur leur qualité de vie. Basé sur les données de l'enquête du Panel Suisse de Ménages (PSM), l'objectif de cet article est de documenter l'impact de la retraite et du calendrier de l'entrée en retraite aujourd'hui sur le bien-être des individus en tenant compte de la qualité de leur conditions professionnelles durant la période qui précédait l'entrée en retraite. Par ailleurs, si le passage à la retraite est souvent perçu comme un événement ponctuel, bien défini dans le temps, il s'agit en réalité d'un processus dont l'ajustement psychologique peut s'étaler sur plusieurs années et commencer bien avant le jour du départ (Atchley 1976). En conséquence, nous adopterons une perspective longitudinale afin de dépeindre l'impact du processus de l'entrée en retraite sur le bien-être des individus sur le long terme.

Dans un premier temps, nous développerons le cadre théorique à partir duquel nous avons conceptualisé la transition à la retraite. Dans un deuxième temps, nous décrirons les données du PSM, enquête annuelle multithématique sur laquelle se fonde notre analyse. Dans un troisième temps, nous développerons la stratégie analytique utilisée. Finalement après la présentation des résultats, nous conclurons notre propos.

* FORS, c/o Université de Lausanne, CH-1015 Lausanne, boris.wernli@fors.unil.ch, valerie-anne.ryser@fors.unil.ch et carmen.borrat-besson@fors.unil.ch.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

2 Cadre théorique et hypothèses

2.1 La retraite : une transition normative du parcours de vie facteur d'inégalités

Dans une perspective de parcours de vie (Elder 1995 ; Elder et al. 2003), la transition à la retraite constitue un évènement normatif, donc attendu et prévisible, vécu par l'ensemble des individus à un moment donné ; de même, il s'agit d'un évènement socialement défini dans la mesure où il advient à un certain moment du parcours de vie (George 1993)[1]. Si la transition à la retraite est définie et affecte tout individu à un certain moment de son existence, son effet sur le bien-être diffère d'un individu à l'autre.

Chaque transition de vie est associée à de nouvelles opportunités et perspectives, de nouveaux rôles et statuts mais également à de nouvelles contraintes. Ainsi, le travail confère des statuts, des rôles et des contraintes qui participent à la construction identitaire des individus ; le passage à la retraite est conçu comme un processus de transition identitaire qui implique, par conséquent, des changements de rôle et de statut accompagnés de nouvelles contraintes (Kim et Moen 2001 ; Caradec 2008). Les retraités doivent quitter les rôles professionnels pour ensuite se reconstruire autour de nouveaux rôles alternatifs, comme par exemple des rôles familiaux ou des rôles de la vie communautaire, ce qui peut avoir des conséquences positives ou négatives sur leur bien-être. L'issue dépend de la valeur accordée aux rôles professionnels, de la capacité à les désinvestir et à trouver, une fois à la retraite, un rôle « de remplacement » qui soit valorisé et signifiant pour l'individu (Caradec 2008). Ainsi, plus le travail a de sens dans la vie d'un individu, plus il s'identifie à son travail, plus le passage à la retraite sera difficile à vivre. A l'inverse, les individus qui auront su développer des rôles alternatifs, que ce soit par le biais de loisirs ou d'activités familiales, vivront une transition beaucoup plus douce vers la retraite. Ils disposent, en effet, déjà d'autres « opportunités d'engagement » (Caradec 2008, 167) qu'ils auront pleinement l'occasion de saisir une fois le cap de la retraite franchi. Dans certaines situations, le passage à la retraite peut même être vécu comme un soulagement lorsque les rôles professionnels sont perçus comme stressants, peu intéressants ou lorsqu'ils entrent en conflit avec d'autres rôles valorisés et signifiants.

La manière dont la retraite est vécue dépend donc, entre autres, de la capacité des individus à négocier des changements de rôle. Cependant, le degré auquel les individus s'identifient à leur travail et les conditions de travail sont également importants. Le fait de s'identifier fortement à son travail est négativement lié aux indicateurs mesurant la qualité de l'adaptation à la retraite (Quick et Moen 1998 ; Reitzes et Mutran 2004). En revanche, le fait d'avoir eu un travail stressant, physiquement et mentalement exigeant ou d'avoir été insatisfait des conditions de travail

1 En Suisse, en 2015, l'âge légal de la retraite est de 65 ans pour les hommes et de 64 ans pour les femmes bien qu'il soit possible de prendre une retraite anticipée dans certaines conditions. Ainsi, l'âge minimal de la retraite anticipée est de 58 ans.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

est positivement corrélé à la qualité de l'ajustement dont font preuve les retraités (Quick et Moen 1998 ; Wang 2007). L'effet positif du passage à la retraite sur le bien-être est particulièrement marqué chez les chômeurs (Pinquart et Schindler 2007) qui voient leur statut et leurs conditions de vie s'améliorer lors de la retraite.

Enfin, la capacité à réinvestir de nouveaux rôles dépend également du niveau de santé physique et mental. Il sera plus difficile pour une personne en mauvaise santé de réinvestir de nouveaux rôles ou de s'ajuster à la retraite (Quick et Moen 1998 ; Kim et Feldman 2000 ; Pinquart et Schindler 2007).

Par ailleurs, hommes et femmes vivent cette transition diversement tant les parcours de vie professionnelle et les rôles investis tout au long de la vie ainsi qu'au moment de la retraite diffèrent. Alors que, traditionnellement, les hommes investissent majoritairement la sphère publique, les femmes investissent davantage la sphère privée (Levy et al. 2006). Les hommes tendent à présenter des parcours professionnels standards (formation ; plein emploi ; retraite) tandis que les femmes présentent des parcours professionnels moins linéaires alternant des périodes en emploi, majoritairement à temps partiel, et des périodes d'inactivité. Par conséquent, dans la population de retraités actuels, l'engagement professionnel et l'identification au monde du travail étaient centraux et valorisés pour les hommes, ce qui n'était pas le cas des femmes ou alors dans une moindre mesure. Ainsi, ceci laisse penser que les femmes ont des identifications plus complexes que les hommes en raison de leur double investissement majoritairement prédominant sur la sphère privée mais également sur la sphère professionnelle. Une approche en termes de rôles laisserait supposer que les femmes auraient, en moyenne, plus de facilité à opérer la transition de rôles caractéristique de la retraite dans la mesure où elles sont moins exclusivement attachées aux rôles professionnels et qu'elles valorisent l'identification à des rôles alternatifs. Ces rôles qu'elles occupent activement, avant la retraite, comme des rôles alternatifs familiaux ou de la vie communautaire, demeureront et pourront même être plus facilement investis une fois libérées des contraintes professionnelles lors de l'entrée à la retraite.

Si, dans une perspective de rôles, les femmes peuvent présenter un ajustement plus aisé à la retraite en raison de leurs identifications à des rôles alternatifs signifiants pour elles et préalables à la retraite, il n'en demeure pas moins que les inégalités entre hommes et femmes culminent à ce moment de l'existence. Le système de l'assurance vieillesse a été conçu de manière androcentrée : premièrement, ce système repose sur l'idée qu'il y a un parcours de vie standard, qui passe par l'enfance et la formation, l'investissement sur le marché de l'emploi, et finalement un retrait du marché du travail. Or, ce parcours est majoritairement masculin. De plus, ce modèle est limité : d'une part, les parcours de vie professionnelle deviennent de moins en moins standards autant pour les hommes que pour les femmes (Widmer et Ritschard 2009), d'autre part, les études démontrent que les femmes ont des parcours de vie professionnelle discontinus qui alternent entre périodes en emploi, à des pourcentages divers,

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

périodes d'inactivité professionnelle et périodes de réinsertion professionnelle. Ce modèle ne convient donc pas pour la moitié de la population. Deuxièmement, les assurances vieillesse ne reconnaissent pas de manière identique le travail rémunéré et le travail domestique, ni les différences de carrières entre hommes et femmes dues notamment à la maternité. Tout cela contribue à pénaliser financièrement les femmes au moment de l'entrée en retraite, celles-ci devenant dépendantes de leur situation maritale.

2.2 Multidimensionnalité de la retraite

Comme nous l'avons vu, la transition à la retraite implique des modifications majeures de la structure des rôles sociaux d'un individu et marque différemment les hommes et les femmes. Or, une transition ne peut être comprise que si elle est replacée dans le cadre plus large du contexte individuel et social dans lequel elle prend place. Ainsi, dans une perspective de parcours de vie (Elder 1995 ; Elder et al. 2003), toute transition doit être considérée sous plusieurs angles : 1) le parcours biographique de l'individu, 2) le contexte socio-culturel dans lequel elle s'insère, 3) l'interdépendance des vies 4) le calendrier dans lequel elle s'opère 5) et la capacité d'agir des individus ou leur intentionnalité.

Dans une trajectoire biographique, la retraite pourrait être considérée comme une rupture. Néanmoins, de nombreuses études soulignent que les adultes et les personnes âgées cherchent à assurer une certaine continuité dans leur vie malgré les changements rencontrés, au niveau des structures internes (idées, émotions) ou externes (environnement social et physique) (Atchley 1989). Lorsqu'ils vivent des transitions de vie, ils ont tendance à utiliser des stratégies familières, dans des environnements familiers, basés sur leurs expériences passées. Ainsi, Paillat (1989) observe un certain continuum de vie chez les retraités. Si un sujet n'a pas connu de vie familiale intense avant la retraite, il ne la connaîtra pas après. S'il n'a pas eu de loisirs spécifiques avant la retraite, il n'en n'aura pas après. Bouteyre et Lopez (2005) ajoutent que les stratégies d'adaptation des jeunes retraités trouvent leur origine dans leurs expériences passées ; les auteurs soulignent l'importance des ressources que les individus cumulent tout au long de la vie. Il en résulte que le fait de ne pas pouvoir s'adapter à la retraite présenterait donc une certaine prévisibilité, par l'absence en amont des conditions favorisant l'ajustement psychologique.

Le rôle du contexte socio-culturel représente également un principe central du parcours de vie. Guillemard (1972 ; 2002 ; 2013), dans une approche idéal-typique, a examiné l'évolution des pratiques et des représentations de la retraite dans le temps, en menant une comparaison au niveau européen. Dans les années 1970, cette étape de la vie était considérée comme une crise, mettant à mal le bien-être des individus : Guillemard (1972 ; 2002) explique qu'une majorité de retraités rapportaient faire l'expérience d'une « retraite-retrait » caractérisée par un repli sur soi et une vie limitée aux gestes fonctionnels du quotidien. La retraite est qualifiée

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

alors de « mort sociale » ou d'« antichambre de la mort » par Caradec (2009, 39). Les évolutions de ces dernières années ont radicalement changé la condition et le vécu de retraité. L'allongement de l'espérance de vie, l'essor économique de l'après-guerre, le plein emploi ont contribué à ce que la génération de retraités actuels bénéficie d'une meilleure couverture retraite que les générations précédentes. Mieux formée, en meilleure santé que leurs aînés à âge égal, elle a connu l'essor de la société de consommation et de loisirs, dont elle a pu profiter parallèlement à la vie professionnelle. Or, ces changements ont radicalement modifié le sens de la retraite et ont forgé de nouvelles pratiques. En effet, la retraite est considérée aujourd'hui comme une étape de vie propice à l'épanouissement personnel et à l'exploration de nouvelles activités. Bien que la « retraite-retrait » semble encore concerner certaines « poches d'exclusion » (Guillemard 2002, 60) que sont les « catégories de personnes très âgées des classes populaires » (p. 59), Guillemard (2002) souligne que la « retraite-retrait » des années 1970 a largement laissé place à la « retraite-loisirs » caractérisée par une consommation de loisirs ou la « retraite-solidaire » caractérisée par le travail bénévole et une participation à la vie associative. Les travaux de Guillemard (1972 ; 2002 ; 2013) mettent ainsi en exergue non seulement l'hétérogénéité du vécu de retraité et son évolution en fonction du contexte socio-culturel mais également les disparités liées au milieu social dont sont issus les individus. En revanche, une approche en termes idéal-typiques reste statique et ne permet pas de souligner la dynamique du processus d'entrée à la retraite et l'évolution de la perception de la retraite et de son vécu dans le contexte du parcours individuel.

Toute transition modifie également le type d'interactions sociales que vit un individu. D'une part, la retraite peut être considérée comme une rupture sociale dans la mesure où le retraité perd le tissu relationnel formé par ses collègues. Dès lors, la famille et surtout le couple deviennent la ressource sociale principale, le lieu de tous les échanges. Le fait de vivre avec un conjoint au moment de la retraite peut être à double tranchant. Si la relation conjugale est harmonieuse, la présence d'un conjoint soutient le processus d'ajustement à la retraite (Pinquart et Schindler 2007 ; Caradec 2008). En revanche, lorsque le couple est une source de tensions, cela s'avérera néfaste pour le bien-être des retraités (Rosenkoetter et Garris 1998 ; Szinovacz et Davey 2004 ; Wang 2007).

Le calendrier propre à chaque transition de vie est également important dans une perspective de parcours de vie. Ainsi, l'âge auquel les gens prennent leur retraite, de même que l'impact d'une transition effectuée en-dehors des normes sociales influent sur la façon dont les gens perçoivent la réussite – ou non – de cette transition. En Suisse, le calendrier de l'entrée en retraite a souvent été traité dans une perspective économique, en termes financiers. Il ressort de plusieurs études (Bütler et al. 2004 ; Dorn et Sousa-Poza 2004) que la retraite anticipée est le fait d'une minorité de personnes et concerne principalement celles au niveau d'éducation plus élevé, dotées d'une situation financière jugée suffisamment bonne pour envisager

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

un arrêt du travail. Par conséquent, les femmes mariées auront plus de probabilité de prendre une retraite anticipée que les femmes séparées ou divorcées (Bütler et al. 2004). Une retraite anticipée concerne aussi les gens qui souhaitent vivre une transition lente à la retraite et diminuer progressivement leur temps de travail (Dorn et Sousa-Poza 2004). La retraite anticipée peut être volontaire ou non : les retraites involontaires sont souvent contraintes par les conditions de travail ; les travailleurs aînés sont alors encouragés à quitter leur emploi (Dorn et Sousa-Poza 2010). A notre connaissance, il n'existe pas de travaux quantitatifs, menés en Suisse, qui traitent des modalités de l'effet du calendrier sur l'ajustement à la retraite ou plus précisément sur la satisfaction de la vie.

Enfin, la capacité des individus à négocier les contraintes ou les opportunités institutionnelles des transitions de leur existence est fondamentale. Comme nous l'avons déjà souligné, l'entrée en retraite est un processus qui prend racine bien avant l'entrée en retraite effective (Atchley 1976). Durant cette première phase, c'est la capacité à anticiper, se projeter dans l'avenir et se préparer financièrement, mentalement et physiquement aux enjeux, opportunités et contraintes de cette nouvelle condition de vie de retraité qui va faire la différence. Dans la deuxième phase, une fois à la retraite, la plupart des individus passeraient d'abord par une phase nommée « lune de miel » (Kim et Moen 2002). Cependant, libérés de toute contrainte de la vie professionnelle, la motivation pour investir de nouveaux centres d'intérêts dépendra des ressources personnelles. Cette phase euphorique peut, dans certains cas, laisser place à une période de désenchantement et de désillusion lorsque la routine s'installe et que la capacité à négocier ce tournant manque. L'ennui, la solitude, la baisse de revenu ou un sentiment d'inutilité peuvent alors prendre le dessus. Un travail d'ajustement et de réorientation est nécessaire afin de trouver une nouvelle routine. Cependant, le réinvestissement de nouveaux rôles sociaux signifiants nécessite un certain nombre de ressources, inégalement distribuées dans la population. Se forger une vision plus réaliste de la retraite, ajuster sa vie et ses objectifs jusqu'à trouver « une routine sympathique », par opposition à la routine contraignante du monde professionnel, nécessitent un certain nombre de moyens. Au-delà de la description du processus très schématique d'Atchley (1976), les trajectoires étant plus hétérogènes que ce développement théorique, l'auteur met en évidence un point de réflexion central à notre thématique de recherche, à savoir le fait que le lien entre l'ajustement à la retraite et le bien-être est dynamique et peut évoluer dans le temps.

Plusieurs études soulignent les différentes trajectoires d'ajustement à la condition de retraité (Pinquart et Schindler 2007 ; Wang 2007) : la majorité des individus franchissent le cap en douceur avec, toutefois, une légère amélioration temporaire du bien-être juste après la transition « lune de miel » (Kim et Moen 2002). Une minorité d'individus font, en revanche, l'expérience d'une forte détérioration ou d'une forte amélioration du bien-être. Bien que plus accentuées, ces variations sont

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

également temporaires. Comme le soulignent Boboc et Mezger (2013, 60) : « pour être l'occasion d'une recomposition identitaire réussie, le passage à la retraite requiert l'accumulation tout au long du cycle de vie, de ressources variées, accumulation que seuls certains types de métiers, d'emplois, d'entreprises ou de parcours permettent de réaliser. » Ce constat avait déjà été établi par Paillat (1989) qui indiquait que les activités de loisirs qui soutiennent la reconstruction identitaire varient en fonction de l'appartenance professionnelle.

De cette base théorique en termes de parcours de vie découlent plusieurs questions. Premièrement, à notre connaissance les études contemporaines suisses qui traitent dans une perspective longitudinale de l'impact de la retraite sur la satisfaction de vie des retraités sont peu nombreuses. Cet article vise à documenter cette question dans une double perspective, longitudinale et quantitative. Dans un premier temps, l'analyse, basée sur les données du PSM, portera sur l'impact et le calendrier de l'entrée en retraite sur la satisfaction de la vie. La satisfaction de la vie, basée sur la perception que les individus ont de leur vie en général, se définit comme la dimension cognitive du bien-être subjectif (Diener et al. 1985). Cette mesure est centrale, car elle reflète la capacité d'adaptation psychologique et sociale des aînés aux transitions de l'existence. Une plus grande satisfaction générale de la vie correspond à une meilleure qualité de vie ; or, l'amélioration de la qualité de vie des aînés représente un enjeu majeur de société dans la mesure où elle est considérée comme un objectif d'intervention politique. Documenter la satisfaction de la vie et, par delà la qualité de vie, est primordial pour orienter des mesures de prévention et de soutien efficaces pour les aînés.

Nous faisons l'hypothèse que les multiples rôles sociaux que les femmes présentent tout au long de leur mitan de vie leur permettront de mieux se convertir dans des rôles alternatifs signifiants pour elles au moment de la retraite, ce qui aura pour conséquence que la retraite ne péjorera que peu leur satisfaction de la vie. En ce qui concerne les hommes, nous faisons l'hypothèse qu'ils se trouveront plus démunis à l'entrée de la retraite dans la mesure où la perte des rôles et du statut sera plus prononcée. De surcroît, cette entrée en retraite différera également selon la qualité des conditions professionnelles préalables à la retraite. Des insertions professionnelles peu assurées, des conditions de travail difficiles ou la précarité des insertions professionnelles préalables à la retraite rendront cette transition plus aisée. Cependant, autant pour les hommes que pour les femmes, la capacité à mobiliser des ressources en termes de santé, de finances, de relations sociales, d'activités de loisirs comme l'appartenance à des associations auront un effet protecteur sur la satisfaction de la vie lors de l'entrée en retraite. En ce qui concerne le calendrier de la retraite, nous adoptons une perspective exploratoire dans la mesure où les bases théoriques ne permettent pas d'orienter des hypothèses de travail. Dans un deuxième temps, nous traiterons de l'impact longitudinal de la retraite sur la satisfaction de

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

la vie dans le but d'identifier si la période de « lune de miel » se retrouve auprès des travailleurs suisses en retraite.

3 Données, échantillons, méthodes

Notre étude se base sur les données du Panel suisse de ménages (PSM – www.swisspanel.ch), une enquête téléphonique multithématique annuelle[2] lancée en 1999 et menée par FORS, le centre de compétences suisse en sciences sociales. Ce projet est financé par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS).

3.1 Echantillons

En premier lieu, nous examinons l'impact immédiat du départ à la retraite sur la satisfaction de la vie en général pour toutes les personnes âgées de 50 ans et plus. Cette restriction d'âge est adoptée afin d'éviter d'autres types de sortie du marché de l'emploi, comme celui des femmes après la naissance d'un enfant. La limite de 50 ans a été adoptée car nous savons (Moser et al. 2008) qu'il est particulièrement difficile de trouver un emploi après cet âge en Suisse, tout spécialement après une période d'inactivité professionnelle. L'échantillon est limité aux personnes actives professionnellement (au moins une heure par semaine) ou qui viennent de partir à la retraite (pas d'activité professionnelle rémunérée et simultanément ne cherchant pas de travail), ceci après avoir travaillé durant la vague d'interrogation précédente. En outre, ces personnes ne touchent ni l'assurance invalidité (AI), ni l'aide sociale, que ce soit avant ou après la transition étudiée. Une fois en retraite, les personnes interrogées sont retirées de l'échantillon, définitivement ou jusqu'à la reprise d'une nouvelle activité professionnelle rémunérée. Dans cette analyse, nous avons 3 981 personnes différentes suivies durant 18 454 épisodes, entre les vagues 3 à 14 (2001 à 2012) du PSM.

Dans un second temps, nous analyserons l'impact du départ à la retraite pour différents groupes de personnes âgées de 50 ans et plus, caractérisées par la qualité de leurs conditions de travail : pourcentage de travail avant la retraite, stress satisfaction et épuisement au travail, catégories socioprofessionnelles (CSP : basse, moyenne, haute), qualité de l'intégration professionnelle, risque de chômage, précarité professionnelle et calendrier de retraite.

Finalement, dans un troisième temps, nous adoptons une perspective longitudinale en étudiant l'impact du processus du départ à la retraite sur le plus long terme, en appréhendant l'évolution de la satisfaction de la vie en général durant les années

2 Depuis 1999, tous les membres de 14 ans et plus des ménages sélectionnés ont été interrogés annuellement par téléphone. En 1999, le premier échantillon aléatoire était composé de 5 074 ménages et 12 931 individus. Depuis 2004, un second échantillon aléatoire (2 538 ménages et 6 569 individus) a été interrogé, selon le même principe.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

précédant et suivant cette transition. Pour cette analyse, nous avons sélectionné des individus ayant tant travaillé que connu un départ à la retraite (420 femmes et 370 hommes, pour lesquelles nous avons 2 488 épisodes).

3.2 Variables

Basées sur la perspective théorique, nous listons ci-dessous les variables utilisées dans notre étude.

3.2.1 Variable dépendante

Notre variable dépendante est la *satisfaction générale de la vie*, basée sur la question suivante : « De manière générale, dans quelle mesure êtes-vous satisfait de votre vie, si 0 signifie ‹ pas du tout satisfait › et 10 ‹ tout à fait satisfait › ? ».

3.2.2 Variables explicatives : départ à la retraite et conditions de travail

Départ à la retraite : Le *départ à la retraite* est défini comme le fait de ne pas avoir d'activité professionnelle rémunérée (pas même une heure) et de ne pas chercher d'emploi, ceci après avoir travaillé au moins une heure par semaine à la vague d'interrogation précédente. Ceci réfère à un « départ à la retraite complet », par opposition à une retraite partielle, que l'on observerait chez une personne continuant à travailler à temps réduit après avoir arrêté son activité professionnelle principale. A dessein, nous n'avons pas considéré les personnes touchant l'assurance invalidité (AI) ou l'aide sociale, tant avant qu'après la retraite, afin d'exclure de notre champ d'investigation les chômeurs découragés et autres personnes vivant une fin de carrière difficile, qui relèvent d'une autre logique interprétative. Dans nos analyses, *la retraite anticipée* est une retraite prise entre l'âge de 51 et 60 ans, celle prise à l'âge légal se fait entre 64 et 66 ans, tandis que la retraite tardive a lieu entre 67 et 69 ans.

Indicateurs de la qualité des conditions professionnelles : Les *catégories socio-professionnelles* (CSP) utilisées sont celles développées par Joye et Schuler (1995), dont nous avons tiré deux groupes contrastés, celui ayant le statut le plus élevé (dirigeants, professions libérales et cadres et professions intellectuelles), et respectivement le plus bas (manuels qualifiés et travailleurs non qualifiés). Le *taux d'activité* est exprimé en pourcentage d'un temps de travail à plein temps. Le *stress au travail* est considéré comme une tension nerveuse importante ressentie par la personne durant son activité professionnelle.

Nous avons aussi considéré le type *d'intégration professionnelle* (Paugam 2000), basée sur la stabilité de l'emploi et la satisfaction qui en découle, pour ne garder que deux groupes de personnes actives ; celles à l'intégration professionnelle assurée, disposant tant d'un emploi stable que d'une satisfaction élevée au travail, sont mises en perspective avec celles dont l'emploi est instable et/ou la satisfaction basse. L'épuisement au travail est considéré comme le fait d'être trop épuisé après le travail pour faire des choses que la personne aime faire (positionnement entre 6 et

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

10 sur une échelle d'approbation allant de 0, « pas du tout », à 10, « très fortement » épuisé). La *satisfaction au travail* est mesurée par un indice additif mêlant trois dimensions de la satisfaction au travail (revenu, conditions de travail, ambiance avec les collègues), chacune donnée sur une échelle allant de 0, « pas du tout satisfait », à 10, « tout à fait satisfait ». La *précarité professionnelle* est évaluée sur une échelle à quatre niveaux ; les personnes qui définissent leur emploi comme « un peu » ou « tout à fait » précaire sont considérées en situation de précarité, contrairement à celles qui qualifient leur emploi de « assez » ou « très » stable. Le *risque de chômage* est mesuré sur une échelle de 0, « aucun risque », à 10, « risque certain », l'horizon temporel se faisant sur les douze prochains mois. Un risque de chômage élevé se matérialise par un positionnement supérieur à 4 sur l'échelle précitée.

3.3 Variables sociodémographiques et variables de contrôle

Variables sociodémographiques : L'âge est introduit comme une variable continue, son effet linéaire après 50 ans ayant été vérifié. Un indicateur de *vague* est pris en compte, afin de contrôler d'éventuels effets de période ; enfin le *sexe* (0 = femme, 1 = homme) est également considéré.

Le *niveau d'éducation* est codé en 3 catégories de la manière suivante : école obligatoire, formation professionnelle et scolaire élémentaire (ISCED 1 et 2) forment le niveau le plus bas, les maturités gymnasiale, professionnelle, l'apprentissage, l'école professionnelle et de formation générale constituent la catégorie moyenne, que nous prenons comme groupe de référence (ISCED 3 et 4), tandis que les formations professionnelles supérieures, hautes écoles spécialisées et hautes écoles universitaires (ISCED 5 et 6) constituent la catégorie supérieure.

Le *revenu du ménage net :* Les données manquantes relatives au revenu (10–15% selon les vagues) ont été imputées grâce à la méthode préconisée par Little and Su (L&S) (Lipps 2010).

Les interactions sociales : Elles sont mesurées à l'aide de trois variables différentes : la première indique si une personne *vit en couple ou non*, la seconde donne une indication subjective de la *qualité des relations interpersonnelles*[3], tandis que la troisième est un indicateur de *l'harmonie familiale*[4] pour les personnes vivant dans un ménage comprenant plusieurs personnes, remplacée par une mesure de *la satisfaction de vivre seul*[5] pour les répondants des ménages composés d'une seule personne.

La santé : Premièrement, *l'évaluation subjective de la santé*[6] est considérée comme un indicateur de l'état de santé et d'autonomie. Deuxièmement, une variable rend

3 « Etes-vous satisfait de vos relations personnelles, familiales et sociales, si 0 signifie ‹ pas du tout satisfait › et 10 ‹ tout à fait satisfait › ? »

4 « Dans quelle mesure êtes-vous satisfait de la vie en commun dans votre ménage, si 0 signifie ‹ pas du tout satisfait › et 10 ‹ tout à fait satisfait › ? »

5 « Dans quelle mesure êtes-vous satisfait de vivre seul, si 0 signifie ‹ pas du tout satisfait › et 10 ‹ tout à fait satisfait › ? »

6 « Etes-vous satisfait de votre santé, si 0 signifie ‹ pas du tout satisfait › et 10 ‹ tout à fait satisfait › ? »

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

compte dans quelle mesure l'état de santé d'un individu pourrait le limiter dans ses activités quotidiennes[7].

Vie associative : Un *indicateur de participation à la vie associative*[8] mesuré avant et au moment du départ à la retraite. La *satisfaction de la durée de temps libre et des activités de loisirs* est mesurée sur une échelle à 11 points de 0 à 10, le 0 signifiant « pas du tout » et 10 « tout à fait » satisfait.

4 Stratégie analytique

Nous traitons de l'effet du processus de la retraite sur les individus, dans une perspective longitudinale ; chaque individu est donc interrogé à plusieurs reprises durant les vagues consécutives ; dès lors, nous disposons de plusieurs observations pour chaque individu. Afin de gérer cette non-indépendance des observations, qui signifie que les observations répétées propres à chaque individu seront plus similaires entre elles que les observations entre les individus, le modèle linéaire mixte (MLM) constitue le modèle statistique le plus adéquat pour analyser ce type de données longitudinales. Dans le MLM, les observations répétées auprès d'un même individu constituent un sous-niveau de l'analyse prenant la forme d'un modèle composite multi-niveaux pour l'étude du changement (Singer et Willett 2003). La variable dépendante continue – la satisfaction de la vie –, est considérée comme la somme linéaire d'effets fixes et d'effets aléatoires.

4.1 L'impact du départ à la retraite sur la satisfaction de la vie

L'impact immédiat du départ complet à la retraite est étudié ici auprès de personnes actives professionnellement dans un premier temps et âgées de 50 ans et plus.

Le tableau 1 montre l'impact immédiat du départ complet à la retraite, sous contrôle des variables sociodémographiques et de contrôle. Elle couvre l'ensemble de la population de 50 ans et plus active professionnellement, sans distinguer les conditions de travail, objet du chapitre suivant. A des fins de simplification, l'âge a été introduit comme une variable quantitative, son effet linéaire sur notre variable d'intérêt à partir de l'âge de 50 ans ayant été vérifié. Outre l'impact générique du départ à la retraite, nous avons introduit dans notre modèle des effets d'interaction avec les principaux paramètres introduits dans le modèle, afin d'examiner l'effet de ceux-ci au moment du départ à la retraite et de mettre à jour d'éventuels effets de compensation ou spécifiques au moment de la sortie du marché du travail. Dans la

7 « Dites-moi dans quelle mesure, en général, votre état de santé vous limite dans vos activités quotidiennes, pour votre ménage, votre travail ou dans vos loisirs, si 0 signifie ‹ pas du tout › et 10 ‹ très fortement › ? »

8 « Participez-vous à des activités de sociétés ou d'autres groupes, groupes religieux y compris ? »

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

Tableau 1 Impact net du départ à la retraite sur la satisfaction avec la vie pour les 50+ (modèles linéaires mixtes)

Paramètre	Hommes		Femmes	
	Estimation	Significativité	Estimation	Significativité
Ordonnée à l'origine	2.574	0.000	1.654	0.000
Age, en années	0.005	0.035	0.014	0.000
Indicateur de vague	–0.002	0.615	–0.009	0.019
Niveau d'éducation bas	0.047	0.504	–0.111	0.020
Niveau d'éducation haut	0.045	0.209	0.075	0.083
Revenu net du ménage, en 10 000 CHF	0.001	0.269	0.003	0.011
Satisfaction de l'état de santé, 0–10	0.132	0.000	0.144	0.000
Limitations dues à la santé, 0–10	–0.026	0.000	–0.020	0.000
Satisfaction de la situation financière, 0–10	0.174	0.000	0.181	0.000
Satisfaction des relations sociales, 0–10	0.094	0.000	0.114	0.000
Satisfaction de la vie en famille, ou seul, 0–10	0.136	0.000	0.161	0.000
Satisfaction de la durée de temps libre, 0–10	0.023	0.000	0.023	0.001
Satisfaction des activités de loisirs, 0–10	0.069	0.000	0.065	0.000
Participation à des activités associatives, 1 = oui, 0 = non	0.047	0.073	0.071	0.010
Vit en couple, 1 = oui, 0 = non	0.214	0.000	0.240	0.000
Départ à la retraite	–1.458	0.000	0.150	0.667
Retraite * satisfaction de l'état de santé, 0–10	0.100	0.001	0.043	0.102
Retraite * limitations dues à la santé, 0–10	0.023	0.227	0.015	0.355
Retraite * satisfaction de la situation financière, 0–10	–0.003	0.911	–0.025	0.221
Retraite * satisfaction des relations sociales, 0–10	–0.080	0.020	–0.083	0.004
Retraite * satisfaction de la vie en famille, ou seul, 0–10	0.108	0.002	0.010	0.706
Retraite * satisfaction de la durée de temps libre, 0–10	0.002	0.948	0.002	0.950
Retraite * satisfaction des activités de loisirs, 0–10	0.042	0.192	0.039	0.129
Retraite * participation à des activités associatives, 1 = oui, 0 = non	0.169	0.047	0.024	0.751
Retraite * vit en couple, 1 = oui, 0 = non	–0.206	0.113	–0.118	0.163
Nombre d'observations	9 179		9 275	
Nombre d'individus différents	1 947		2 034	

Continuation du tableau 1 sur la prochaine page.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

Continuation du tableau 1.

Paramètre	Hommes		Femmes	
	Estimation	Significativité	Estimation	Significativité
–2 restricted likelihood	25 303		26 547	
AIC	25 309		26 553	
BIC	25 331		26 575	
Effet aléatoire individuel, AR1 diagonal (cov)	0.743	0.000	0.828	0.000
Effet aléatoire individuel, AR1 rho (corr entre observations)	0.083	0.000	0.096	0.000
Variance de l'effet aléatoire	0.334	0.000	0.369	0.000

Notes : Le critère d'information d'Akaike (AIC) est une mesure de la qualité d'un modèle statistique. Il permet de pénaliser les modèles en fonction du nombre de paramètres afin de satisfaire le critère de parcimonie. Dans cette optique, plus l'AIC est faible meilleur est le modèle.
Le critère d'information bayésien (BIC) est un critère d'information dérivé du critère d'information d'Akaike, qui prend en compte aussi la taille de l'échantillon, et pas seulement le nombre de paramètres, dans la recherche du modèle le plus parcimonieux.
Source : PSM 2001–2012.

mesure où le sexe représente un facteur important dans ce contexte (Moen 1996), nous avons chaque fois répété les analyses séparément pour les femmes et les hommes.

Il ressort du tableau 1 que l'impact immédiat du départ à la retraite sur la satisfaction de la vie en général, sous contrôle des autres paramètres du modèle, diffère pour les femmes et les hommes. Si l'on n'observe pas d'effet significatif pour les premières, il est très clair et négatif pour les hommes (–1.46, p. < 0.001).

Toutefois, au moment du départ à la retraite, plusieurs paramètres sont susceptibles de compenser l'effet généralement négatif de cette transition chez les hommes. La satisfaction de la vie en famille (ou seul, le cas échéant), outre son effet généralement positif (0.14 par échelon sur l'échelle de 0 à 10), a un impact supplémentaire positif au moment de la sortie du marché du travail (0.11). Il en va de même pour la satisfaction de l'état de santé (0.13 par unité de satisfaction, auquel s'ajoute 0.10 au moment du passage à la retraite), ainsi que pour la participation à des activités de sociétés ou d'autres groupes, qui a généralement un léger effet positif (0.07) ; celui-ci prend réellement toute son importance au moment du départ à la retraite (0.17). En d'autres termes, chez les hommes, la sortie du marché du travail est susceptible d'avoir un impact négatif assez important si cette transition n'est pas compensée par une satisfaction élevée de la vie dans son ménage, par un engagement associatif ou par un état de santé satisfaisant pour le répondant.

Pour les femmes, outre l'absence d'impact général du départ à la retraite sur la satisfaction de la vie, on note, tout comme pour les hommes, un léger impact négatif (–0.08) de la satisfaction des relations sociales à ce moment. En d'autres termes, les

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

Tableau 2 Impact net du départ à la retraite sur la satisfaction de la vie pour divers groupes de travailleurs âgés de 50 ans et plus – coefficients avec p. < 0.05 (modèles linéaires mixtes)

	Retraite	Retraite * satisfaction de l'état de santé, 0–10	Retraite * limitations dues à la santé, 0–10	Retraite * satisfaction de la situation financière, 0–10	Retraite * satisfaction des relations sociales, 0–10	Retraite * satisfaction de la vie en famille, ou seul, 0–10	Retraite * satisfaction de la durée de temps libre, 0–10	Retraite * satisfaction des activités de loisirs, 0–10	Retraite * participation à des activités associatives, 1 = oui, 0 = non	Retraite * vit en couple, 1 = oui, 0 = non	N départs à la retraite
Femmes					–0.083						864
Hommes	–1.458	0.100			–0.080	0.108			0.169		624
Femmes, emploi à plein temps (90–100 %)										–0.594	311
Hommes, emploi à plein temps (90–100 %)		0.190									355
Femmes, emploi à temps partiel (50–89 %)						0.170					182
Hommes, emploi à temps partiel (50–89 %)				–0.264		0.273		0.185			82
Femmes stressées au travail											115
Hommes stressés au travail	–2.583				–0.209	0.315			0.544		83
Femmes, peu satisfaites de leur travail (< 8)					–0.109						281
Hommes, peu satisfaits de leur travail (< 8)	–2.136					0.199					178
Femmes, épuisées après une journée de travail											132
Hommes, épuisés après une journée de travail	–2.348										84
Femmes, csp haute										–0.651	64
Hommes, csp haute											119
Femmes, csp basse											129
Hommes, csp basse	–2.783										73
Femmes, intégration professionnelle assurée		0.098									267
Hommes, intégration professionnelle assurée		0.096									276
Femmes, intégration non assurée					–0.115						278

Continuation du tableau 2 sur la prochaine page.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie und Seismo Verlag AG, Zürich

Continuation du tableau 2.

	Retraite	Retraite * satisfaction de l'état de santé, 0–10	Retraite * limitations dues à la santé, 0–10	Retraite * satisfaction de la situation financière, 0–10	Retraite * satisfaction des relations sociales, 0–10	Retraite * satisfaction de la vie en famille, ou seul, 0–10	Retraite * satisfaction de la durée de temps libre, 0–10	Retraite * satisfaction des activités de loisirs, 0–10	Retraite * participation à des activités associatives, 1 = oui, 0 = non	Retraite * vit en couple, 1 = oui, 0 = non	N départs à la retraite
Hommes, intégration non assurée	–2.974	0.196				0.169					172
Femmes, risque de chômage élevé > 4						0.223			0.492		127
Hommes, risque de chômage élevé > 4	–2.614										89
Femmes, emploi précaire											75
Hommes, emploi précaire											61
Femmes, retraite anticipée (51–60 ans	–1.596	0.113							0.272		274
Hommes, retraite anticipée (51–60 ans				–0.132	–0.198	0.300					84
Femmes, retraite tardive (67–69 ans)									–0.484		77
Hommes, retraite tardive (67–69 ans)						0.348					77
Femmes, retraite âge légal (64–66 ans)								0.148			356
Hommes, retraite âge légal (64–66 ans)	–1.828							0.131			365

Source : PSM 2001–2012.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie und Seismo Verlag AG, Zürich

femmes et les hommes les plus satisfaits de leurs relations personnelles, familiales et sociales connaissent une légère péjoration de leur satisfaction de la vie au sortir du marché du travail, sans doute causée par la perte ou le rééquilibrage de certains liens interpersonnels. En effet, avoir une activité professionnelle contribue à la construction d'un tissu social et favorise des échanges sociaux et des liens interpersonnels. Dès lors, le passage à la retraite perturbe ce tissu social et implique une réorganisation, voire une perte des échanges et liens interpersonnels. Cette réorganisation et/ou ces pertes de certains liens interpersonnels structurants peut ainsi se traduire par une baisse de satisfaction de la vie lors du passage à la retraite.

De leur côté, les autres variables de contrôle considérées ont l'influence attendue, avec un impact positif des variables de satisfaction (santé, situation financière, contacts sociaux, vie en famille), de la participation à la vie associative et du fait de vivre en couple, alors que le fait d'être limité dans ses activités quotidiennes par son état de santé diminue la satisfaction générale de la vie.

Le tableau 2 présente le résumé d'analyses similaires, menées auprès de groupes de femmes et d'hommes qui se différencient de par leurs conditions de travail avant la retraite ou le moment de la sortie de la vie active. Le modèle explicatif est identique à celui présenté dans le tableau 1, chaque fois calculé pour des populations différentes, avec des variables de contrôle identiques. Nous ne reportons dans le tableau 2 que les coefficients associés au départ à la retraite significatifs au seuil de 0.05, ainsi que les interactions avec les variables de contrôle, susceptibles de compenser, voire d'augmenter les effets de la transition entre vie active et retraite. Notons d'emblée qu'il s'agit ici de porter un regard d'ensemble sur les résultats et de ne pas sur-interpréter la portée d'analyses menées auprès d'un de ces groupes spécifiques, en raison du faible nombre de départs à la retraite pour certains d'entre eux.

Le tableau 2 montre que l'impact immédiat et net du départ à la retraite est généralement négatif chez les hommes, et paradoxalement, contrairement à notre hypothèse, particulièrement chez ceux dont les conditions de travail ont été les plus difficiles ou les moins valorisantes avant cette transition.

Ainsi, un risque de chômage élevé (–2.6), une tension nerveuse importante au travail (–2.6), une catégorie socio-professionnelle basse (–2.8), une intégration professionnelle non assurée (–3.0), un travail épuisant (–2.3) et une moindre satisfaction professionnelle (–2.1) représentent des paramètres qui péjorent particulièrement la satisfaction de la vie au moment du départ à la retraite, ceci sous contrôle des autres variables considérées dans le tableau 1.

De leur côté, seules les femmes partant à la retraite anticipée (avant ou à 60 ans) voient une baisse de leur satisfaction de la vie (–1.6) suite à cette transition.

Certains paramètres sont toutefois importants au moment du départ à la retraite, et parviennent à contrebalancer son impact négatif. Tout particulièrement, la satisfaction de la vie dans le ménage, des activités de loisirs et de la santé, mais aussi l'intégration dans la vie associative ont des impacts positifs pour certains groupes, généralement

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

d'ailleurs ceux qui pâtissent d'une baisse de leur satisfaction de la vie au moment du sortir de la vie active.

Pour certaines catégories, à l'image des femmes travaillant à plein temps ou exerçant une activité à forte valeur ajoutée (CSP élevée), le fait de vivre en couple au moment du départ à la retraite accroît les difficultés. On peut penser que pour ces femmes l'identification au rôle professionnel était certainement forte en raison de leur implication sur le marché de l'emploi dans des positions importantes. Or, une forte identification au monde professionnel est également souvent le corollaire d'identifications alternatives moindres. La sortie du monde professionnel contribue donc à une perte de ces identifications aux rôles professionnels, sans que celle-ci ne soit forcément compensée par des identifications alternatives fortes. Par ailleurs, la transition à la retraite implique un changement d'interactions familiales, avec un partenaire masculin souvent déjà à la retraite. Ces changements dans la dynamique conjugale nécessitent de construire de nouvelles régulations conjugales susceptibles de générer des difficultés liées à la création d'une nouvelle routine familiale. Le fait que la satisfaction des relations sociales ait aussi assez souvent un impact négatif au moment du départ à la retraite, tant chez les femmes que chez les hommes, va dans le même sens, à savoir la recherche d'un nouvel équilibre relationnel, pas toujours aisé à trouver.

4.2 L'impact à long terme du départ à la retraite

Enfin, nous allons étudier l'impact du départ à la retraite sur le long terme, en suivant l'évolution de la satisfaction de la vie en général durant les années précédant et suivant cette transition. Pour cette analyse, n'ont été retenues que des personnes suivies par le PSM qui ont travaillé et connu une sortie complète de la vie active. Le modèle analytique est encore une fois le même que celui du tableau 1, avec le contrôle des mêmes variables et l'inclusion d'une série d'indicateurs dichotomiques indiquant le moment du départ à la retraite, oscillant entre –10 ans et +12 ans. Relevons encore que les indicateurs du calendrier de la retraite n'ont pas tous un impact significatif, en raison notamment de la taille restreinte des échantillons (420 femmes et 370 hommes). Il s'agit davantage d'obtenir une vision d'ensemble de l'évolution de la satisfaction de la vie durant les années entourant cette transition.

Les résultats sont présentés sous forme graphique dans la figure 1, l'axe des abscisses indiquant le calendrier de la retraite (0 étant l'année de la retraite), celui des ordonnées l'impact net de chaque année avant et après la retraite sur la satisfaction de la vie, sous contrôle des autres éléments de l'équation (voir tableau 1). En d'autres termes, c'est bien ici l'effet net du fait de s'approcher de la retraite, et ensuite d'être sorti de la vie active qui est mis en évidence, abstraction faite de l'avancée en âge, qui a plutôt un impact positif sur la satisfaction de la vie.

La courbe décrite pour les femmes, les hommes et l'ensemble des travailleurs, présente chaque fois la même forme, avec une tendance à la baisse de la satisfaction de la vie dans les années précédant le départ à la retraite, et se poursuivant après

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

Figure 1 Les effets nets à long terme sur la satisfaction de la vie du départ à la retraite en Suisse (modèles linéaires mixtes)

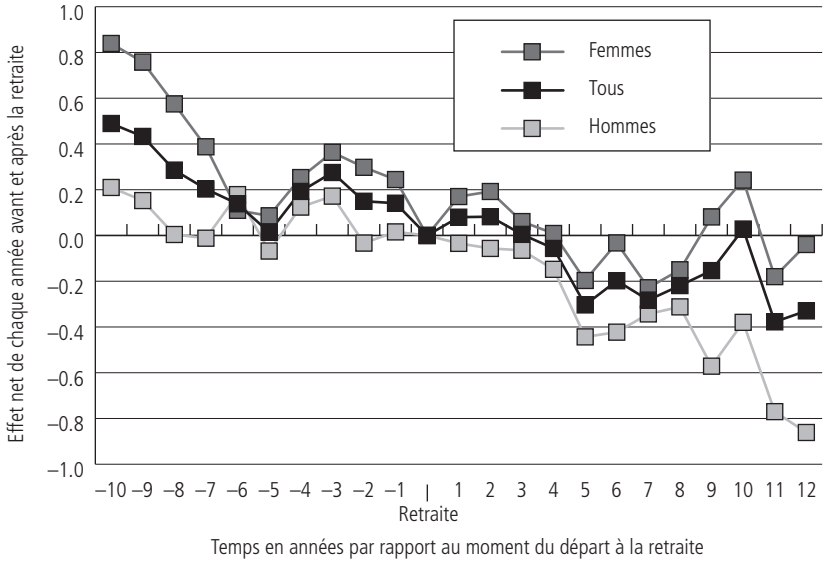

Source : PSM 2001–2012.

cet évènement. Une sorte de léger rebond passager est constaté pour les femmes et l'ensemble des travailleurs dans les années suivant la sortie de la vie active, sans être réellement significatif. Notons d'ailleurs que les écarts sont faibles et pas tous statistiquement significatifs[9]. Toutefois la tendance à une baisse de la satisfaction de la vie à l'approche et après la retraite est bien claire, ceci sous contrôle des autres paramètres, dont celui de l'âge qui a un effet plutôt positif (Tableau 1).

5 Discussion et conclusion

Basé sur les données de l'enquête du Panel Suisse de Ménages (PSM), l'objectif de cet article était de documenter dans une perspective de parcours de vie (Elder et al. 2003) l'impact et le calendrier de la retraite sur la satisfaction de la vie d'individus résidant en Suisse. La transition à la retraite doit se comprendre au prisme de l'articulation entre le parcours biographique de l'individu, le contexte socio-culturel dans lequel elle s'insère, l'interdépendance des vies, le calendrier dans lequel elle s'opère,

9 Seuls 10 points pour les femmes et 6 pour les hommes sont significatifs au seuil de 5 %.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

et la capacité d'agir des individus ou leur intentionnalité (Elder et al. 2003). La force de notre recherche est, d'une part, d'adopter une perspective longitudinale et, de l'autre, de prendre en compte la qualité des conditions professionnelles préalables à la retraite. La transition à la retraite, comme toute transition de vie, implique une modification des rôles sociaux des acteurs qui y sont confrontés. Par conséquent, une des clés d'un passage à la retraite réussi réside dans la capacité à faire le deuil ou à renégocier les rôles et statuts associés au monde professionnel, à investir et négocier de nouveaux rôles ou de nouvelles activités, finalement à intensifier d'anciens centres d'intérêts (Kim et Moen 2001 ; Caradec 2008).

Nos résultats montrent que c'est surtout auprès des hommes que le départ à la retraite a un impact sur la satisfaction de la vie et que, contrairement à notre hypothèse, cet évènement a un effet négatif accru sur la satisfaction de la vie en général pour ceux qui ont connu des conditions de travail difficiles. Chez les femmes, les conditions de travail préalables à la retraite n'ont pas d'influence sur leur satisfaction de vie après la retraite. En revanche, un départ à la retraite anticipé a un impact négatif sur la satisfaction de la vie. Différentes stratégies de compensation sont mises en œuvre au moment du passage à la retraite. Enfin, nous observons un effet « lune de miel » (Kim et Moen 2002) post-retraite pour la population féminine, suivi d'un déclin régulier de la satisfaction de la vie pour l'ensemble de la population.

En lien avec le postulat théorique de la modification des rôles sociaux lors de l'avènement d'une transition de vie (Kim et Moen 2001 ; Caradec 2008), nos résultats soulignent que la capacité à investir de nouveaux rôles, comme l'implication dans la vie associative, contrebalance chez les hommes l'impact négatif générique de cette transition. Ces effets sont d'autant plus forts au moment de la retraite que les hommes exerçaient des activités pénibles ou peu valorisées, ce qui s'accorde avec les écarts plus importants de satisfaction professionnelle entre les classes d'âges de ces travailleurs, et le fait que leur retraite survient à un moment où ce bien-être subjectif est au plus haut. Ce résultat avait déjà été mis en évidence par plusieurs auteurs (Guillemard 1972 ; Paillat 1989 ; Guillemard 2002 ; Boboc et Mezger 2013) qui soulignent le manque de ressources dont disposaient les travailleurs issus de certains milieux socioprofessionnels. Par ailleurs, d'autres études devraient permettre d'identifier si c'est un sentiment d'inutilité qui mène à la culpabilité et péjore le niveau de satisfaction avec la vie de ces aînés (Gestin 2001). Nous pensons que la capacité à organiser son temps, à se fixer des objectifs et à structurer ses journées pour les atteindre, autant de compétences acquises dans le monde professionnel, sont centrales dans la négociation de nouveaux rôles sociaux lors de l'entrée à la retraite. Or, ce type de compétences n'est pas l'apanage des professions manuelles aux conditions de travail difficiles. Par ailleurs, la difficulté à investir de nouveaux rôles à l'entrée de la retraite questionne aussi la représentation et l'injonction sociale de la retraite active (Repetti 2013). A ce titre, les aînés qui se trouvent en difficulté de se réinventer lors de la retraite entrent en conflit avec cette injonction sociale,

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

dès lors nuisible à leur satisfaction de vie, et plus globalement leur qualité de vie. Par ailleurs, que faire lorsque la retraite coïncide avec des difficultés physiques ? Une absence d'identifications alternatives, par manque de ressources, couplée à des problèmes physiques, contribuent dès lors à stigmatiser doublement les retraités.

En ce qui concerne les femmes, on observe que l'effet générique du départ à la retraite n'est pas significatif, à l'exception de celui – négatif – d'une retraite anticipée. Nous faisons l'hypothèse que ces retraites anticipées sont mal vécues dans la mesure où elles ne résultent pas forcément d'un choix, mais de contraintes professionnelles, sociales ou de santé (Dorn et Sousa-Poza 2010), voire d'un ajustement avec l'entrée en retraite du partenaire (Bütler et al. 2004). Par ailleurs, leur investissement moindre sur le marché de l'emploi génère également des revenus de retraite relativement bas, une situation qui risque de prétériter leur qualité de vie globale en diminuant leur pouvoir d'achat et leur train de vie. De plus, nos résultats révèlent que la retraite engendre, pour les hommes comme pour les femmes, une rupture avec le monde professionnel et les liens interpersonnels. En affectant les interactions avec les proches et les collègues, du fait de la distance prise et des réaménagements pas toujours faciles à mener au niveau familial, le passage à la retraite a un impact négatif sur les relations sociales.

Il ressort enfin que les différences entre hommes et femmes restent marquées lors de la transition à la retraite : les déterminants de la satisfaction de la vie durant ce processus diffèrent. Il apparaît également que les inégalités sociales restent, elles aussi, prégnantes lors de cette étape de vie.

Finalement, dans une approche plus holistique du départ à la retraite, en nous basant sur le fait que la transition à la retraite est un processus qui commence bien avant l'entrée en retraite effective (Atchley 1976), nous avons étudié l'évolution de la satisfaction de la vie durant les années précédant et suivant cette transition, auprès d'un échantillon de personnes qui ont travaillé et connu une sortie complète de la vie active. Nos résultats confirment que le départ à la retraite représente effectivement un processus qui s'organise bien avant l'entrée en retraite elle-même. Une courbe descendante similaire pour les femmes et les hommes, montre une légère tendance à la baisse de la satisfaction de la vie dans les années précédant le départ à la retraite, qui se poursuit après cet évènement. Une sorte de léger rebond passager, sorte de lune de miel déjà notée dans la littérature (Moen et Kim 2002), est constaté pour les femmes et l'ensemble des travailleurs dans les années suivant la sortie de la vie active, sans être réellement significatif.

L'ensemble de ces résultats laisse penser que ce n'est pas tellement le calendrier du départ à la retraite qui est important, mais plutôt la manière dont cet évènement est géré et la capacité à mobiliser des ressources afin d'assurer une transition harmonieuse depuis la vie active. Cette conclusion est d'autant plus valable pour les hommes, qui tendent à investir et à s'identifier (Quick et Moen 1998 ; Reitzes et Mutran 2004) principalement dans leur activité professionnelle, qui sont susceptibles

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

de se retrouver dépourvus de rôle, d'utilité et d'activité au moment de la retraite s'ils ne s'y sont pas préparés. Naturellement, le cas des travailleurs connaissant les conditions de travail les plus difficiles en est la preuve ; pour eux qui ont généralement le plus de peine à vivre cette transition, la préparation à cet évènement de vie majeur nécessite une anticipation, mais aussi les ressources personnelles permettant de s'y préparer et d'y faire face le moment venu. Dans une perspective de trajectoire biographique, nous savons que les individus privilégient une forme de continuité malgré le changement (Atchley 1989). Dans cette optique, une flexibilisation de la retraite, avec la possibilité de garder un emploi à temps partiel, semble être une piste prometteuse, permettant une transition en douceur vers une retraite complète. Envisager à ce titre une reconversion des compétences acquises dans une activité moins pénible tout en restant dans la même branche, par exemple dans le transfert de savoir-faire auprès des jeunes, pour garder un rôle, une intégration professionnelle et sociale et un sentiment d'utilité est également une piste à explorer.

Naturellement, un meilleur accompagnement dans cette transition de vie devrait être organisé afin de soutenir les personnes dotées de peu de ressources et disposant d'un savoir-faire restreint, pour lesquelles une reconversion des compétences est difficile à envisager.

6 Références bibliographiques

Atchley, Robert C. 1976. *The Sociology of Retirement.* New York, NY : Wiley.

Atchley, Robert C. 1989. A continuity theory of normal aging. *The Gerontologist* 29 : 183–190.

Boboc, Anca et Jean-Luc Metzger. 2013. Parcours et passages : les recompositions identitaires autour de la retraite. *Retraite et Société* 66(3) : 41–66.

Bouteyre, Evelyne et Nadège Lopez. 2005. Le passage à la retraite : une mise à l'épreuve des capacités de résilience. *Psychologie et NeurPsychiatrie du Vieillissement* 3(1) : 43–51.

Bütler, Monika, Olivia Huguenin et Federica Teppa. 2004. What triggers early retirement? Results from Swiss Pension Funds. *Centre for Economic Policy Research working paper* 35.

Caradec, Vincent. 2008. Les mécanismes de la transition identitaire au moment de la retraite. *SPIRALE – Revue de Recherches en Education* 41 : 161–176.

Caradec, Vincent. 2009. L'expérience sociale du vieillissement. *Idées Economiques et Sociales* 157(3) : 38–45.

Dorn, David et Alfonso Sousa-Poza. 2004. The determinants of early retirement in Switzerland. *Diskussionspapiere des Forschungsinstituts für Arbeit und Arbeitsrecht* 98, Universität St. Gallen.

Diener, Ed, Robert A. Emmons, Randy J. Larsen et Sharon Griffin. 1985. The satisfaction with life scale. *Journal of Personality Assessment* 49(1) : 71–75.

Dorn, David et Alfonso Sousa-Poza. 2010. "Voluntary" and "involuntary" early retirement: an international analysis. *Applied Economics* 42(4) : 427–438.

Elder, Glen H. 1995. The life course paradigm : social change and individual development. Pp. 101–139 in *Examining Lives in Contexts: Perspectives on the Ecology of Human Development*, édité par Moen Phyllis, Glen H. Elder et Kurt Luscher. Washington, DC : American Psychological Association.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

Elder Jr., Glen H., Monica K. Johnson et Robert Crosnoe. 2003. The emergence and development of life course theory. Pp. 3–19 in *Handbook of the Life Course*, édité par Jeylan T. Mortimer et Michael J. Shanahan. New York : Kluwer Academic.

Gestin, Agathe. 2001. Un nouvel impératif pour les hommes et les femmes retraités : « vieillir-jeune ». *Cahiers du Genre* 31(2) : 203–219.

George, Linda K. 1993. Sociological perspectives on life transitions. *Annual Review of Sociology* 19 : 353–373.

Guillemard, Anne-Marie. 1972. *La retraite, une mort sociale. Sociologie des conduites en situation de retraite*. Paris : Mouton.

Guillemard, Anne-Marie. 2002. De la retraite mort sociale à la retraite solidaire : La retraite une mort sociale (1972) revisitée trente ans après. *Gérontologie et Société* 102(3) : 53–66.

Guillemard, Anne-Marie. 2013. Le vieillissement actif : enjeux, obstacles, limites. Une perspective internationale. *Retraite et Société* 65(2) : 17–38.

Joye, Dominique et Martin Schuler. 1995. *Stratification sociale en Suisse : catégories socio-professionnelles*. Berne : Office fédéral de la statistique.

Kim, Jungmeen E. et Phyllis Moen. 2001. Is retirement good or bad for subjective well-being? *Current Directions in Psychological Science* 10 : 83–86.

Kim, Jungmeen, E. et Phyllis Moen. 2002. Retirement transitions, gender, and psychological well-being: a life-course, ecological model. *Journal of Gerontology* 57B(3) : 212–222.

Kim, Seongsu et Daniel C. Feldman. 2000. Working in retirement: the antecedents of bridge employment and its consequences for quality of life in retirement. *Academy of Management Journal* 43(6) : 1195–1210.

Levy, René, Jacques-Antoine Gauthier et Eric Widmer. 2006. Entre contraintes institutionnelle et domestique : les parcours de vie masculins et féminins en Suisse. *The Canadian Journal of Sociology* 31(4) : 461–489.

Lipps, Oliver. 2010. Income imputation in the Swiss Household Panel 1999–2007. *FORS Working Paper* 2010–1, Lausanne.

Moen, Phyllis. 1996. A life course perspective on retirement, gender, and well-being. *Journal of Occupational Health Psychology* 1(2) : 131–144.

Moser, Regine, Marcel Egger et Norbert Thom. 2008. Employabilité et intégration des travailleurs âgés en Suisse : état des lieux et conclusions. *La vie économique* 1–2/2008 : 67–70.

Paillat, Paul (éd.). 1989. *Passages de la vie active à la retraite*. Paris : Presses Universitaires de France.

Paugam Serge. 2000. *Le salarié de la précarité. Les nouvelles formes de l'intégration professionnelle.* Paris : Presses Universitaires de France.

Pinquart, Martin et Ines Schindler. 2007. Change in life satisfaction in the transition to retirement : a latent-class approach. *Psychology and Aging* 22(3) : 442–455.

Quick, Heather E. et Phyllis Moen. 1998. Gender, employment, and retirement quality: a life course approach to the differential experiences of men and women. *Journal of Occupational Health Psychology* 3(1) : 44–64.

Reitzes, Donald C. et Elisabeth J. Mutran. 2004. The transition into retirement: stages and factors that influence retirement adjustment. *International Journal of Aging and Human Development* 59(1) : 63–84.

Repetti, Marion. 2013. Réformes et conditionnalité de la retraite. Conséquences de l'injonction au « vieillissement actif » sur la (re-)construction identitaire à la retraite. *Working paper* 3, Protection sociale, politiques sociales et solidarités, Réseau de l'Association Française de Sociologie.

Rosenkoetter, Marlene M. et John M. Garris. 1998. Psychosocial changes following retirement. *Journal of Advanced Nursing* 27(5) : 966–976.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

Singer, Judith D. et John B. Willett. 2003. *Applied Llongitudinal Data Analysis: Modeling Change and Event Occurrence.* New York : Oxford University Press.

Szinovacz, Maximiliane E. et Adam Davey. 2004. Honeymoons and joint lunches: effects of retirement and spouse's employment on depressive symptoms. *Journal of Gerontology: Psychological Sciences* 59(5) : 233–245.

Wang, Mo. 2007. Profiling retirees in the retirement transition and adjustment process: examining the longitudinal change patterns of retirees' psychological well-being. *Journal of Applied Psychology* 97(2) : 455–474.

Widmer, Eric D. et Gilbert Ritschard. 2009. The de-standardization of the life course: are men and women equal? *Advances in Life Course Research* 14(1) : 28–39.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

Le vieillissement actif en entreprises : stigmatisations et carences. Regards croisés à partir de la situation belge

Nathalie Burnay*

1 Vieillissement actif et politiques d'emploi en Belgique

Dans sa déclaration gouvernementale du 14 octobre 2014, le nouveau Premier Ministre belge, Charles Michel, annonce, contre toute attente, un relèvement de l'âge de la retraite à 67 ans en Belgique à l'horizon 2035. Le nouveau gouvernement, composé essentiellement de partis de droite et d'un parti nationaliste flamand, justifie cette mesure en référence aux enjeux démographiques majeurs auxquels la Belgique sera confrontée dans les prochaines décennies. Ainsi,

> *[un] enjeu clé lié directement à l'emploi est celui des pensions. Chaque mois, 10.000 personnes prennent leur pension. 120.000 par an, un million dans les huit prochaines années. En sept ans, le budget des pensions est passé de 25 à 37 milliards, soit une augmentation de 67 %. Ceux qui nous disent qu'il est possible de continuer sans réforme ne disent pas la vérité. Seule une vision à long terme permet de garantir le financement des pensions (…). A cause de la hausse spectaculaire de l'espérance de vie, nous devons allonger la durée moyenne des carrières. Avec des réformes prévisibles à long terme. (…) : l'âge légal de la pension sera maintenu à 65 ans durant toute la législature ; à partir de 2030, soit dans 15 ans, l'âge légal de la pension sera de 67 ans (avec maintien de 45 ans de carrière).* (Michel 2014, 10–11)

La Belgique rejoint ainsi de nombreux autres pays qui ont récemment relevé l'âge légal de la retraite, suivant par là les recommandations européennes. En effet, par le lancement de la Stratégie Europe 2020, qui remplace celle de Lisbonne, l'Union proclame à nouveau la nécessité d'une plus grande participation des travailleurs âgés sur le marché du travail et fixe le nouvel objectif de 75 % de la population âgée de 20 à 64 ans en emploi. Cette demande de relèvement des taux d'emploi des *seniors* peut se traduire notamment par le recul de l'âge légal de la retraite dans les politiques nationales, mais s'inscrit plus largement dans le déploiement d'un référentiel, plus international, centré sur le vieillissement actif. C'est dans cette perspective que l'Union européenne proclamait l'année 2012 comme étant l'*« Année Européenne pour le Vieillissement Actif et la Solidarité entre les Générations »*. Sur le site de la Commis-

* Département de sciences politiques, sociales et de la communication, Université de Namur, BE-5000 Namur, nathalie.burnay@unamur.be.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

sion européenne, le vieillissement actif « désigne le fait d'aider les personnes âgées à rester aussi longtemps que possible les acteurs de leur propre vie et à contribuer à l'économie et à la société dans la mesure du possible » (Commission européenne n.d.). Le prolongement des carrières professionnelles s'inscrit de facto au cœur de ces préoccupations. En matière d'emploi en effet, il s'agit de développer des politiques publiques nationales, ou régionales, de maintien des travailleurs âgés sur le marché du travail par des mesures incitatives (formations complémentaires, lutte contre les formes de discrimination à l'égard des *seniors*…) ou répressives (suppression des formules de départs anticipés du marché du travail, pénalités en cas de cessation de l'activité professionnelle avant l'âge de la retraite…).

Cependant, le bilan actuel est plus que mitigé, seuls les pays nordiques et les Pays-Bas ont approché des objectifs fixés[1]. La Belgique de même que la France se caractérisent par un très faible taux d'emploi des *seniors*. Ainsi, en 2012, le taux d'emploi des 55–64 ans n'est que de 39.5 % en Belgique, 44 % en France alors que par comparaison, il atteint plus de 70 % en Suisse ! Même si une augmentation substantielle est observée tant en France qu'en Belgique ces dernières années, le différentiel avec la moyenne de l'Union demeure important. Les causes des faibles taux d'emploi pour les *seniors*, en Belgique ou en France notamment, sont multifactorielles. Mais les différentes politiques d'emploi menées depuis la fin des années 1970 ont très certainement participé au développement des retraits anticipés du marché de l'emploi. En effet, durant les années 1970 et 1980, l'ensemble des pays européens subissent de plein fouet la crise économique. En Belgique, plus d'un homme sur trois va perdre son travail dans le secteur industriel. Les vieilles industries nées de la révolution industrielle s'épuisent, les secteurs minier et sidérurgique paient un large tribut à cette transformation majeure du marché du travail. Les taux de chômage s'envolent dans un contexte de restructuration drastique de l'industrie : on observe en Belgique une augmentation du taux de chômage de 180 % entre 1974 et 1984 (Fusulier 1999). En France, le bassin lorrain ainsi que la région du Nord Pas-de Calais se trouvent dans des contextes semblables.

Les politiques publiques, en Belgique notamment, montrent d'emblée une préférence marquée pour les jeunes chômeurs au détriment des *travailleurs âgés* (Simoen 1980). Les travailleurs de 50 ans et plus sont encouragés par le gouvernement à se retirer du marché de l'emploi par le biais de préretraite, du chômage, de l'incapacité de travail… Certains aménagements liés à la pénibilité leur ont permis de suivre le même chemin. Ces politiques reposent sur un large consensus entre les instances politiques, les partenaires sociaux et les travailleurs : ces pratiques ont pour objectif principal de laisser la priorité du marché de l'emploi aux jeunes par le dégraissage des aînés.

1 Ajoutons cependant qu'en ce qui concerne les Pays-Bas, les taux d'emploi sont fortement liés au très fort taux de temps partiels.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

En Belgique, c'est au début des années 2000 que le premier infléchissement à cette politique de retrait anticipé du marché du travail peut être observé par l'introduction d'une série de mesures encourageant les *seniors* à regagner le marché du travail ou à y rester (Burnay 2005). Le temps n'est plus à la diminution du taux de chômage, mais bien à l'accroissement du taux d'emploi. L'objectif est double : pérenniser les systèmes de retraite en augmentant les taux d'emploi (plus de cotisants, plus de cotisations pour gérer le déficit lié au vieillissement de la population) ; accroître le potentiel des entreprises en utilisant au mieux l'expérience professionnelle dont sont porteurs les travailleurs expérimentés. Le programme du gouvernement fédéral est axé sur trois perspectives complémentaires :

- une politique préventive de maintien sur le marché de l'emploi[2] ;
- un aménagement du temps et des conditions de travail pour alléger la charge de travail au-delà de 50 ans ;
- une politique active pour réinsérer les chômeurs âgés.

En 2005, le gouvernement fédéral, après de longues négociations avec les partenaires sociaux, farouchement opposés à cette réforme, édicte le *Pacte de solidarités entre les générations*. Ses objectifs sont multiples et visent notamment à favoriser une carrière plus longue et à freiner les départs prématurés du marché du travail… Ce durcissement politique de la gestion des fins de carrière ne correspond pas à une volonté de changement de l'opinion publique, qui ne remet pas en question la solidarité intergénérationnelle, bien au contraire. Les syndicats, très importants en Belgique, ont d'ailleurs pesé de tout leur poids pour freiner les réformes voulues par le gouvernement belge. On assiste cependant à peu de manifestations publiques au moment du vote : les travailleurs intègrent progressivement l'idée qu'il faudra bien travailler plus longtemps si on veut maintenir les acquis sociaux. Ces changements se font donc dans un climat social tendu, mais où l'opinion publique semble assez résignée. C'est dans ce *Pacte de solidarité entre les générations* que se marquent clairement l'adhésion aux objectifs du vieillissement actif dans son rapport à l'emploi : fermeture du robinet des préretraites, lutte contre les discriminations à l'âge, renforcement de la formation continue…

Dans cette même perspective, dans sa séance du 27 juin 2012, la convention collective n°104 est signée entre les partenaires sociaux au sein du Conseil National du Travail (CNT). Cette convention oblige les entreprises de plus de vingt travailleurs à mettre en place un plan pour l'emploi des travailleurs âgés (plus de 45 ans) dans les entreprises. Elle constitue la dernière pierre à l'édification d'une politique de maintien en emploi des *seniors* et imposant aux entreprises de négocier un plan

2 C'est ainsi que depuis 2004, le Fonds de l'expérience professionnelle subventionne les entreprises du secteur privé qui améliorent concrètement les conditions de travail des travailleurs âgés (45 ans et plus) par des adaptations ergonomiques des postes de travail, des changements de fonction, des modifications de l'organisation du travail ou encore le développement des compétences du travailleur.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

d'action senior. Cette démarche, très proactive, est novatrice dans un contexte législatif jusqu'alors peu contraignant pour les entreprises.

Même si ce vieillissement actif semble aujourd'hui bien implanté dans les politiques d'emploi en Belgique, les paragraphes suivant nous montrerons, à travers des différents résultats d'enquêtes menées ces dernières années, combien les entreprises demeurent assez peu présentes dans ce débat.

2 Penser le vieillissement actif

Si de nombreux travaux sont consacrés ces dernières années à l'analyse de ce concept de vieillissement actif, ceux-ci reposent avant tout sur deux entrées complémentaires : une analyse macrosociologique des transformations de l'action publique ou une analyse microsociologique des individus pris dans ces réformes.

Dans cet article, nous aimerions adopter une troisième perspective qui reposerait davantage sur une analyse méso-sociologique en proposant un regard sur le monde des entreprises. Comment cette question du vieillissement actif s'ancre-t-elle au cœur des contextes organisationnels ? Comment les entreprises considèrent-elles cette question du vieillissement ? A partir de différentes recherches menées ces dernières années, nous montrerons combien la question du vieillissement au travail se décline toujours autour de pratiques discriminatoires, mais aussi combien les entreprises ne s'emparent guère jusqu'à présent, dans leur politique de gestion de leur personnel, de cette question de l'âge et cela quels que soient les contextes nationaux et les taux d'emploi des *seniors* qui s'y référent.

Ainsi, la première orientation prise par l'analyse du vieillissement actif ces dernières années place le concept au cœur des transformations de l'action publique. Ainsi, dans une conception néo-institutionnaliste historique (Stone 1992 ; Béland 2002), les auteurs placent la focale analytique sur les difficultés à mettre en place une réforme importante du système des retraites et sur les résistances puissantes à l'instauration d'un modèle de maintien des travailleurs âgés sur le marché du travail. Le concept de *path dependency* permet d'appréhender ces formes de résistance au changement. Dans une perspective davantage sociologique, ce sont les cadres normatifs qui sont identifiés comme de véritables freins aux tentatives de changement. Ainsi, Guillemard (2003) parlera d'une véritable culture du retrait anticipé qui anime les pays tels que la Belgique, la France et l'Allemagne, montrant par-là combien les cadres normatifs d'aujourd'hui sont structurés sur les décisions prises dans les années 1970 et sont difficilement réformables. Les comparaisons internationales viendront dès lors asseoir toutes ces réflexions en montrant combien les politiques publiques en matière de fin de carrière s'inscrivent dans des conceptions différenciées d'Etats-Providence (Guillemard 1993 ; Ney 2005 ; Guillemard 2010).

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

Pour d'autres auteurs pourtant, cette même question du changement s'accompagnera d'une réflexion sur une transformation de référentiel (Muller 2006) dans une approche cognitive d'analyse des politiques publiques. Construits par les acteurs sociaux et défendus à l'intérieur de forums et d'arènes (Jobert 1995), les référentiels permettent de comprendre les normes et les valeurs sous-jacentes à l'élaboration des politiques publiques. Plusieurs référentiels seraient alors en concurrence, dans une période de transition, pour légitimer les décisions prises et asseoir les transformations des politiques publiques. C'est ainsi que la question du vieillissement actif peut se comprendre à l'intérieur d'un référentiel néo-libéral plus large, dominant actuellement les principales institutions internationales où les questions de responsabilisation des *seniors* seraient centrales : rester actif relève avant tout de stratégies individuelles et de choix de vie personnels.

Par ailleurs et dans une autre orientation, le vieillissement actif peut également être analysé à partir des individus eux-mêmes. Il s'agit, dans ce cas, de comprendre l'impact de l'activation auprès des populations et le déploiement d'injonctions à devenir soi-même, responsable de son parcours et de ses choix (Vrancken 2002 ; Cantelli et Genard 2007). Le vieillissement actif s'incarne dès lors de manière prioritaire au cœur des carrières professionnelles et de leur implication dans le système productif (Moulaert 2012), mais aussi dans la gestion individuelle et collective du bien vieillir (Walker et Naegele 1999 ; Walker 2009). Le vieillissement actif peut alors résonner avec l'implication citoyenne dans des espaces politiques ou associatifs (Viriot-Durandal 2003).

Si ces deux premières orientations apparaissent légitimes dans le champ scientifique, c'est vers une troisième perspective, davantage méso-sociologique, que cet article est construit : l'enjeu est de comprendre comment les politiques publiques en matière de vieillissement actif, mises en place par le législateur, vont être impactées dans les espaces productifs, au cœur des pratiques organisationnelles.

3 Des discriminations à l'égard des seniors en entreprise[3]

De nombreux auteurs ont insisté sur la présence de discriminations à l'égard du travailleur âgé sur le marché du travail. Apparu aux Etats-Unis en 1969, le terme âgisme est défini comme le processus par lesquels préjugés et discriminations se créent à l'encontre d'individus par le simple fait qu'ils sont plus âgés. Au niveau professionnel, deux types de discriminations fondées sur l'âge peuvent être identifiées : les discriminations directes ou indirectes (Leleu 2001).

Les premières renvoient aux mesures qui visent les travailleurs âgés uniquement du fait de l'âge. On parlera de discrimination directe, par exemple, lorsque des limites

3 Cette partie a été publiée en partie dans la revue « Communication et Organisation » (Burnay 2012).

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

d'âge figurent dans les offres d'emploi ou de formation, ou encore lorsqu'on impose l'âge de la retraite comme limite au-delà de laquelle il est interdit de travailler. Cette forme de discrimination a fait l'objet d'une réglementation particulière en Belgique (lois des 20 janvier et 25 février 2003) qui introduit des mécanismes de protection des travailleurs : il est interdit en cas de recrutement de personnel de faire référence à une limite maximale d'âge à partir de laquelle le candidat ne peut plus poser sa candidature ; il est également interdit dans le cadre de la sélection du personnel de fixer une limite d'âge maximale à partir de laquelle le candidat ne serait plus pris en considération pour une entrée en service.

Les discriminations indirectes sont des mesures qui, sans être directement liées à l'âge, affectent de manière disproportionnée et négative les *travailleurs âgés* par rapport à d'autres groupes d'âge (Drury 1993). Les stéréotypes ou préjugés présidant à la sélection de candidats à l'emploi font partie des formes de discrimination indirecte puisqu'ils sont susceptibles d'influencer les attitudes et les comportements tant de la personne qui les subit que de celle qui les exerce.

Ces formes de discriminations demeurent opérantes (Drury 1993), même lorsque les gouvernements tentent de légiférer. Ainsi, si les Etats-Unis ont été précurseurs en la matière, avec le vote de la loi réprimant la discrimination fondée sur l'âge dans le monde du travail (ADEA) dès 1967, les pratiques discriminatoires n'ont pas disparu. En témoignent les milliers de dossiers rentrés auprès de la Commission de l'égalité et des chances dans l'emploi ou de recours devant les tribunaux américains (Eglit 2007).

Ces discriminations indirectes sont difficiles à déceler dans le fonctionnement quotidien des entreprises. Cependant, un lien peut s'établir entre les actes discriminatoires et les représentations du *senior*. Ainsi, de nombreuses enquêtes sur les stéréotypes sociaux à l'égard du *travailleur âgé* ont été menées depuis les premières études américaines des années 1950 (Kirchner et al. 1952). Ces images mentales conditionnent nos propres représentations du réel et finissent par impacter sur notre prise de décision. Différentes enquêtes ont pu démontrer combien nos représentations du senior sont structurées de manière négative : les *travailleurs âgés* sont perçus comme étant en moins bonne santé physique (Rosen et Jerdee 1976) et mentale (Rosen et Jerdee 1976 ; Taylor et Walker 1994), moins prompt à résister au changement (Taylor et Walker 1994 ; McGregor 2002), éprouvant des difficultés dans leur rapport à la jeunesse (Taylor et Walker 1994 ; Hassell et Perrewe 1995), ayant des difficultés d'apprentissage (Itzin et Phillipson 1993 ; Taylor et Walker 1994).

Une importante enquête belge[4] menée de 2004 à 2008 auprès de plus de 800 travailleurs confirme la présence de stéréotypes négatifs à l'égard des *seniors* (Burnay 2012). Ils sont portés par une jeune génération, plus formée, plus qualifiée et un

4 Recherche CAPA financée conjointement par le Fonds social européen et le Service Public Fédéral, *Division Humanisation du Travail*, menée par l'Université catholique de Louvain (Prof. J. Malchaire), l'Université de Gent (Prof. L. Braeckman) et l'Université de Namur (Prof. N. Burnay) de 2004 à 2008. Cf. tableau A1 en annexe.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

secteur des services plus virulent. Le tableau 1 nous montre combien ces stéréotypes négatifs sont davantage présents au cœur de la ligne hiérarchique que chez les ouvriers et combien la présence de ces stéréotypes témoigne d'une difficulté rencontrée par les *seniors* à s'adapter, à se plier aux exigences de modernisation.

Tableau 1 Fréquence des stéréotypes négatifs en fonction du statut professionnel : enquête CAPA

Nature du stéréotype	Ouvriers (%)	Ligne hiérarchique (%)
Les travailleurs âgés ont besoin de plus de temps pour apprendre	43.2	66.4
Les travailleurs âgés s'adaptent moins bien aux rythmes plus élevés	51.1	63.3
Les travailleurs âgés ont plus de difficultés à utiliser les nouvelles technologies	53.7	73.4
Les travailleurs âgés sont plus souvent absent	12.3	16.5
Les travailleurs âgés s'investissent moins dans leur travail	14.0	22.2
Cela ne vaut plus la peine d'investir dans la formation des travailleurs âgés	10.9	15.2
Les travailleurs âgés sont plus lents	16.9	26.9

Source : Données CAPA, calculs personnels.

Même si une analyse plus fine et détaillée s'avèrerait nécessaire, ces représentations sociales sont génératrices de véritables conséquences pour les entreprises et pour les *travailleurs âgés*. Tout d'abord, elles définissent des rapports sociaux d'âge au cœur des entreprises et des collectifs de travail, en générant des comportements, au mieux, distants avec les *seniors*, au pire, discriminants : placardisation, mise à l'écart progressif, désinvestissement, déficit de formation…

Des entretiens menés auprès de travailleurs de plus de 50 ans entre 2010 et 2012[5] confirment ces formes de discriminations indirectes, tant dans la phase de recrutement que dans la carrière professionnelle, résultats déjà observés à la fin des années 1990 (Burnay 2000).

> *Oh il y a quand même une déception quand on arrive assez loin dans l'interview, quand on passe d'abord une première interview de présélection puis qu'on vous dit bon, vous continuez un deuxième filtre et qu'alors au cours du deuxième filtre on vous dit que quand même le problème c'est votre âge. Bon maintenant moi je suis fait à l'idée, il n'y a rien à faire, alors, de vouloir, c'est pas que je veux être, c'est pas ça que je veux dire, mais le fait bon c'est quelque chose que je sais. Mon handicap c'est l'âge et mon avantage, c'est mes connaissances pratiques.* (Marie, 54 ans, biologiste au chômage, entretien réalisé en 1998)

5 Recherche menée à l'Université de Namur (Prof. N. Burnay) portant sur la réduction du temps de travail en fin de carrière, financée par le CESI de 2010 à 2012.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

> *Passé un certain âge, on ne vous prend plus nécessairement au sérieux. Il radote, il est dépassé par les événements. Ils ne le disent pas en face, mais ça se sent.* (Martial, 58 ans, commercial, entretien réalisé en 2011)

Mais plus encore, ces images mentales ont également des répercussions sur les travailleurs âgés eux-mêmes dans une forme de « prédiction créatrice » (Tettamanti et al. 2009) : les seniors eux-mêmes incorporent progressivement l'idée d'un déficit, d'une perte progressive de leurs compétences et de leurs performances. Ainsi, le déficit de formation provient-il d'une offre qui se raréfie mais également d'une demande qui ne trouve plus à s'exprimer.

> *Moi, les formations, je ne m'y inscrit plus. On nous regarde bizarrement parce qu'on a besoin de plus de temps pour comprendre. La dernière fois, ça ne s'est pas bien passé alors je n'y vais plus. Tous ces outils informatiques nouveaux, c'est bien pour les jeunes, mais nous…* (Ernest, 56 ans, technicien spécialisé, entretien réalisé en 2011)

4 L'âge : une absence d'enjeu pour les entreprises

Parallèlement à ces formes de discrimination indirecte qui demeurent opérantes dans le monde du travail, la question de la mise en place d'une véritable politique des âges en entreprises doit également être posée. Ainsi, la gestion des âges renvoie-t-elle à des pratiques organisationnelles concrètes ?

Selon Patrickson et Ranzijn (2005), les employeurs n'abordent encore que rarement la problématique du vieillissement au travail de manière proactive. Bien qu'une prise de conscience ait eu lieu au niveau organisationnel, l'évolution des pratiques demeure extrêmement lente (Brunet 2004 ; Armstrong-Stassen et Templer 2005 ; Gilles et Loisil 2005 ; Loos-Baroin 2006 ; Godelier 2007). Il existe ainsi un décalage entre la réalité démographique et la façon dont les entreprises perçoivent le vieillissement de leur personnel (Minni et Topiol 2003) : leurs résultats indiquent un réel désintérêt pour la question de l'âge au vu du peu de mesures destinées à prolonger la durée d'activité des plus âgés. Les résultats d'une récente enquête menée en Suisse confirment ce manque d'intérêt des entreprises pour la mise en œuvre d'une réelle politique des âges au sein de leur structure (Le Feuvre et al. 2014).

Dans une enquête[6] belge menée en 2011, plus de 170 entreprises ont été contactées par courrier électronique ou par téléphone de manière à cerner les pratiques de gestion des âges développées au sein de leur structure. 45 entreprises belges parmi celles-ci (15 entreprises flamandes, 12 entreprises bruxelloises et 18 entreprises

6 Recherche menée sous la direction scientifique des Professeurs Hansez et Faulx (Université de Liège), avec la collaboration des Professeurs N. Burnay (Université de Namur) et L. Braeckman (Université de Gent) et financée par le Service Public Fédéral *Emploi, travail et concertation sociale*, dans sa direction *Humanisation du Travail*.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

wallonnes) ont été recontactées via leur responsable RH, responsable de la formation, ou encore leur directeur pour un entretien semi-directif approfondi[7]. Ces entretiens ont permis d'identifier les pratiques RH existantes, de même que les manquements, les freins, voire les facteurs facilitant la mise en place d'outils de gestion des âges. Les résultats de cette enquête confirment le peu de dispositifs de gestion des âges mis en place par les entreprises et plus encore le peu d'intérêt pour cette problématique. Ainsi, pour atteindre le seuil fixé de 45 entreprises à analyser en profondeur, plus de 170 ont dû être contactées in fine ! Les autres n'ayant mis en œuvre aucune réflexion sur la gestion de l'âge ou n'ayant même aucune connaissance du sujet.

Les dispositifs mis en place dans les 45 entreprises sélectionnées peuvent être décrit dans le tableau 2. Celui-ci est construit sur un recensement de 283 pratiques (chaque entreprise pouvant développer plus d'une pratique). On constate ainsi la richesse des pratiques dans des domaines variés.

Tableau 2 Pratiques identifiées dans les 45 entreprises belges sélectionnées, 2011

Répartition des pratiques de gestion des âges mises en place au sein des entreprises rencontrées	N	%	% cumulé
Formation continue	41	14.5	14.5
Aménagements du temps de travail	41	14.5	29
Recrutement et intégration	38	13.4	42.4
Reconnaissance et valorisation des compétences	35	12.4	54.8
Sensibilisation des lignes hiérarchiques	34	12	66.8
Gestion des connaissances	33	11.7	78.5
Gestion de carrière	31	11	89.5
Aménagements des conditions de travail	30	10.6	100
Total des pratiques	283		

Notes : Ce tableau est composé des pratiques identifiées dans les 45 entreprises consultées. Une entreprise pouvant signaler plusieurs pratiques.
Source : Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale (2012, 83).

Plus encore que la diversité des pratiques, les résultats montrent également combien les entreprises lient souvent leur définition de la gestion des âges à la spécificité de leur contexte, à leur histoire, ou encore à leurs propres enjeux organisationnels. Ainsi, lorsqu'une entreprise est confrontée à une perte de savoir-faire suite à des départs massifs par exemple, la gestion des âges est automatiquement liée à la transmission des connaissances. Les entreprises qui connaissent des absences pour incapacité de travail focaliseront leur politique sur l'adaptation des conditions de travail.

7 Cf. tableau A2 en annexe.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

Au final, les résultats de cette enquête aboutissent à un double constat. Premièrement, peu d'entreprises belges conduisent une véritable politique de gestion des âges, innovante et globale : on est davantage face à un « bricolage » qu'à une véritable politique organisationnelle. Deuxièmement, les pratiques identifiées relèvent d'une double logique : elles entrent dans des dispositifs prédéfinis par les pouvoirs publics ou elles relèvent d'une pratique organisationnelle visant à répondre à un problème ponctuel au sein d'une entreprise particulière. Ces résultats confirment les résultats de l'enquête menée en 2006 par Bredgaard et Tros (2006) qui montrait que la Belgique se caractérisait par le développement d'une gestion des âges initiée dans 68 % des cas par la voie de la législation et des politiques publiques. Ainsi, seules 17 % des entreprises belges développeraient des politiques plus actives de rétention des *seniors*.

Face à ce double constat, la responsabilité des pouvoirs publics pourrait être engagée. En effet, il ne pesait, que jusqu'il y a peu, sur les entreprises belges aucune obligation légale contraignante de penser le vieillissement actif comme un enjeu majeur de leur politique du personnel. Dans ce sens, l'enquête belge présentée est intéressante parce qu'elle montre comment se comportent les entreprises dans un contexte politique non-contraignant. La comparaison internationale peut dès lors s'avérer enrichissante si elle repose sur un autre contexte politique. Or, la France a, depuis quelques années, développé une politique beaucoup plus pro-active en la matière. Ainsi, le législateur a introduit en 2008 une logique plus coercitive avec la loi du 17 décembre 2008 de financement de la Sécurité Sociale : les entreprises de plus de 50 salariés devaient avoir négocié un accord sur l'emploi des *seniors* avant le 1er janvier 2010. A défaut d'accord ou de plan d'action unilatéral en cas d'échec de la négociation ou d'absence de délégués syndicaux, les entreprises devaient payer une pénalité de 1 % de la masse salariale jusqu'à la conclusion de l'accord ou du plan d'action. Les entreprises dont l'effectif était compris entre 50 et 300 salariés pouvaient se dispenser d'un accord si un accord de branche avait été étendu[8].

Six domaines d'action précis ont été définis et permettaient aux entreprises de cadrer leurs démarches.

- Domaine 1 : Le recrutement de salariés âgés dans l'entreprise
- Domaine 2 : L'anticipation de l'évolution des carrières professionnelles
- Domaine 3 : L'amélioration des conditions de travail et prévention des situations de pénibilité
- Domaine 4 : Le développement des compétences et des qualifications et accès à la formation
- Domaine 5 : L'aménagement des fins de carrière et de la transition entre activité et retraite

8 Ce dispositif mis en place sous le gouvernement Sarkozy s'est vu remplacé dans le cadre du *Contrat de Générations* mis en œuvre par Hollande.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

› Domaine 6 : La transmission des savoirs et des compétences et développement du tutorat.

Plusieurs recherches ont été menées pour tenter de comprendre comment les entreprises avaient négocié ces accords et plans (Claisse et al. 2011 ; Dilly et Hanicotte 2011 ; Caron et al. 2012). Les conclusions de ces enquêtes s'articulent autour de trois constats majeurs.

Premièrement, les plans et accords gravitent souvent autour de dispositifs préexistants à la négociation. Tout se passe en effet comme si les entreprises avaient en quelque sorte « recyclé » au sein de ces plans et accords des pratiques déjà mises en œuvre dans leur structure, laissant les pratiques innovantes relativement rares. Ainsi, pour Caron et al. (2012, 83),

> *il n'y a pas vraiment de coupure « avant/après » l'accord ou le plan d'action, en matière de conditions de travail en tout cas. La date de l'accord ou du plan respecte les injonctions administratives mais le calendrier des actions s'étale souvent de part et d'autre de cette date. En prise sur des pratiques souvent déjà en place avant, impulsées le cas échéant par des accords antérieurs sur des thèmes connexes, ces actions peuvent être infléchies, ajustées, renforcées ensuite, y compris là aussi par des accords complémentaires. Des initiatives intéressantes, préexistant à l'accord ou au plan d'action seniors, peuvent simplement tirer profit de celui-ci pour se préciser, ou pour acquérir davantage de légitimité.*

Cette forme de « recyclage » de pratiques existantes est également soulignée par Dilly et Hanicotte (2011).

Un deuxième constat peut être dressé à partir de l'enquête de l'Association régionale pour l'amélioration des conditions de travail (ARACT) (Dilly et Hanicotte 2011). Ainsi, l'analyse des plans et des accords laissent percevoir assez peu de prise en considération d'enjeux locaux pour l'entreprise. Tout se passe comme si l'accord était détaché de son contexte organisationnel : comment en effet pouvoir négocier et rédiger un accord sans une analyse préalable des enjeux d'aujourd'hui et de demain pour l'entreprise ; c'est-à-dire sans un état des lieux qui permette de comprendre les ressources, les atouts, les faiblesses et les carences de l'entreprise ? La prise en considération de la question « senior » dépend bien entendu de la capacité à diagnostiquer ce qu'il en est aujourd'hui de l'entreprise, de manière à anticiper ce qu'elle sera demain. Or, dans la grande majorité des plans, on est en face de *seniors* « génériques » assortis de mesures « génériques ». Pourtant, le rapport de la Dares souligne également l'intérêt à asseoir les mesures prises au cœur des dynamiques historiques de l'entreprise.

> *Il est donc indispensable de situer « le » texte relatif aux salariés âgés dans l'historique social et économique de l'entreprise ou du groupe avant d'en mesurer*

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

> *la portée, l'importance, la mise en œuvre et les effets : un texte isolé apporte peu d'informations. De ce point de vue, les questionnements rencontrés lors de cette étude des textes invitent à poursuivre l'analyse sur le terrain auprès des divers acteurs parties prenantes de la négociation.* (Claisse et al. 2011)

L'adéquation entre le contexte organisationnel et la politique de gestion des âges mise en œuvre semblait d'ailleurs mieux mise en évidence dans l'enquête belge : la richesse des pratiques et sa variété correspondaient à une volonté d'asseoir ses dispositifs au cœur des spécificités de l'entreprise. La pro-activité de la politique française n'engendre que peu ce lien indispensable, ce qui peut confirmer que les entreprises ne se mobilisent réellement que lorsque le contexte local est mis en péril.

> *Le troisième constat montre comment les accords et les plans seniors répondent davantage à une logique curative que préventive, limitant par là les possibilités d'action sur un public plus jeune. L'âge dès lors devient l'unique variable discriminante pour la mise en œuvre d'actions spécifiques.* (Dilly et Hanicotte 2011)

La pro-activité dont la France a fait preuve dès 2009 n'aboutit donc pas à un renversement spectaculaire dans la prise en considération de l'âge dans les politiques d'entreprise. Cependant, les temps de négociation étaient très courts sur cette première tentative et il faudrait davantage de recul pour tirer des conclusions plus définitives sur cette imposition de négociation d'un « plan ou accord seniors » en entreprises. En effet, appréhender de manière fine un « avant » et un « après » l'imposition légale de négocier n'est pas chose aisée à court terme. Ainsi, « identifier ce qui a effectivement changé nécessiterait donc une évaluation dans la durée, sollicitant régulièrement un point de vue réflexif des acteurs sur leur propre cheminement, y compris sur leurs tâtonnements, pour saisir des choses aussi fines que les dynamiques et les effets d'apprentissage » (Caser et Jolivet 2014, 45). Le changement organisationnel ne s'incarnerait dès lors pas directement dans des plans seniors, mais bien dans un climat progressivement bienveillant à l'égard des *seniors*…

5 Conclusions

A travers différents résultats de recherche, cet article montre combien la question du vieillissement actif est assez peu présente au sein des entreprises. Pourtant, les pouvoirs publics tentent d'imposer depuis le tournant des années 2000, avec de plus en plus d'ardeur, de nouvelles pratiques managériales de maintien des *seniors* en entreprise. Le bel équilibre qui avait présidé entre les années 1970 et 2000 se rompt progressivement : tant les travailleurs que les entreprises n'assimilent guère les nouveaux impératifs politiques placés autour de ce vieillissement actif. Par ailleurs, la perspective de relèvement de l'âge légal de la retraite à 67 ans à l'horizon 2035

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

provoque déjà une protestation populaire importante : les manifestations et grèves générales programmées pour l'automne 2014 ont remporté un franc succès.

En effet, les entreprises, quels que soient le contexte national et les taux d'emploi des *seniors* qui s'y déploient, ne prennent que peu en considération la question de l'âge au travail. Les pratiques discriminatoires continuent d'exister, rendant la fin de carrière plus difficile pour les *seniors* ; les pratiques de gestion des ressources humaines orientées vers l'âge ne sont présentes dans les structures organisationnelles que lorsque le besoin réel se fait sentir, dans une perspective davantage curative que préventive.

Il est sans doute trop tôt pour évaluer l'impact de la convention collective de travail n°104 prise au sein du Conseil National du Travail en 2012 en Belgique, mais il est fort à parier, et les premières analyses vont dans ce sens, que l'impact voulu ne sera pas au rendez-vous, ne modifiant finalement que peu les pratiques de ressources humaines.

Pourtant les enjeux autour des fins de carrière font débat dans tous les pays occidentaux, ne serait-ce que par le choc démographique auquel tous nos pays seront confrontés d'ici une vingtaine d'années : en Suisse, les travailleurs de plus de 55 ans représenteront entre 20 % et 25 % de la population active à l'horizon 2060 (Murier 2012 cité par Le Feuvre et al. 2014) ; en Belgique, les travailleurs de plus de 50 ans représenteront près de 38 % en 2050 (Bureau du Plan). Mais le débat demeure ancré au niveau politique ou scientifique, sans nécessairement que le relais ne s'effectue au sein des espaces productifs…

6 Références bibliographiques

Armstrong-Stassen, Marjorie et Andrew Templer. 2005. Adapting training for older employees : the Canadian response to an aging workforce *The Journal of Management Development* 24(1) : 57–67.

Béland, Daniel. 2002. Néo-institutionnalisme historique et politiques sociales : une perspective sociologique. *Politique et Sociétés* 21(3) : 21–39.

Bredgaard, Thomas et Frank Tros. 2006. Alternatives to early retirement ? Flexibility and security for older workers in the Netherlands, Denmark, Germany and Belgium. Contribution présentée à ILP Innovating Labour Market Policies : Transitional Labour Markets and Flexicurity. Amsterdam, Pays-Bas, 30 novembre et 1er décembre 2006.

Brunet, Jean-Michel. 2004. Le choc démographique et la politique RH des entreprises. *Gérontologie et Société* 111 : 13–28.

Burnay, Nathalie. 2000. *Chômeurs en fin de parcours professionnel. Avoir 50 ans, être au chômage.* Paris et Lausanne : Delachaux et Niestlé.

Burnay, Nathalie. 2005. Travailleurs âgés : d'une politique de réduction du chômage à une politique du vieillissement actif. Pp. 209–232 in *L'Etat social actif. Vers un nouveau paradigme ?*, édité par Pascale Vielle, Philippe Pochet et Isabelle Cassiers. Bruxelles : P.I.E. – Peter Lang.

Burnay, Nathalie. 2012. La cohabitation intergénérationnelle en entreprise : des stéréotypes prégnants à l'égard des seniors. *Communication et Organisation* 40 : 71–86.

Cantelli, Fabrizio et Jean-Louis Genard. 2007. *Action publique et subjectivité.* Paris : LGDJ.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

Caron, Laurent, Fabienne Caser, Catherine Delgoulet, Elise Effantin, Annie Jolivet, Laurence Théry et Serge Volkoff. 2012. *Les conditions de travail dans les accords et plans d'action « seniors »*. Rapport de recherche 79. Paris : Centre d'études et d'emploi.

Caser, Fabienne et Annie Jolivet. 2014. L'incitation à négocier en faveur de l'emploi des seniors. Un instrument efficace ? *La Revue de l'Institut de recherches économiques et sociales* 80 : 29–48.

Claisse, Christophe, Catherine Daniel et Antoine Naboulet. 2011. *Les accords collectifs d'entreprise, et plans d'action en faveur de l'emploi des salariés âgés : une analyse de 116 textes.* Document d'étude Dares 157. Paris : Dares.

Commission européenne. n.d. Vieillissement actif. Commission européenne, http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1062&langId=fr (28.01.2015).

Dilly, Dominique et Perrine Hanicotte. 2011. *Analyse des accords et plans d'action en faveur des seniors dans le Nord-Pas de Calais.* Les dossiers de l'ARACT Nord-Pas de Calais n°11. Lille : ARACT Nord-Pas de Calais.

Direction générale Humanisation du travail. 2006. *Réponses aux stéréotypes concernant le travailleur plus âgé.* Bruxelles : Service Public Fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale.

Drury, Elisabeth. 1993. *Discrimination fondée sur l'âge exercée contre les travailleurs âgés de la communauté européenne. Une analyse comparative.* Bruxelles :Eurolink Age.

Eglit, Howard. 2007. L'âge dans le monde du travail aux Etats-Unis. *Retraite et société* 51 : 44–75.

Fusulier, Bernard. 1999. *L'ouvrier, l'usine et le syndicalisme wallons.* Louvain-la-Neuve : Académia-Bruylant.

Gilles, Marion et Florence Loisil. 2005. *La gestion des âges : pouvoir vieillir en travaillant.* Paris : Editions Liaisons.

Godelier, Eric. 2007. Pyramide des âges et gestion des ressources humaines. *Vingtième siècle* 95 : 127–142.

Guillemard, Anne-Marie. 1993. Emploi, protection sociale et cycle de vie : Résultats d'une comparaison internationale des dispositifs de sortie anticipée d'activité. *Sociologie du travail* XXXV(3) : 257–284.

Guillemard, Anne-Marie. 2003. *L'âge de l'emploi. Les sociétés à l'épreuve du vieillissement.* Paris : Armand Colin.

Guillemard, Anne-Marie. 2010. *Les défis du vieillissement. Age, emploi, retraite. Perspectives internationales.* Paris : Armand Colin.

Hassell Barbara et Pamela Perrewe. 1995. An examination of beliefs about older workers : do stereotypes still exist ? *Journal of organizational Behaviour* 16(5): 457–468.

Itzin, Catherine et Chris Phillipson. 1993. *Age barriers at work.* London : Metra.

Jobert, Bruno. 1995. Les politiques publiques comme construction d'un rapport au monde. Pp. 153–180 in *La construction du sens dans les politiques publiques*, édité par Alain Faure, Gilles Pollet et Philippe Warin. Paris : L'Harmattan.

Kirchner, Wayne, Theordore Lindbom et David Paterson. 1952. Attitudes toward the employment of older people. *Journal of Applied Psychology* 36(3) : 154–156.

Le Feuvre, Nicky, Morgane Kuehni, Magdalena Rosende et Céline Schoeni. 2014. Le genre du « vieillissement actif » : du principe de traitement équitable à la multiplication des injonctions contradictoires. *Revue suisse de sociologie* 40(2) : 307–324.

Leleu, Myriam. 2001. *Stéréotypes et travailleurs âgés. Le cas de la Belgique et des pays limitrophes : Luxembourg, Pays-Bas.* Rapport pour le Bureau International du Travail. Genève : ILO.

Loos-Baroin, Jocelyne. 2006. De la gestion des seniors à la gestion des âges : quelques enseignements de comparaisons internationales. *Management et Avenir* 1(7) : 121–138.

McGregor, Judy. 2002. Stereotypes and older workers : the New-Zealand experience. *Social Policy Journal of New Zealand* 18 : 163–177.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

Michel, Charles. 2014. Déclaration gouvernementale du Premier Ministre belge, Monsieur Charles Michel, devant la Chambre des Représentants le 14 octobre 2014, http://www.presscenter.org/files/ipc/media/source6892/Declaration_gouvernementale_-_Regeringsverklaring.pdf (28.01.2015).

Minni, Claude et Agnès Topiol. 2003. Les entreprises face au vieillissement de leurs effectifs. *Economie et Statistique* 368 : 43–63.

Moulaert, Thibauld. 2012. *Gouverner les fins de carrière à distance. Outplacement et vieillissement actif en emploi*. Bruxelles : PIE – Peter Lang.

Muller, Pierre. 2006. *Les politiques publiques.* Paris : PUF.

Murier, Thierry. 2012. Les seniors sur le marché suisse du travail. *Démos – Informations démographiques* 2 : 2–5.

Ney, Steven. 2005. Active aging policy in Europe : between path dependency and path departure. *Ageing lnternational* 30(4) : 325–342.

Patrickson, Margaret et Robert Ranzijn. 2005. Workforce ageing : the challenges for 21st century management. *International Journal of Organisational Behaviour* 10(4) : 729–739.

Rosen, Benson et Thomas H. Jerdee. 1976. The nature of job-related age stereotypes. *Journal of Applied Psychology* 61(4) : 428–432.

Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale. 2012. *Recherche sur la gestion des âges dans les entreprises belges*. Bruxelles : Service public fédéral dans les entreprises belges.

Simoens, Dries. 1980. Hoe pijnloos is de crisis ? Kritische analyse van de ontwikkeling van de wetgeving over de socialezekerheidsprestaties (1976–1979). Pp. 70–82 in *Crisiswetgeving en social Zekerheid*, édité par Jozef Van Langendonck. Anvers : Kluwer.

Stone, Alec. 1992. Le « néo-institutionnalisme ». Défis conceptuels et méthodologiques. *Politix* 5(20) : 156–168.

Taylor, Philip et Alan Walker. 1994. The ageing workforce : employers' attitudes towards older people. *Work, Employment and Society* 8(4) : 569–591.

Tettamanti, Manuel, Valérie-Anne Ryser et Dario Spini. 2009. Les effets ambivalents des stéréotypes liés au vieillissement chez les personnes âgées. Pp. 268–282 in *Transitions dans le parcours de vie et construction des inégalités*, édité par Michel Oris, Eric Widmer, Anik De Ribaupierre, Dominique Joye, Dario Spini, Gisela Labouvie-Vief et Jean-Marc Falter. Lausanne : Presses polytechniques universitaires romandes.

Viriot-Durandal, Jean-Philippe. 2003. Le pouvoir gris. Sociologie des groupes de pression de retraités. Paris : PUF.

Vrancken, Didier. 2002. *Le crépuscule du social.* Paris : Labor Sciences Humaines.

Walker, Alan. 2009. Commentary : the emergence and application of active aging in Europe. *Journal of Aging & Social Policy* 21(1) : 75–93.

Walker, Alan et Gerhard Naegele. 1999. *The Politics of Old Age in Europe.* Buckingham : Open University Press.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

7 Annexes

Tableau A1 Constitution de l'échantillon : enquête CAPA

Variables	N	Pourcentages
Groupe d'âge		
≤ 34 ans	187	22.6
35–44 ans	221	26.8
45–54 ans	239	28.9
≥ 55 ans	179	21.7
Genre		
Hommes	443	53.6
Femmes	383	46.4
Statut social		
Ouvriers	235	28.5
Employés	240	29.1
Cadres inférieurs	193	23.4
Cadres supérieurs	158	19.1
Secteurs d'activité		
Industrie chimique	73	8.8
Fabrication de machines	43	5.2
Industrie métallurgique- voitures	79	8.5
Construction	51	6.1
Commerce en gros	70	8.4
Horeca	40	4.9
Secteur financier	38	4.6
Recherche et développement	52	6.3
Administration publique	98	11.9
Enseignement	93	11.3
Santé	94	11.4
Secteur social	95	11.5

Source : Direction générale Humanisation du travail (2006, 19), recompositions personnelles.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

Tableau A2 Constitution de l'échantillon : enquête Gestion des âges, données 2011

Nature de l'échantillon	Nombre d'entreprises	Pourcentages
Secteur d'entreprise		
Privé-production	18	40
Secteur public	8	18
Services	7	16
Construction	4	9
Santé	4	9
Non-marchand	4	9
Total	45	
Taille des entreprises		
Plus de 500 travailleurs	23	51
Entre 100 et 500 travailleurs	16	36
Moins de 100 travailleurs	6	13
Total	45	
Fonction des personnes interviewées		
Directeur	7	16
Responsable de formation	6	13
Ressources humaines	32	71
Responsable ressources humaines	26	
Chef du personnel	5	
Responsable diversité	1	
Total	45	

Source : Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale. (2012), recomposition personnelle.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

Anouk Lloren

Pour qui luttent les femmes?

De la représentation des intérêts des femmes au Parlement suisse

Une augmentation, même modeste, du nombre de femmes élues au sein des partis de droite est susceptible de mener à un changement au niveau des politiques publiques mises en œuvre, et ceci notamment en faveur de lois visant à défendre la cause des femmes. Tel est le résultat de cette enquête portant sur le comportement législatif des député·e·s suisses. Dans cet ouvrage, l'auteure teste l'argument utilitaire avancé par de nombreu·x·ses féministes qui postule qu'intégrer des femmes dans les parlements permettrait au champ politique de prendre en compte des expériences sociales qui étaient jusque-là marginalisées. Grâce à la base de données des votes nominatifs au Conseil national, elle parvient à montrer que le genre exerce une influence non négligeable sur le comportement des législateurs, notamment au sein des partis de droite et, contre toute attente, également au sein du parti de l'Union démocratique du centre, de tendance populiste.

ISBN 978-2-88351-066-1, 188 pages, Fr. 34.— / Euro 27.—

Anouk Lloren est docteure en science politique de l'Université de Genève, où elle enseigne le comportement politique au Département de science politique et de relations internationales. Elle travaille aussi en tant que chercheure invitée à l'Université de Columbia. Ses recherches portent sur les rapports entre le genre et la politique, les inégalités socioéconomiques et leurs effets sur la représentation politique, les campagnes électorales et l'analyse du vote.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

Regards de retraités sur le vieillissement actif

Marion Repetti*

1 Vieillissement actif et réforme des retraites dans le contexte suisse

1.1 Introduction

En Suisse comme dans l'Union européenne, les discours des autorités politiques appelant à un « vieillissement actif en emploi » (Moulaert et Léonard 2011) se multiplient depuis une vingtaine d'années. Ils sont à replacer dans le cadre des débats portant sur les réformes à engager dans les politiques de retraite (Guillemard 2013), dans un contexte marqué par la nécessité proclamée depuis les années 1980 de contrôler les dépenses publiques, notamment dans le domaine de la protection de la population âgée (Guillemard 1986 ; Leimgruber 2013). Mais la rhétorique du vieillissement actif s'inscrit aussi dans une perspective normative plus large. Selon celle-ci, les âgés doivent « s'engager » au sens de Boltanski et Chiapello (1999, 168), soit avoir des projets, se montrer enthousiastes et autonomes, ainsi que faire preuve de polyvalence. Ils doivent désormais démontrer leur « capacité » (Genard 2007). Cette nouvelle norme sociale de l'activité et les discours valorisant un vieillissement actif peuvent dès lors servir de points d'appui à l'injonction politique et rendre acceptable une augmentation de l'âge de la retraite. Plus précisément, il sera attendu des personnes qui ont dépassé l'âge d'accès à la rente de retraite de se mobiliser face aux conséquences du vieillissement démographique décrites par le politique et les médias comme financièrement délétères (Moulaert et Léonard 2011) et de demeurer le plus longtemps possible sur le marché de l'emploi afin de participer à établir les conditions d'une pérennité financière des pensions de retraite.

Rappelons qu'en Suisse, l'objectif de contrôle des dépenses de l'assurance-vieillesse et survivants (AVS) a été au cœur des projets de réformes du dispositif depuis la fin des années 1970. Dans un message du 7 juillet 1976, le Conseil fédéral (1976, 1) donnait le ton : alors que, selon lui, dans les réformes de l'AVS menées depuis son introduction en 1948, « le développement des prestations (…) occupait la première place », il estimait désormais qu'il s'agissait « surtout de consolider l'acquis et de trouver une solution aux divers problèmes qui garantissent un sain développement de l'AVS tout en ménageant les finances de l'Etat et de l'économie ». A l'image de ce qui s'est produit à l'échelle européenne et états-unienne (Leimgruber 2013), le contrôle des dépenses a dès lors constitué un thème récurrent des projets de révision

* Laboratoire d'analyse des politiques sociales, de la santé et du développement, Université de Lausanne, CH-1015 Lausanne, marion.repetti@unil.ch.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

de l'assurance-vieillesse, et les coûts engendrés par le vieillissement démographique ont été présentés par les autorités politiques fédérales comme une menace pour la pérennité du dispositif. Dans le contexte de la dernière révision de l'AVS – 10ème révision adoptée en 1995 –, puis des projets de nouvelles révisions qui se sont succédés, les messages du Conseil fédéral ont consacré une place importante à cette thématique (p. ex. Conseil fédéral 1990 ; Conseil fédéral 2000 ; Conseil fédéral 2006).

En Europe, l'un des enjeux majeurs de la *Stratégie Europe 2020* est la mobilisation de la force de travail des âgés – notamment – pour compenser une part des dépenses liées au prolongement de l'espérance de vie à la retraite (Moulaert et Léonard 2011). A cette échelle, l'injonction au vieillissement actif en emploi concerne essentiellement la population de 55 à 64 ans, parce que le taux d'actifs de cette classe d'âge sur le marché de l'emploi est jugé insuffisant (Guillemard 2013). Cet objectif est construit sur l'argument que le retrait de la population du marché de l'emploi a augmenté depuis la création des dispositifs de retraite. Cette augmentation serait essentiellement liée à des pratiques de plus en plus précoces de retrait du marché de l'emploi dans la seconde partie du 20ème siècle, entraînant un rajeunissement relatif de la population au bénéfice de prestations de retraite.

Le contexte helvétique des débats est quelque peu différent puisqu'en Suisse le taux de personnes de 55 à 64 ans actives professionnellement est élevé en comparaison internationale (Conseil fédéral 2007, 26). Malgré cette différence, les projets fédéraux de réforme de l'assurance-vieillesse reposent aussi sur le paradigme du vieillissement actif en emploi tel que défini par Moulaert et Léonard (2011). En effet, l'objectif du projet du Conseil fédéral – *Prévoyance-vieillesse 2020* – en vue de réformer le système helvétique de prévoyance vieillesse est également d'encourager le maintien des travailleurs âgés en emploi. Néanmoins, si le maintien des travailleurs sur le marché du travail jusqu'à l'âge légal de la retraite – en 2015, 64 ans pour les femmes et 65 pour les hommes – constitue un enjeu pour les autorités fédérales (Département fédéral de l'intérieur 2013), l'encouragement à différer le moment du départ à la retraite est également un objectif. Cette injonction à vieillir activement en emploi repose sur un double argumentaire : sanitaire, la population des retraités serait composée de « nouveaux vieux » (Comina 2006, 24) caractérisés par une espérance de vie plus longue et un meilleur état de santé que les générations précédentes ; psychologique, les aînés feraient montre d'une posture engagée et d'une envie de participer à la vie sociale (Conseil fédéral 2007).

Dans cet article, nous nous interrogeons sur les conséquences de la valorisation du modèle du vieillissement actif tel qu'il est promu par les autorités fédérales, sur l'identité des personnes en âge de retraite. Le thème de l'identité à la retraite a été documenté par de nombreux travaux de sociologie ou de psychologie de la vieillesse (Guillemard 1972 ; Andrian 1991 ; Höpflinger et Stuckelberger 1992 ; Christen-Gueissaz 1994 ; Friedan 1995 [1993] ; Guillemard 2003 ; Caradec 2004 ; Hofman 2005 ; Grenier 2011). Mais l'analyse que nous proposons porte sur la construction

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

identitaire à la retraite dans le contexte spécifique de l'injonction faite aux âgés de s'activer, notamment pour prendre sur eux une partie des conséquences sociétales attribuées au vieillissement démographique. Nous nous interrogeons sur la manière dont les individus négocient avec le « modèle social d'identification » (Caradec 2004, 36) du vieillissement actif tel qu'il est politiquement posé, alors que la retraite est considérée comme un temps où l'identité est particulièrement fragilisée (Caradec 2004 ; Christen-Gueissaz 1994). En d'autres termes, les retraités ayant largement fait part depuis les années 1970 – et surtout 1980 en Suisse (Fragnière et al. 1996 ; Fragnière 1998) – de leurs revendications à bénéficier d'un droit à la participation sociale (Guillemard 2013) et à ne pas être contraints à un « rôle sans rôle » (Friedan 1995 [1993], 153) propre à une position marquée par le « retrait », comment réagissent-ils face au modèle contemporain du « senior actif » (Repetti 2015) qu'ils sont enjoints d'adopter ?

Pour répondre à notre questionnement, nous allons tout d'abord revenir sur le contexte d'émergence du vieillissement actif comme une nouvelle norme de vécu de la vieillesse, en particulier sur les valeurs morales sur lesquelles il repose. Nous verrons que celles-ci diffèrent en partie de celles qui avaient été promues lors de la création de l'assurance-vieillesse et survivants en Suisse. Nous allons ensuite préciser le regard que nous portons sur la construction identitaire à la retraite et la particularité de notre approche qui analyse la manière dont les individus s'approprient le modèle du vieillissement actif dans cette construction. Nous exposerons les principaux résultats de notre analyse en soulignant la manière dont les retraités de notre étude se montrent attachés à valoriser leur posture active tout en insistant sur le droit à la part de liberté que leur permet leur statut et à laquelle ils tiennent particulièrement. Pour conclure, nous mettrons en évidence que nos interviewés adhèrent à l'idée qu'il est de leur responsabilité de se mobiliser en adoptant une posture active. Néanmoins, ils considèrent que cette mobilisation ne doit pas résulter d'une contrainte extérieure mais plutôt d'une auto-contrainte et d'une organisation individuelle qu'ils estiment source de valorisation.

1.2 Emergence de nouvelles normes de vécu de la vieillesse à la fin du 20ème siècle

Au cours de la seconde partie du 20ème siècle, la figure d'un « retraité méritant » au bénéfice d'un « droit au repos » (Guillemard 1986, 87) en raison de sa vieillesse tend à devenir obsolète. Demeurer en emploi au-delà de l'âge de la retraite est non seulement présenté par les autorités comme une chance pour les « seniors actifs » de participer à la réponse aux enjeux démographiques (Repetti 2015). Mais il s'agirait encore d'une manière de « bien vieillir » (Leedham et Hendricks 2006, 31) et de vivre un « vieillissement réussi » au sens donné à ce terme par J. W. Rowe et R. L. Kahn (1987) ; cette réussite reposerait sur le maintien des capacités cognitives et physiques de l'individu et de son bien-être qui seraient notamment dépendants de conditions de vie favorables à la participation sociale. En ce sens, le maintien en

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

emploi permettrait aux personnes de conserver une place dans la société et par là d'assurer leur bien-être.

Relevons également que cette nouvelle norme de vieillissement fait aussi écho aux luttes des aînés contre les discriminations liées à l'âge – tant sur le plan du marché de l'emploi que dans l'ensemble de la société – pour bénéficier d'un droit à la participation sociale et à une reconnaissance de leurs compétences. Ces revendications ont été largement documentées par les sociologues de la vieillesse depuis les années 1970–1980, qui ont d'ailleurs contribué à les légitimer (Neugarten 1974 ; Gilliand 1982 ; Guillemard 1986 ; Carette et Lamont 1988 ; Lalive d'Epinay 1991 ; Friedan 1995 [1993] ; Fragnière et al. 1996 ; Fragnière 1998 ; Guillemard 2002 ; Viriot Durandal 2007).

Néanmoins, comme l'a notamment démontré Anne-Marie Guillemard (2013), dans le contexte des projets de réforme des retraites, cette définition large de la participation sociale telle qu'elle était pensée initialement a été restreinte à partir de la fin des années 1990 à une définition étroitement liée à la participation à l'emploi.

En Suisse, nous avons vu que la question de la présence des travailleurs âgés se pose de manière sensiblement différente que dans l'Union européenne. Pourtant, les représentations de la vieillesse active en emploi sont similaires. L'acception large d'un vieillissement actif compris comme « une stratégie globale » ayant pour objectif de « faire du vieillissement des populations un atout pour les individus, l'économie et la société » a également été restreinte à une définition essentiellement liée au « maintien sur le marché du travail des seniors » – pour reprendre les termes de Guillemard (2013, 19). La justification morale de cet objectif politique repose sur l'idée que vieillir activement au sens large est une manière de bien vieillir qui est incontestablement en phase avec les besoins et aspirations des aînés d'aujourd'hui.

Ce phénomène contemporain d'injonction au vieillissement actif traduit une transformation de la définition de la retraite. En 1948, lorsque l'assurance-vieillesse et survivants est introduite, la retraite est présentée par les autorités fédérales comme un « droit au repos », soit une occasion donnée aux âgés de vieillir au calme et à l'abri des contraintes qui leur sont imposées sur le marché du travail – notamment du « chômage des âgés » thématisé par le Conseil fédéral dans son message de 1939 (Conseil fédéral 1939).

A l'inverse, aujourd'hui, c'est le fait de demeurer actif sur le marché de l'emploi qui est présenté par les autorités comme la manière de bien vieillir. Il s'agit donc d'une transformation de logique discursive qui traduit notamment un effritement de la légitimité du statut de bénéficiaire de l'assurance-vieillesse pour certains retraités. Le principe qu'il est du devoir de la collectivité de se montrer solidaire des aînés qui ne sont plus en mesure de louer leur force de travail sur le marché de l'emploi en raison de leur âge avancé n'est pas remis en question. La question réside plutôt dans le fait de bénéficier de ce droit à partir de 64 ou 65 ans déjà et de manière inconditionnelle, pour des personnes bénéficiant d'un état de santé jugé bon et d'une

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

espérance de vie relativement longue comparativement à ce qu'elle pouvait être lors de l'entrée en vigueur de l'AVS.

2 Etudier la construction identitaire à la retraite

Dans une approche interactionniste, cet article aborde l'identité comme le fruit d'un processus de négociation. Celui-ci se produit entre l'individu et les modèles sociaux d'identification – ou « figures sociales de la vieillesse » (Repetti 2015) – qu'il perçoit par l'intermédiaire d'un miroir social (Christen-Gueissaz 1994), processus que Vincent Caradec (2004, 15) définit ainsi :

> *L'interaction est un moment-clé de la définition de soi car « ce que ‹ je suis › résulte toujours et par définition de ce qu'autrui m'accorde que je suis en même temps qu'il m'enjoint de l'être » (de Queiroz 1996, 296). Ainsi, l'interaction donne l'occasion de voir son image « réfléchie » dans le regard des autres et de prendre connaissance de l'idée qu'ils se font de soi.*

Caradec (2004, 20–21) a montré que le passage à la retraite constitue une « occasion d'activation particulière du processus de construction identitaire » en tant que « moment de transition » où certains « engagements » prennent fin. L'auteur associe cette transition à un « moment critique » qui « suscite un retour réflexif (…) particulièrement propice au renouvellement du récit sur soi » (Caradec 2004, 21). Ce remaniement identitaire invite à un « positionnement par rapport à la catégorie de vieux », processus qui nous intéresse particulièrement dans notre analyse. Selon Caradec (2004, 23–25), les « vieux » constituent une « catégorie d'identification et de différenciation » qui présente « un enjeu particulier pour les plus âgés » dans le sens que « ceux qui vieillissent se trouvent nécessairement confrontés à la question de savoir s'ils appartiennent ou non à un tel ensemble, que ce soit à travers le regard ou la parole d'autrui qui les interpellent à ce sujet ».

C'est sur cette construction identitaire à la retraite qui se produit dans un processus interactif entre soi et le miroir social que nous avons porté notre attention. En particulier, nous nous sommes attachés à mettre en lumière comment celle-ci se déroule dans ce contexte de promotion de la figure du senior actif ; ce dernier questionne en effet la légitimité du statut de retraité pour des seniors actifs qui seraient « trop jeunes » et en « trop bonne santé » pour être dédouanés de l'obligation d'emploi (Castel 2009).

Nous avons défini cette construction identitaire comme un processus dans lequel les aînés s'approprient de manière plus ou moins complète les normes morales que véhiculent les catégories d'identification, notamment celle du vieillissement actif. Ces normes déterminent les représentations qu'ils se font d'eux-mêmes et d'autrui, dont ils se distinguent ou auxquelles ils s'identifient. Elles produisent donc des « schémas

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

de typification » (Berger et Luckmann 1986 [1966], 47–48) leur permettant de s'orienter dans l'espace social.

2.1 Le recours au discours d'aînés comme matériaux d'analyse

Pour procéder à cette étude, nous avons mené une série d'entretiens construits autour du concept goffmanien de « présentation de soi » (Goffman 1973 [1959]). Celui-ci a constitué pour nous le principal outil de travail. Selon Erving Goffman, les individus développent des stratégies lorsqu'ils se présentent. Acteurs d'une « mise en scène de la vie quotidienne » (Goffman 1973 [1959]), ils se donnent un rôle afin de faire valoir une certaine image d'eux-mêmes. Dans ce contexte, nous avons porté notre attention sur les « stratégies » (Jodelet 2005, 36) discursives développées par les retraités afin de contrecarrer la « mise en altérité » (Jodelet 2005, 10) dont ils font l'objet.

A cette fin, nous avons placé trente retraités en situation d'interview, les invitant à parler de leur vie quotidienne, de la manière dont ils se perçoivent et considèrent la place qu'ils occupent dans la société. Précisons que nos interlocuteurs n'étaient pas informés de la thématique de la recherche ; ils savaient seulement qu'il s'agissait d'une étude sur la vie quotidienne des retraités, sans autre précision.

Notre échantillon était composé de 17 femmes et 13 hommes âgés de 62 à 84 ans ; aucun ne nécessitait de soutien particulier pour l'accomplissement des actes de la vie quotidienne. Une partie d'entre eux a pu être contactée par des membres du réseau social de la chercheuse. D'autres sont entrés dans la démarche par l'intermédiaire d'une association romande d'aînés. D'autres encore ont été contactés à l'aide des assistants sociaux de la section vaudoise de la Fondation *Pro Senectute*. Les personnes qui ont accepté d'entrer dans la démarche se sont annoncées à la chercheuse par l'intermédiaire de ces différents dispositifs. Elle les a ensuite contactées par téléphone pour fixer la date de l'entretien.

Tous les interviewés habitaient la Suisse romande, 24 étaient de nationalité suisse et 6 de nationalité étrangère. 15 étaient mariés, 7 divorcés, 5 étaient veufs et 3 célibataires. Nous avons par ailleurs constitué un échantillon varié sur le plan socioéconomique en prenant en considération le niveau de formation des interviewés – et de leur conjoint le cas échéant – ainsi que le niveau socioprofessionnel de leur dernière activité avant l'entrée à la retraite.

Les entretiens se sont déroulés en général à deux sauf un entretien qui a été conduit avec un couple de retraités. Ils ont eu lieu majoritairement au domicile de l'interviewé, quelquefois dans un lieu public comme un café ou une salle de réunion d'une association de seniors. D'une durée de 60 à 120 minutes, les échanges ont été basés sur des questions d'abord larges invitant les interviewés à se « présenter » (Goffman 1973 [1959]), en répondant à une ou deux interrogations du type : « Qui êtes-vous ? », « comment vous décririez-vous ? ». Les réponses, généralement ponctuées de quelques relances, ont constitué le corps du contenu à partir duquel nous avons analysé la manière dont les interviewés se sont présentés.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

L'ensemble des entretiens s'est essentiellement déroulé sur le mode du récit de vie, qu'il s'agisse d'une narration concernant le quotidien actuel des interviewés ou leur vie passée. Le récit de vie ne constituant pas une description objective de ce que vit ou a vécu la personne interrogée, il ne s'agissait pas pour nous de savoir si ce que nous disait notre interlocuteur était exact. Nous nous interrogions plutôt sur les éléments qu'il mettait en évidence pour nous parler de lui. En ce sens, comme le rappelle Daniel Bertaux (2003, 37), il s'agissait d'un discours adapté et reconstruit dans l'espace-temps qui résidait entre le moment où a lieu l'événement et le moment de sa narration. Dans le cadre de nos entretiens, cet espace pouvait aller de quelques jours à quelques mois, voire à plusieurs années.

Dans la perspective interactionniste que nous avons adoptée, le récit de vie devait être interprété en fonction du contexte dans lequel il était produit. L'interviewé configurait son récit en fonction de la manière dont il entendait se présenter, du rôle qu'il voulait jouer, du message qu'il cherchait à faire passer à l'interviewer. C'est pour cette raison que cette méthode de récolte de données nous a semblé particulièrement adaptée à notre ambition d'étudier l'identité à la retraite. Faire librement parler les interviewés d'eux-mêmes et de leur quotidien permettait à leur discours de se focaliser sur ce qu'ils estimaient important de valoriser au moment de l'entretien.

Afin d'approfondir la manière dont ils s'appropriaient l'injonction au vieillissement actif, notre guide d'entretien comprenait également des questions plus dirigées portant sur l'image et le rôle que les interrogés pensaient avoir, leur point de vue face aux projets de réforme de la politique de la vieillesse, etc. Cette phase de l'entretien était plus ou moins longue. En effet, certains abordaient plus spontanément que d'autres plusieurs des thématiques que recouvraient ces questions.

Pour analyser le contenu du discours des trente retraités que nous avons interviewés, nous avons eu recours à un système de classement rigoureux des thèmes et items identifiés comme pertinents. Nous avons procédé à la démarche décrite par L'Ecuyer (1988, cité dans Dépelteau 2000, 295), soit une « méthode de classification ou de codification des éléments du document analysé pour en faire ressortir les différentes caractéristiques en vue d'en mieux comprendre le sens exact et précis ».

Précisons encore que, bien que notre étude portait sur des discours, nous visions « non l'étude de la langue ou du langage, mais la détermination, plus ou moins partielle, de ce que nous appellerons les *conditions de production* des textes qui en sont l'objet » (Henry et Moscovici 1968, 37). En ce sens, nous avons cherché à « caractériser (…) ces conditions de production et non les textes eux-mêmes » (Henry et Moscovici 1968, 37). Par « conditions de production », il faut comprendre les situations de production de la communication, l'environnement socioculturel ou les conditions psychologiques de l'individu. Notre démarche s'est particulièrement focalisée sur les normes morales auxquelles se référaient nos interviewés. Par conséquent, la sélection des éléments du corpus dépendait « des objectifs de l'analyse » (Henry et Moscovici 1968, 38).

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

Avant de passer aux résultats de notre recherche, il nous faut encore ajouter quelques précisions critiques quant à la manière dont nous avons constitué notre groupe d'interviewés et procédé à nos entretiens. D'une part, notre étude aurait mérité d'être complétée par des regards d'aînés qui sont en situation de forte dépendance, qui vivent en milieu institutionnel ou à domicile et nécessitent des soins réguliers. Ceci nous aurait permis d'avoir accès au point de vue de pensionnés pour qui le modèle du vieillissement actif peut devenir particulièrement difficile à adopter. D'autre part, nous avons placé les personnes en situation d'entretien face à une intervieweuse relativement jeune et représentant le milieu académique. Cette configuration a certainement renforcé la dynamique de valorisation dont ont fait preuve les interviewés qui peuvent s'être sentis mis au défi de démontrer leur capacité à répondre au modèle dominant du senior actif. A ce titre, procéder à des entretiens de groupes et varier les âges des intervieweurs auraient pu solidifier notre analyse. Ces compléments d'études pourraient faire l'objet de travaux ultérieurs.

3 Activation et identité à la retraite : appropriation du modèle du vieillissement actif

Au cours de notre enquête, nous avons pu constater que, quelque soit leur âge, les retraités sont attachés à souligner leur posture active. Cet élément est ressorti de leurs discours de manière marquée et révèle la démarche de distinction qu'ils entreprennent. Ils cherchent à tout prix à se distancer d'une image sociale négative de retraités apathiques, désœuvrés, figés et fatigués, des « inutiles au monde » (Castel 1995, 664) qui constituent avant tout un poids pour la société : « cette catégorie des gens inutiles » nous dit Gilles (68 ans)[1] « qui sont un petit peu… Qui prennent la place dans les bus, à l'heure où les autres vont bosser ». Dès lors, toute la logique discursive de nos interviewés a eu pour but de démontrer qu'ils n'ont ni le comportement, ni l'état d'esprit de retraités au sens classique du terme. Dans leur optique, ces derniers se caractérisent par leur posture en retrait du monde social. Nous retrouvons cette position retirée dans la figure du retraité méritant, institutionnalisée lors de l'entrée en vigueur de l'assurance-vieillesse et survivants. En France, Anne-Marie Guillemard (1972) l'avait également identifiée dans sa catégorie de « retraite-retrait » particulièrement marquée par un risque de « mort sociale ». Or, dans cet effort de distinction, l'identification au modèle du vieillissement actif constitue une ressource identitaire valorisante qui permet de ne pas se considérer comme une personne âgée apathique.

1 A des fins d'anonymisation, les prénoms des interviewés sont fictifs et les âges sont légèrement modifiés (1 ans de plus ou de moins). Les extraits cités ont été lissés afin d'en faciliter la lecture.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

3.1 Vieillir activement : un comportement et un état d'esprit

Pour les retraités que nous avons rencontrés, vieillir activement se manifeste par des actes révélateurs selon eux d'un style de vie autonome – « Je suis une retraitée (…) mais qui a sa vie ! » (Viviane, 80 ans) – qui les distinguent des « petits vieux à la retraite » (Claude, 70 ans). Cette dynamique de distanciation est au cœur d'expressions dans lesquelles les retraités marquent l'opposition classique entre « nous et les autres » pour reprendre les termes de Todorov (1989). « Avoir sa vie » passe notamment par l'insistance sur la démonstration du mouvement. Etre occupé, multiplier les voyages, les sports, les activités culturelles, etc. sont considérés comme des marques d'un vieillissement actif :

> *Moi je pense que je suis un peu sauvage et que j'en donne aussi l'impression. Oui, je donne l'image d'une femme retraitée, en bonne santé, active, mais qui a sa vie, voilà, c'est ça que je pense. (…) Parce que je marche, on me voit dans les aéroports. Par exemple lorsque [je reçois une invitation et que je réponds] : « Ah, je ne peux pas venir parce que je suis en voyage », je pense que je donne l'impression d'être active.* (Viviane)

Etre en mesure de lister leurs activités, c'est donner la preuve de la distance qui les sépare des vrais retraités. Il faut dès lors souligner « toutes les activités » effectuées, affirme Claude (70 ans), signe à son avis qui le distingue d'un « gros bedonnant qui est toujours devant la télé et puis qui va tout le temps au bistrot ». Fred (64 ans) souligne également la place que prennent les activités sportives dans son quotidien :

> *Je fais beaucoup de ski, j'ai un abonnement de saison, alors c'est quelque chose quand j'arrive au début de la saison, je suis content. Comme j'attends ça avec impatience. Mais sinon… Bon il y a les bains, la piscine et puis beaucoup de marche, le vélo j'en fais régulièrement, et puis de la gym.*

Dans leurs discours, les retraités se montrent préoccupés par le risque de ne plus correspondre à la figure du retraité actif. Cette inquiétude se manifeste notamment par des stratégies d'autocontrôle qu'ils développent pour éviter de « tout laisser aller parce qu'on est à la retraite », selon les termes de Sarah (63 ans). Il s'agit de mettre en place des règles de vie servant à tracer les limites à ne pas franchir. Cela peut passer par l'établissement d'objectifs réguliers auxquels ils se tiennent pour éviter l'oisiveté : « Un ami retraité m'a dit qu'il faut toujours décider la veille du programme du lendemain. Il faut avoir un objectif pour chaque jour, [définir] chaque matin un but » raconte Charles (81 ans). Ce contrôle se fait également sur le corps, notamment par la recherche de maîtrise des effets du vieillissement. « On vieillit, bon. Je suis assez pour maintenir le décor (…). C'est-à-dire, on accepte de vieillir mais on tâche [rires] comment dire, de limiter les dégâts » affirme Sarah, qui a pour principe d'accorder de l'importance à son aspect physique :

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

> *C'est vrai que pour moi, être à la retraite (…) ça veut dire que si j'ai besoin d'aller chez le coiffeur, je le paie. J'y vais, je ne discute pas. Pour moi c'est une priorité.*

Le fait d'être à la retraite est donc associé à un risque de se négliger, pour des raisons économiques mais également de par la perte du cadre que donnait l'exercice de l'activité professionnelle. Dès lors, il s'agit de prendre soin de son corps pour « garder quand même un respect de soi » explique Sarah et « pour l'entourage », c'est à dire pour être agréable à l'autre.

Selon les retraités interrogés dans le cadre de cette enquête, l'expérience du vieillissement actif passe donc par l'accomplissement d'actes et le développement de stratégies qui exigent de leur part une mise en mouvement et une mobilisation. Ils se conforment à ce modèle dans leur manière de se présenter pour « défendre une certaine image [d'eux-mêmes] », pour se « mettre en scène » au sens de Goffman (Christen-Gueissaz 1994, 193) et pour établir un espace de sécurité qui les protège du risque de devenir des retraités inactifs.

La posture active comprend également une dimension de positionnement social, il s'agit d'être ouvert, proactif, sociable, en définitive montrer que l'on est « un retraité qui (…) se sent bien dans sa peau » (Luc, 75 ans). Cette manière de se présenter permet de se distinguer de la figure d'un retraité « poussif » (Marc, 63 ans), positionné face à la vie comme « un plot », une personne inintéressante et inutile selon Sophie (72 ans) qui précise : « Je n'ai jamais aimé les plots, moi. Ils m'emmerdent. » Dès lors, être ou ne pas être retraité relève selon nos interlocuteurs d'un état d'esprit, à tel point que l'on se « sent » retraité ou pas, comme l'affirme Marc :

> *Jamais je ne me sentirai [retraité]. Ce n'est pas dans mon [état d'esprit]. Moi je suis pensionné. Retraité, retiré : je n'aurai jamais cet [état d'esprit].*

En d'autres termes, nos interlocuteurs adhèrent à l'idée qu'il faut faire preuve d'une posture active en vieillissant, ce qui constitue une manière de rester socialement « aimable » (Christen-Gueissaz 1994, 24) aux yeux des autres, mais également dans le regard porté sur soi. Ils trouvent dans ce modèle social d'identification une manière de se valoriser et d'établir une frontière avec la figure repoussoir du retraité apathique. Ils cherchent à se présenter dans une posture engagée, enthousiaste et autonome.

A ce titre, ils semblent se glisser dans la peau des « nouveaux vieux » (Comina 2006, 24), caractérisés par la volonté de prendre part à la vie sociale, de se mobiliser pour ne pas constituer un poids pour la société et de faire valoir une capacité d'engagement.

Toutefois, les sujets de notre étude ne partagent pas un des diagnostics qui fondent l'injonction à vieillir activement, à savoir que les aînés n'en feraient pas « assez » en l'état actuel des choses. Ils estiment au contraire jouer un rôle essentiel de vecteurs de cohésion sociale. Ils relèvent à ce titre les nombreuses activités d'aide

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

et de soutien qu'ils assurent après de leurs proches mais qui, selon eux, ne sont pas suffisamment valorisées socialement mais plutôt considérées comme évidentes :

> *On comptera sur les retraités pour avoir une fonction plus importante, c'est-à-dire une fonction temporelle plus importante. On comptera sur eux parce qu'ils ont la disponibilité. Et on n'en fera pas un exploit. On ne dira pas « c'est exceptionnel », non ! C'est leur rôle.* (Jean, 66 ans)

S'ils adhèrent à l'idée selon laquelle se montrer actif est une manière de bien vieillir, pour reprendre le terme dans son acception large, les aînés que nous avons rencontrés ne sont pas pour autant prêts à abandonner la part de liberté d'action et d'organisation que leur confère leur statut et qu'ils estiment mériter. A ce titre, ils campent une posture de leader d'eux-mêmes (Boltanksi et Chiapello 1999, 169) à laquelle ils tiennent. Le contenu qu'ils donnent au vieillissement actif correspond donc à la définition large constituée comme modèle permettant aux aînés de bénéficier d'une place sociale reconnue. Il n'en n'est pas de même de la dimension de la participation à l'emploi.

3.2 S'activer… Mais rester libre !

Bien qu'enclins à s'approprier les valeurs du vieillissement actif dans son acception large, nos interviewés se montrent en effet critiques – ils sont à ce titre pratiquement unanimes[2] – face à toute remise en question des conditions actuelles d'accès au droit à bénéficier de la rente de vieillesse. Ils sont particulièrement opposés à la perspective d'une hausse généralisée de l'âge d'accès à la retraite, projet qu'ils n'estiment « pas bien » (Brigitte, 64 ans), « aberrant » (Gilles, 68 ans), voire « un peu criminel » (Sarah, 63 ans). A leurs yeux, la poursuite d'une activité professionnelle doit résulter d'initiatives strictement personnelles. Ce point de vue repose sur le sentiment partagé que l'entrée à la retraite a constitué pour eux un soulagement en raison du sentiment d'« usure » (Molinié et Volkoff 2010) ressenti en fin de carrière. Ils estiment avoir mérité une forme de repos et la part de liberté que leur permet leur statut. Trois raisons expliquent ce sentiment.

Premièrement, ils estiment avoir été usés par les conditions dans lesquelles ils exerçaient leur activité professionnelle en raison du niveau d'exigence de productivité : ce n'est « pas [le] boulot » en soi qui posait problème, mais plutôt « la façon dont il évolue », affirme Claude (70 ans) qui avait un poste à responsabilité comme employé de l'administration publique. Bien qu'il corresponde a priori au profil professionnel idéal pour un prolongement de carrière (Mayer et Laforest 1990 ; Gaullier 1997), ce dernier s'estime chanceux d'être parti à la retraite. Il considère que les conditions de travail sont devenues particulièrement pénibles durant les dix dernières années de sa carrière en raison d'un changement de modèle de management. Il s'est davan-

2 Deux de nos trente interviewés seulement se sont montrés favorables à une augmentation de l'âge de la retraite pour tous.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

tage senti sous « stress » quand « toute la hiérarchie vous tombait sur le paletot » ou quand « un chef venait vous dire ‹ faut vite faire ça › ». Dans ce contexte, l'idée de poursuivre son activité professionnelle était peu attrayante. Il précise par contre : « L'ancien système [managerial], celui que j'ai pratiqué dans les premières années à l'Etat, là je serais encore volontiers resté deux trois ans. »

Deuxièmement, les retraités identifient l'existence d'un « risque fin de carrière » (Gaullier 1997) qu'ils associent à la ségrégation dont les travailleurs âgés font l'objet sur le marché de l'emploi : « Les personnes à partir de 50 voire 55 ans ne trouvent plus de travail » souligne Gilles (68 ans). La succession de périodes de chômage à l'approche de l'âge de la retraite favorise le recours à des petits boulots dont la modicité des salaires et la pénibilité des tâches rendent les dernières années précédant l'accès à la rente de vieillesse particulièrement pénibles :

> *J'ai beaucoup travaillé. Je ne peux pas compter les heures de boulot que j'ai faites dans ma vie, surtout depuis 2001. Là, c'était dingue. Infernal. Pas une heure payée en plus, toutes les heures, à minuit, à deux heures du matin au volant, les heures à 20 balles.* (Gilles)

Ici, ce n'est pas le principe d'une participation des aînés à la sphère de l'emploi qui fait l'objet de résistance, mais plutôt le marché du travail sous la forme qu'il prend actuellement et dont les règles ne sont pas favorables, estiment-ils, au phénomène du vieillir[3].

Troisièmement, les retraités tiennent à la part de liberté que leur offre leur statut et qu'ils considèrent avoir méritée pour le travail qu'ils ont assuré durant les années d'activité professionnelle. Ils se décrivent comme « des gens qui ont travaillé toute la vie (…) pour leur AVS » (Sarah, 63 ans). Ils estiment s'être « bien dévoués à la collectivité » selon les termes de Maryse (66 ans). Dès lors, ils jugent en avoir assez fait et tiennent à bénéficier de ce temps de liberté qui leur permet de pouvoir organiser leur quotidien selon leurs priorités : « J'ai donné beaucoup de mon temps, j'ai fait plein de choses et puis maintenant, bon. (…) Je n'ai plus envie de me forcer à faire les choses » (Maryse). Ils se montrent pourtant volontaires pour un engagement social, qui se traduit par l'aide et le soutien qu'ils disent assurer auprès de la collectivité. Mais leur rôle doit rester une « force d'appoint » selon les termes de Sarah et ne relever que de l'initiative individuelle. Cette dernière précise : « Si en étant retraitée, on me disait : ‹ Tu dois faire ceci, cela ! ›, je me rebellerais, parce que bon, j'ai enfin la paix, je peux enfin décider comme je veux. » Néanmoins, nous l'avons vu, souligner qu'ils se mobilisent pour ne pas représenter un poids pour la société est pour eux une manière de se valoriser.

3 Rappelons à ce titre que c'était une des raisons qui avaient conduit les autorités, dans le début du 20ème siècle, à créer une assurance vieillesse, les conditions de travail promues par l'économie industrielle et le phénomène du vieillissement étant alors considérés comme incompatibles (Repetti 2015).

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

Relevons que les retraités ne sont pas opposés à toute idée de soutenir davantage le travail des aînés. Ils se montrent particulièrement favorables à une meilleure flexibilité du dispositif d'assurance-vieillesse afin de « laisser la possibilité aux gens de pouvoir continuer s'ils le veulent » (Maude, 72 ans) et de favoriser une « retraite par palier » (Marie, 68 ans), soit une transition progressive entre emploi et retraite. L'objectif serait d'éviter la menace d'une retraite-couperet, « du jour au lendemain » nous dit Maude. Il s'agirait également de favoriser les formes libres de prolongation de la participation au marché de l'emploi, assurant aux personnes une part d'autonomie dans la gestion et le volume de travail qu'elles souhaitent effectuer. Les retraités qui poursuivent une activité de ce type sous forme d'engagement pour un nombre d'heures restreint ou par mandat relèvent l'intérêt qu'elle présente. Cela permet de continuer à pratiquer une profession appréciée tout en se soustrayant au sentiment de pression qui prévalait avant : « L'entreprise me dit ‹ là, faut préparer un projet en suivant à peu près telle ligne directrice, etc. › et je dispose de plus de liberté d'action » explique Claude (70 ans) qui se sent plus « calme et relax » qu'avant la retraite. Néanmoins, cet engagement doit relever de la libre entreprise de soi. Nos interviewés ont montrés qu'ils s'estimaient capables de savoir ce qu'ils sont en mesure ou pas d'accomplir pour la société, contrairement à la collectivité qui ne reconnaît pas ce que les âgés apportent et attend d'eux une forme d'engagement qu'ils ne peuvent pas assurer.

Malgré la tendance des retraités que nous avons rencontrés à s'identifier aux valeurs du modèle du vieillissement actif, la perspective d'un rehaussement contraint et généralisé de l'âge de la retraite rencontre donc chez eux de fortes résistances.

Partant, ces constats nuancent l'idée selon laquelle un vieillissement actif en emploi se présenterait comme une perspective généralement désirable pour les aînés. Si les retraités rencontrés considèrent qu'une plus grande flexibilité du dispositif serait enviable, ils estiment que l'assurance-vieillesse vient comme protection contre un risque généralisé de précarité en fin de carrière. Ils sont également particulièrement attachés à la part de liberté que leur assure leur statut et qu'ils considèrent comme un droit acquis par leurs cotisations et en contrepartie de l'investissement dont ils ont fait preuve durant leur parcours professionnel. Ils estiment encore que ce qu'ils apportent *déjà* à la collectivité n'est pas reconnu socialement bien qu'attendu. Ils aspirent en définitive à une meilleure reconnaissance, à la garantie de leur protection sociale et à davantage de conditions favorables à leur participation sociale.

4 La revendication à être « propriétaire de soi » à la retraite

Dans cet article, nous avons interrogé la manière dont des retraités adhèrent à la norme du vieillissement actif. Notre analyse met en lumière la position ambivalente dont

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

ils font part entre une adhésion forte aux valeurs morales que véhicule le modèle du vieillissement actif et un attachement marqué aux principes d'une retraite méritée.

Elle montre également que s'ils considèrent qu'une flexibilisation du passage à la retraite serait désirable, ils sont critiques face à la perspective d'une injonction faite aux âgés de participer davantage au marché de l'emploi. Ils estiment notamment que le modèle de management actuellement dominant ainsi que le risque de subir un chômage de longue durée en fin de carrière n'y sont pas favorables. En d'autres termes, ils se distancient du modèle de vieillissement actif en emploi, alors que les conditions de l'inclusion sociale des âgés au sens large ne sont pas remplies.

Les retraités ont entendu l'injonction qui leur est faite de s'activer et s'en approprient largement les valeurs ; ils y trouvent un moyen de se dinstinguer de la figure repoussoir du rentier apathique à laquelle ils tiennent à ne pas être associés. Au-delà de cette première observation, il ressort deux constats majeurs de notre enquête.

Le premier porte sur le contenu que les aînés que nous avons rencontrés donnent à l'idée de liberté, qui s'inscrit dans une adhésion aux valeurs que véhicule le modèle de « l'homme propriétaire de lui-même » (Ehrenberg 2000, 14). En effet, les retraités sont attachés à leur liberté, tout en se montrant disposés à s'auto-contraindre à toute une série d'actions et de comportements pour être conformes au modèle du vieillissement actif. Ils font valoir un « droit de choisir sa vie » (Ehrenberg 2000, 15), tout en se montrant assujettis au principe de la libre entreprise de soi. Ceci les amène à faire preuve de leur mobilisation pour ne pas représenter un poids social. Ils sont marqués notamment par l'appel à « s'engager » dans des projets, à se montrer enthousiastes, autonomes et polyvalents (Boltanski et Chiapello 1999, 168–169). Dans leurs discours, les « vrais retraités » incarnent les valeurs de dépendance aux institutions et de « docilité » d'individus « agis par un ordre extérieur » (Ehrenberg 2000, 14–15). « Passive, poussive » pour reprendre la terminologie de l'un d'entre eux, cette figure négative représente un anti-modèle, qui s'oppose à la figure de l'individu autorégulé dont la valeur se mesure à sa capacité à « devenir [lui]-même » (Ehrenberg 2000, 15).

Notre deuxième constat porte sur les souffrances vécues en fin de carrière dont témoigne une part des résistances faites aux projets de réforme des retraites. En effet, alors que la question de la prolongation des carrières est au cœur des débats actuels de la politique de vieillesse en Suisse, il nous semble important de relever que les règles qui régissent le monde du travail aujourd'hui n'y sont pas favorables selon les retraités que nous avons rencontrés. Le sentiment d'être mis sous pression et l'angoisse de tenir jusqu'à l'entrée à la retraite marquent leur discours. Ils ont trouvé le management et la structure du marché de l'emploi particulièrement pénibles à affronter en fin de carrière.

Ce dernier constat rejoint des analyses comme celles de Molinié et Volkoff (2010, 165) portant sur l'usure qui se manifeste en particulier « vers la fin de la carrière » et sur l'enjeu que constitue le facteur de l'âge « susceptible de rendre les

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

conditions de travail plus délétères » (Molinié et Volkoff 2010, 166). L'appel à prolonger la participation à l'emploi se révèle dès lors délicat. Les résistances constatées sont un signe des limites que pourraient receler des réformes qui ne prennent pas la juste mesure du « risque fin de carrière » (Gaullier 1997)[4].

5 Références bibliographiques

Andrian, Josiane. 1991. Le suicide. Pp. 46–54 in *Etre vieux*, édité par Bernadette Veysset-Puijalon. Paris : Autrement.

Berger, Peter et Thomas Luckmann. 1986 [1966]. *La construction sociale de la réalité.* Traduit par Pierre Taminiaux. Paris : Méridiens Klincksieck.

Bertaux, Daniel. 2003. *Les récits de vie.* Paris : Nathan.

Boltanski, Luc et Eve Chiapello. 1999. *Le nouvel esprit du capitalisme.* Paris : Gallimard.

Caradec, Vincent. 2004. *Vieillir après la retraite. Approche sociologique du vieillissement.* Paris : Presses Universitaires de France.

Carette, Jean et Suzanne Lamont. 1988. A propos des pouvoirs gris. *Nouvelles pratiques sociales* 1 : 133–142.

Castel, Robert. 1995. *Les métamorphoses de la question sociale.* Paris : Gallimard.

Castel, Robert. 2009. *La montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu.* Paris : Seuil.

Christen-Gueissaz, Eliane. 1994. *Miroir social, estime de soi au temps de la retraite.* Paris : L'Harmattan.

Comina, Marc. 2006. *L'or gris. Comment, grâce aux seniors, renforcer l'économie en général et l'AVS en particulier.* Zurich : Avenir Suisse.

Conseil fédéral. 1939. Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale relatif à un projet d'arrêté sur l'exécution de la disposition transitoire à l'article 34*quater* de la constitution concernant l'assurance-vieillesse et survivants du 28 avril 1939. *Feuille fédérale* I(18) : 823–848.

Conseil fédéral. 1976. Message concernant la neuvième révision de l'assurance-vieillesse et survivants du 7 juillet 1976. *Feuille fédérale* III(37) : 1–142.

Conseil fédéral. 1990. Message concernant la dixième révision de l'assurance-vieillesse et survivants du 5 mars 1990. *Feuille fédérale* II(15) : 1–231,

Conseil fédéral. 2000. Message concernant la 11e révision de l'assurance-vieillesse et survivants et le financement à moyen terme de l'assurance-vieillesse, survivants et invalidité du 2 février 2000. *Feuille fédérale* I(14) : 1771–1936.

Conseil fédéral. 2006. 11e révision de l'AVS (nouvelle version). Second message concernant l'introduction d'une prestation de préretraite du 21 décembre 2005. *Feuille fédérale* I(7) : 2019–2066.

Conseil fédéral. 2007. *Stratégie en matière de politique de la vieillesse.* Berne : Office fédéral des assurances sociales, section Politique de la vieillesse en Suisse. Vue d'ensemble, http://www.bsv.admin.ch/themen/kinder_jugend_alter/00068/index.html?lang=fr (10.05.2012).

Département fédéral de l'intérieur. 2013. Lignes directrices de la réforme Prévoyance vieillesse 2020. Berne, http://www.news.admin.ch/NSBSubscriber/message/attachments/31446.pdf (27.02.2015).

Dépelteau, François. 2000. *La démarche d'une recherche en sciences humaines. De la question de départ à la communication des résultats.* Bruxelles : De Boek Université.

Ehrenberg, Alain. 2000. *La fatigue d'être soi.* Paris : Odile Jacob.

4 L'existence d'un risque en fin de carrière en Suisse a été démontré et discuté notamment dans les travaux menés sous la direction de René Knüsel (2014) sur la situation des travailleurs âgés dans notre pays (voir aussi Steiner 2012).

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

Fragnière, Jean-Pierre. 1998. *Politiques sociales en Suisse. Enjeux et débats.* Lausanne : Réalités Sociales.

Fragnière, Jean-Pierre, Dominique Puenzieux, Philippe Badan et Sylvie Meyer. 1996. *Retraités en action. L'engagement social des groupements de retraités.* Lausanne : Réalités Sociales.

Friedan, Betty. 1995 [1993]. *La révolte du troisième âge.* Traduit par Jacqueline Lahana. Paris : Albin Michel.

Gaullier, Xavier. 1997. Du risque « fin de carrière » à la pluriactivité à tout âge. *Lien social et Politiques* 38 : 63–73.

Genard, Jean-Louis. 2007. Capacité et capacitation : une nouvelle orientation des politiques publiques. Pp. 41–64 in *Action publique et subjectivité*, dirigé par Jean-Louis Genard et Fabrizio Cantelli. Paris : LGDJ.

Gilliand, Pierre. 1982. *Vieillir aujourd'hui et demain.* Lausanne : Réalités Sociales.

Goffman, Erving. 1973 [1959]. *La mise en scène de la vie quotidienne.* Volume 1. Traduit par Alain Accardo. Paris : Editions de Minuit.

Grenier, Josée. 2011. Regards d'aînés sur le vieillissement. Autonomie, reconnaissance et solidarité. *Nouvelles pratiques sociales* 1 : 36–50.

Guillemard, Anne-Marie. 1972. *La retraite, une mort sociale. Sociologie des conduites en situation de retraite.* Paris : Ecole Pratique des Hautes Etudes, Mouton et Co.

Guillemard, Anne-Marie. 1986. *Le déclin du social.* Paris : Presses Universitaires de France.

Guillemard, Anne-Marie. 2002. De la retraite mort sociale à la retraite solidaire. *Gérontologie et Société* 102 : 53–66.

Guillemard, Anne-Marie. 2003. *L'âge de l'emploi. Les sociétés à l'épreuve du vieillissement.* Paris : Armand Colin.

Guillemard, Anne-Marie. 2013. Le vieillissement actif : enjeux, obstacles, limites. *Retraite et société* 65 : 17–38.

Henry, Paul et Serge Moscovici. 1968. Problèmes de l'analyse de contenu. *Langages* 11(3) : 36–60.

Hofman, Philippe. 2005. *Une nouvelle vie pour les seniors. Psychologie de la retraite.* Paris : Albin Michel.

Höpflinger, François et Astrid Stuckelberger. 1992. *Vieillesse et recherche sur la vieillesse en Suisse.* Lausanne : Réalités Sociales.

Jodelet, Denise. 2005. Formes et figures de l'altérité. Pp. 23–47 in *L'autre : regards psychosociaux*, dirigé par Margarita Sanchez-Mazas et Laurent Licatat. Grenoble : Les Presses Universitaires de Grenoble.

Knüsel, René. 2014. Fin de carrière professionnelle. Une situation en voie d'ébullition. Lausanne : UNIL, Espace recherche, http://www3.unil.ch/wpmu/esspace/2014/10/fin-de-carriere-professionnelle-une-situation-en-voie-debullition/ (04.12.2014).

Lalive d'Epinay, Christian. 1991. *Vieillir ou la vie à inventer.* Paris : L'Harmattan.

Leedham, Cynthia A. et John Hendricks. 2006. Foucault and successful aging as discourse : explorations in biopower and the practice of freedom. Pp. 31–45 in *Foucault and Aging*, édité par Jason Powell et Azrini Wahidin. New York, NY : Nova Science.

Leimgruber, Matthieu. 2013. La sécurité sociale au péril du vieillissement. Les organisations internationales et l'alarmisme démographique (1975–1995). *Le Mouvement Social* 244 : 31–45.

Mayer, Robert et Marcelle Laforest. 1990. Problème social. Le concept et les principales écoles théoriques. *Service Social* 2(39) : 13–43.

Molinié, Anne-Françoise et Serge Volkoff. 2010. Santé au travail : jusqu'où se logent les inégalités sociales ? Entretien réalisé par Emmanuelle Cambois. *Retraite et société* 59 : 164–179.

Moulaert, Thibauld et Dimitri Léonard. 2011. Le vieillissement actif sur la scène européenne. *Courrier hebdomadaire du CRISP* 2105 : 5–33.

Neugarten, Bernice L. 1974. Age groups in American society and the rise of the young-old. *Annals of the American Accademy of Political and Social Science* 415 : 187–198.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

Repetti, Marion. 2015 (à paraître). Du retraité méritant au senior actif : genèse et actualité d'une figure sociale en Suisse. *Retraite et Société* 69.

Rowe, John W. et Robert L. Kahn. 1987. Human aging : usual and successful. *Science* 237 : 143–149.

Steiner, Béatrice. 2012. Activation et politiques de retraite : considérations au regard de la catégorie « travailleur âgé ». Contribution présentée aux Journées Intercongrès du Réseau de l'Association Française de Sociologie : Protection sociale, politiques sociales et solidarités. Lausanne, Suisse, 2–4 octobre 2012.

Todorov, Tzvetan. 1989. *Nous et les autres. La réflexion française sur la diversité humaine.* Paris : Seuil.

Viriot Durandal, Jean-Philippe. 2007. Regards croisés sur les organisations revendicatives de retraités. Pp. 157–188 in *Vieillissement et parcours de fins de carrière. Contraintes et stratégies*, dirigé par Daniel Réguer. Toulouse : Erès.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

www.editions-seismo.ch / info@editions-seismo.ch
www.seismoverlag.ch / info@seismoverlag.ch

Terrains des sciences sociales

Sami Coll

Surveiller et récompenser
Les cartes de fidélité qui nous gouvernent

348 pages, SFr. 39.—/Euro 30.—
ISBN 978-2-88351-064-7

Alors que le *big data* fait les grands titres de l'actualité, cet ouvrage montre en quoi la collecte massive de données mérite d'être analysée sociologiquement. Sami Coll propose ici une analyse détaillée des rouages d'un système de surveillance : les dispositifs de fidélisation dans la grande distribution. En mobilisant des concepts-clés issus de la sociologie, ce livre permet de découvrir les efforts des entreprises pour mieux nous connaître et nous surveiller. D'une part les mécanismes qui incitent les clients à adopter leurs cartes et qui les disciplinent pour qu'ils les utilisent, et d'autre part les stratégies marketing reposant sur les algorithmes de forage des données qui sont au centre du *big data*. Cette compréhension fine de la consommation sous surveillance mène l'auteur à proposer une discussion éclairante sur la validité de la notion de « sphère privée » dans notre société et va jusqu'à suggérer que la sacro-sainte « sphère privée » n'est plus seulement un outil de protection, mais qu'elle devient aussi l'une des meilleures alliées de la surveillance.

Tout en offrant, pour la première fois en français, une véritable introduction aux études de la surveillance des consommateurs, l'ouvrage formule plus globalement une théorisation du contrôle social et des modalités de régulations sociales qui s'opèrent par le biais des pratiques de consommation.

Sami Coll est docteur en sociologie de l'Université de Genève. Auteur de nombreux articles scientifiques et intervenant régulier dans les médias sur le thème des technologies et de la surveillance, il continue à mener des recherches dans ce domaine et enseigne dans divers établissements de Suisse romande.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

Confronting Active Ageing with Empirical Evidence: A Structural Equation Model Approach. The Case of Older Migrants Living in Switzerland[1]

Laure Kaeser* and Jonathan Zufferey**

1 Introduction

Ageing is widely considered to be a major social, economic and political challenge for today's Western societies. Ensuring the financial and social sustainability of pension and healthcare systems is at the core of political concerns and discourses. But at the same time, more and more retired people are asserting their right to participate fully in society, and do not necessarily identify retirement with loss and dependency. To tackle these challenges, the notion of active ageing has recently emerged in ageing policies and discourses as an antidote to alarmist demographic arguments, and as an answer to the demands of older people to remain "socially integrated." International organisations have played a major role in highlighting and disseminating this notion (Moulaert 2014). Two contrasting approaches to active ageing, which are not mutually exclusive, currently coexist. The productivist approach involves the idea of "work longer, live longer" (OECD 2006) and is supported by most international organisations (Walker 2009). According to this model, an extension of professional activity appears to be inevitable because of the risks to pension sustainability posed by an ageing population. The World Health Organization (WHO), using a much broader definition of active ageing, has proposed a multidimensional and holistic approach. In 2002, this model was formally defined as "the process of optimizing opportunities for health, participation and security in order to enhance quality of life as people age" (WHO 2002). From an analytic perspective, active ageing may be viewed as a normative and cognitive framework for ageing and retirement policies. Active ageing acts as a reference framework that informs, orientates, and legitimates national ageing policies (Kaeser and Roch 2015).

* National Competence Center in Research LIVES, University of Geneva, CH-1205 Geneva, laure.kaeser@gmail.com.

** National Competence Centre in Research On the Move – Institute of Demographic and Life Course Studies, University of Geneva, CH-1205 Geneva, jonathan.zufferey@unige.ch.

1 This paper is the result of research conducted within the framework of the National Competence Centre in Research LIVES and the SINERGIA Project CRSII1-129922, which are financed by the Swiss National Science Foundation. The authors are grateful to the Swiss National Science Foundation for its support. They also thank the interviewers, especially those in charge of the older migrants sample, and the staff of the Centre for the interdisciplinary study of gerontology and vulnerability for their important contribution to the VLV data collection.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

In Switzerland, both these active ageing approaches underlie the current agenda of retirement and ageing policies. In international comparative terms, Switzerland has a high senior employment rate and retirement age.[2] The Swiss pension system is also seen as a model, having developed multi-risk coverage supported by three pillars: basic insurance (which is mandatory and publicly funded), an occupational pension scheme, and a private pension scheme (Bonoli et al. 2008). Despite this privileged position, Swiss political rhetoric uses the same argument as the productivist approach. The reform project "Prévoyance vieillesse 2020," proposed in 2013 by the Swiss Federal Council and shortly to be submitted to the Parlement, contains two key measures: incentives for extending professional activity and discouraging early retirement, and decreasing the second pillar conversion rate. While this reform still requires democratic approval, it suggests that the Swiss retirement agenda relies on a productivist approach to active ageing. In addition to the pension scheme, the Confederation also has responsibility for preventive health programs, health care insurance, and long-term care. For other domains such as social participation, housing, or retirement homes, ageing policies are organised according to principles of federalism and subsidiarity. In 2007, the Swiss Federal Council produced a report "Strategies for Ageing Policy," which is non-binding but which specifies the key strategies and orientations for ageing policy at the federal, cantonal, and communal levels in Switzerland. This report declares adherence to the holistic approach to active ageing by using the WHO definition as the source of its principles for orientations and actions (Swiss Federal Council 2007, 2). This dual affiliation in Swiss policy, to the productivist and the holistic approaches, reflects a concern for malleability and efficiency in terms of active ageing, to legitimate and support the current evolution of ageing policy.

While the notion of active ageing may reflect the aspirations and choices of some older people to actively participate in society, it has also often been criticised for conveying a homogeneous representation of ageing which does not take social and economic inequalities into account (Kaeser and Roch 2013; Van Dyk et al. 2013; Boudiny 2014). From a productivist point of view, the effective retirement age does not always match the legal one: early retirement may be constrained by health status or labour market conditions (Caradec 2009; Debrand and Sirven 2009), and working beyond the legal pension age is not always a preferred choice but may also be done for financial reasons (Jolivet 2010). The holistic approach seems to embrace the demands of older people for their roles and status within society to be valued, but it downplays the positive relation between socioeconomic conditions and

2 In a European comparison, Switzerland is one of the leading countries in terms of senior employment rate. For example, in 2010 and according to the Swiss Federal Statistical Office, more than 70% of the population aged between 55 and 64 years old were active, compared to the European Union mean, which was about 50%. Furthermore, 14.5% of people in Switzerland aged between 65 and 74 years old continue to work after legal retirement age, compared to 7.7% in the European Union (FSO 2012).

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

social, civic, and political participation (Caradec 2001; Guillemard 2002; Sirven and Debrand 2013) and the importance of life course components for understanding older people's social participation (Bickel 2014). Moreover, individuals with modest living conditions are mostly absent from discourses on active ageing (Van Dyk et al. 2013). Finally, although the concept of active ageing often underlies policies and discourses on ageing, it has rarely been empirically tested.

This article aims to confront active ageing policy with the living conditions of populations not traditionally taken into account when defining active ageing models. To do this, we compare Swiss political ambitions concerning active ageing with the living conditions of older migrants, who are considered to be at higher risk of vulnerability than the overall population (Bolzman et al. 2004; Bolzman and Kaeser 2012). Instead of opposing the productivist and the holistic approaches, we adopt a large framework for activity to confront both current approaches of active ageing. This research attempts to identify the types of activities of older people, and ties them to socioeconomic and demographic characteristics, with a focus on older migrants. Essentially, this research responds to the lack of quantitative empirical research in the field of active ageing by using a structural equation modelling approach, which is a statistical approach not currently used to report and understand older people's activities in Switzerland.

The paper has four parts. First, it reviews the extant literature relevant to the activities of older people and older migrants from a life-course perspective. Then the research methodology is presented and data analysis techniques are discussed. Next, the findings are examined and summarised. The paper concludes with a discussion on the risks of neglecting social inequalities in active ageing advocacy, and with directions for further research.

2 State of the art

Until recently, retirement, exit from the labour market, and ageing tended to converge at the same life-stage. The life course was institutionally divided into three main phases organised around work: education, active life, and retirement. Pension systems have contributed greatly to structuring the transition to retirement and to articulating age and social roles at this stage of the life course (Guillemard 2005; Kohli 2007). Nevertheless, various factors have recently blurred this traditional transition. Among others, the extension of life expectancy, and particularly of life in good health, has transformed a previously well-defined period of retirement transition into a new period of life that needs to be shaped (Sapin et al. 2007). Transition to retirement marks the beginning of an extended and new stage of life, characterised by the reorganisation of time freed from work (Lalive d'Epinay 1991).

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

The emergence of new cohorts of retirees is accompanied by an evolution of the values and practices of older people. On the one hand, the development of civic, social, and cultural activities addresses the aspirations of many older people to play more valued roles within society and to move away from a negative representation of ageing. On the other hand, getting access to such activities depends on health, economic, and social resources which are not equally distributed (Caradec 2001; Guillemard 2002; Viriot Durandal 2003). Living conditions at retirement are far from being homogeneous in terms of socioeconomic, physical, and mental resources. The reinforcement of inequalities due to cumulative effects has led to more heterogeneity of life trajectories in the second part of life (Sapin et al. 2007), depending on birth cohort, environment, and demographic status (Elder et al. 2003; Settersten 2003). Research on the institutionalisation of the life course highlights the fact that individual resources are deeply structured by public policies, norms, and the values of the living environment, with contrasting effects on social inequalities (Mayer and Schoepflin 1989; Leisering 2003; Mayer 2004; Kohli 2007). Finally, the cumulative effect of advantage and disadvantage underlies the general mechanism of inequality across the life course, in which an unfavourable or favourable position translates into resources which produce further relative gains and losses (Dannefer 2003).

The life course perspective thus prompts the hypothesis that retirement activities are shaped by the individual life course, and especially by professional, health, and familial trajectories. Consequently, the norms conveyed by the idea of active ageing may not encompass the variety and diversity of the practices of older people. We suggest that this link is even stronger for older migrants because of specific characteristics of their life courses. The next sections present the state of the art concerning each component of this theoretical hypothesis.

2.1 Critiques of active ageing in scientific literature

Recent research reveals the hiatus between the direct concerns of older people and the rhetoric of contemporary ageing policies: older people's discourse on being active is usually very different from the conceptions contained in political rhetoric (Holstein and Minkler 2003; Clarke and Warren 2007; Bowling 2008; Bowling 2009; Raymond and Grenier 2012; Repetti 2013; Van Dyk et al. 2013). Also central to any empirical testing of active ageing is a definition of what counts as an activity and its associated meanings (Caradec 2008; Boudiny 2013). Finally, as a cognitive and a political object, active ageing is by definition normative. This normativity has been criticised in the scientific literature for its over-responsibilisation of the individual at the expense of environmental and socio-demographic determinants in the ageing process. The most critical authors even denounce active ageing as a tool for neoliberal visions of empowerment (Katz 2000; Moulaert and Biggs 2013; Van Dyk et al. 2013). More favourable approaches underline the collective and emancipatory potential of empowerment (Bacqué and Biewener 2013) as constitutive of

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

active ageing (Boudiny 2013; Moulaert et al. 2014) if "active ageing policies centre on engagement with life in general, rather than reducing the concept to economic engagement or involvement in highly physical activities. Fostering adaptability, supporting the maintenance of emotionally close relationships and removing structural barriers related to age or dependency may further involvement with life throughout various phases of life" (Boudiny 2013, 1094–1095).

Nevertheless, most of these studies are based on qualitative methods. To date there have been only three studies specifically addressing the complexity of active ageing with a statistical model applied to a general population. Constança and colleagues (2012) present an empirical approach to the WHO model and aim at identifying the components of this model. However, their study does not directly address the social determinants of active ageing, and mixes the components and the determinants of active ageing. For example, as Boudiny (2013) was the first to point out, health is one of the three components of the WHO model but is also one of the major determinants for being active. Constança's model also lacks coherence in some dimensions, such as the cognitive dimension, which includes both "income" and "educational level." It also does not include professional activity, which is a crucial component of active ageing for the WHO approach. A study by Bowling (2009, 710) analyses "perceptions of, and associations with, active ageing among ethnically diverse and homogeneous samples of older people in Britain." She shows that policy models of active ageing are reflected in people's views, and tend to offer a better match with the realities of older people's lives compared with definitions of quality of life and successful ageing. Nevertheless, her study does not directly address active ageing normativity. Finally, Ashgar Zaidi and his team (2013) have constructed an Active Ageing Index. This aims at evaluating the level of active ageing in European countries at an aggregate level. Kaeser and Roch (2015) criticise this index for being largely supported and exploited by the European Union. Indeed, it is used as a tool to benchmark national ageing policies in terms of their capacity to maintain citizens in productive and autonomous life as long as possible; in this sense there is a reliance on scientists to contribute to elaborating an "expert discourse" which legitimates active ageing policies as the "best solution" to tackle ageing issues (Kaeser and Roch 2015). For example, articles such as those by Walker (2009), Foster and Walker (2013) or Boudiny (2013) all intend to point to "best practices" to implement active ageing.

Outside the specific field of active ageing, much research in the sociology of ageing addresses the issue of social determinants of older people's activities from a quantitative perspective.[3] The typology of Guillemard (1972; 2002) was based on a hypothetico-deductive model and identified four types of practices.[4] These practices

3 See Caradec (2001) for a synthesis.

4 The four types identified by Guillemard (1972; 2002) are: "third age"-retirement (retirement characterized by productive activities aiming at replacing former professional activity); "consumption"-retirement (retirement characterized by either leisure or mass society); "participatory"-retirement

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

were more or less correlated with social determinants, which were resources accumulated throughout the life course (income, social relationships, health status, education, and leisure outside work). The French National Foundation of Gerontology adopted an inductive empirical method using a factorial analysis with three axes of practices[5] related to social determinants, in particular gender and socio-professional status (Paillat 1989). In Switzerland, researchers at the Centre for the Interdisciplinary Study of Gerontology (CIG) used the same inductive empirical method and did a correspondence analysis to identify configurations of activities and their links with socio-demographic, biographic, and health characteristics (Lalive d'Epinay et al. 2000).[6] They then applied multinomial regressions to measure the link between types of lifestyle and explanatory determinants (health, socio-demographic characteristics, values, household composition). These three typologies highlight the fact that the practices of older people result from social constructions and do not simply reflect individual behaviour (Caradec 2001). The above-mentioned typologies are dated 1972, 1989 and 2000 i. e. at least two years, for the latest, before the first references to active ageing. However, these typologies are of undeniable interest in identifying "ideal-types" of older people and the latent dimensions of activities. We therefore find it necessary to mention them, since our study is based on their idea of how to identify latent dimensions of activities (see below). Based on this literature, Kaeser (2013) developed a cluster-based model aimed at identifying groups according to their activity practices. Three clusters were determined: the first two were characterised by a high degree of activity and mainly differed on the religious dimension, while the third included very few active individuals. Regression analyses were then applied to determine factors explaining the risks of belonging to this last group.

Nevertheless, none of these typologies include employment – a central dimension of active ageing – while 14.5% of people in Switzerland aged 65 to 74 (that is to say older than the legal retirement age) have a professional activity (FSO 2012). By using cluster analyses, Kaeser (2013) does not however succeed in globally and coherently embracing the empirical dimensions of active ageing. Finally, except for Bowling (2009) and Kaeser (2013), the topic of older migrants is never addressed in these studies. Since more and more older people have a migratory background, diversity in the older population needs to be addressed to inform social gerontology (Torres 2008). Consequently, the question arises as to whether the process of migration may influence older migrants' practices or not.

(retirement characterized by high level of participation in society); "withdrawal"-retirement (retirement characterized by withdrawal from participation in society and limitation to functional activities).

5 The first axis opposes diverse and numerous activities to little activity; the second axis opposes traditional activities to new ones; the third axis differentiates retirees in terms of sociability.

6 This typology distinguishes three sets: active, non-active and withdrawn.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

2.2 Older migrants in a life course perspective

Migration is a process which deeply influences the future of one's individual life course. It creates a complex structure of strong interdependent relationships among migratory and other life trajectories such as profession and family (Flöthmann 1993; Attias-Donfut 2014). In addition, migratory policies play a major role in shaping migrants' life courses by defining crucial modalities such as legal status or measures of integration.

Large migratory movements in recent decades have led to an increased diversity of the European population. More and more people age outside their home countries. They are either labour or forced migrants who have "aged in place," or retirees from Northern Europe who permanently or seasonally migrate to southern Europe for retirement (Warnes et al. 2004). In Switzerland, people originating from Italy, Germany, France, Austria, and Spain are the most numerous foreign elderly. In this paper, we focus on labour migrants coming from Southern Europe. Most ageing labour migrants arrived in the second half of the twentieth century and chose, or were obliged, to spend the last stage of their lives in their host country (Bolzman et al. 2004). After World War II, the main goal of Swiss migratory policy was to attract temporary workers to respond to the needs of the growing economy. Older migrants mainly came from Italy in the 1950s, from Spain in the 1960s and from Portugal and former Yugoslavia in the 1980s and early 1990s. Theirs was first mainly a labour migration, followed by a family migration reinforced by the authorisation of family reunification (Piguet 2009). Until the early 1990s, immigrants experienced severe restrictions depending on their legal status (including the interdiction of family reunification for seasonal status), and a lack of integration policies. A part of the Swiss population also expressed hostility towards immigrants in the 1970s during the Schwarzenbach years[7] (Piguet 2009) and, more recently, during the campaigns for five initiatives launched by the *Union démocratique du centre* (2002, 2008, 2009, 2010, 2014) and the one launched by the association Ecology and Population (2014). Both 2014 initiatives propose to limit foreigner numbers in order to tackle the issue of overpopulation.

Consequently, most of the older migrants who are spending their retirement in Switzerland have been living in this country for a long time. It is worth noting in addition that those who retire in Switzerland, as opposed to returning to their home country, have stayed in Switzerland because of children and grandchildren settled in this country and/or because of better living conditions in this country (in particular access to health care services). Migrants are on average younger than the Swiss population, but the share of older migrants within the older population

7 Schwarzenbach's initiatives (originating from the name of the initiator, representative of the "Action nationale," a conservative political party) were initiatives against "foreign overpopulation," which were submitted twice to the vote of the Swiss population in the 1970s. Finally refused, they deeply impacted on the foreign populations living in Switzerland at that time.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

as a whole is increasing steadily. In 1995, the resident foreign population aged 65 years and over represented 6% of the total resident population of that age. This share had grown to 10.5% by the year 2010 (FSO 2012).

Local studies[8] have highlighted special features of the living conditions of older migrants compared to the overall population. Most worked in low-skilled jobs in construction, industry, and cleaning. The average income of older migrants is lower than that of Swiss-born older people because of an overrepresentation in low socio-professional statuses and/or a shorter contribution period (professional activity in two or more countries). They have, on average, a worse state of health than the overall population. Those with the worst state of health worked in the construction sector: half of them are receiving disability insurance benefits (Bolzman et al. 2004). In 2012, the employment rate of the first generation of migrants, aged between 55 and 64 years old, was 66.1% compared to 74.4% for people originating from Switzerland (FSO 2012).

Due to these specific professional, migratory, and health trajectories, older migrants are overrepresented among the most disadvantaged ageing populations. Their social life and leisure activities are centred on family and compatriots grouped in informal networks. They are also characterised by a low level of social and political participation in the country of residence. They have had few opportunities to learn and practise the local language, because of a low level of education, absence of accessible training structures, or lack of time. Most of them still have strong links with their country of origin, bolstered by regular visits there on holiday. A growing proportion of older immigrants spend their old age in the country where they have worked (Bolzman et al. 2004).

This research is a direct continuation of the above-mentioned work on typology of activities. Indeed, we hypothesise that there are latent dimensions, *configurations of activities*, measured by multiple observed variables, *single activities*. In addition to previous research, we introduce a structural equation model (SEM), which allows for more coherence and for the inclusion of explanatory dimensions, *demographic and socioeconomic variables*, into the measurement model. Our objective is to develop a model which best fits the variety of activities practised by older people, while providing information on factors explaining the association with certain types of activities. In other words, we aim at building configurations of activities linked with demographic and socioeconomic characteristics of individuals, rather than

8 These local studies, conducted by Prof. Claudio Bolzman, are the following:

"Elderly immigrants at the time of retirement: ways of life, resources and plans for the future" was a ground-breaking study in the field of ageing and migration in Switzerland carried out in 1998. This study was based on a quantitative survey with a representative sample of 442 Spanish and Italian workers aged 55 to 64 living in Geneva and Basel City.

Carried out in 2000, the "Fifth European framework program on Minority elderly care" dealt with the living conditions and access to care and social assistance of older minority people, as well as the quality of those services, in ten European countries.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

categorising each individual in a unique group of activity. We hypothesise that the types of activities practised by older people are related to their demographic status (sex, age, and origin) and socioeconomic conditions (health, education, and economic resources). The issue of cause and effect is at the core of the notion of active ageing (Boudiny 2013). Here we limit ourselves to analysing dimensions related to activity, and only address the issue of activity, without mixing components and determinants. This is obviously a limitation of this paper, and further research is needed to tackle this central distinction and its associated methodological challenge. In short, based on previous literature, this article introduces the use of a SEM to empirically test active ageing in European migrants in Switzerland. In doing so, it extends the exploration of active ageing in marginalised populations first proposed by Bowling (2008; 2009), Ranzijn (2010) and Raymond and Grenier (2012).

3 Method

Our results come from the research *Old Age Democratization? Progress and inequalities in Switzerland* – Vivre/Leben/Vivere (VLV). VLV deals with the living and health conditions of people aged 65 and over living in Switzerland. This interdisciplinary survey focuses on heterogeneity and vulnerability in ageing processes. In order to address the increasing diversity of the older population, VLV has developed a sub-project investigating ageing migrants' living conditions, resources, and life trajectories.

3.1 Participants and procedures

The Centre for the interdisciplinary study of gerontology and vulnerability (CIGEV[9]) carried out the survey in five regions of Switzerland (Canton of Geneva, Central Wallis, three districts of the Canton of Bern, conurbation of Basel, and Canton of Ticino). The main survey was conducted in 2011 and 2012. The final sample comprised 3 600 people stratified by age and sex, living in French-, Italian- and German-speaking Switzerland. To meet the goals of the sub-project on ageing migrants, oversamples were compiled in the cantons of Geneva and Basel including people aged 65 to 79. In the canton of Geneva, the groups of older migrants were made up of natives of Portugal (n = 62), Spain (n = 68) and Italy (n = 117), and in the canton of Basel, of natives from Italy (n = 119). They also contained bi-national individuals (Swiss or other citizenship). These choices of groups and sites were determined by the distribution of these populations relative to the national population and other immigrant groups.[10]

9 Formerly called Centre for the Interdisciplinary Study of Gerontology (CIG).

10 Surveying older migrants involves some additional challenges such as dealing with low response rates and adapting survey procedures without impairing data quality. For more information on how VLV researchers dealt with these difficulties, please refer to Kaeser (in press).

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

Table 1 Demographic composition of the samples

			Overall population (%)	Italy (%)	Spain (%)	Portugal (%)
Age	Geneva	65–69	42.7	35.1	56.4	54.5
		70–74	32.8	38.6	25.1	33.3
		75–79	24.6	26.3	18.5	12.2
	Basel	65–69	41.9	35.6		
		70–74	32.7	33.3		
		75–79	25.4	31.0		
Education	Geneva	Primary	14.1	38.2	48.8	67.8
		Mandatory	4.4	12.1	12.0	10.5
		Upper secondary school	46.7	36.7	27.3	4.2
		University, HETS, etc.	34.7	13.0	12.0	17.6
	Basel	Primary	8.4	52.2		
		Mandatory	5.8	16.8		
		Upper secondary school	55.2	23.7		
		University, HETS, etc.	30.6	7.3		
Self-assessed health	Geneva	(Very) bad	6.8	11.9	9.3	19.9
		Satisfactory	33.0	40.1	36.7	48.0
		(Very) good	60.2	48.0	54.0	32.1
	Basel	(Very) bad	8.6	17.7		
		Satisfactory	27.8	47.7		
		(Very) good	63.6	34.6		

Source: VLV survey (see Ludwig et al. 2014).

Since this article focuses on ageing migrants, the main analyses relate only to the Canton of Geneva (n = 557) and the conurbation of Basel (n = 534) and to individuals aged 65 to 79, to allow a comparison between Swiss and immigrants. It is important to note that both samples include randomly selected older migrants other than natives of Italy, Spain or Portugal. For the analysis, we grouped these people in a group named "other immigrants," mainly made up of individuals from Northern Europe, Germany, and France. Consequently, we limited ourselves to analysing and interpreting results for two mainly urban regions and the youngest age groups among the VLV sample. The table 1 presents an overview of the age distribution, level of education and state of health of individuals from Italy, Spain and Portugal compared to the overall population.

The survey was conducted in two phases. First, the respondents received a self-administered questionnaire and a life-event calendar. Secondly, an interviewer

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

conducted a face-to-face interview with an average duration of one hour and a half. For the oversample, the survey material was translated into the languages of the target populations (i. e., Portuguese, Spanish, Italian). The respondents could choose to be interviewed in their native language or the local language (i. e., French or German) by a bilingual interviewer.

3.2 Statistical analyses

For the first part of our analyses, we created a typology of activities. We ran a factor analysis to select observed variables related to older people's activities, to determine the number and the structure of latent factors. Latent variables are hypothetical constructs represented by clusters of observed variables. VLV includes numerous variables related to a broad spectrum of activities matching the previous typology of Lalive d'Epinay and his colleagues (2000): voluntarism, contacts with family and friends, services and care provided to family and friends, religious activities, sociability activities, professional activity, civic and political activities, associations, sport, gardening, cultural activity, board games, and manual activities. In total, the first factor analyses incorporated 80 variables associated with these activities.

We tested several models counting from four to eleven latent dimensions on the total VLV database (i. e. the database including the five regions of the VLV survey) with individuals aged 65 to 79. Latent dimensions and their components (the observed variables) were selected using statistical considerations: we dropped a variable when it was not sufficiently correlated with the latent dimensions (less than 0.3), or when its variance was not sufficiently explained by the model (less than 0.2). We also took into consideration theoretical coherence: we grouped observed variables belonging to same types of activities (see table 2). Eleven dimensions were identified to take into account the diversity of older people's activities and to be consistent with previous research.

We then ran a Confirmatory Factor Analysis (CFA) on the Basel and Geneva VLV database (including ageing migrants) to confirm the dimensions of activities required for the final model. We used fit indices (Comparative Fit Index [CFI] and Root Mean Square Error of Approximation [RMSEA]) to test the assumption that the measurement model fits the data well. Hu and Bentler (1995) have suggested a minimum cutoff of 0.95 for CFI and a maximum cutoff of 0.06 for RMSEA. Since the eleven chosen dimensions and their components met the fit criteria, we kept this measurement model for the last step of our analyses.

Finally, we introduced explanatory variables in a structural equation model using a step-by-step procedure to test their effects on each type of activity. Going beyond regression models, structural equation models (SEM) are considered a combination of factor analysis (the measurement model) and regressions (the structural model). SEMs have the advantages of enabling modelling of hypothetically observed constructs that cannot be measured directly, and the study of the complex relation-

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

ship among latent and observed variables (Hox and Bechger 1998). In other words, SEM allows for the testing of relationships between observed and latent variables and includes multiple independent and dependent variables (Kline 2010). According to our hypothesis, we selected explanatory variables related to demographic profile (sex, age, and origin), socioeconomic status (income, last occupation, education, social benefits), state of health (indicator of frailty, indicator of functional health, self-reported health and depressive symptoms) and professional trajectory (satisfaction of professional trajectory and demanding nature of work). Since the VLV survey is stratified by age and sex and oversampled for some nationalities, we included all these variables in the first structural equation model. According to our hypothesis, we then selected explanatory variables. We only kept variables with explanatory power over at least one dimension. Income, last occupation, indicators of frailty, and functional health were dropped from the final model because they had no significant effect on latent dimensions. Every remaining variable was then tested for each of the eleven dimensions. The only exception was for the dimension "professional activity" (see below) for which we included two additional explanatory factors ("Demanding nature of the last occupation" and "Satisfaction of the professional trajectory"). We evaluated the model fits according to significance and strength of estimated parameters, variance accounted for by observed and latent variables, and fit indices (CFI and RMSEA). All statistical analyses were run on R (R Core team 2014). We used the Lavaan package (Rosseel 2012) for the latent models.

4 Results

This section describes the main results obtained at every stage of the structural equation modelling. This description is the basis of our final discussion, which is more interpretative than the following section.

4.1 Measurement model

Table 2 shows the eleven latent dimensions and their components measured in the CFA.

According to fit indices, the latent model of activity typology is of very good quality. It accounts for the diversity of practices among the lower age cohorts of older people while identifying dimensions meaningfully and in a statistically coherent way (see the column *Standardized coefficients*). Among other findings, it is interesting to note that activities related to grandchildren constitute a type of activity apart from those done in a larger familial context. Excursions of several days, and cultural activities such as spectacles or attending conferences, are part of the same dimension. Joining cultural activities and excursions contributed greatly

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

Table 2 Observed variables and latent dimensions of activities (Confirmatory Factor Analysis)

	Standardized Coefficients	Communalities
Religious activities		
Frequency of attendance at religious services	0.839	0.705
Frequency of individual religious activity (prayer, meditation, etc.)	0.847	0.717
Frequency of prayer activity	0.804	0.646
Frequency of going to church, temple, etc.	0.825	0.681
Services to family (excluding household members)		
Frequency of cooking or bringing meals	0.571	0.326
Frequency of cleaning	0.455	0.207
Frequency of shopping	0.686	0.466
Frequency of going for a walk, show or coffee with an older or disabled parent	0.446	0.199
Frequency of emotional support	0.593	0.351
Services to friends or acquaintances		
Frequency of cooking or bringing meals	0.421	0.178
Frequency of shopping	0.444	0.197
Frequency of emotional support	0.597	0.480
Frequency of going for a walk, show or coffee with an older or disabled person	0.693	0.356
Sociability with friends or acquaintances		
Frequency of hosting friends or acquaintances	0.724	0.524
Frequency of going to friends or acquaintances' place	0.801	0.641
Frequency of calling friends or acquaintances	0.705	0.497
Sociability with family		
Frequency of hosting friends or acquaintances	0.756	0.572
Frequency of going to friends or acquaintances' place	0.804	0.646
Frequency of calling friends or acquaintances	0.700	0.490
Sport		
Frequency of practicing gymnastics or physical activity	0.458	0.210
Frequency of practicing sport (except gymnastics and walk)	0.547	0.299
Professional activity		
Paid professional activity	0.865	0.749
Casual income from professional activity	0.593	0.351
Regular income from professional activity	0.441	0.194

Continuation of table 2 on the next page.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

Continuation of table 2.

	Standardized Coefficients	Communalities
Manual activity		
Frequency of gardening	0.479	0.229
Frequency of manual activity (woodwork, repairs, mechanicals, etc.)	0.518	0.269
Charitable activity		
Frequency of volunteer activity	0.579	0.335
Member of a charity association	0.477	0.228
Member of religious association	0.721	0.519
Cultural activities and excursions		
Frequency of going to theaters, cinemas, concerts,	0.707	0.500
Frequency of going to lessons, conferences	0.495	0.245
Frequency of 1–2 days excursions by train, car or bus	0.532	0.283
Frequency of 3–4 days excursions for vacations or at parents or friends' places	0.542	0.293
Activities with grandchildren		
Frequency of taking care of grandchildren	0.870	0.757
Frequency of going for a walk, restaurant or spectacle with grandchildren	0.918	0.843
Number of observations (Used)	832	
Number of observations (Total)	991	
CFI	0.952	
RMSEA	0.036	
SRMR	0.048	

Source: VLV survey (see Ludwig et al. 2014).

to improving the measurement model. This means that there is little variability among individuals practising these two types of activities.

Table 3 provides information on the degree of association among latent dimensions. In other words, it reports on whether practising one type of activity is related (positively or negatively) with other type(s) of activities. Association means that practices are not independent or one-dimensional but make sense when acting together.

Activities in the family environment (services to family, sociability with family excluding household members, activities with grandchildren) are mutually correlated. Sociability with family is also associated with services to friends and sociability with friends. The latter is related to services to friends, cultural activities, and excursions. Religious activities, excursions, and cultural activities are associated with charitable

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

Table 3 Correlations among latent dimensions of activities

	Religious activities	Services to family	Services to friends or acquaintances	Sociability with friends or acquaintances	Sociability with family	Sport	Professional activity	Manual activity	Charitable activity	Cultural activities and excursions	Activities with grandchildren
Religious activities		0.089***	0.190***	0.127***	0.141***	–0.021	–0.108***	–0.151***	0.492***	–0.022	0.039*
Services to family			0.358***	0.158***	0.346***	0.152***	0.058*	0.285***	0.144***	0.184***	0.395***
Services to friends or acquaintances				0.399***	0.090***	0.316***	0.022	0.148**	0.281***	0.382***	0.064*
Sociability with friends or acquaintances					0.335***	0.272***	0.004	0.176***	0.268***	0.453***	0.135***
Sociability with family						–0.078*	–0.027	0.062	0.106***	0.091***	0.428***
Sport							0.095*	0.455***	0.268***	0.777***	0.119**
Professional activity								0.145**	0.006	0.215***	0.026
Manual activities									0.123*	0.362***	0.161***
Charitable activities										0.343***	0.128***
Cultural activities and excursions											0.192***

P-value * ≤0.05; ** ≤0.01; *** ≤0.001. Source: VLV survey (see Ludwig et al. 2014).

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie und Seismo Verlag AG, Zürich

activities. Practising sport is correlated with services to friends and manual activity, and strongly associated with excursions and cultural activities. It is also interesting to note that some types of activities are not associated with any other types. This is the case for professional activity, which stands apart from other types.

These results do not provide information on the demographic and socioeconomic characteristics related to configurations of activity. To complete the analyses, Table 4 shows the results of the structural equation model that comprises the explanatory factors. It presents the impact of one explanatory factor on each dimension when controlling for other explanatory factors.

Women differ significantly from men in all types of activities except sport. They are strongly and positively associated with services to family, religious activities, excursions, and cultural activities. The strongest impacts of being a woman are on services and sociability with friends and acquaintances (positive association) and manual activities (negative association). Age does not play a major role in explaining the different levels of practices except that at the younger age levels, the oldest groups tend to have a little more religious activity and provide fewer services to the family. Between 65 and 79 years old, the only type of activity strongly associated with age is professional activity: age has a strong negative impact on paid activity. Regarding this dimension, satisfaction with the professional trajectory and the demanding nature of work have almost no impact on paid activity. As we were constrained by the sample design, it is worth noting that these results apply only to younger age groups among older people.

Civil status mainly acts on activities related to the family environment: those who are married are more likely to perform sociable activities with the family than divorcees and single persons, to perform more services to the family than single persons, and to have more activities with grandchildren than widowers. Being married is also decisive for doing manual activities, compared to single persons and widowers. The more educated a person is, the less probable it is that he or she will have religious activities. Above all, cultural activities and excursions are strongly explained by the level of education: people with a low level of education are a lot less associated with these kinds of activities. The same applies for receiving social benefits: this has a negative impact on having cultural activities and doing excursions. Having depressive symptoms reduces the practice of activities like excursions, sport, and culture, without any differences in the number of symptoms. We found the same effect for being in (very) bad health although this effect is not significant for sport. Otherwise, self-reported health does not have any significant impact on other types of activities.[11]

11 The relevance of self-rated health can be discussed in the context of migration. Studies show however that self-rated health is an independent predictor of mortality whatever the national context (Idler and Benyamini 1997) and that the use of self-rated health to measure the state of health in different ethnic groups is valid (Chandolaa and Jenkinsonb 2010).

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

Table 4 Results of structural analysis on dimensions of activities and explanatory factors (standardized coefficients)

	Religious activities	Services to family	Services to friends or acquaintances	Sociability with friends or acquaintances	Sociability with family	Sport	Professional activity	Manual activities	Charitable activities	Cultural activities and excursions	Activities with grand children
Sex (ref. Men)											
Women	0.198***	0.119**	0.349***	0.223***	0.214***	0.021	−0.081+	−0.401***	0.077+	0.146**	0.091*
Age (ref. 65–69)											
70–74	0.011	−0.045	0.032	0.004	0.008	0.014	−0.114*	0.012	0.041	−0.023	0.047
75–79	0.106**	−0.117*	−0.043	−0.024	0.044	−0.093	−0.216***	−0.058	0.032	−0.062	−0.023
Civil status (ref. Married)											
Single	0.019	−0.145***	0.009	0.004	−0.201***	−0.026	0.049	−0.150*	0.112*	−0.003	−0.203***
Divorced	−0.043	−0.068	−0.045	−0.017	−0.111**	−0.005	0.068	−0.068	−0.062	0.050	−0.046
Widow	0.017	−0.055	−0.002	−0.041	−0.067+	−0.076	−0.047	−0.169*	−0.021	−0.072	−0.145***
Origin (ref. Swiss-born)											
Italy	0.233***	−0.047	0.015	0.071	0.126+	−0.225*	−0.108	−0.072	0.051	−0.115	0.068
Spain	0.018	−0.073	−0.096+	−0.038	0.010	−0.201*	−0.092+	−0.165	−0.120*	−0.126*	0.015
Portugal	−0.008	−0.264***	−0.197**	−0.134*	0.033	−0.232*	−0.139*	−0.309**	−0.117+	−0.235**	−0.133*
Other	−0.019	−0.099*	−0.034	−0.064+	−0.069+	0.001	0.000	−0.059	−0.122**	−0.054	−0.135***
Education (ref. Primary)											
Secondary	−0.126+	−0.150	−0.052	−0.020	−0.059	0.186	−0.06	0.023	0.066	0.263*	−0.053
Tertiary	−0.142*	−0.126	−0.053	0.055	0.023	0.143	0.120	−0.053	0.161	0.406***	0.095
Social benefits (ref. No)											
Yes	0.023	−0.016	0.089+	0.037	−0.029	−0.081	−0.064	−0.105	−0.046	−0.137**	−0.040

Continuation of table 4 on the next page.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie und Seismo Verlag AG, Zürich

Continuation of table 4.

	Religious activities	Services to family	Services to friends or acquaintances	Sociability with friends or acquaintances	Sociability with family	Sport	Professional activity	Manual activities	Charitable activities	Cultural activities and excursions	Activities with grand children
Wang scale (ref. No depressive symptoms)											
3 to 4 (out of 13) depressive symptoms	0.011	−0.022	−0.105*	−0.029	−0.008	−0.198**	−0.021	0.011	0.007	−0.171**	−0.024
More than 4 (out of 13) depressive	−0.06	0.009	−0.057	−0.091	−0.059	−0.156+	−0.07	−0.048	−0.040	−0.139+	−0.068
Self-assessed state of health (ref. [Very] good)											
Satisfactory	−0.027	−0.054	−0.124+	−0.111+	−0.038	−0.070	0.011	−0.071	−0.090	−0.164*	−0.015
(Very) bad	−0.036	−0.105*	−0.09+	−0.047	0.052	−0.125	−0.045	0.015	−0.090*	−0.094+	−0.025
Demanding nature of last occupation (ref.: no)											
Yes							−0.019				
Satisfaction of professional trajectory (ref.: Yes)											
No							0.053+				
Number of observations (Used)	802										
Number of observations (Total)	991										
CFI	0.949										
RMSEA	0.949										
SRMR	0.04										

P-value; $^{+}\leq 0.1$ $^{*}\leq 0.05$; $^{**}\leq 0.01$; $^{***}\leq 0.001$. Source: VLV survey (see Ludwig et al. 2014).

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie und Seismo Verlag AG, Zürich

Lastly, results show that types of activities are strongly related with origin, and that there are differences in practices among ageing migrants. Individuals from Italy, Spain, and Portugal tend to do less sport (all in the same proportion) than the Swiss, whereas "other immigrants" do not diverge from the Swiss. "Other immigrants" do not significantly differ from the Swiss except for activities related to family, especially with grandchildren, and charitable activities. "Other immigrants" and individuals from Spain and Portugal (all in the same proportion) practise less charitable activity, whereas individuals from Italy do not significantly differ from the Swiss. Looking at immigrants from Southern Europe more closely, Italians have the most similarities with the Swiss, except that they have more religious activities and sociability with the family. Individuals from Spain have a lower probability of continuing a professional activity after retirement and of having cultural activities and excursions. This is even more the case for individuals from Portugal. In addition to those mentioned, natives of Portugal differ strongly and negatively from the Swiss on almost every type of activity: services to the family, services to friends or acquaintances, sociability with friends or acquaintances, manual activities, and activities with the grandchildren.

5 Discussion and conclusion

The factor analysis identified the latent dimensions that explain the practice of activities. Closer analysis shows that older people's types of practices are not isolated from one another but that some are – to a more or less high degree – associated: having one type of activity may also be the reason or the pretext for practising others, or their consequence. For example, providing services, including activities of care or emotional support, corresponds to time spent in sociability with others. In that sense, taking care of or going out with the grandchildren plays a major role for older people in their sociability with the family, which becomes not only about getting in contact with the family but also providing services to them. Excursions, cultural, and charitable activities also constitute meeting space, with peers as much as or more than with the family: they may be related to sociability with friends or acquaintances. The relationships between sports, excursions, cultural, volunteer, and manual activities reflect a multiple participation in leisure and recreational activities. The religious dimension is a crucial component in understanding the involvement of older people in charitable activities. Finally, continuing professional activity after retirement may reflect the high involvement of some individuals in the former professional trajectories, for them retirement does not entail complete withdrawal from the labour market. The fact that this dimension is not correlated with other latent activities reveals that individuals who continue professional activity do not dedicate their time to specific non-professional activities.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

These analyses have shown a variety of practices of older people which may link to a multidimensional approach to active ageing, with activities orientated towards family, friends, sport, voluntarism, and others, while continuity of professional activity – which corresponds to the productivist approach to active ageing – is not related, even negatively, to any other activities. Retirement appears to be a time dedicated to recreational and leisure activities, but also to services to others, whether the family, friends, or communities. These activities create and/or perpetuate social ties and reflect the diversity of roles assumed by older people: workers, volunteers, consumers, companions, etc. If this conclusion is consistent with the above-mentioned literature in terms of the diversity of practices and sociability involved in these activities, it also raises the question of access to these types of activities. To put it simply, does every older person play one or several of these roles?

Concerning this issue, our results are again consistent with the literature: older people's practices are related to socioeconomic and demographic determinants, and this leads to inequalities in access to activities. This is particularly true in terms of origin, and this is an innovative contribution to the field of active ageing in Switzerland. Ageing migrants tend to distinguish themselves from the stereotypic representation of "active seniors" conveyed by the rhetoric of active ageing. Nevertheless, the differences among them show the importance of a life-course perspective in the field of ageing and migration. Living conditions of older migrants result from their trajectories of residence, work, family, and health, which are strongly influenced by the process of migration and its socio-economic and political determinants (Torres 2008; Attias-Donfut 2014). Similarly, the living conditions of ageing migrants in Switzerland are the product of entanglement between migration policies and employment (which have played a key role in their career paths), and other social policies that affect their economic condition at the time of retirement. All these policies are strongly determined by socio-political contexts in the countries of origin and in Switzerland.

Beyond origin, controlling for other demographic and socioeconomic factors shows that the migration process is a key factor in explaining differentiated participation in activities. As a reminder, the group "other immigrants" was mainly made up of individuals from Northern Europe, Germany, and France. These migrants do not have the same social background as natives from Italy, Spain, and Portugal, who come from a less advantageous socioeconomic background and have generally been recruited to work in demanding jobs. Further researches are needed to better understand these differences like running separate models only for older migrants and/or for the different nationality categories. The interpretation regarding some of the other covariates might have been very different and revealed more insights into the active ageing process of elderly migrants. Nevertheless, we can hypothesize that migrants from Northern Europe have had better living conditions and might better match the active ageing expectations. Furthermore, our results also show differences

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

among immigrants from Southern Europe. Individuals from Italy come from a less homogeneous background, since Northern Italy has been economically advantaged compared to Southern Italy. At the other extreme, individuals from Portugal have the lowest socioeconomic status of immigrants living in Switzerland (Fibbi et al. 2010). We also hypothesize that practices of Italian older migrants, with less difference with the general population, may be attributed to a longer immigration period. This hypothesis should nevertheless be taken with caution regarding the theory of segmented assimilation (Portes 1995) and further research is needed to discuss it. Thus, origin is not a determinant *per se* but needs to be associated with other factors related to migration, such as duration of settlement in Switzerland, living conditions in the country of origin, reasons for migrating, professional and family trajectory in Switzerland or access to integration factors (types of employment, language courses, opportunities for social participation in the host country, etc.).

Apart from the origin, other factors also play a major role in explaining access to active ageing.[12] First, differences between men and women need to be interpreted according to a gender perspective. While retirement is a social space strongly related to former trajectories, in particular profession and family, gender determines the ageing experience (Estes 2001), and this explains the significant impact of this dimension on most of the analysed activities. Generations included in the analysis are highly affected by the sexual division of labour and domestic sphere during their active life. Men tended to dedicate most of their time to the professional sphere and women were generally in charge of care activities while being increasingly included in the labour market. Paradoxically, there is only a slight significant difference between men and women regarding the pursuit of professional activity after legal retirement age.[13] Retirement does not however equal redistribution of gendered roles, but on the contrary, there is a differentiated investment into activity and sociability spheres according to a social construction of gender differences. Second, age does not seem to play a major role, when controlling for state of health, in explaining the variability of activities for individuals aged 65 to 79. This result needs to be interpreted with caution, because ideally the test should not have been limited to those aged 79 and under. When much older people are included, the notion of active ageing becomes very different, as has been shown by Clarke and Warren (2007) for those aged between 60 and 96, and emphasised by Boudiny (2013) in arguing the need to study active ageing with very old people.

A further finding is that not being married is a factor in isolation from family but not from friends and acquaintances. Finally, education has a strong structural effect on older people's activities. It appears likely that education may be the beginning of an accumulation process with a strong impact throughout the life course,

12 We recommend current research conducted by M. Baeriswyl for more information on gender roles and social participation at retirement (for example, Baeriswyl 2013).

13 Le Feuvre et al. (2014) for Switzerland and Foster and Walker (2013) point to the gender issues for active ageing policies.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

especially in terms of its impact on economic resources and socio-professional status, and thus on resources for accessing activities at retirement. This is particularly true as regards continuing professional activity, which is more likely to concern more highly educated individuals. This point echoes recent research showing the differentiated impact of education on life expectancy and retirement age (Wanner 2014). Considering the massive impact of level of education on later life, this research supports the idea of introduction of a retirement age depending on the level of education as also discussed by other scholars (see for example Caradec 2009). At the same time it raises questions concerning the productivist approach to active ageing, which aims to extend the retirement age irrespective of the level of education.

As a reminder, health is at the core of the multidimensional approach to active ageing. As VLV is a transversal survey, it is not possible to measure the causal direction of the association between health and activity. Nevertheless, the literature shows that older people in worse health are less likely to participate in social activities, which in turn causes a faster decline in their health (Sirven and Debrand 2013). Regarding the VLV results, we may suppose that individuals in bad health who are already excluded from recreational and leisure activities are more likely to experience deterioration in their health sooner. Another vector of inequalities in activity is economic resources (Lancee and Van de Werfhorst 2012). In Switzerland, receiving social benefits at retirement is a sign of poverty and social exclusion (Pilgram and Seifert 2009). As shown by our results, this is one of the strongest determinants, in addition to education and health, of being excluded from excursions and cultural activities.

In conclusion, professional, family, and health trajectories – influenced by the migratory process for older migrants – call into question some contemporary norms surrounding ageing. Our results show that the holistic approach of active ageing seems to be closer than the productivist approach to reflecting the multiple configurations of activities of older people. They also demonstrate that ageing migrants are at risk of being isolated from models of active ageing, as these are currently advocated by international organisations and appropriated at national levels. This raises the issue of the ambivalence of a notion such as active ageing. The difficulty of operationalizing this notion demonstrates once again the spongy, ambiguous, even contradictory aspects of active ageing. The question then is how the actors (in a broad sense) in retirement and ageing policies may take up, interpret, and develop active ageing for public action in this field.

Should they use active ageing as a tool to highlight the lack of resources of some populations, and to drive public action to address them, while meeting the expectations and demands of certain groups of older people for active participation in society? Or, on the contrary, should they set up active ageing as a model to be achieved, and thereby incur the risk inherent in the normative aspect of such an injunction when it is addressed to individuals who have not been able during

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

their life course to accumulate the necessary resources needed to access this model? Even if more research is needed, the first option seems to be the case, or at least the goal, of public action centred not on the individual but on the context, such as the application of active ageing by the World Health Organisation into the "Age Friendly Cities and Communities" (WHO 2007). Basel and Geneva are part of this program, which aims at improving the urban environment for older people but does not however specifically address the issue of older migrants. Furthermore, this program, (and at the same time our paper, which is constrained by statistical considerations) is denying an important reality of ageing in Switzerland (and abroad), that is the difference between ageing in cities and in the countryside, as a case early illustrated by Lalive d'Epinay (1991).

Regarding the second option, our results demonstrate the inherent risk of active ageing marginalising people in situations of vulnerability. Our work aligns us with the critics of Ranzijn (2010, 721–722):

> *[T]here is some evidence at least that the narrow focus on physical health and activity and productivity does not reflect the model of ageing which fits with the experiences of older people themselves. (…) It [active ageing] presents a narrow image of ageing, one which does not accord with the experiences and priorities of many older people themselves, and it unintentionally alienates large groups of marginalized older people and reinforces social exclusion.*

As a matter of fact, using the heterogeneity of the group of older migrants to empirically test active ageing clearly shows the ambivalence of active ageing: it may match the aspirations of some older people but it runs the risk of marginalizing others, and the way of tackling this ambivalence highly depends on individuals' life course.

In this respect, our quantitative approach has some limitations. Despite highlighting socioeconomic inequalities in access to activities, our research has not investigated the meanings that these populations give to ageing. As Repetti (2013) has done for Swiss retirees, it would be interesting to conduct qualitative interviews and analyse the discourse of older migrants on their own approach to ageing and the meaning they give to it. However, based on our results, we can conclude that current active ageing approaches, based on a truncated representation of older people's living conditions, run the risk of being reduced to a restrictive and normative purpose, which may be resistant to empirical measures and may serve only to disseminate a representation of active, controlled and successful ageing.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

6 References

Attias-Donfut, Claudine. 2014. Les vieillesses immigrées. Pp. 161–174 in *Vieillesse et vieillissements. Regards sociologiques*, edited by Cornelia Hummel, Isabelle Mallon, and Vincent Caradec. Rennes: Presses universitaires de Rennes.

Bacqué, Marie-Hélène, and Carole Biewener. 2013. *L'empowerment, une pratique émancipatrice*. Paris: La Découverte.

Baeriswyl, Marie. 2013. Participations sociales et rôles « genrés » à l'âge de la retraite? Une analyse des modes de participation des personnes de 65 ans et plus dans cinq régions suisses. Paper presented at the RT7 Conference of the French Sociological Association « Vieillesses, vieillissement et parcours de vie. » Nantes, France, September 2–5, 2013.

Bickel, Jean-François. 2014. La participation sociale, une action située entre biographie, histoire et structures. Pp. 207–226 in *Vieillesse et vieillissements. Regards sociologiques*, edited by Cornelia Hummel, Isabelle Mallon, and Vincent Caradec. Rennes: Presses universitaires de Rennes.

Bolzman, Claudio, and Laure Kaeser. 2012. Active Ageing and Ageing Migrants: A Possible Relation? Exploring the Case of Switzerland. *Migrações, Journal of the Portuguese Immigration Observatory* 10: 29–44.

Bolzman, Claudio, Raffaella Poncioni, Marie Vial, and Rosita Fibbi. 2004. Older Labour Migrants' Wellbeing in Europe: The case of Switzerland. *Ageing and Society* 24(3): 411–429.

Bonoli, Giuliano, Fabio Bertozzi, and Sabine Wichmann. 2008. *Adaptation des systèmes de retraite dans l'OCDE: Quels modèles de réforme pour la Suisse?* Bern: Federal Social Insurance Office.

Boudiny, Kim. 2013. "Active Ageing": From Empty Rhetoric to Effective Policy Tool. *Ageing and Society* 33(6): 1077–1098.

Boudiny, Kim. 2014. Le vieillissement actif: Pièges et opportunités. Pp. 65–78 in *Le vieillissement actif dans tous ses éclats*, édité par Thibauld Moulaert, Sylvie Carbonnelle, and Laurent Nisen. Louvain-la-Neuve: Presses universitaires de Louvain.

Bowling, Ann. 2008. Enhancing Later Life: How Older People Perceive Active Ageing. *Ageing Mental Health* 12: 1–9.

Bowling, Ann. 2009. Perceptions of Active Ageing in Britain: Divergences between Minority Ethnic and Whole Population Samples. *Age and Ageing* 38(6): 703–710.

Caradec, Vincent. 2001. *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement*. Paris: Nathan.

Caradec, Vincent. 2008. Vieillir au grand âge. *Recherches en soins infirmiers* 3(94): 28–41.

Caradec, Vincent. 2009. Retraite « à la carte » et « libre choix » individuel. Réflexion sur les transformations contemporaines de la retraite. *Gérontologie et société* 4(131): 25–43.

Chandolaa, Tarani, and Crispin Jenkinsonb. 2010. Validating Self-rated Health in Different Ethnic Groups. *Ethnicity & Health* 5(2): 151–159.

Clarke, Amanda, and Lorna Warren. 2007. Hopes, Fears and Expectations about the Future: What Do Older People's Stories Tell Us about Active Ageing? *Ageing and Society* 27(4): 465–488.

Constança, Paúl, Oscar Ribeiro, and Laetitia Teixeira. 2012. Active Ageing: An Empirical Approach to the WHO Model. *Current Gerontology and Geriatrics Research* 2012: 1–10.

Dannefer, Dale. 2003. Cumulative Advantage/Disadvantage and the Life Course: Cross-Fertilizing Age and Social Science Theory. *The Journals of Gerontology, Series B: Psychological Sciences* 58(6): 327–337.

Debrand, Thierry, and Nicolas Sirven. 2009. Les facteurs explicatifs du départ à la retraite en Europe. *Retraite et société* 57(1): 35–53.

Elder, Glen H., Monica Kikpatrick Johnson, and Robert Crosnoe. 2003. The Emergence and Development of Life Course Theory. Pp. 3–19 in *Handbook of the Life Course*, edited by Jeylan T. Mortimer and Michael J. Shanahan. New York: Springer.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

Estes, Carroll L. 2001. Sex and Gender in the Political Economy of Aging. Pp. 119–137 in *Social Policy and Aging: A Critical Perspective*, edited by Carroll L. Estes. London: Sage Publications.

Fibbi, Rosita, Claudio Bolzman, Antonio Fernandez, Andrés Gomensoro, Bülent Kaya, Christelle Maire, Clémence Merçay, Marco Pecoraro, and Philippe Wanner. 2010. *Les Portugais en Suisse*. Bern: Federal Office for Migration.

Flöthmann, E.-Jürgen. 1993. Migration and the Life Course. *Bulletin of Sociological Methodology* 39(1): 45–58.

Foster, Liam, and Alan Walker. 2013. Gender and Active Ageing in Europe. *European Journal of Ageing* 10(1): 3–10.

FSO (Federal Statistical Office). 2012. Le vieillissement actif. *Informations démographiques de l'Office fédéral des statistiques* 2012(2).

Guillemard, Anne-Marie. 1972. *La retraite, une mort sociale*. Paris: Mouton.

Guillemard, Anne-Marie. 2002. De la retraite mort sociale à la retraite solidaire. La retraite une mort sociale (1972) revisitée trente ans après. *Gérontologie et société* 3(102): 53–66.

Guillemard, Anne-Marie. 2005. Politiques publiques et cultures de l'âge. Une perspective internationale. *Politix* 4(72): 79–98.

Holstein, Martha B., and Meredith Minkler. 2003. Self, Society, and the "New Gerontology." *The Gerontologist* 43(6): 787–796.

Hox, Joop J., and Timo M. Bechger. 1998. An Introduction to Structural Equation Modeling. *Family Science Review* 11: 354–373.

Hu, Li-Tze, and Peter M. Bentler. 1995. Evaluating Model Fit. Pp. 76–99 in *Structural Equation Modeling. Concepts, Issues, and Applications*, edited by Rick H. Hoyle. London: Sage.

Idler, Ellen L., and Yael Benyamini. 1997. Self-Rated Health and Mortality: A Review of Twenty-Seven Community Studies. *Journal of Health and Social Behavior* 38(1): 21–37.

Jolivet, Annie. 2010. *Travailler plus longtemps*. Paris: La Documentation française.

Kaeser, Laure. 2013. Discours et politiques du « vieillissement actif » à l'épreuve des réalités vécues. Paper presented at the Swiss Sociological Association Conference's Workshop « Politiques de la retraite ». Bern, Switzerland, June 26–28, 2013.

Kaeser, Laure. In press. Adapting Quantitative Survey Procedures: The Price for Assessing Vulnerability? Lessons from a Large-Scale Survey on Aging and Migration in Switzerland. In *Surveying Vulnerability*, edited by Dominique Joye, Michel Oris, Michèle Ersnt-Staehli, and Caroline Roberts. Berlin and New York: Springer.

Kaeser, Laure, and Pierre-Alain Roch. 2013. Interroger la notion de vieillissement actif: Emergence, diffusion et applications d'une politique du vieillissement aux conditions nécessaires. *Working paper of the RT6 of the French Sociological Association « Protection sociale, politiques sociales et solidarites »* 2013(2): 1–34.

Kaeser, Laure, and Pierre-Alain Roch. 2015 (in press). Le vieillissement actif au niveau européen: Elaboration, légitimation et tentatives de diffusion d'un référentiel transversal. *Critique internationale* 68.

Katz, Stephen. 2000. Busy Bodies: Activity, Aging, and the Management of Everyday Life. *Journal of Aging Studies* 14(2): 135–152.

Kline, Rex B. 2010. *Principles and Practice of Structural Equation Modeling.* Third edition. New York: Guilford Press.

Kohli, Martin. 2007. The Institutionalization of the Life Course: Looking back to Look Ahead. *Research in Human Development* 4(3–4): 253–271.

Lalive d'Epinay, Christian. 1991. *Vieillir ou la vie à inventer*. Paris: L'Harmattan.

Lalive d'Épinay, Christian, Jean-François Bickel, Carole Maystre, and Nathalie Vollenwyder. 2000. *Vieillesses au fil du temps.* Lausanne: Réalités sociales.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

Lancee, Bram, and Herman G. van de Werfhorst. 2012. Income Inequality and Participation: A Comparison of 24 European Countries. *Social Science Research* 41(5): 1166–1178.

Le Feuvre, Nicky, Morgane Kuehni, Magdalena Rosende, and Céline Schoeni. 2014. The Gender of "Active Aging": From the Principle of Equal Treatment to the Multiplication of Contradictory Imperatives. *Swiss Journal of Sociology* 40(2): 307–324.

Leisering, Lutz. 2003. Government and the Life Course. Pp. 205–225 in *Handbook of the Life Course*, edited by Jeylan T. Mortimer and Michael J. Shanahan. New York: Kluwer/Plenum.

Ludwig, Catherine, Stefano Cavalli, and Michel Oris. 2014. "Vivre/Leben/Vivere": An Interdisciplinary Survey Addressing Progress and Inequalities of Aging over the Past 30 Years in Switzerland. *Archives of Gerontology and Geriatrics* 59(2): 240–248.

Mayer, Karl U. 2004. Whose Lives? How History, Societies, and Institutions Define and Shape Life Courses. *Research in Human Development* 1(3): 161–187.

Mayer, Karl U., and Urs Schoepflin. 1989. The State and the Life Course. *Annual Review of Sociology* 15: 187–209.

Moulaert, Thibauld. 2014. Repères institutionnels et théoriques sur la notion de vieillissement actif. Pp. 65–79 in *Le vieillissement actif dans tous ses éclats*, edited by Thibauld Moulaert, Sylvie Carbonnelle, and Laurent Nisen. Louvain-la-Neuve: Presses universitaires de Louvain.

Moulaert, Thibauld, and Simon Biggs. 2013. International and European Policy on Work and Retirement: Reinventing Critical Perspectives on Active Ageing and Mature Subjectivity. *Human Relations* 66(1): 22–43.

Moulaert, Thibauld, Sylvie Carbonnelle, and Laurent Nisen. 2014. *Le vieillissement actif dans tous ses éclats*. Louvain-la-Neuve: Presses universitaires de Louvain.

OECD (Organisation for Economic Cooperation and Development). 2006. *Live Longer, Work Longer: A Synthesis Report*. Paris: OECD.

Paillat, Paul. 1989. *Passages de la vie active à la retraite.* Paris: Presses universitaires de France.

Piguet, Etienne. 2009. *L'immigration en Suisse. Soixante ans d'entrouverture*. Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes.

Pilgram, Amélie, and Kurt Seifert. 2009. *Vivre avec peu de moyens. La pauvreté des personnes âgées en Suisse*. Zurich: Pro Senectute.

Portes, Alejandro. 1995. *The Economic Sociology of Immigration: Essays on Networks, Ethnicity and Entrepreneurship*. New York: Russel Sage Foundation.

Ranzijn, Rob. 2010. Active Ageing – Another Way to Oppress Marginalized and Disadvantaged Elders? Aboriginal Elders as a Case Study. *Journal of Health Psychology* 15(5): 716–723.

Raymond, Emilie, and Amanda Grenier. 2012. Vieillissement actif et aînés handicapés au Québec: Duo du possible ou mirage? *Les politiques sociales* 72(1–2): 113–125.

R Core Team. 2014. *R: A Language and Environment for Statistical Computing*. Vienna: R Foundation for Statistical Computing.

Repetti, Marion. 2013. Réformes et conditionnalité de la retraite. Conséquences de l'injonction au « vieillissement actif » sur la (re-)construction identitaire à la retraite. *Working paper of the RT6 of the French Sociological Association: « Protection sociale, politiques sociales et solidarites »* 2013(3): 1–19.

Rosseel, Yves. 2012. Lavaan: An R Package for Structural Equation Modeling. *Journal of Statistical Software* 48(2): 1–36.

Sapin, Marlène, Dario Spini, and Eric D. Widmer. 2007. *Les parcours de vie : De l'adolescence au grand âge*. Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes.

Settersten, Richard A. 2003. Propositions and Controversies in Life-Course Scholarship. Pp. 15–48 in *Invitation to the Life Course. Toward New Understandings of Later Life*, edited by Richard A. Settersten. Amityville, NY: Baywood.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

Sirven, Nicolas, and Thierry Debrand Thierry. 2013. La participation sociale des personnes âgées en Europe. Instrument du « bien vieillir » ou facteur d'inégalités sociales de santé? *Retraite et société* 65(2): 59–80.

Swiss Federal Council. 2007. *Stratégie en matière de politique de la vieillesse*. Report of the Swiss Federal Council. Bern: Federal Council.

Torres, Sandra. 2008. L'ère des migrations: Définition et importance pour la gérontologie sociale en Europe. *Retraite et société* 55(3): 15–37.

Van Dyk, Silke, Stephan Lessenich, Tina Denninger, and Anna Richte. 2013. The Many Meanings of "Active Ageing." Confronting Public Discourse with Older People's Stories. *Recherches sociologiques et anthropologiques* 44(1): 97–115.

Viriot Durandal, Jean-Philippe. 2003. *Le pouvoir gris. Sociologie des groupes de pression retraités*. Paris: Presses Universitaires de France.

Walker, Alan. 2009. Commentary: The Emergence and Application of Active Ageing in Europe. *Journal of Aging & Social Policy* 21(1): 75–93.

Wanner, Philippe. 2014. Comment tenir compte des parcours individuels et de la longévité accrue dans la réforme des politiques de retraite. Les résultats d'une étude suisse. Paper presented at the XVIIIth conference of the « Association internationale des démographes de langue française. » Bari, Italy, May 26–29, 2014.

Warnes, Anthony M., Klaus Friedrich, Leonie Kellaher, and Sandra Torres. 2004. The Diversity and Welfare of Older Migrants in Europe. *Ageing & Society* 24(3): 307–326.

WHO (World Health Organisation). 2002. *Active Ageing: A Policy Framework.* Geneva: World Health Organization.

WHO (World Health Organisation). 2007. *Global Age-Friendly Cities: A Guide.* Geneva: World Health Organization.

Zaidi, Asghar, Katrin Gasior, Maria M. Hofmarcher, Orsolya Lelkes, Bernd Marin, Ricardo Rodrigues, Andrea Schmidt, Pieter Vanhuysse, and Eszter Zolyomi. 2013. *Active Ageing Index 2012 Concept, Methodology and Final Results*. Vienna: European Centre Vienna.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

www.seismoverlag.ch / info@seismoverlag.ch

Age Report III

François Höpflinger,
Joris Van Wezemael (Hrsg.)

Wohnen im höheren Lebensalter

Grundlagen und Trends

2014, 260 Seiten
ISBN 978-3-03777-143-3
SFr. 38.—/Euro 29.—

Der Age Report III ist das Schweizer Standardwerk für alle, die sich fachlich, geschäftlich oder politisch mit dem Thema Wohnen im Alter auseinandersetzen. Faktenreich, übersichtlich und mit präsentationsfreundlichen Grafiken bietet der Age Report III eine praktische Wissens- und Arbeitsgrundlage. Auf solider Datenbasis werden die Entwicklungen der letzten zehn Jahre nachgezeichnet sowie bekannte und neue Fakten zum Alter und Wohnen ins Gesamtbild aktueller und zukünftiger gesellschaftlicher Veränderungen eingefügt.

Einen besonderen Fokus richtet der Age Report III auf das private Wohnen im Alter: Eine interdisziplinäre Forschergruppe beleuchtet das Thema aus verschiedenen Perspektiven – beispielsweise jener des Wohnungsbaus, der Alterspolitik oder des individuellen Wohn- und Umzugsverhaltens.

Prof. Dr. François Höpflinger ist Titularprofessor für Soziologie und Mitglied der Leitungsgruppe des Zentrums für Gerontologie an der Universität Zürich.

Joris Van Wezemael ist Privatdozent am Departement Architektur der ETH Zürich, Dozent am Center for Urban and Real Estate Management der Universität Zürich und Portfoliomanager bei der Pensimo Management AG in Zürich.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

The Persistence of Social Stratification? A Life Course Perspective on Poverty in Old-Age in Switzerland[1]

Rainer Gabriel*, Michel Oris*, Matthias Studer**, and Marie Baeriswyl*/***

1 Introduction

This paper focuses on poverty among the older population in one of the wealthiest countries in the world: Switzerland. These two elements, a focus on that specific life-stage represented by old-age on the one hand, and the geographical and institutional context of Switzerland on the other, provide the fundamental setting for this paper. For most people living in Switzerland, reaching the age of 65 signifies the entrance into retirement. When focusing on this particular population – the retired or "older" population – the effects of selection should be kept in mind: Due to the higher mortality of people in lower socioeconomic groups, this means studying a population of survivors, especially when considering the higher age-groups (Oris and Lerch 2009). Most importantly, reaching retirement also implies a shift in terms of income sources. Usually, a retired person's income no longer depends on work but turns towards other sources. In most cases, this entails a form of pension. With this shift, old-age poverty is different from that in the active population: Rather than a momentary life-situation, it can be regarded as a permanent, cumulative result for a person living in a particular country in a given historical period, during which this person has built financial reserves within the corresponding socioeconomic and institutional structures. Personal choices in one's biography and specific events – like stopping to work to take care of one's children, or a divorce, for instance – may have a strong impact on financial resources in retirement. A growing body of literature posits that today these trajectories and events might be the root causes for poverty (Vandecasteele 2011), thus opposing the traditional idea that poverty is the result

* NCCR LIVES – Centre for the Interdisciplinary Study of Gerontology, University of Geneva, CH-1227 Carouge, rainer.gabriel@unige.ch, michel.oris@unige.ch, and marie.baeriswyl@unige.ch.

** NCCR LIVES – Institute of Demographic and Life Course Study, University of Geneva, CH-1211 Genève, matthias.studer@unige.ch.

*** Haute Ecole Fribourgeoise de Travail Social, CH-1762 Givisiez.

1 This paper has been made possible through the support from the Sinergia project, n° CRSII1_129922/1 and the IP 13 of the National Centre of Competences in Research "LIVES – Overcoming Vulnerability: Life course perspectives," both financed by the Swiss Science Foundation (SNSF). The authors express their gratitude to the SNSF. They are also happy to acknowledge the support of Pro Senectute Suisse as well as the universities of Geneva and Bern in the data collection.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

of processes of social stratification. It reflects the view that in a postmodern world people's lives have become more "liquid" (Bauman 2013), meaning they have become less structured and predictable, less standardized, less protected by traditional institutions and that therefore, risk and uncertainty are believed to be the most influential aspects in today's western industrialized societies (Beck 1992).

The institutional setting of the Swiss welfare state is quite unique with its so-called three-pillar structure (see part 2.4 in the theoretical part of this paper for a detailed presentation). According to Bonoli and colleagues (2007) it is often cited as an example of a well-performing system among OECD countries. It is, however, also the result of a series of cohorts having spent most of their professional life in an economic upswing (Wanner and Gabadinho 2008). At the same time, there is evidence that the Swiss system also has its weaknesses. A number of studies document both the persistence and significance of old-age poverty in Switzerland. According to the Swiss constitution, the most central task that old-age social welfare and the pension system have to carry out is to prevent people from falling into poverty and to enable an existence in decent living conditions. That objective is not achieved. Estimates on current poverty rates among retired people are highly dependent on the data sources and methods used and range from 10% up to 20%. These numbers show that old-age poverty in Switzerland is a phenomenon that is by no means negligible and that an analysis of its underlying dynamics and causes needs to be a matter of importance on the political agenda. Given this context, this paper focuses on the root causes of poverty along the life course and in this respect, the findings in this paper could help to shed light on the functioning – or malfunctioning – of Western welfare states in general.

We are aware of the numerous objective and subjective dimensions which are associated with low levels of economic well-being and their interaction. Poverty, obviously, is a multidimensional phenomenon (Pilgram and Seifert 2009; Henke 2013). However, we do not consider this ongoing debate in our paper and employ a simple absolute poverty-line approach. We aim to test three theories that have been brought forward linking poverty and the life-course: Critical life period (corresponding closely to a traditional social stratification framework), accumulation of (dis)advantages, and biographization.

The structure of the paper is as follows: In the next section, these three theories are discussed, emphasizing their relevance for the older population and in the context of the Swiss institutional setting. In the second section we present our data and methods. Section three shows the results of six regression models, whereas each focuses on one hypothesis that is derived from the theoretical part. The fourth and final section concludes with a final discussion which focuses on policy implications of our findings, the limitations of our contribution and suggestions for further research.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

2 The construction of poverty and the life course

2.1 Two frameworks for the conceptualization of poverty: Social stratification versus life events

A significant number of theories have been developed to explain income inequalities and they can be generally placed into two main frameworks: The social stratification framework emphasizing *social structures* on the one hand, and a more *event based* framework on the other hand. Traditionally, poverty research has been relying on a social stratification framework which has its roots in the Marxist tradition (as described in Giddens 1971).[2] It describes the global processes that maintain and reproduce a society with its institutions. Thus, it explains how inequalities, including poverty, are reproduced and reinforced (Grusky 2001). Recently, poverty research has seen a shift towards a new event-based framework that has been termed life course perspective (Vandecasteele 2011), biographization (Leisering and Leibfried 2001) or individualization (Whelan et al. 2002; Layte and Whelan 2003) of poverty. Proponents of this second framework posit that poverty can no longer be analyzed solely from a social stratification perspective but that it has become much more dependent on certain life events and transitions – such as having a child or a divorce, for instance. This approach is founded on the idea that vulnerability to life events or life-transitions increases with the process of modernization and the dissolution of traditional institutions such as the family (Bernardi et al. 2008) or traditional labor markets (Mills et al. 2006). Since these institutions have been crucial for the standardization of life courses (Kohli 2007), a number of authors argue that modern life-courses have become much more unstable, destandardized, individualized and generally characterized by a high degree of risk and uncertainty (Beck 1992). In such a context, some authors concluded that the risk of poverty is much more situated at the individual, rather than the structural level. For this reason the biographization hypothesis is often referred to as the "individualization thesis" (Layte and Whelan 2002, 213).

2.2 Mechanisms of poverty construction along the life course: Critical life period, cumulative (dis)advantages and biographization

To test the interrelation between the event-based framework and the stratification framework regarding poverty, we suggest that there are generally three mechanisms and correspondingly, three relevant bodies of literature. Their situation with regard to the first or the second of the aforementioned frameworks, however, is not always indisputable and they are in many respects more complementary than opposing.

2 To be precise, this statement refers more to the Anglo-Saxon tradition. In the French-speaking tradition with Paugam (1991) and Castel (1994), poverty is often studied in a more holistic fashion using concepts such as exclusion, emphasizing the multitude of implications of poverty – or, in these author's terms, *precariousness* – for example on social ties or on physical health.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

A first body of literature emphasizes the importance of infancy and childhood as *critical life periods*. Epidemiologists, psychologists and sociologists demonstrated the importance of these phases and showed that they heavily affect the trajectories in adulthood (Smith 2003; Grossmann et al. 2006). Initial characteristics, acquired at birth or during the first period of socialization, have long-term impacts on the positions individuals might reach during their life. This theory is therefore practically overlapping with the social stratification idea and merely emphasizes the *temporal* significance of the earliest period in the life course. It explains intergenerational social reproduction of status (Grusky 2001; Nolan and Marx 2009). Evidence for this approach is given by Nolan and Marx in their contribution to the *Oxford Handbook of Economic Inequality:* "The types of individual or households seen as at particular risk [for poverty] include those with low levels of education and skills, the low paid, (…), people with disabilities, (…) ethnic minorities, migrants and refugees" (Nolan and Marx 2009, 326). These key groups identified by Nolan and Marx can be attributed to levels of education (i. e. human capital) that are acquired at the earliest stage of the life course and that, as a result, lead to different life paths and professional careers.

A second body of literature is given by the theory of cumulative (dis)advantages. It aims at explaining the interrelation between social status and its dynamics along the life course. Hence, it can be considered as a mechanism that explains social stratification dynamics and again, stresses the importance of the early life stages. Dannefer (2003) suggests that minor initial differences ultimately result in increased systematic inequalities between individuals due to processes of accumulation over the life course. According to this approach, heterogeneity is at its peak among the "young old" (Nelson and Dannefer 1992) but not necessarily among the "oldest old" because of the mortality selection that affects the frailest (Oris and Lerch 2009). The cumulative (dis)advantages approach became extremely popular during the last 10 or 15 years. However, "there is surprisingly little evidence for the cumulative process" and a "wide variety of model specifications remain completely untested" (Elder et al. in press, see also DiPrete and Eirich 2006; Ferraro 2011).

The third mechanism is the almost exclusively event-based conceptualization of poverty which has been described in the first part of this section as representing the counterpoint to the social stratification approach. For this body of literature, one of the key works is given by Leisering and Leibfried's (2001) publication in which they introduced the term "biographization" of poverty. In terms of connection with the life course, it can be said that there no longer exist discernible key periods, but that the risk of poverty is inherent all along the life course, since it relies on various poverty-triggering events (losing a job, divorce, losing a partner) that can occur in a highly varying manner.

It is unclear whether this biographization perspective fully applies to the situation of the older population. Above all, it is disputed whether most of the generations

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

who currently have reached the age of 65 and more have really been concerned by the processes of destandardization and individualization of their life courses – in fact, certain authors question these general tendencies altogether (Brückner and Mayer 2005). An assessment by Widmer and Ritschard (2009) showed that life courses in Switzerland remain quite traditional and standardized. Their comparison of birth cohorts revealed more subtle evolutions than dramatic changes.

Finally, it should be noted that for many authors (Layte and Whelan 2002; Vandecasteele 2011; Bak and Larsen 2014), the presented bodies of literature are not necessarily opposing but can be considered as complementary: It is imaginable that even in an uncertain, post-modern world the "traditional" dynamics of social stratification remain important while there is a rise of risk and vulnerability with the occurrence of specific life-events. Especially, the interactions between them can provide interesting insights. Working on Europe and old-age poverty, Vandecasteelle (2010; 2011) finds that childbirth has a higher poverty-triggering effect on lower social groups. In contrast, losing a job is a more universal risk for poverty and finally, in line with previous research, partnership dissolutions affect women more strongly than men. In the context of this article that looks at old-age poverty, such a framework combining these approaches is highly relevant since looking at this population cannot be disentangled from looking at individual's life courses and their influence on the situation in old-age (Cutler 2011). A meaningful application has to consider all three mechanisms as well as both, individual actions (agency) and social structures (Settersten and Gannon 2005).

2.3 Structural changes in the older population

One crucial element that is less taken into account in both the scientific and political debates is given by the fundamental historical transformations in the older population which are susceptible of modifying the dynamics of social reproduction and the patterns of poverty. As an illustration, in 1979, in the canton of Geneva and in Central Valais, 66.6% of the retired population (65–94) had a low level of education; in 2011 only 18.6% of the population remained with such a low human capital (Cavalli et al. 2013; Oris 2014). Furthermore, when the Swiss welfare state was established, divorce was almost non-existent. Its rise and with it the increase of lone parenthood created a growing concern for female poverty both in Switzerland (Falter 2009) and more globally in the Western world (Nolan and Marx 2009), but the debate remained centered on professionally active adults, not on the older population. In contrast, there has been much evidence identifying widows as being particularly prone to poverty in old-age (see for example Bonnet and Hourriez 2009) and they have been an issue on the political and scientific agenda in Switzerland in the 1990s (Lalive d'Epinay et al. 2000, 81). In summary, not only has the social structure of the older population changed with the arrival of new birth cohorts who

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

benefited from the extension and democratization of education in the second half of the 20th century, but with these changes have come new social realities.

Changed characteristics of the older population also have a significant impact on the institutions of old-age security in Switzerland. Driven, among other factors, by persistently high life-expectancies and low birth-rates, the structural changes in the aging population continue to put social welfare and pension regimes under pressure. Continuous adaptations of the current system have taken place to face the tensions between financial constraints and the fulfilling of social objectives. For example, the case of widows has been addressed in the 10th revision of the AVS[3], which has been accepted by a public voting in 1997 (Witschard 2006; Wanner and Fall 2012).

2.4 Old-age security institutions in Switzerland

The presented theoretical background has to be put into perspective, considering the context of Swiss institutions. In this part, the aim is to identify the mechanisms of accumulation and redistribution in a complex pension system with its three main components, governmental, professional, and private funds, which are usually referred to as the three pillars.

At its core is the first pillar, the AVS, the old-age and survivor's insurance. It is universal in that it provides every retired citizen who has spent his or her professional life in Switzerland with a basic pension varying from 1 200 CHF up to 2 450 CHF (in 2012). It is a system of solidarity between the rich and the poor in so far as people contribute a fix percentage of their income, whereas the resulting pension has a set upper limit. Without going into too much technical detail, it can be said that the amount of AVS pension is calculated based on the number of years over which a person has contributed to this system and the amount of the contribution (Bertozzi et al. 2005). The AVS pension is supposed to cover the "basic vital" living expenses and can thus be considered the main tool in poverty prevention – in fact, the amount of 2 450 CHF roughly corresponds to the poverty line in Switzerland.

To ensure a living standard that goes beyond basic needs, people have to rely on the second and/or third pillar. The second pillar is given by professional pension funds, is maintained by employers and is mandatory for all employed workers.[4] It is designed to complement the AVS and should permit people to maintain an adequate living standard, guaranteeing roughly 60% of the income before retirement. This pillar is based on the principle of "capitalization," meaning a sort of "mandatory saving." The amount of savings determines the amount of pension in old-age (Bertozzi et al. 2005). Hence, it is clearly a system that benefits higher paid positions, discriminates against low-paid workers and penalizes any sort of interruption of

3 The acronym AVS stands for «Assurance-vieillesse et survivants», which could be translated as "old-age and survivor's insurance." Survivors refers to widows and widowers.

4 With the exception of employed with a low level of activity. Also, independent workers contribute only on a voluntary basis.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

formal work, for example in cases of family work, disability or unemployment. It was introduced as late as 1985, so that the interpretation suggested by the French sociologist Paugam (1991) is particularly fitting in this case: He posits that the oldest generations were more at risk of poverty, even if they had a complete professional career, simply due to the fact that the three-pillar system was only established in the middle of their professional life.

Finally, the third pillar depends purely on people's individual initiative and can include life insurances or other forms of financial investment (for a comprehensive overview over these sources see Pilgram and Seifert 2009).

Against the backdrop of this institutional framework, the first question to ask is how come there still remains a significant number of people who find themselves below the poverty line. Coherently with Paugam (1991) and Guggisberg et al. (2007), we suggest that this concerns people in higher age-groups who accumulated insufficient pensions and do not benefit from social welfare. In fact, if the amount of basic pension is compromised and the pension from other pillars is either non-existent or simply does not reach an amount that is beyond the absolute poverty line, an additional source of revenue exists called "complementary welfare" ("prestations complémentaires"). Basically, these are the equivalent of social welfare for the age of retirement. The maximum amount thereof enables to complement a minimal AVS pension towards its maximum of 2 450 CHF. per individual per month.[5] However, complementary welfare is not automatically available, and a person in need has to officially request such financial aid. This particularity offers another explanation for the persistence of old-age poverty. From a strictly institutional point of view the mere existence of poverty in old-age can be regarded as a failure of social security systems in Switzerland (Estes 1998; Estes 2011).

The institutional setting discriminates against lower social positions and diversions from "standard" work-trajectories. The mechanisms of capital accumulation, especially in the second and third pillars, clearly penalize specific social classes such as immigrants who did not pursue all of their professional careers in Switzerland. This is equally true for women who, especially in the older generations, often focused on informal work within the family. Hence, it is not a surprise that practically all studies on old-age poverty in Switzerland find women significantly more affected. The evidence found in Switzerland corresponds to the rest of Europe: Vlachantoni (2012) reviews the current literature on financial inequality and gender in older people and finds strong evidence for gender inequality all across the EU-27 countries. She posits that these differences result from "the combined effects of women's atypical life courses, which include interrupted employment records and periods of care provisions, and the fact that pension systems have generally been slow in mitigating 'diversion' from continuous and full-time working lives" (Vlachantoni 2012, 104). It has to be pointed out, that certain gender inequalities have been

5 For a comprehensive overview see http://www.ahv-iv.info.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

addressed in the latest adaptation of the AVS system (10th AVS revision in 1997) which marked the introduction of mandatory contributions even for not formally active women, for example.

In light of this theoretical and institutional background, it appears crucial to create an in-depth assessment to determine the causes of poverty, especially with regard to their construction along the life course.

3 Data and modeling strategy

3.1 Dataset

This paper uses a dataset from an interdisciplinary survey on the living and health conditions of people aged 65 and older called Vivre-Leben-Vivere (VLV). It was carried out from May 2011 to March 2012 in five Swiss regions: Geneva, central Valais, Bern (Mittelland, Seeland, Oberland) both semi-cantons of Basel and Ticino (Ludwig et al. 2014; Oris 2014). Although not fully representative of Switzerland in a strict sense, this sample covers most of the Swiss Confederation's diversity in linguistic, cultural, political and socioeconomic terms. Specific to the VLV survey is its design as a stratified random sample, whereas stratification criteria were given by canton, sex and five-year age-groups to ensure sufficient respondents in all of the corresponding sub-populations. For our analyses we excluded people with cognitive and physical impairments who had been interviewed using a simplified version of the questionnaire (see Nicolet and Oris 2013) that did not include information on financial resources. The sample on which we perform our analyses consists of 3 080 individuals.

3.2 Poverty threshold

Our main variable of interest is self-rated monthly household income. This question consisted of a categorical scale in nine classes. Answers have been adjusted to household size using the "OECD modified" (Hagenaars et al. 1994) equivalence scales methodology. After this adjustment, the poverty threshold was set at 2 400 CHF per person. This amount corresponds to the maximum AVS pension or the amount that can be reached by supplementing incomplete first-pillar pensions with complementary welfare support. This threshold is supported by various other institutions. It is almost identical with the suggestions of 2 450 CHF by SKOS/CSIAS, the largest organization in the field of social welfare in Switzerland that each year issues their own calculations regarding poverty (SKOS and CSIAS 2013), as well as with the often used SILC (Statistics on Income and Living Conditions) definition of 60% of median income which was situated at around 2 500 CHF in 2012 (Guggisberg et al. 2012). Based on this threshold we established the binary variable poverty (poor vs. non-poor). A graphical representation of the initial distribution of income-classes

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

Figure 1 Distribution of incomes (adjusted to household size), 2011–2012

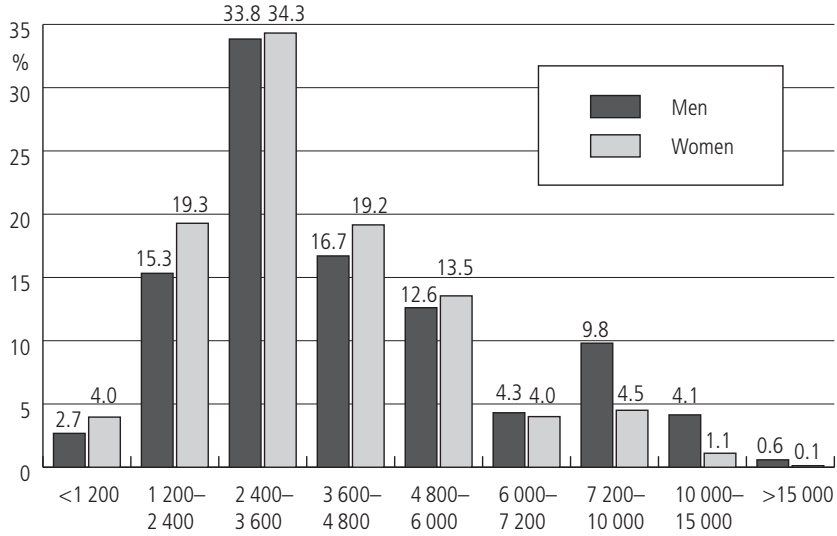

Note: The first two categories (< 1 200 and 1 200–2 400) make up the group of people who are in poverty.
Source: VLV data (see Ludwig et al. 2014).

can be found in Figure 1. All individuals that were situated in the first and second income classes (< 1 200, 1 200–2 400) were considered poor).

For our dataset, poverty rates are 17.9% for older men and 23.3% for women.[6] Our estimates thus are generally higher than what most other studies report. They are above the 13.3% rate cited by Nolan and Marx (2009) based on data for 2000 from the Luxemburg Income Study. To a lesser extent, the same applies to Guggisberg et al.'s (2012) findings of a 16.2% (based on SILC). Wanner and Gabadinho (2008), who analyzed fiscal data from Switzerland using a 60% median income level as a poverty threshold, find poverty rates between 9.9 and 15.4% which is equally lower than what we observe. However, our findings are fully consistent with OECD data from 2008, estimating poverty rates of around 18% to 21.6% that are cited in Pilgram and Seifert (2009, 8). These variations and incongruencies can generally be explained with the use of different data sources, temporal differences and poverty thresholds. It can thus be noted that poor people are not underrepresented in VLV, which is a positive finding given that surveys often fail to include the most vulner-

6 Since the VLV sample was stratified by five-year age groups from 65–69 until 90+, as well as by sex and cantons, we systematically use weights to create estimates concerning the whole population of 65+.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

able (Nicolet and Oris 2013). This is crucial with regard to any interpretations on social policies drawn from our results.

We do take note of the fact that with this approach we follow the school of absolute-poverty definitions which is not undisputed. The alternative approaches of household-spending, relative poverty and material-deprivation, however, are not useful for our dataset, since the necessary variables that would enable to construct their corresponding indicators are missing. In defense of our approach it can be said that most studies that compare these indicators find high correlations among them (for an overview of these different concepts and methodologies, see Haveman 2001).

3.3 Modeling approach

Our theoretical framework proposes to study poverty opposing the social stratification framework with a biographization paradigm and testing three mechanisms of life course effects. On a technical level, we estimate several binomial logistic regressions (Cox and Snell 1989) to model the influence of covariate variables on our binary dependent variable which is poverty (living with less than 2 400 CHF per month).

We start with a basic control model that includes only the variables of sample-stratification (sex, age and canton). In a second model, we aim to capture the effect of social stratification on poverty by using education as a proxy for social position (for a discussion on why education is a solid indicator thereof see Galobardes et al. 2006). Significant results for human capital as a predictor for poverty would therefore support the social stratification framework as well as the critical life period theory. We then created nested models testing for the effects of life-course variables, notably whether additional information captures and/or complements the initially observed educational gradient in poverty.

In model 3 we focused on migrants, testing the effect of being Swiss versus not being of Swiss-origin. According to the literature migrants must be more likely to be poor as a result of a variety of discriminatory mechanisms.

The fourth model focuses on "socio-professional capital." Here, we primarily tested the effect of professional trajectories. In fact, VLV included a module using a life event history calendar with which retrospective data on respondents' work, family, migration and health trajectories were collected (for a discussion on life event history calendars, see Morselli et al. forthcoming). As far as the work-trajectory is concerned, we consider three distinct states: Employed, inactive and retired. From those original state sequences we performed cluster analysis using the optimal matching algorithm (Abbott and Forrest 1986) to determine a meaningful typology of trajectories from the age of 15 until 65.[7] Since work trajectories can have very different meanings for women and men, we included interaction effects with sex (see

7 We used the R statistical software with the TraMineR and Traminer-Extras for sequence analysis, the weighted cluster package for the cluster analysis of state sequences (R Core Development Team 2005; Gabadinho et al. 2011; Ritschard et al. 2013; Studer 2013).

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

Budowski et al. 2002; Budowski and Suter 2002). For this model the hypothesis posits that a complete professional career must be protective against poverty; and inversely, individuals with an incomplete career should be particularly vulnerable. For Pilgram and Seifert (2009), differences in work-trajectories are one of the primary reasons for the over-representation of women and people with a migratory background among the poor. To a certain extent, significant results for professional trajectories would also signify indications of processes of cumulative disadvantages, meaning that specific work-trajectories could be regarded as pathways into poverty.

Addressing the effect of the social security system, we test an additional model which we refer to as "institutional capital." In this fifth model we focused on the various sources of incomes at the time of the VLV survey, in 2011/2012. In order to reduce the complexity and to obtain a clearer picture regarding income sources (originally measured by 11 items) we performed a cluster analysis to determine five types of income sources.

Finally, the last model has been centered around the problematic of family life and relates the most to the event-based poverty framework and the biographization hypotheses. This model includes a variable on the timing of the first child relative to its cohort, which we calculated by taking the average age at the time of birth of the first child for each 5-year age-group and then defined "early" childbirths as occurring at an earlier age than the average minus the variance and "late" for anything higher than the average plus the variance. Furthermore, the relationship history is modeled through binary variables indicating whether a person has experienced the death of a partner or a relationship dissolution (separation and/or divorce).

3.4 Missing data

As is often the case with survey questions on income (Börsch-Supan and Jürges 2005), our dataset presented a relatively high percentage of missing data in our dependent variable (15%). Performing a non-response analysis, we have found that non-responses to the question on monthly household incomes increased with age, most likely due the fact that several oldest-old did no longer manage their own finances, as well as more frequent missing data for people with a secondary or a high level of education compared to those with a low level. As already discussed in the section on poverty rates, we consequently expect no issues of under-reporting of poverty. However, besides the missing data in our dependent variable, there are between 10 and 50 missing cases for each of the covariates. This creates problems for the regression models in which incomplete cases are dropped (listwise deletion). The risk of sample biases in our analysis thus increases with the number of covariates in the model. Additionally, varying sample sizes can interfere with the interpretation of coefficients in generalized regression models (Mood 2010).

Given this situation, we used multiple imputations to address the problem of missing data in both, the dependent and independent variables. Although not

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

undisputed, multiple imputation is generally considered to be a solid method to deal with missing values, yielding robust results and providing much more clarity than the alternatives of either modeling missing values as a complementary factor and having it spread across the model, or running the risk of introducing selection bias by excluding missing observations from the analysis (Sterne et al. 2009). We imputed 100 datasets and used the rules described by King et al. (2001) to pool the results. We used the Amelia II package for R that is built upon the so-called EM algorithm (Dempster et al. 1977) and assumes that the data are missing at random (MAR), a model assumption which is very robust in a multitude of applications and even surpassing the performance of specialized models for categorical data (Honaker et al. 2011).

4 The life-course origins of old age poverty in Switzerland

4.1 A topography of old-age poverty

In the basic model that is shown in Table 1 three effects can be observed: With Geneva serving as baseline category, we find regional differences with two cantons, Ticino and Valais showing much higher odds for old-age poverty while Geneva, Basel and Bern are similar to Geneva. The age effect appears starting from 80 years of age upwards. The old-old are more susceptible to poverty than their peers who just entered retirement, showing a strong cohort effect. Gender difference is also confirmed with a 42% increase in the odds for poverty among women. These findings are in line with the literature and research evidence in Switzerland and in an international context, both of which were presented in the theoretical outline of this paper.

The second model shows an impressive impact of human capital (measured through education). Acquired in the earliest life stages, it still has an important impact on the risk of poverty in old-age decades later. Having higher education halves the odds of being poor in old-age, whereas having a lower education increases the odds two-fold compared to having an apprenticeship. The support for the social stratification hypothesis still increases when we compare the basic model to the second one, with a dramatic decrease in the Bayesian Information Criterion (BIC). These results reinforce one of our key hypotheses: The addition of education discards the age- and cohort effects found in the basic model and reduces both the significance and odds-ratio of gender. Hence, it can be said that the initially observed age- and cohort effects are most likely due to the structural changes in the composition of the population as previously discussed. Also, the social stratification hypothesis seems to apply: While there are less people with a low education in younger cohorts, the dynamics thereof for the risk of poverty – the "scarring effect" of having a low education – remain unchanged.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

Table 1 Results from binomial logistic regression models (dependent variable: old age poverty; Exp [ß])

Model	1	2	3	4	5	6
Women	1.42***	1.2	1.19	1.15	0.97	1.2
Canton (ref. Geneva)						
Valais	2.01***	1.77***	2.13***	1.77***	1.95***	1.75***
Bern	1.12	1.05	1.26	1.04	1.30	1.05
Basel	0.88	0.9	1.01	0.9	1.30	0.91
Ticino	2.41***	2.02***	2.14***	1.98***	2.03***	2.05***
Age-group (ref. 65–69)						
70–74	1.27	1.21	1.16	1.22	1.22	1.21
75–79	1.21	1.11	1.07	1.1	1.06	1.11
80–84	1.34	1.2	1.22	1.19	1.09	1.22
85–89	1.52**	1.27	1.3	1.26	1.06	1.31
90+	1.45*	1.27	1.31	1.26	0.96	1.3
Education (ref. Apprenticeship)						
Low education		2.13***	2.01***	2.14***	1.79***	2.1***
High education		0.53***	0.5***	0.53***	0.58***	0.54***
Not-Swiss origin (ref. Swiss-origin)			1.9***			
Work trajectory (ref. Full-employment)						
Missing & early retirement				1.08		
Quasi full-employment				0.93		
Start and stop				1.22		
Stop and retake				1.07		
Retirement timing (ref. Legal age)						
Early				0.51***		
Late				1.08		
Income source clusters (ref. 3 pillars)						
3 pillars + work					3.00***	
AVS + soc. Welfare + other					9.97***	
2 pillars					2.51	
AVS + savings					4.95**	
Timing of first child (ref. Norm)						
Early						1.34*
Late						1.18
No child						0.95
Aikaike Information Criterion (AIC)	3 244	3 105.1	3 075	3 108	2 848	3 107.4
Bayesian Information Criterion (BIC)	3 310	3 183.5	3 159.5	3 204.6	2 951	3 216
Intercept	0.14***	0.19***	0.16***	0.2***	0.05***	0.18***

Source: VLV data (see Ludwig et al. 2014), own calculations.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

The third model shows that older people with a non-Swiss origin have a higher risk for poverty, which corresponds to the findings of other studies that show that older migrants are indeed often at a disadvantage (Bolzman 2011).

4.2 The impact of socio-professional trajectories

In the fourth model we test the accumulation processes resulting from a person's work trajectory. This required the creation of a meaningful typology of work-trajectories that is shown in Figure 2 before presenting the results of the regression models.

The cluster analysis of work-life trajectories finds five distinct clusters. Figure 2 shows the state distribution plots for each, i. e. for every time unit *t* the (stacked) distribution of states in which people were situated at that point in time. The clusters "Full employment" and "Quasi full-employment" regroup people whose professional life was generally characterized by high levels of employment and who experienced none or only short episodes (for those in "quasi full-employment") of inactivity. The second and fourth clusters (situated on the right of Figure 2) represent two trajectories which are clearly more frequent among women. A binomial regression analysis modeling membership for each of those two clusters with the stratification variable from the first model as covariates shows that women are 1.5 times more likely to be in the second and twice more likely to be in the fourth cluster, compared to men (results not shown). The second cluster "Stop and restart" shows a higher frequency of unemployment between mid-twenties and mid-thirties, corresponding to what most likely is a break from the formal labor market to focus on family and other informal activities. The fourth cluster "Start and stop" contains people who began their work-lives by working but from their mid-twenties onwards retired from the labor market and remained formally inactive up until the age of retirement. Finally, there is a fifth and final cluster that is characterized by individuals with a higher frequency of missing data and with a tendency to early retirement. The identified categories of this typology are in line with previous work on the topic (Levy et al. 2007).

The results for the fifth model – constructed as an extension of the second human capital model – show, once again, education as a consistently strong predictor of old-age poverty. Surprisingly, we find that the work trajectories have no impact on poverty, neither do they have any effect on education. We also tested the interaction between work trajectory clusters and sex but we found no significant relationship. The accumulation hypothesis is clearly not supported, as being poor in old-age seems to be largely determined by other factors than a person's work trajectory.[8]

8 We would like to point that we also tested the hypothesis of social mobility with an indicator comparing a person's first with its last profession but we found no significant results and thus omitted this factor in the model.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

Figure 2 Clusters or work-life trajectories

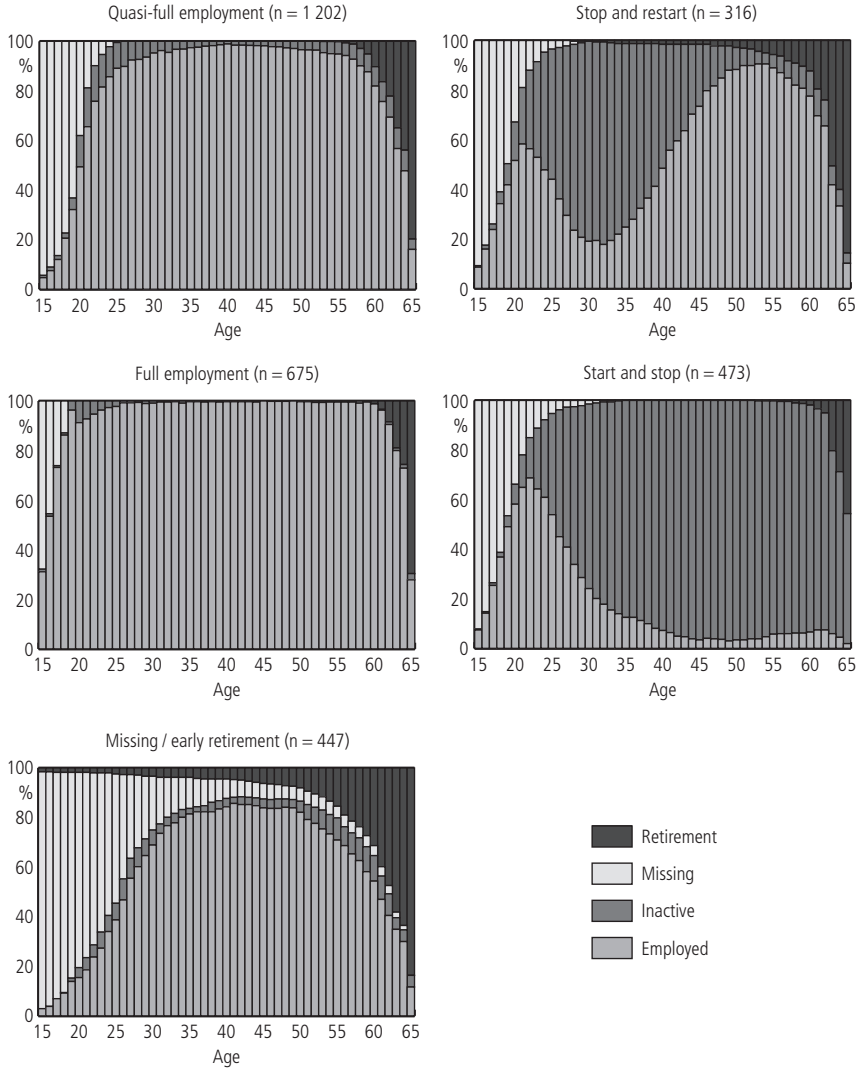

Source: VLV Data (see Ludwig et al. 2014).

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

4.3 Institutional capital: Sources of income of the older population in the Swiss welfare system

The results for the clustering of income sources reveal five distinct groups that can be characterized as follows: Firstly, there is a cluster that represents the three pillar model where people benefit from AVS, pension funds as well as revenues from a third pillar. From a social policy perspective this combination is often described as "optimal." However, it only represents 20% of the people. The largest cluster is the "two-pillar" group which captures people that rely solely on AVS, i. e. the first pillar, and pension funds, i. e. the second pillar. This group makes up around 33% of the VLV respondents. The third group, representing 9%, includes those who, for the most part, do benefit from three pillars but indicated in the questionnaire that they still work. Fourthly, there is a cluster (10%) in which people seemingly do not benefit from a second pillar, but purely rely on AVS and private savings. Finally, the fifth cluster consists of a fair proportion (28%) of persons who declared that they do receive incomes from the AVS but indicated that they also rely on governmental complementary welfare and a multitude of other sources of welfare (family, institutions, churches).

The institutional resources model (model 5) seeks to test the hypotheses of how income sources, reflecting the individual position in the Swiss welfare regime, affect the odds of being poor. Here, it must be emphasized that the interpretation of the cluster's impact on poverty differs from the previous models, which were concerned with life-course *mechanisms*. As explained in the theoretical part, the configuration of income sources in old-age is a cumulative result of a person living in Switzerland and contributing – or not – to the Swiss pension system during his or her professional life, but it also depends on other life events that are not measured in this analysis such as using the second pillar for the acquisition of real estate or out-migration at the retirement age – in the latter case, it is actually possible to access the totality of the second pillar at once. In this sense, this variable can be regarded as a synthesized measure of complex Swiss life courses.

As far as the results are concerned, similarly as before, education has a strong influence in the same order as in the previous models. The groups of income sources described above show strong results: While the 3-pillar cluster serves as the baseline category, the first cluster that contains retired people who still work shows three times the odds of being poor when compared with the former. Even more striking is the odds ratio of 9.97 for the cluster where people rely on complementary welfare and other forms of social or institutional welfare. The cluster "AVS + savings" shows an equally high odds-ratio of 4.95, signifying five times the risk of poverty for this group compared to the optimal three pillar baseline. This cluster contains self-employed individuals who do not have a second-pillar due to the non-mandatory regulatory framework or who have seemingly used their second pillar to buy real-estate property, a specificity which is allowed under Swiss law. In fact, a

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

simple logistic regression modeling belonging to this cluster (versus not belonging to it) showed that there are significantly more self-employed people in this cluster (an odds ratio of around 3.3) as well as significantly more homeowners with a highly significant odds-ratio of 2.48.[9]

4.4 Family events: A biographization of poverty?

The final model is the family event model. Here, we tested the core of our hypothesis which is whether we can observe a biographization of poverty according to which certain life events trigger poverty, rather than social position. Our results, however, do not fully reflect this strong assumption. We tested the effects of the events of losing a partner or breaking up a relationship and we were not able to detect any significant effects. The only slight increase in the odds-ratio could be found in the early timing of the first child, in which case the result of 1.34 suggests a weak but significant impact of this life event that happened much earlier in life. However, unlike what certain authors claim, the addition of these life events do not in any way influence the impact of human capital and thus cannot disqualify the social stratification framework.

5 Final discussion

In this paper we set out to explore the life-course construction of old-age poverty in Switzerland and its underlying dynamics, including the unequal distribution across sex and age groups, with women and the "oldest-old" being much cited disadvantaged key-groups. We considered two main frameworks given by social stratification, emphasizing social structures on the one hand, and an event-based biographical approach on the other hand. Furthermore, we tested three main mechanisms with regard to the life course that are often opposed in the literature but that finally present several overlaps: critical life period and cumulative (dis)advantages (both stressing the importance of the earliest life stages) and biographization or individualization.

Our results, based on the VLV survey, disqualify the second framework and strongly support the first, suggesting that after all, social stratification seems to be the predominant dynamic in the older population when it comes to poverty, with the early life stages playing a crucial role. Hence, we confirm the findings by Levy et al. (1997) who showed considerable evidence for inequalities in Switzerland and we share their conclusion regarding the persisting influence of processes of social stratification reproducing and reinforcing them.

9 The specific models contained the sample-stratification criteria (sex, canton, age-group), whereas we then added a person's first job for the first model and whether a person indicated to owning his or her housing in the second model.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

Gender differences are largely captured through educational differences. Similarly, the higher frequency of poverty among the oldest-old is completely captured by human capital. This is clearly related to historical trends, to the quantitative but also qualitative extension of the educational system that, in Switzerland as well as abroad, was observed during the 20th century, especially from the 1950s onwards. In younger cohorts, people – women in particular – tend to have higher education and people with low education grow more and more scarce. However, for the individuals who did not benefit from those general improvements, the long-term impact is significant. These findings for the cohort effects also imply that in the short-term we can expect old-age poverty to decrease due simply to the fact that cohorts with predominantly lower education are continuously replaced with better educated ones.

While various studies, theories and institutional arrangements assume a strong link between professional trajectories and old-age poverty, we could not find this relationship in our dataset. It appears that the number of years of contribution to the pension system does not play a significant role. On one hand, this could be seen as a testament that the Swiss institutional system with its measures to prevent poverty (AVS and complementary welfare above all) seems to be working sufficiently so as not to penalize non-standardized work-trajectories. However, these results do not have to signify just good news. The continuing strong impact of education throughout all models could also lead to an inversed interpretation where the conclusion is much more problematic: Regardless of a person's work-trajectory, the mere fact of not having an education creates a life-long disadvantage that even with a complete and standard work trajectory, one is still more prone to financial hardship in old-age. The pathway into poverty seems largely determined at the beginning of a person's life and principally relies on having an education or not. We believe that addressing the dynamics regarding educational differences, which then will go on to create significant social inequalities in the long-run, will be one of the key challenges for policy-makers today as well as in the mid-term.

Moreover, our results do confirm that the measures introduced in the last revision of the AVS system that aimed at eliminating inequalities seem to be working adequately, a finding which is supported with the absence of a significant relationship for the events of having lost a partner or having experienced a relationship dissolution. In the mid-1990s, widowhood was still important in explaining low levels of incomes among women compared to men (Lalive d'Epinay et al. 2000b), but our results based on the VLV survey confirm the analyses by Wanner and Fall (2012), suggesting that the adaptations included in the 10th revision of AVS have been successful. Similarly, 15 or 20 years ago the expected rise of divorce as a civil status in the older generations was seen as a threat, especially for women. However, while marriage dissolution in later life is often associated with significant psychological distress (Höpflinger et al. 2013), our findings suggest that it does not necessarily imply a deterioration of economic well-being. The only life course event which

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

we found to have a weak poverty-triggering effect was that of childbirth timing. This confirms findings by Vandecasteele (2011) but probably requires a different interpretation, since for the older population this information refers to an event happened at least four decades earlier.

The question that remains is why life course events seem to have practically no effect. In fact, as Vandecasteele (2010; 2011) points out, the new biographical paradigm has grown in importance against the background of destandardization and individualization of the life course in modern societies. It can thus be questioned whether those mutations of the life course could be considered *prerequisites* in order to detect any influence of critical events over social stratification processes. Should this argument hold true, it would be an explanation of the absence of such a relationship in our dataset, given that the studied generations can be considered to be the parents of the often cited baby-boomer generation and globally, had quite "traditional" life courses (Widmer and Ritschard 2009). The gender differences we observe in the clusters of work-trajectories support this interpretation.

The influence of an early transition into parenthood – we cannot emphasize enough that this is an event that, for our target population of people aged 65 and older, is most often situated over forty years ago – could be interpreted in terms of causality in that it often implied abandoning education and starting work in low skilled positions.[10] More generally, it is important to remember that the stratification theory includes a cumulative disadvantage perspective since low qualifications imply low professional career prospects.

The analyses on the sources of income first show a high diversity within the five clusters, and second, demonstrated strong relations with poverty, the individual position in a complex welfare system being a very strong determinant of poverty. Naturally, our indicator refers to the current position with regard to income sources but clearly, the latter is the result of dynamics inscribed in the past life courses. To some extent, we have therefore also found limits of what can be done with a strictly binary approach emphasizing being poor versus not being poor. We see strong potential for future analyses starting from the five clusters as target variable and to determine to what extent social origin, work trajectories and critical events have an influence on being situated in one specific cluster. This is equally important from a social policy point of view and again, could contribute to the determination of "pathways into vulnerability." Particularly the role of the second pillar for poverty – or, to be precise, the absence of it among people who were self-employed and among homeowners – is a particularly pressing matter. Since the first writing of this paper, this issue has emerged on the political agenda and has been discussed in the media.

10 This type of association is often discussed in the research on "underclass" that stresses the accumulation of disadvantages during the critical life periods because of the concentration of families of low status in destitute and/or segregated environments ("ghettos").

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

We remain hopeful that further research will help to shed light on even more immediate actions to improve the living conditions of those twenty percent of older people who, despite living in such a wealthy country as Switzerland, still have to remain in a situation of poverty.

6 References

Abbott, Andrew, and John Forrest. 1986. Optimal Matching Methods for Historical Sequences. *Journal of Interdisciplinary History* 16: 471–494.

Bak, Carsten Kronborg, and Jørgen Elm Larsen. 2014. Social Exclusion or Poverty Individualisation? An Empirical Test of Two Recent and Competing Poverty Theories. *European Journal of Social Work* (ahead-of-print): 1–19.

Bauman, Zygmunt. 2013. *Liquid Modernity*. Cambridge: Polity Press.

Beck, Ulrich. 1992. *Risk Society: Towards a New Modernity*. London: Sage Publications Ltd.

Bernardi, Laura, Andreas Klärner, and Holger Von der Lippe. 2008. Job Insecurity and the Timing of Parenthood: A Comparison between Eastern and Western Germany. *European Journal of Population/Revue Européenne de Démographie* 24(3): 287–313.

Bertozzi, Fabio, Giuliano Bonoli, and Benoît Gay-des-Combes. 2005. *La réforme de l'Etat social en Suisse.* Lausanne: Presses Polytechniques et Universitaires Romandes.

Bolzman, Claudio. 2011. Democratization of Ageing: Also a Reality for Elderly Immigrants? *European Journal of Social Work* 15(1): 1–17.

Bonnet, Carol, and Jean-Michel Hourriez. 2008. Quelle variation du niveau de vie suite au décès du conjoint ? *Retraite et société* 56(4): 105–137.

Bonoli, Giuliano, Fabio Bertozzi, and Sabine Wichmann. 2007. *Anpassung der Rentensysteme in der OECD: Reformmodelle für die Schweiz?* Lausanne: IDHEAP.

Börsch-Supan, Alex, and Hendrik Jürges (Eds.). 2005. *The Survey of Health, Ageing and Retirement in Europe – Methodology.* Mannheim: MEA.

Brückner, Hannah, and Karl Ulrich Mayer. 2005. De-Standardization of the Life Course: What it Might Mean? And if it Means Anything, Whether it Actually Took Place? *Advances in Life Course Research* 9(0): 27–53.

Budowski, Monica, and Christian Suter. 2002. Living Arrangement and the Dynamics of Poverty: Lone Parenting in the Life Course of Mothers. *Swiss Journal of Sociology* 28(2): 319–338.

Budowski, Monica, Robin Tillmann, and Manfred Max Bergman. 2002. Poverty, Stratification and Gender in Switzerland. *Swiss Journal of Sociology* 28(2): 297–317.

Castel, Robert. 1994. La dynamique des processus de marginalisation: De la vulnérabilité à la désaffiliation. *Cahiers de Recherche Sociologique* 22: 11–27.

Cavalli, Stefano, Jessica Kelley-Moore, Tirth Bhatta, Aude Tholomier, and Michel Oris. 2013. Trends and Socioeconomic Inequalities in Functional Health over 30 years in Switzerland. Paper presented at the 66th Annual Scientific Meeting of the Gerontological Society of America. New Orleans, United States, November 20–24, 2013.

Cox, David Roxbee, and E. Joyce Snell. 1989. *Analysis of Binary Data*. Boca Raton: CRC Press.

Cutler, Stephen J. 2011. The Sociology of Aging and the Life Course Comes of Age. Pp. 627–632 in *Handbook of Sociology of Aging,* edited by Richard A. Settersten and Jacqueline L. Angel. New York: Springer.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

Dannefer, Dale. 2003. Cumulative Advantage/Disadvantage and the Life Course: Cross-Fertilizing Age and Social Science Theory. *The Journals of Gerontology Series B: Psychological Sciences and Social Sciences* 58(6): 327–337.

Dempster, Arthur P., Donald B. Rubin, and Nan Laird. 1977. Maximum Likelihood from Incomplete Data Via the EM Algorithm. *Journal of the royal statistical society, Series B (Methodological)* 39(1): 1–38.

DiPrete, Thomas A., and Gregory M. Eirich. 2006. Cumulative Advantage as a Mechanism for Inequality: A Review of Theoretical and Empirical Developments. *Annual review of sociology* 32: 271–297.

Elder, Glen H., Michael. J. Shanahan, and Julia Jennings. In Press. Human Development in Time and Place. In *Handbook of Child Psychology and Developmental Science*, edited by Tama Leventhal and Marc Bornstein. New York: Wiley & Sons.

Estes, Caroll. 1998. The New Political Economy of Aging: Introduction and Critique. Pp. 19–36. in *Critical Gerontology: Perspectives from Political and Moral Economy,* edited by Meredith Minkler and Caroll Estes. New York: Baywood.

Estes, Caroll. 2011. Crises and Old Age Policy. Pp. 297–320 in *Handbook of Sociology of Aging*, edited by Richard A. Settersten and Jacqueline L. Angel. New York: Springer.

Falter, Jean-Marc. 2009. Le divorce, facteur de pauvreté féminine. Pp. 297–316 in *Transitions dans les parcours de vie et construction des inégalités,* edited by Michel Oris. Lausanne: Réalités Sociales.

Ferraro, Kenneth F. 2011. Health and Aging: Early Origins, Persistent Inequalities? Pp. 465–475 in *Handbook of Sociology of Aging,* edited by Richard A. Settersten and Jacqueline L. Angel. New York: Springer.

Gabadinho, Alexis, Gilbert Ritschard, Nicolas Müller, and Matthias Studer. 2011. Analyzing and Visualizing State Sequences in R with TraMineR. *Journal of Statistical Software* 40(4): 1–37.

Galobardes, Bruna, Mary Shaw, Debbie A. Lawlor, John W. Lynch, and George Davey Smith. 2006. Indicators of Socioeconomic Position (Part 1). *Journal of Epidemiology and Community Health* 60(1): 7–12.

Giddens, Anthony. 1971. *Capitalism and Modern Social Theory: An Analysis of the Writings of Marx, Durkheim and Max Weber*. New York: Cambridge University Press.

Grossmann, Klaus E., Karin Grossmann, and Everett Waters. 2006. *Attachment from Infancy to Adulthood: The Major Longitudinal Studies*. New York: Guilford Press.

Grusky, David B. 2001. Social Stratification. Pp. 14443–14452 in *International Encyclopedia of the Social & Behavioral Sciences,* edited by Neil J. Smelser and Paul B. Baltes. Oxford: Pergamon.

Guggisberg, Jürg, Kilian Künzi, Philipp Dubach, and Evelina Hüttner. 2007. *Statistik Alterssicherung – Analyse der Vorsorgesituation der Personen rund um das Rentenalter anhand der Daten der Schweizerischen Arbeitskräfteerhebung (SAKE) 2002 und 2005.* Neuchâtel: Federal Statistical Office.

Guggisberg, Martina, Bettina Müller, and Thomas Christin. 2012. *Armut in der Schweiz: Konzepte, Resultate und Methoden – Ergebnisse auf der Basis von SILC 2008 bis 2010*. Neuchâtel: Federal Statistical Office.

Hagenaars, Aldi, Klaas de Vos, and Asghar Zaidi. 1994. *Poverty Statistics in the Late 1980s: Research Based on Micro-data.* Luxembourg: Office for Official Publications of the European Communities.

Haveman, Robert. H. 2001. Poverty: Measurement and Analysis. Pp. 11917–11924 in *International Encyclopedia of the Social & Behavioral Sciences,* edited by Neil J. Smelser and Paul B. Baltes. Oxford: Pergamon.

Henke, Julia. 2013. Définir la vulnérabilité auprès des personnes âgées en Suisse: L'importance de la mesure subjective. Paper presented at the CUDEP Conférence universitaire de démographie et d'étude des populations. Aix-en-Provence, France, May 28–31, 2013.

Honaker, James, Gary King, and Matthew Blackwell. 2011. Amelia II: A Program for Missing Data. *Journal of Statistical Software* 45(7): 1–47.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

Höpflinger, François, Stefanie Spahni, and Pasqualina Perrig-Chiello. 2013. Persönliche Bilanzierung der Herausforderungen einer Verwitwung im Zeit- und Geschlechtervergleich. *Zeitschrift für Familienforschung* 25: 267–285.

King, Gary, James Honaker, Anne Joseph, and Kenneth Scheve. 2001. Analyzing Incomplete Political Science Data: An Alternative Algorithm for Multiple Imputation. *American Political Science Review* 95(1): 49–69.

Kohli, Martin. 2007. The Institutionalization of the Life Course: Looking Back to Look Ahead. *Research in Human Development* 4(3–4): 253–271.

Lalive d'Epinay, Christian, Jean-François Bickel, Carole Maystre, and Nathalie Vollenwyder. 2000. *Vieillesses au fil du temps. 1979–1994: Une révolution tranquille*. Lausanne: Réalités sociales.

Layte, Richard, and Christopher T. Whelan. 2002. Moving In and Out of Poverty: The Impact of Welfare Regimes on Poverty Dynamics in the EU. *EPAG Working Paper* 2002-30. Colchester: University of Essex.

Layte, Richard, and Christopher Whelan. 2003. Moving In and Out of Poverty. *European Societies* 5(2): 167–191.

Leisering, Lutz, and Stephan Leibfried. 2001. *Time and Poverty in Western Welfare States: United Germany in Perspective*. New York: Cambridge University Press.

Levy, René, Jacques-Antoine Gauthier, and Eric Widmer. 2007. Entre contraintes institutionnelle et domestique: Les parcours de vie masculins et féminins en Suisse. *Revue canadienne de sociologie* 31(4): 461–489.

Levy, René, Dominique Joye, Oliver Guye, and Vincent Kaufmann. 1997. *Tous égaux? De la stratification aux représentations*. Zurich: Seismo.

Ludwig, Catherine, Stefano Cavalli, and Michel Oris. 2014. «Vivre/Leben/Vivere»: An Interdisciplinary Survey Addressing Progress and Inequalities of Aging over the Past 30 Years in Switzerland. *Archives of Gerontology and Geriatrics* 59(2): 240–248.

Mills, Melinda, Hans-Peter Blossfeld, and Fabrizio Bernardi. 2006. Globalization, Uncertainty and Men's Employment Careers: A Theoretical Framework. Pp. 3–37 in *Globalization, Uncertainty and Men's Careers: An International Comparison,* edited by Hans-Peter Blossfeld, Melinda Mills, and Fabrizio Bernardi. Northhampton, MA: Edward Elgar Publishing Inc.

Mood, Carina. 2010. Logistic Regression: Why We Cannot Do What We Think We Can Do, and What We Can Do about It. *European Sociological Review* 26(1): 67–82.

Morselli, Davide, Nora Dasoki, Rainer Gabriel, Jacques-Antoine Gauthier, Julia Henke, and Jean-Marie LeGoff. In press. Using Life History Calendars to Survey Vulnerability. In: *Survey in Human Vulnerabilities across the Life Course*, edited by Michel Oris, Caroline Roberts, Dominique Joye, and Michèle Ernst-Stähli. New York: Springer.

Nelson, E. Anne, and Dale Dannefer. 1992. Aged Heterogeneity: Fact or Fiction? The Fate of Diversity in Gerontological Research. *The Gerontologist* 32(1): 17–23.

Nicolet, Marthe, and Michel Oris. 2013. *Mesures et capture de la vulnérabilité dans une enquête sur les conditions de vie et de santé des personnes âgées. L'expérience de VLV (Vivre-Leben-Vivere).* Paper presented at the CUDEP Conférence universitaire de démographie et d'étude des populations. Aix-en-Provence, France, May 28–31, 2013.

Nolan, Brian, and Ive Marx. 2009. Economic Inequality, Poverty, and Social Exclusion. Pp. 315–341 in *The Oxford Handbook of Economic Inequality,* edited by Wiemer Salverda, Brian Nolan, and Timothy M. Smeeding. New York: Oxford University Press.

Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD). 2008. *Growing Unequal? Income Distribution and Poverty in OECD Countries.* Paris: OECD.

Oris, Michel. 2014. *Transitions et vulnérabilités au grand âge en Suisse – Résultats de l'enquête VLV*. Paper presented at the Annual Conference of the Société Suisse de Gérontologie. Fribourg, Switzerland, January 30–31, 2014.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

Oris, Michel, and Mathias Lerch. 2009. La transition ultime. Longévité et mortalité aux grands âges dans le bassin lémanique. Pp. 407–432 in *Transitions dans les parcours de vie et constructions dans le grand âge,* edited by Michel Oris, Eric Widmer, Annik de Ribaupierre, Dominique Joye, Dario Spini, and Jean-Marc Falter. Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes.

Paugam, Serge. 1991. *La disqualification sociale: Essai sur la nouvelle pauvreté*. Paris: Presses Universitaires de France-PUF.

Pilgram, Amélie, and Kurt Seifert. 2009. *Leben mit wenig Spielraum*. Zürich: Pro Senectute Schweiz.

Ritschard, Gilbert, Reto Bürgin, Matthias Studer, and Nicolas Müller. 2013. *TraMineRextras: Extras for Use with the TraMineR Package.* Genève: CRAN.

Settersten, Richard A., and Lynn Gannon. 2005. Structure, Agency, and the Space Between: On the Challenges and Contradictions of a Blended View of the Life Course. *Advances in Life Course Research* 10(0): 35–55.

SKOS and CSIAS. 2013. *Armut und Armutsgrenze – Grundlagenpapier der SKOS*. Bern: SKOS/CSIAS.

Smith, George Davey. 2003. *Health Inequalities: Lifecourse Approaches*. Bristol: Policy Press.

Sterne, Jonathan A. C., Ian R. White, John B. Carlin, Michael Spratt, Patrick Royston, Michael G Kenward, Angela M. Wood, and James R Carpenter. 2009. Multiple Imputation for Missing Data in Epidemiological and Clinical Research: Potential and Pitfalls. *BMJ: British Medical Journal* 338(2393).

Studer, Matthias. 2013. Weighted Cluster Library Manual: A Practical Guide to Creating Typologies of Trajectories in the Social Sciences with R. *LIVES Working Papers* 24, University of Geneva.

R Core Development Team. 2005. *R: A Language and Environment for Statistical Computing.* Vienna: R foundation for Statistical Computing.

Vandecasteele, Leen. 2010. Poverty Trajectories after Risky Life Course Events in Different European Welfare Regimes. *European Societies* 12(2): 257–278.

Vandecasteele, Leen. 2011. Life Course Risks or Cumulative Disadvantage? The Structuring Effect of Social Stratification Determinants and Life Course Events on Poverty Transitions in Europe. *European Sociological Review* 27(2): 246–263.

Vlachantoni, Athina. 2012. Financial Inequality and Gender in Older People. *Maturitas* 72(2): 104–107.

Wanner, Philippe, and Sarah Fall. 2012. *La situation économique des veuves et des veufs.* Rapport de recherche 5/12. Geneva: I-Demo.

Wanner, Philippe, and Alexis Gabadinho. 2008. *La situation économique des actifs et des retraités*. Bern: Office fédéral des assurances sociales.

Whelan, Christopher T., Richard Layte, and Bertrand Maitre. 2002. Multiple Deprivation and Persistent Poverty in the European Union. *Journal of European Social Policy* 12(2): 91–105.

Widmer, Eric D., and Gilbert Ritschard. 2009. The De-standardization of the Life Course: Are Men and Women Equal? *Advances in Life Course Research* 14(1–2): 28–39.

Witschard, Daniela. 2006. Gründe und Ziele für die Neufassung der 11. AHV Revision. *Soziale Sicherheit CHSS* 2: 72–77.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

www.editions-seismo.ch / info@editions-seismo.ch
www.seismoverlag.ch / info@seismoverlag.ch

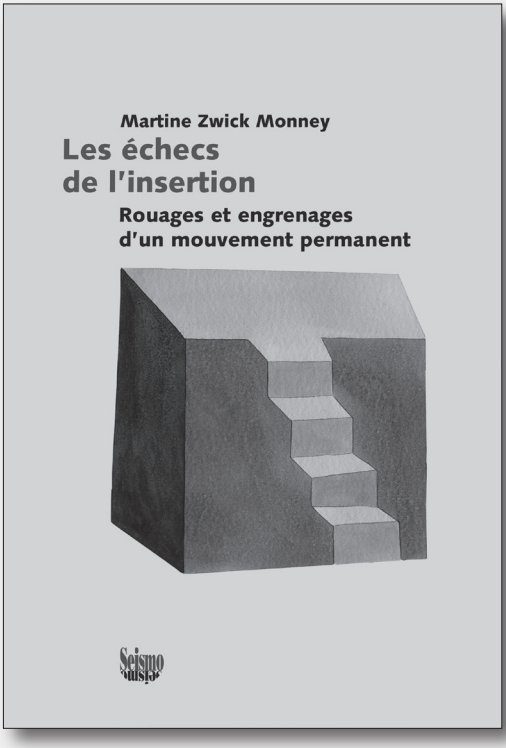

Martine Zwick Monney

Les échecs de l'insertion

Rouages et engrenages d'un mouvement permanent

288 pages, SFr. 39.—/Euro 33.—
ISBN 978-2-88351-067-8

Que se passe-t-il dans les dispositifs d'aide à l'insertion lorsque celle-ci n'a pas lieu? Cet ouvrage invite le lecteur à s'intéresser aux échecs de l'insertion à travers une enquête dans les rouages des dispositifs pour en mettre à jour les engrenages.

C'est le mouvement permanent engendré par le fonctionnement des dispositifs qu'analyse l'auteure: mouvement au niveau des prestations et des outils mis en place, au niveau des bénéficiaires appelés sans cesse à s'activer ainsi qu'au niveau des intervenants sociaux pris en porte-à-faux entre leur mission et la réalité des situations sur lesquelles ils sont censés agir. Ce mouvement a pour conséquence principale l'invisibilisation des échecs de l'insertion – c'est le prix à payer d'un système qui ne peut remettre en question son principe fondateur selon lequel tout le monde est insérable. L'invisibilisation des échecs de l'insertion a ainsi pour fonction de maintenir la cohérence des dispositifs et requiert une adaptation des intervenants sociaux à ces bénéficiaires particuliers que sont les « exclus de l'insertion ».

La question des échecs de l'insertion marque sans aucun doute un tournant dans l'intervention sociale et dans la représentation des individus à la marge. Elle ouvre la réflexion sur les modalités et les limites de l'intégration et invite à questionner le mythe de l'insertion pour tous. A ce titre, cet ouvrage s'adresse aux chercheurs, aux praticiens et plus généralement à qui souhaite mener une réflexion poussée sur l'insertion socioprofessionnelle.

Martine Zwick Monney est docteure en Action sociale et politiques sociales et travaille actuellement à l'Université de Fribourg. Elle enseigne au domaine Sociologie, politiques sociales et travail social et mène des travaux de recherche en lien avec les questions d'insertion socioprofessionnelle. Elle intervient également dans différentes formations en politiques sociales, notamment dans le cadre du brevet fédéral en assurances sociales.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

Imperfections du système d'assurances sociales : l'exemple de l'accès aux soins des jeunes retraité·e·s à revenu modeste

Blaise Guinchard*, Mélanie Schmittler*, Marie-Laure Gally*, Michael Amiguet** et Alpha Barry**

1 Introduction

La dernière décennie a vu émerger l'utilisation du concept de renoncement aux soins comme indicateur de l'accès aux services sanitaires et des inégalités face à la santé. Le renoncement touche une part non négligeable de la population et soulève un problème de santé publique car il affecte l'état de santé général des personnes concernées (Dourgnon et al. 2012) et en potentialise les inégalités de santé liées à la naissance et au parcours de vie (Graham 2002). Le renoncement aux soins se réfère à l'auto-évaluation d'un besoin de soins subjectif « identifié mais non satisfait » (Warin 2012, 81). Després et al. (2011) décrivent deux formes principales de renoncement : le renoncement-refus correspond à « l'expression d'un refus de soins par rapport au système de santé (…) et constitue à cet égard un acte d'autonomie à l'égard de la médecine » (Després et al. 2011, 5), tandis que le renoncement-barrière renvoie aux contraintes environnementales empêchant l'accès de l'individu aux soins. Dans cette dernière forme, le renoncement financier cherche à identifier les soins auxquels les individus renoncent le plus fréquemment, ainsi que les caractéristiques des groupes sociaux à risques.

En Suisse, le taux de renoncement financier aux consultations médicales et dentaires est estimé à 4.7 % chez les individus de plus de seize ans (OFS 2013). Dans la région romande, sur un échantillon de 2 026 patients[1] âgés de seize ans et plus, 10.7 % de ceux-ci, ou un membre de leur foyer, estime avoir renoncé aux soins pour raison financière (Bodenmann et al. 2014). A Genève, un taux de renoncement financier de 13.8 % est relevé dans un échantillon représentatif de la population du canton (2007–2010) constitué de personnes âgées de trente-cinq à septante-quatre ans (Guessous et al. 2012). Chez les cinquante ans et plus, un taux de renoncement financier de 3.7 % est mesuré (Litwin et Sapir 2009). Les prestations de soins identifiées dans ces études sont diverses, mais comprennent en général les

* Institut et Haute Ecole de la Santé La Source, CH-1004 Lausanne, b.guinchard@ecolelasource.ch, m.schmittler@ecolelasource.ch et ml.gally@ecolelasource.ch.

** Institut universitaire de médecine sociale et préventive (IUMSP), CHUV, CH-1010 Lausanne, michael.amiguet@chuv.ch et aamabarry@gmail.com.

1 Dans ce texte, le masculin englobe les deux genres.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

consultations chez le médecin généraliste ou le spécialiste, les soins dentaires et l'optique (Dourgnon et al. 2012).

Le lien entre difficultés financières et renoncement financier aux soins est observé en Suisse comme ailleurs (Bazin et al. 2006; Mielck et al. 2009; OFS 2013). Les résidents helvétiques présentant un risque de pauvreté sont 2.5 fois plus nombreux à renoncer à des consultations médicales ou dentaires (OFS 2014). A Genève, Guessous et al. (2012) mentionnent une variation du taux de renoncement de 3.7 % pour le groupe ayant les revenus les plus élevés, à 30.9 % pour les revenus les plus bas. De même, l'état de santé comme prédicateur de renoncement financier est relevé dans de multiples études (OFS 2013; Bodenmann et al. 2014).

Ces résultats montrent l'existence d'un renoncement aux soins en dépit du développement du système de sécurité sociale (Mackenbach 2012). Plusieurs auteurs relèvent que, malgré une garantie d'accès universelle, il existe des restrictions d'accès au système sanitaire dont les effets négatifs sur les personnes varient de manière inversement proportionnelle à leurs revenus (Van Doorslaer et al. 2006; Litwin et Sapir 2009; Mielck et al. 2009). En Suisse, depuis l'introduction de la Loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) le 1er janvier 1996, chaque résident sur le territoire bénéficie obligatoirement d'une couverture universelle en matière de couverture des soins (LAMal, RS 832.10, art.3, al. 1).

La loi prévoit un système de primes par tête dont le montant dépend du lieu de résidence, de l'âge et du choix de la caisse-maladie opéré par l'assuré. Quel que soit le contrat d'assurance, il reste pour tout assuré un montant incompressible de participation aux coûts des prestations sanitaires consommées indépendamment de son revenu. Ce montant joue le rôle de *ticket modérateur* qui détermine un seuil avant la prise en charge financière des soins par le système de sécurité sociale. Par-là, le législateur a voulu rendre plus difficile l'accès et ralentir la consommation de prestations de soins. Un système de réduction des primes pour les assurés modestes est toutefois prévu (LAMal, RS 832.10, art. 65, LAMal). Le principe veut qu'en deçà d'un certain revenu déclaré, l'assuré puisse bénéficier d'un subside couvrant tout ou partie du montant de la prime. Dans le canton de Vaud, plus de 170 000 personnes bénéficient d'un subside pour payer leurs primes d'assurance-maladie. Selon les données internes de l'Office vaudois de l'assurance-maladie (OVAM), plus de 30 000 personnes parmi les 113 803 rentiers à l'Assurance vieillesse et survivants (AVS) du canton en sont bénéficiaires (OVAM 2014)[2]. Pour les plus défavorisés, le système de sécurité sociale suisse prévoit l'octroi de *prestations complémentaires* ouvrant le droit à des compléments de rente et à des prestations spécifiques sur un mode subsidiaire. Subissant un effet de seuil, certaines personnes se retrouvent au-

2 Les barèmes vaudois 2014 permettent à une personne seule de toucher un subside inversement proportionnel à son revenu. Le montant mensuel va de CHF 320 pour un revenu déclaré allant jusqu'à CHF 17 000, à CHF 30 pour un revenu annuel déclaré de CHF 40 000. Pour des revenus déclarés supérieurs, la personne seule ne bénéficie plus de subside pour le paiement de ses primes d'assurance-maladie (OVAM 2014).

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

dessus de la limite d'octroi de cette aide importante les conduisant à une situation de fait plus précarisée que les bénéficiaires dont le revenu est à peine inférieur.

Cet article présente les résultats de l'étude RENO[3] sur l'accès aux soins des jeunes retraités modestes du canton de Vaud, soit ceux ayant entre soixante-cinq et septante ans compris et se situant à la limite de l'accès aux aides étatiques. Considérés comme un groupe social globalement favorisé, les retraités suisses présentent une forte hétérogénéité intragroupe. Lorsque l'on s'intéresse aux personnes disposant de faibles ressources financières, les tranches d'âge s'approchant de la retraite présentent les plus fortes inégalités en termes de revenus (Wanner et Gabadinho 2008). Ces fortes disparités intragénérationnelles sont liées aux parcours de vie et aux parcours professionnels divers des assurés (Pilgram et Seifert 2009). Selon Höpflinger (1997, 12) « les inégalités dans la vieillesse découlent des inégalités cumulées pendant les années de vie active ». Dans la trajectoire d'une vie, le départ à la retraite est un seuil caractérisé principalement par son aspect normatif, la retraite étant « attendue et structurée par les institutions » (Sapin et al. 2007, 32). En Suisse, le passage à la retraite est institutionnalisé à travers le système de prévoyance vieillesse par une législation qui détermine des prestations en fonction de limites d'âge pré-définies. Connu sous le vocable des « trois piliers », ce système permet à chacun d'envisager, en principe, une sécurité financière une fois l'âge de la retraite atteint[4]. Ce système est censé favoriser une épargne au cours de la vie. Cependant, certains jeunes retraités se retrouvent avec une caisse de retraite faiblement dotée sans avoir pu épargner de manière volontaire. Pour ces individus, le passage à la retraite se conjugue avec une baisse conséquente de revenu pas toujours compensée par les économies, les subsides ou les prestations complémentaires.

Nous posons l'hypothèse que les jeunes retraités modestes – demandeurs de subsides à l'assurance-maladie – risquent d'être plus fortement que d'autres confrontés au renoncement financier. L'étude RENO investigue spécifiquement la manière dont les jeunes retraités modestes composent face aux besoins en soins lorsqu'il s'agit d'en assumer l'entier ou partie des frais : les personnes renoncent-elles à des soins ? Si oui, pour quelles raisons ? Développent-elles des pratiques compensatoires ? Comment cela se passe-t-il quand l'entrave à la consommation de soins se conjugue avec une diminution de revenu liée au passage à la retraite ? Il s'agit d'explorer comment les individus à faible revenu affrontent le risque de renoncement aux soins.

Nous présentons d'abord la méthode et les résultats de la recherche RENO. Sont ensuite développées les limitations d'accès subies par les personnes confrontées au renoncement aux soins et les stratégies de ces dernières pour y pallier. Ces éléments

3 Jeunes retraité·e·s à revenus modestes dans le canton de Vaud : accès aux soins et pratiques de santé, entre le nécessaire et le facultatif. Etude financée par la Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale (HES-SO). Résumé sous FORSbase, référence 11399 (FORSbase 2013).

4 Classiquement, l'AVS procure le minimum vital à la personne, le 2ème pilier permet à celle-ci de vivre décemment et, finalement, celle qui a pu se constituer un 3ème pilier bénéficiera de plus d'aisance.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

amènent en conclusion à repenser une vision par trop fragmentaire du système d'assurances sociales (assurance-maladie, assurance vieillesse, assurance invalidité, etc.) n'intégrant pas suffisamment la réalité vécue des personnes concernées.

2 Méthode

Les données de l'étude RENO ont été récoltées dans le cadre d'un devis mixte conjuguant une enquête par questionnaire et une enquête qualitative par entretiens compréhensifs auprès de jeunes retraités de soixante-cinq à septante ans compris. L'échantillon est composé de personnes ayant déposé une demande de subsides à l'OVAM en 2013 et dont la demande a été soit refusée, soit acceptée sous forme d'octroi d'un subside partiel. Pour tous, bien que modestes, leurs revenus sont toutefois trop élevés pour autoriser l'octroi d'un subside total. Les données fournies par les services de l'Etat concernent 2 445 personnes. Elles portent sur les aspects socio-démographiques et sur l'assurance-maladie.

Les réponses à un court questionnaire complètent les données de l'OVAM[5]. Ce questionnaire aborde les aspects socio-démographiques (niveau de formation, statut professionnel et taux d'activité, nationalité, langue, temps de séjour dans le canton), l'état de santé perçu et la couverture maladie complémentaire. La question du renoncement aux soins est traitée en demandant aux participants s'ils ont dû renoncer à des soins pour des raisons financières durant la dernière année écoulée, et si oui, auxquels. Il est adressé par courrier postal accompagné d'une enveloppe affranchie pour la réponse et d'un coupon séparé permettant aux répondants de se porter volontaires pour participer à un entretien compréhensif. Aucune relance n'a été effectuée.

Les données récoltées ont été soumises à divers tests statistiques[6]. Des comparaisons de moyennes ont été effectuées à l'aide d'un test de Mann-Whitney pour les variables Revenu ainsi que Fortune et d'un test chi-carré pour les autres variables. Afin d'identifier des effets ajustés, un modèle de régression logistique, dont la variable dépendante est le renoncement financier, a été construit.

Représentant l'axe central de la recherche, les entretiens compréhensifs visent à mieux appréhender comment les individus composent et agissent par rapport à leurs besoins en santé, en tenant compte de leurs moyens financiers limités. Vingt-deux personnes ont été rencontrées parmi les 123 (18.5 % des répondants) ayant donné leur accord. La variable du renoncement aux soins étant centrale, la majorité des personnes rencontrées a été sélectionnée suite à une réponse affirmative sur ce point. Les autres éléments ayant orienté le choix des participants sont une répartition égalitaire entre les deux sexes, le fait de vivre seul ou en couple, l'état de santé (excellent

5 Base de données RENO 2013.
6 Les analyses statistiques ont été conduites avec le logiciel stata (StataCorp 2013).

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

et bon versus passable et mauvais) et le lieu de résidence (chef-lieu et agglomération versus autres communes). Au fil des entretiens réalisés, l'échantillonnage a été orienté de façon dynamique afin d'avoir une représentation de personnes poursuivant une activité professionnelle après la retraite et de travailleurs indépendants. Dans cette même logique, quelques répondants non renonçants ont été rencontrés afin de multiplier les points de vue.

Contactés par téléphone, les participants ont choisi le lieu de rencontre et trois personnes ont souhaité être avec leur conjoint. Tous les entretiens ont été enregistrés avec le consentement préalable des participants. Ils ont abordé systématiquement les thématiques du passage à la retraite, de la situation financière et de la santé. Concernant cette dernière, l'état de santé perçu, les pratiques de santé, le renoncement aux soins et le type de couverture maladie (franchise, assurance complémentaire) ont été discutés. Les entretiens cherchaient également à mettre en lumière le réseau primaire et secondaire ainsi que les pratiques et activités quotidiennes des répondants. Chaque entretien a été analysé directement après son déroulement afin de faire émerger les premières interprétations et catégories d'analyse. Une retranscription partielle a été décidée afin de mettre en évidence les situations types, illustrer les thématiques clés et orienter les entretiens ultérieurs.

Dans la mesure où la recherche s'intéresse à des individus potentiellement vulnérables, le protocole de recherche a obtenu l'approbation de la Commission cantonale (VD) d'éthique de la recherche sur l'être humain. Celui-ci prévoit notamment une anonymisation totale des données récoltées. Chaque personne participant à la recherche doit au préalable avoir donné son consentement et peut le retirer en tout temps.

3 Résultats et analyse

Cette partie présente les profils des répondants au questionnaire puis ceux des personnes renonçant aux soins (renonçants) et des participants aux entretiens. Les différents types de renoncement et les facteurs de renoncement financier identifiés sont ensuite décrits ainsi que les stratégies que les personnes adoptent au regard de celui-ci.

3.1 Profil des répondants au questionnaire

Les 2 445 demandeurs de subsides interrogés représentent environ 6 % des 42 572 retraités vaudois de la tranche d'âge étudiée (OFS 2012). Les répondants au questionnaire sont 666 (taux de retour de 27.3 %). Les caractéristiques de la population et des thématiques étudiées expliquent le taux relativement faible de réponses au questionnaire. Sur la base d'une comparaison entre l'échantillon des répondants et des non-répondants au regard des variables disponibles (Sexe, Franchise et Revenu),

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

aucune différence statistiquement significative n'est constatée. Les répondants sont, par contre, significativement plus fortunés que les non-répondants. Toutefois, comme les développements ci-dessous le montrent, aucun lien entre la fortune et le renoncement financier n'apparaît dans l'analyse en régression logistique. Avec un revenu annuel net imposable médian de CHF 38 500 et une fortune imposable médiane de CHF 40 500, les personnes de l'échantillon disposent de moyens pour vivre qui, bien que modestes, les situent juste au-dessus de la limite de revenus conduisant à l'octroi d'aides étatiques. Par ailleurs, leurs ressources sont relativement proches du revenu présentant un *risque de pauvreté* – CHF 29 141 francs par année pour une personne seule en 2011 (OFS 2012). L'analyse relève une proportion de veufs significativement plus basse chez les répondants que les non-répondants (5.6 % contre 8.5 %).

3.2 Profil des renonçants

Parmi les 666 répondants, 119 personnes (17.9 %) déclarent avoir renoncé à des soins pour une raison financière. La majorité de ces renonçants (94.1 %) vit depuis plus de dix ans dans le canton de Vaud, 88.2 % déclarent penser en français et 75.4 % sont d'origine suisse. L'effectif des renonçants compte 48.7 % de femmes et 51.3 % d'hommes. 60.5 % sont mariés, 25.2 % divorcés, 6.7 % célibataires et 7.6 % sont veufs. 33.6 % des personnes vivent seules. Les renonçants sont sensiblement moins fortunés que les non-renonçants (P = 0.016) avec une fortune inférieure de CHF 34 000. De même, les renonçants sont mieux formés que les non-renonçants (P = 0.016) : 21.1 % n'ont pas de formation (33.8 % chez les non-renonçants), 51.8 % ont un niveau d'étude secondaire professionnel (49.3 % chez les non-renonçants), 18.4 % ont une formation professionnelle supérieure (11.2 % chez les non renonçants) et 8.7 % un niveau d'étude universitaire (5.6 % chez les non-renonçants). 14.8 % des renonçants ont conservé un travail après la retraite, taux sensiblement plus bas que les 21 % de rentiers en retraite ordinaire avec une activité professionnelle (Guggisberg 2006, 13). Selon Wanner et Gabadino (2008) la poursuite d'une activité professionnelle est liée au niveau de formation supérieure et à l'exercice d'une fonction dirigeante ou élevée, profils relativement peu représentés chez les renonçants. 23.5 % exerçaient un emploi indépendant avant la retraite. Parmi les employés, 62.6 % avaient un taux d'activité de plus de 70 %, 24.3 % entre 70 et 50 % et 13 % à moins de 50 %. Les renonçants ont un revenu net imposable médian de CHF 37 000 et une fortune imposable médiane de CHF 14 000. Ils sont 9.5 % à se sentir en mauvaise santé, 41.4 % avec une santé passable, 43.1 % avec un bon état de santé et 6 % avec un excellent état de santé. L'état de santé perçu est nettement moins bon chez les renonçants que dans la population globale du canton de Vaud, comptant 3.8 % d'individus en mauvaise santé, 10.5 % passable, 65.4 % en bonne santé et 20.3 % en très bonne santé (Gillabert et Keller 2012, 32). 61.3 % des renonçants ont une

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

Tableau 1 Profils des participants aux entretiens

Prénom débutant par:[a]	A	B	C / C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M / M	N	O	P	Q / Q	R	S
Sexe	H	F	H / F	H	F	F	F	F	F	H	H	H	H / F	F	F	H	H / F	H	H
En couple	x	–	x / x	–	–	–	x	–	x	x	–	x	x / x	–	–	–	x / x	–	–
Nationalité	CH	EU	CH / CH	CH	CH	CH	CH	CH	CH	EU	2	EU	CH / CH	EU	CH	CH	EU CH	CH	CH
Niveau d'étude	FP	SF	FP / SF	UH	SF	UH	FP	FP	UH	FP	UH	FP	FP / FP	SF	FP	UH	FP / SF	SF	UH
Profession pré-retraite	E	E	E / E	I	E	I	E	E	E	E	I	E	C / S	E	E	E	E / E	E	I
Taux d'activité pré-retraite	3	2	3 / 1	3	1	3	2	1	1	2	3	3	3 / 1	1	3	2	3 / 3	3	3
Rente AI avant retraite	–	–	– / x	–	x	x	x	–	–	–	–	x	x / –	–	–	–	x / –	–	–
Etat santé	P	M	B / M	P	P	P	M	B	B	B	P	P	P / B	B	B	P	P / B	B	B
Renoncement financier	x	x	x / x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x / x	x	–	–	x / x	–	x
Renoncement non financier	x	x	– / –	–	x	x	x	–	–	–	x	–	x / –	–	x	–	x / –	–	–
Assurance complémentaire	–	x	– / –	–	–	–	–	–	–	–	x	x	– / –	x	x	–	– / –	–	x
Petits arrangements utilisés :																			
Thérapeute : négociation	–	x	– / x	x	x	–	x	–	x	–	–	x	– / –	x	–	–	– / –	x	–
Thérapeute : changement	x	–	– / –	x	–	–	x	–	x	–	x	x	– / x	–	–	–	– / –	–	x
Réseau primaire	x	x	– / –	–	x	x	–	–	x	–	–	–	– / –	–	–	x	– / –	x	x
Stratégies compensatoires utilisées :																			
Balance	–	–	x / x	–	x	x	x	x	x	–	–	–	– / –	x	–	–	x / x	–	–
Travail post-retraite	x	–	x / –	x	x	x	–	–	–	–	x	–	– / –	x	x	x	– / –	x	x
Réseau	–	–	– / –	–	–	–	x	x	x	x	–	x	x / x	x	–	–	x / x	–	–
Départ	x	–	– / –	–	–	–	–	–	–	x	x	x	– / –	–	–	–	– / –	–	–

Légende : (H = homme ; F = femme) ; (x = oui ; – = non) ; (CH = Suisse ; EU = Union Européenne ; 2 = CH + EU) ; (SF = sans formation ; FP = formation professionnelle ; UH = Uni-HES) ; (E = employé ; I = indépendant ; C = cadre ; S = sans) ; (1 = – de 50 % ; 2 = 50–70 % ; 3 = + de 70 %) ; (B = bon ; P = passable ; M = mauvais).

[a] La lettre correspond à l'ordre de passation des entretiens et à la première lettre d'un prénom fictif utilisé dans le texte.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie und Seismo Verlag AG, Zürich

franchise à CHF 300, 26.9 % ont choisi CHF 500, les autres seuils de franchise oscillant entre 2.5 % et 3.4 %.

3.3 Profil des participants aux entretiens

Vingt-deux personnes ont été rencontrées, à savoir seize participants en entretien individuel et trois en couple, parmi lesquels au moins un concubin correspondait aux critères de sélection de l'enquête. Le tableau 1 présente les profils des participants. L'échantillon comprend le même nombre d'hommes que de femmes. Parmi eux, vingt participants disent avoir renoncé à des soins : onze pour une raison financière, un pour une raison non-financière et huit pour les deux raisons. La moitié des personnes vivent en couple, les autres seules. Onze personnes habitent dans le chef-lieu du canton ou son agglomération. Dix-sept participants sont suisses et dix-neuf sont installés depuis plus de dix ans dans le canton de Vaud. Douze participants disent ne pas avoir un bon état de santé (passable : 9, mauvais : 3). Dix-sept participants ont une franchise à CHF 300, trois participants ont choisi le montant de CHF 500 et deux participants celui de CHF 1 500. Leur fortune moyenne est de CHF 34 500 et leur revenu annuel moyen de CHF 30 200. Ils sont sensiblement moins fortunés que l'ensemble des répondants. Dans le cadre des entretiens, onze personnes disent avoir maintenu une activité professionnelle d'appoint à un taux de moins de 50 % après l'âge AVS. Les trajectoires de retraite sont très diverses. Parmi celles-ci, la cessation progressive de l'activité professionnelle est fréquente.

3.4 Un renoncement aux raisons multiples

La grande majorité des renonçants ayant participé aux entretiens évoque l'aspect financier comme raison principale du renoncement aux soins. Chez neuf des participants émerge cependant toute une gamme de motivations non-financières nuançant l'analyse du renoncement aux soins. Parmi celle-ci se trouvent une certaine forme de méfiance face au monde médical, ainsi que le souci de ne pas trop alourdir les dépenses des caisses-maladie, éléments corroborant la littérature (Després et al. 2011 ; Rode 2010). Une motivation d'ordre émotionnel est évoquée par certains participants : la peur de subir de possibles répercussions sur la vie quotidienne ou sur l'activité professionnelle après une investigation ou une intervention chirurgicale. Renoncer ou non à des soins n'est donc pas la résultante d'un simple calcul rationnel coût-bénéfice, bien que les difficultés financières soient centrales dans les discours recueillis. Le renoncement financier constitue toutefois le cœur de notre analyse.

3.5 Facteurs de renoncement financier

Les renonçants représentent 17.9 % des personnes ayant répondu au questionnaire. Ce taux de renoncement financier est élevé en comparaison des 4.7 % relevés dans la population suisse (OFS 2013) ou des 3.7 % des Suisses âgés de 50 ans et plus

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

(Litwin et Sapir 2009). La population des jeunes retraités modestes de l'étude RENO présente des difficultés manifestes pour accéder à certains soins, ce qui tend à confirmer l'effet de seuil subi par notre échantillon. Il est vraisemblable que les jeunes retraités à très bas revenus sont moins enclins à renoncer aux soins pour raison financière, eux dont les soins sont largement remboursés puisqu'ils bénéficient des prestations complémentaires de l'AVS et des subsides complets à l'assurance-maladie. Noyés dans le groupe très hétérogène des retraités (Wanner et Gabadhino 2008 ; Pilgram et Seifert 2009), la situation difficile vécue par les jeunes retraités modestes est vraisemblablement sous-estimée.

Afin d'identifier des effets ajustés, un modèle de régression logistique a été construit dont la variable dépendante est le renoncement financier. Avec un processus de sélection des variables par *backward elimination,* trois variables significativement associées au renoncement financier ont été identifiées : le Niveau d'études, le Taux d'activité et l'Etat de santé perçu[7]. Le modèle de régression est présenté dans le tableau 2. Il contient, en plus des variables ci-dessus, les variables Etat civil, Sexe, Travaille encore et Assurance complémentaire[8]. Dans le processus de sélection des variables, les variables Revenu et Fortune ont été retirées du modèle car leur degré d'association ajusté avec le renoncement financier était quasiment nul (IC à 95 % sur l'OR respectivement de [0.97,1.10] et [0.98,1.01])[9].

Le choix d'un échantillon précis centré sur la variable Revenu, fondé sur le lien avéré entre Revenu et Renoncement financier, explique en partie la non significativité de l'association de ces deux variables. L'analyse amène les résultats statistiquement significatifs suivants : la probabilité de renoncer est plus élevée pour les individus dont l'état de santé est Mauvais ou Passable par rapport aux personnes dont l'état de santé est Bon ou Excellent, ces dernières ayant moins de besoin de soins et par voie de conséquence moins de risque d'y renoncer. Ce constat pose d'emblée la problématique des maladies chroniques comme source potentielle de renoncement. Par ailleurs, la probabilité de renoncement est plus élevée pour les personnes avec une formation secondaire, une formation professionnelle supérieure ou une formation d'une université ou d'une haute école spécialisée par rapport aux individus sans formation. Le renoncement aux soins faisant référence à des besoins de santé perçus, l'accès des individus aux connaissances du domaine de la santé et du bien-être est un facteur qui pourrait influencer cette perception. Ces connaissances les amènent à mieux identifier leurs besoins de soins et accentue leur sentiment de privation.

7 Au cours du processus de sélection des variables, les catégories de certaines variables catégorielles ont été fusionnées avec la catégorie de référence, lorsque la plus-value associée était la plus élevée parmi toutes les variables.

8 Les associations entre ces variables et le renoncement financier ne sont pas significatives : présentes dans le modèle en tant que confondeurs potentiels, afin d'ajuster les autres effets.

9 Il a été décidé de ne pas les conserver dans le modèle en tant que confondeurs potentiels en raison des nombreuses valeurs manquantes (108 sur les 666 questionnaires retournés) dont le processus de missingness est significativement associé aux variables Etat de santé perçu et Assurance complémentaire.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

Tableau 2 Analyse en régression logistique des prédicteurs du renoncement aux soins pour des raisons financières

	Odds Ratio	95 % Conf. Interval	p-value
Niveau d'étude : Secondaire (Réf. : Sans formation)	1.76	1.01–3.07	0.045
Niveau d'étude : Formation professionnelle supérieure ou Université/HES	2.78	1.44–5.36	0.002
Taux d'activité : Moins de 50 % (Réf. : 50 % ou plus)	0.47	0.24–0.92	0.027
Etat santé : Mauvais ou passable (Réf. : Bon ou excellent)	1.94	1.24–3.03	0.004
Etat civil : Veuf (Réf. : Autre que veuf)	2.29	0.94–5.61	0.069
Sexe : Homme (Réf. : Femme)	1.38	0.89–2.16	0.15
Travaille encore (Réf. : Ne travaille plus)	0.70	0.37–1.33	0.278
Assurance complémentaire (Réf. : Pas d'assurance complémentaire)	1.21	0.78–1.88	0.391

N = 582 obervations complètes ; R^2 de Nagelkerke = 0.084.
Source : Base de données RENO 2013.

Finalement, la probabilité de renoncer à des soins est moins élevée pour les actifs travaillant à moins de 50 % avant l'âge de la retraite par rapport à ceux travaillant à plus de 50 %. Cette catégorie est difficile à cerner puisqu'elle comprend autant des individus ayant toujours travaillé à un taux d'activité bas ou nul (le plus souvent des femmes) que des chômeurs, des personnes ayant pris une retraite anticipée (le plus souvent des hommes, niveau de formation moyen, cols blancs (Guggisberg 2006, 14) ou celles ayant des problèmes de santé. Avec Wanner et al. (2003, 10), il est possible d'affirmer qu'il manque des éléments empiriques pour expliquer l'origine du lien entre la péjoration de l'état de santé et la diminution du taux d'activité.

Des propos recueillis chez les participants aux entretiens (16/22) ressort un lien entre la dégradation de l'état de santé et le renoncement aux soins. L'apparition de graves problèmes de santé augmentant le besoin en soins, cumulée parfois à des difficultés financières, contraint la personne à renoncer à des soins. La précarisation financière est également liée aux interruptions dans les trajectoires professionnelles, sources de renoncement. Douze participants ont évoqué une perte d'emploi, parmi eux six indépendants. Le statut d'indépendant apparaît comme un facteur de risque lié aux investissements financiers engagés et au faible filet de sécurité sociale associé. L'analyse des trajectoires familiales montre son lot de ruptures avec des divorces pour huit participants. Les situations de renoncement financier sont présentes dans les parcours de vie caractérisés par deux ruptures dans une des trois catégories de trajectoires professionnelles, familiales ou de santé. Dix témoignages recueillis relèvent le passage à la retraite comme un facteur aggravant une situation déjà précaire conduisant à renoncer à certains soins. Le renoncement aux soins pour raisons financières semble prendre ses racines dans les périodes précédant la retraite

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

et être lié à des événements *non-normatifs* antérieurs (Sapin et al. 2007) dérogeant aux trajectoires des individus telles que pensées par les institutions sociales.

3.6 Réactions face au risque de renoncement financier : les petits arrangements

Dans une des rares études sur les réactions au renoncement financier, Heisler et al. (2005) mentionnent trois stratégies face au renoncement financier : couper dans d'autres besoins de première nécessité, augmenter sa dette ou diminuer la posologie. Les entretiens compréhensifs de l'étude RENO ont mis en exergue une série de pratiques et d'ajustements des participants pour accéder à certains soins malgré une situation financière difficile, comme, par exemple, le recours à une franchise basse pour son assurance-maladie. Nous retenons ici trois catégories d'arrangements : *les arrangements financiers avec le thérapeute*, *les changements de thérapeute* et *la mobilisation du réseau de soutien primaire*. Quinze des vingt-deux participants rencontrés ont activé au moins une de ces trois stratégies.

Les arrangements financiers avec le thérapeute, identifiés chez neuf participants, prennent plusieurs formes. Sept participants demandent à pouvoir différer le paiement de la facture des prestations en plusieurs mensualités et trois participants négocient le prix de la prestation avec le thérapeute. C'est le cas de Céleste[10] qui ressent le besoin d'aller régulièrement chez l'ostéopathe pour soulager des douleurs liées à un mauvais état de santé général. Sachant que cette prestation n'est pas remboursée par l'assurance-maladie de base, elle s'arrange avec son spécialiste pour bénéficier d'un prix réduit.

> *Autrement j'ai été chez un ostéo aussi. Aller chez l'ostéo vous y allez pas tous les jours. Comme j'ai pas d'assurance complémentaire, j'ai eu beaucoup de chance, je suis tombée sur un ostéopathe qui m'a fait un prix.* (Céleste)

Le changement de thérapeute, énoncé par huit participants, vise lui aussi à maintenir l'accès aux soins. La grande majorité des participants usant de cette stratégie privilégie de longs déplacements pour bénéficier de soins à l'étranger dans des régions où le prix des prestations est plus avantageux. Suite à des problèmes dentaires, Kilian a expérimenté différentes destinations pour se soigner.

> *Avant d'aller en France j'étais allé en République Tchèque. Alors là, je vais vous dire une chose, vous me mettriez une liasse de CHF 50 000 sur la table pour retourner vivre la même chose je vous les laisse. (…) J'ai trouvé sur Internet, j'ai cherché un truc qui était pas trop cher (…).* (Kilian)

Les injonctions des assurances-maladies semblent aussi peser dans le choix du thérapeute ou de l'établissement de soins en Suisse. Une modification dans la réglementation tarifaire ou dans le mode de remboursement peut pousser des individus

10 Prénom fictif.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

à changer de thérapeute. La personne répond alors aux recommandations de sa caisse-maladie et bénéficie, comme David, d'une baisse mensuelle de prime.

> *Mon médecin a arrêté et c'était une doctoresse qui reprenait (…) Je me suis dit je vais voir à X. Et ça m'a permis de redescendre ma prime d'assurance (…) parce que je suis rentré dans le groupement médical.* (David)

La mobilisation du réseau de soutien primaire, dernier arrangement identifié chez huit participants, permet également d'accéder à certains soins auxquels ils auraient autrement dû renoncer. Bertha, suite à une fracture du poignet l'ayant passablement limitée dans sa mobilité, fait appel à sa belle-fille afin de faire face à ses besoins d'aide au ménage et de soins de base non couverts par l'assurance-maladie. Serge va chez un ami dentiste qui le soigne.

> *Le dentiste c'est marqué interdit depuis cinq ou six ans. Et pourtant un de mes meilleurs copains est dentiste et je vais chez lui et il ne me fait pas payer. Mais je n'y vais jamais car je ne peux pas l'accepter moralement. J'y vais si j'ai un problème et il me soigne, j'ai cette chance mais il a septante-cinq ans alors il va arrêter aussi une fois peut-être.* (Serge)

3.7 Réactions face à une situation financière précaire : les stratégies compensatoires

L'ensemble des personnes rencontrées évoque des difficultés à boucler le budget. D'une manière générale, les difficultés – et dans certains cas, l'impossibilité – à assumer entièrement les charges liées à la vie quotidienne ressortent des témoignages recueillis. Face à des situations financières précaires, les répondants mettent en place différentes stratégies compensatoires, ayant toutes un lien plus ou moins direct avec leur santé : *balance, travail post-retraite, mobilisation du réseau* et *départ.* Vingt-et-un des vingt-deux participants rencontrés ont mis en place au moins une de ces quatre stratégies.

Pour dix participants, le choix en matière de santé et de soins s'effectue en *balance* avec d'autres dépenses. Les problèmes financiers relevant de tous les champs de la consommation sont mis en concurrence avec les besoins en soins. Les catégories de champs de consommation des répondants ne se superposent pas aux définitions utilisées par la littérature scientifique et les institutions de sécurité sociale. Concernant la santé et les soins, les répondants évoquent l'aide au ménage, une alimentation équilibrée, des loisirs et des vacances, le bien-être et les liens sociaux. Ainsi, Garance et son mari se privent de nourriture et de soins au profit de l'entretien de leurs animaux domestiques. Hélène économise sur la nourriture pour pouvoir s'offrir un logement qu'elle considère comme décent.

> *Je voulais pas retourner si bas, je préférais serrer un petit peu. On ne mange plus de foie gras, de filet de bœuf comme dans le temps. Maintenant on mange des viandes hachées, des pâtes, des spaghettis des trucs comme ça. Mais non,*

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

> *faut au moins avoir un appartement qui est un peu correct parce que si tout dégringole à la fois on tient plus le coup.* (Hélène)

Le recours au 4ème pilier (Wanner et Gabadino 2008) est fréquent. Onze participants poursuivent ou ont poursuivi avec un *travail post-retraite* à temps partiel afin d'atténuer les effets financiers du passage à la retraite. La majorité de ces emplois *post-carrière* (Crespo 2005) ont une fonction d'appoint, la plupart nécessitant des qualifications inférieures à celles développées lors de l'activité professionnelle antérieure. La prise d'emplois de transition et le recours au travail à temps partiel avant le passage à la retraite (123 répondants, soit 36.8 %, travaillaient à temps partiel à un taux inférieur à 70 %) sont des éléments qui allongent la transition du passage à la retraite. La cessation progressive et retardée de l'activité professionnelle des participants doit être comprise comme une réponse à une vulnérabilité financière accrue lors du passage à la retraite, dans des parcours de vie marqués pour la plupart par un divorce ou un veuvage (9/11). Il est intéressant de noter que cette stratégie est utilisée majoritairement par les individus vivant seuls (9/11), notamment quatre femmes célibataires sur six rencontrées. La plupart de ces personnes témoignent d'un réseau social relativement pauvre et de difficultés à le mobiliser. Outre la motivation financière, plus de la moitié des participants avec une activité post-retraite (6/11) évoquent le besoin de garder un rythme de vie et des contacts sociaux. La sphère professionnelle contribue alors au maintien de l'équilibre psychique.

> *Ça fait trois ans, j'ai demandé à mon patron si je peux rester. Puis moi moralement ça m'arrange aussi, parce que je fais quoi toute seule à la maison. Moi mes enfants sont mariés. Moi le but c'était surtout moralement, pis un p'tit peu financièrement aussi parce qu'à la retraite avec ce qu'on gagne on peut rien s'offrir.* (Emma)

La stratégie – *mobilisation du réseau* – est mise en œuvre par dix participants qui reçoivent de l'aide financière ou matérielle de leur entourage plus ou moins proche. Ces aides ont pour caractéristique d'être ponctuelles. Elles prennent la forme de prêts de maison de vacances, d'invitations à des repas, etc. Des membres de la famille prêtent, voire donnent de l'argent.

Finalement, quatre participants ont fait part de leur projet, à court ou moyen terme, d'un *départ* de Suisse pour aller vivre à l'étranger dans des régions où la vie est moins chère. Ces personnes ont des connexions directes avec le pays d'accueil et se déclarent en relative bonne santé.

Le choix des différentes stratégies compensatoires et celui des petits arrangements semble être influencé par la qualité et la disponibilité du réseau social des individus. La présence de proches ou d'un entourage fourni permet de disposer de plus de moyens pour faire face aux difficultés, notamment financières. Parmi les sept stratégies identifiées, *balance* et *travail post retraite* sont les seules pouvant être utilisées sans l'aide d'autrui.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

4 Discussion

Dans cette dernière partie, la situation des jeunes retraités modestes est discutée sur la base des limitations d'accès subies, de leur marge de manœuvre restante, ainsi que des potentiels effets à terme du renoncement aux soins sur leur santé.

4.1 Le principe d'universalité ? Un accès aux soins limité avec des conséquences sanitaires

Les entretiens montrent que les raisons de renoncer sont principalement articulées autour de la dimension pécuniaire. L'obligation d'assurance-maladie pour tout résident en Suisse devrait garantir le principe d'universalité de l'accès aux soins. Cependant, l'orientation restrictive des décisions de politiques fédérale et cantonale en matière de budgets alloués à la sécurité sociale impacte sur les particuliers via des transferts de charges conséquents. Ainsi, afin de modérer la consommation de soins, des mécanismes de régulation s'inspirant de l'économie de marché sont utilisés, tels la participation aux coûts, le choix du modèle d'assurance, la limitation dans le choix du prestataire de soins ou le non-remboursement de certaines prestations. Ces mécanismes de régulation sont sources d'une vulnérabilité, qui selon Soulet (2005, 50) « est à saisir dans la relation entre un groupe ou un individu ayant des caractéristiques particulières (notamment un déficit de protection pour se garder de la potentialité d'être blessé) et un contexte sociétal qui imprime la capacité à agir à partir de soi ». Les jeunes retraités modestes représentent un groupe vulnérable vivant dans des conditions sociales et financières qui les placent en situation de précarité. Les mécanismes de régulation leur rendent difficile l'accès aux soins, voire les poussent à y renoncer. Rappelons que 17.9 % des répondants à l'étude RENO déclarent renoncer à des soins pour raison financière. Considérant que le renoncement péjore à terme l'état de santé des personnes touchées (Heisler et al. 2004 ; Dourgnon et al. 2012), les conséquences des restrictions d'accès aux soins sont donc doublement néfastes.

4.2 Acteurs ou figurants ?

En situation de vulnérabilité, les jeunes retraités modestes mettent en place des ajustements leur permettant d'accéder à certains soins, malgré des moyens financiers limités. Ces différentes stratégies démontrent l'existence d'une capacité d'agir ou *agency* (Williams 2003) que les jeunes retraités modestes mettent en œuvre afin de satisfaire leurs besoins. Ils démontrent une créativité, une capacité d'adaptation, de réaction et d'optimisation de leur situation (Baltes et Baltes 1990 ; Baltes 1997) face aux difficultés financières et face à un système socio-sanitaire perçu comme restrictif. Fragiles ou précaires, ces stratégies permettent néanmoins à la personne de rester active dans la gestion de son bien-être et l'entretien de sa santé. Ces personnes sont-elles pour autant actrices de leur santé et maîtresses de leur qualité de vie ? Les stratégies ne leur permettent de compenser que ponctuellement les difficultés

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

auxquelles elles sont confrontées. Plus responsabilisées, elles sont amenées à devoir trancher des dilemmes complexes pour entretenir leur santé, ce qu'elles ne peuvent simplement pas faire comme elles le voudraient ou le devraient en raison des cadres institutionnels posés (Batifoulier et al. 2008 ; Regamey 2011).

4.3 Les arrangements et les stratégies : un effet à long terme sur les liens sociaux, la santé et la situation financière

Les stratégies et arrangements se révèlent relativement efficaces à court terme. L'égalité dans la capacité de mise en œuvre n'est pas identique car dépendante de la qualité et de la disponibilité du réseau social ou de l'état de santé des personnes. Une bonne forme physique et une capacité à se déplacer sont nécessaires pour recourir à des soins prodigués à l'étranger *(changement de thérapeute)*, pour effectuer un *travail post-retraite* ou pour partir définitivement à l'étranger *(départ)*. La *mobilisation du réseau* de soutien implique bien évidemment l'existence d'un entourage social et familial sur lequel il est possible de compter. Ces stratégies possèdent aussi un caractère fragile sachant que la moindre modification des conditions nécessaires pour y recourir remettra définitivement en question l'accès au soin. Finalement, elles participent d'un cercle vicieux risquant à terme de mettre à mal les liens sociaux, la santé et la situation financière des individus. Certaines d'entre elles entraînent à moyen et long termes un épuisement des différents réseaux et péjorent les liens sociaux *(mobilisation du réseau primaire et secondaire, arrangement financier avec le thérapeute, changement de thérapeute, départ)*. D'autres mettent en péril la santé actuelle et future. Aller se soigner à l'étranger présente certains risques en cas de complications, réduit un suivi régulier ou encore coupe la personne de sa couverture santé initiale. Les stratégies *balance* avec l'alimentation, *travail post-retraite* et *départ* peuvent affecter la santé des individus sur les moyen et long termes. Finalement, l'emprunt d'argent *(mobilisation du réseau)* ou l'échelonnage des paiements *(négociation avec le thérapeute)* peuvent mener à une aggravation de la situation financière. En définitive, les stratégies et arrangements mis en place par les individus afin de pallier à leur état de vulnérabilité s'avèrent peu équitables, fragiles et présentent la caractéristique commune de potentialiser la vulnérabilité des personnes.

4.4 L'enchevêtrement des problématiques de santé avec les autres domaines de la vie

Dans les témoignages recueillis, la notion de santé ne renvoie pas uniquement aux prestations délivrées par le système sanitaire et dépasse largement la définition restrictive donnée par la LAMal : « l'assurance obligatoire des soins prend en charge les coûts des prestations qui servent à diagnostiquer ou à traiter une maladie et ses séquelles » (LAMal, RS 832.10, art. 25, al. 1). La santé est liée à d'autres domaines de la vie importants. Les propos invitent à envisager une compréhension plus complexe du renoncement aux soins, sous-tendue par des définitions de la santé et des soins

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

élargies à d'autres champs de la consommation. Dans leur réalité quotidienne, les jeunes retraités modestes ne séparent pas les problématiques d'accès aux soins de l'accès aux ressources de base et de l'insertion sociale. Pour les acteurs concernés, ces champs s'imbriquent, se concurrencent, parfois même s'annihilent. La vulnérabilité touche tous les domaines de la vie. Les difficultés rencontrées par les jeunes retraités montrent avec acuité l'importance d'une réflexion encore à mener sur la complémentarité des effets des différentes assurances sociales. Eclairer le renoncement aux soins par l'approche des parcours de vie permet aussi d'enrichir la compréhension de l'accès aux soins auprès d'une population fragile spécifique (Frohlich et al. 2002 ; Graham 2002 ; Williams 2003). Leurs trajectoires de vie sont ponctués *d'événements non-normatifs* entraînant une fragilisation d'une situation financière et sociale que le passage à la retraite vient souvent aggraver.

5 Conclusion

L'étude RENO a mis en évidence un taux de renoncement financier de 17.9 % chez les jeunes retraités modestes du canton de Vaud. Le focus porté à cette catégorie permet d'éclairer une population peu connue, notamment parce qu'elle est noyée dans la masse des retraités – groupe très hétérogène généralement considéré comme aisé – et qu'elle se situe juste au-dessus du seuil d'accès aux prestations sociales. Il faut insister sur le caractère précaire de la vie des personnes rencontrées, et sur la non moins grande précarité des stratégies que celles-ci développent afin de mettre en place des solutions palliatives. Cette double précarisation est une source potentielle de problèmes, notamment sur le plan sanitaire ; elle est directement tributaire de l'insertion de ces individus dans les différentes branches du système de sécurité sociale. Pour ces personnes, l'effet de la régulation du marché sanitaire par la restriction est paradoxal. En voulant diminuer les coûts et responsabiliser la population, le système de modération de la consommation mis en place contribue en réalité à fragiliser la santé de personnes déjà précarisées et participe à augmenter les frais futurs de la santé. A titre d'exemple, les chutes, provoquées notamment par des troubles visuels, l'ostéoporose, la dénutrition ou la déshydratation, représentent la plus grande cause d'hospitalisation des personnes de plus de cinquante ans en Suisse (OFS 2014). Agir en amont sur des problèmes à venir permettrait de retarder le recours au système de soins de longue durée, de diminuer le nombre et la durée des hospitalisations, et de réduire selon certaines estimations d'au moins 50 000 les membres du personnel de santé à recruter d'ici 2030 (Jaccard Ruedin et Weaver 2009). Les pouvoirs publics devraient porter toute leur attention à ces situations peu connues. Il y va de la qualité de vie des individus, mais également de la mise en œuvre efficace d'une politique du vieillissement qui s'inscrive dans une optique de promotion de la santé.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

Si nos résultats permettent d'affirmer que nous avons affaire à une population en difficulté, le type d'étude et les données à disposition n'autorisent toutefois pas d'en cerner très précisément les contours. Il s'agirait de mettre en évidence un éventuel effet de seuil du renoncement aux soins par rapport aux groupes des retraités plus précaires ou plus aisés. La dimension régionale de l'étude limite aussi les généralisations à un espace géographique plus large. Une recherche plus globale, permettant une comparaison inter-cantonale, conduirait à une réflexion au niveau national. La question reste ouverte de savoir si cette double précarisation est présente chez d'autres populations vulnérables.

In fine, nous avons pu observer que les professionnels de la santé sont très impliqués dans la mise en œuvre de certains des arrangements identifiés, soulignant ainsi l'interdépendance du couple patient-prestataire. Il serait dès lors intéressant de mesurer l'importance et les répercussions de la problématique du renoncement dans la pratique des prestataires de soins et de voir comment ceux-ci, pour les plus concernés, répondent aux demandes des personnes âgées en situation financière difficile.

6 Références bibliographiques

Baltes, Paul B. 1997. On the incomplete architecture of human ontogenesis : selection, optimization and compensation as foundations of developmental theory. *American Psychologist* 52 : 366–380.

Baltes, Paul.B. et Margret M. Baltes. 1990. *Successful Aging: Perspectives from the Behavioral Sciences*. New York : Cambridge University Press.

Batifoulier, Philippe, Jean-Paul Domin et Maryse Gadreau. 2008. Mutation du patient et construction d'un marché de la santé. L'expérience française. *Revue Française de Socio-Economie* 1 : 27–46.

Bazin, Fabienne, Isabelle Parizot et Pierre Chauvin. 2006. Déterminants psychosociaux du renoncement aux soins pour raisons financières dans cinq zones urbaines sensibles de la région parisienne en 2001. *Sciences sociales et santé* 24(3) : 11–31.

Bodenmann, Patrick, Bernard Favrat, Hans Wolff, Idris Guessous, Francesco Panese, Lilli Herzig, Thomas Bischoff, Alejandra Casillas, Thomas Golano et Paul Vaucher. 2014. Screening primary-care patients forgoing health care for economic reasons. *PLoS ONE* 9(4) : 1–9.

Crespo, Stéphane. 2005. *Une étude exhaustive des formes de transition vers la retraite*. Montréal : INRS, Urbanisation, culture et société.

Després, Caroline, Paul Dourgnon, Romain Fantin et Florence Jusot. 2011. Le renoncement aux soins : une approche socio-anthropologique. *Questions d'économie de la santé* 169 : 1–7.

Dourgnon, Paul, Florence Jusot et Romain Fantin. 2012. *Payer peut nuire à votre santé : une étude de l'impact du renoncement financier aux soins sur l'état de santé*. Paris : Institut de recherche et documentation en économie de la santé IRDES.

FORSbase. 2013. Recherches, détails – Jeunes retraité-e-s à revenus modestes dans le canton de Vaud: accès aux soins et pratiques de santé, entre le nécessaire et le facultatif (RENO). Lausanne : UNIL, https://forsbase.unil.ch/project/study-public-detail/12082/ (02.03.2015).

Frohlich, Katherine L., Louise Potvin, Patrick Chabot et Ellen Corin. 2002. A theoretical and empirical analysis of context : neighbourhoods, smoking and youth. *Social Science & Medicine* 54(9) : 1401–1417.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

Gillabert, Gaël et Viviane Keller. 2012. *Indicateurs de développement durable pour le canton de Vaud (mise à jour 2012)*. Lausanne : Etat de Vaud.

Graham, Hilary. 2002. Building an interdisciplinary science of health inequalities : the example of lifecourse research. *Social Science and Medicine* 55(11) : 2005–2016.

Guessous, Idris, Jean-Michel Gaspoz, Jean-Marc Theler et Hans Wolff. 2012. High prevalence of forgoing healthcare for economic reasons in Switzerland : a population-based study in a region with universal health insurance coverage. *Preventive medicine* 55(5) : 521–527.

Guggisberg, Jürg. 2006. *Prévoyance et situation économique des personnes retraitées et préretraitées : analyse du module « Sécurité sociale » de l'Enquête Suisse sur la Population Active (ESPA) 2002*. Neuchâtel : Office Fédéral de la Statistique.

Heisler, Michele, Kenneth M. Langa, Elizabeth L. Eby, A. Mark Fendrick, Mohammed U. Kabeto et John D. Piette. 2004. The health effects of restricting prescription medication use because of cost. *Medical care* 42(7) : 626–634.

Heisler Michele, Todd H. Wagner et John D. Piette JD. 2005. Patient strategies to cope with high prescription medication costs: who is cutting back on necessities, increasing debt, or underusing medications ? *Journal of Behavioral Medicine* 28(1) : 43–51.

Höpflinger, François. 1997. *Le développement de la pauvreté et du risque de pauvreté chez les futurs retraités.* Zurich : Pro Senectute Suisse.

Jaccard Ruedin, Hélène et France Weaver. 2009. *Ageing Workforce in an Ageing Society: How Many Health Professionals Will the Swiss Healthcare System Need by 2030?* Neuchâtel : Swiss Health Observatory.

Litwin, Howard et Eliyahu V. Sapir. 2009. Forgone health care due to cost among older adults in European countries and in Israel. *European Journal of Ageing* 6(3) : 167–176.

Mackenbach, Johan P. 2012. The persistance of health inequalities in moderne welfare states: the explanation of a paradox. *Social Science & Medicine* 75 :761–769.

Mielck, Andreas, Raphael Kiess, Olaf von dem Knesebeck, Irina Stirbu et Anton E. Kunst. 2009. Association between forgone care and household income among the elderly in five Western European countries – analyses based on survey data from the SHARE-study. *BMC Health Services Research* 9(1) : 52.

OFS (Office fédéral de la statistique). 2012. Enquêtes, sources – Statistique de la population et des ménages (STATPOP). Neuchâtel : OFS, http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/erhebungen__quellen/blank/blank/statpop/02.html (22.05.2014).

OFS (Office fédéral de la statistique). 2013. *Etat de santé, renoncement aux soins et pauvreté – Enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC) 2011.* Neuchâtel : OFS.

OFS (Office fédéral de la statistique). 2014. *Statistiques de la santé 2014.* Neuchâtel : OFS.

OVAM (Office vaudois de l'assurance maladie). 2014. Barème indicatif pour les subsides 2014. OVAM, http://www.vd.ch/themes/social/prestations-assurances-et-soutien/assurance-maladie/subsides (01.12.2014).

Pilgram, Amélie et Kurt Seifert. 2009. *Vivre avec peu de moyens. La pauvreté des personnes âgées en Suisse*. Zurich : Pro Senectute.

Regamey, Caroline. 2011. Assurance-maladie : un système victime de sa complexité qui pénalise les assuré-e-s. *Dossier du mois de l'ARTIAS* mai 2011. Yverdon-les-Bains : Association romande et tessinoise des institutions d'action sociale.

Rode, Antoine. 2010. Le « non-recours » aux soins des populations précaires, constructions et réceptions des normes. Thèse de doctorat, Science politique, Université Pierre Mendès-France-Grenoble II, France.

Sapin, Marlène, Dario Spini et Eric Widmer. 2007. *Les parcours de vie : de l'adolescence au grand âge*. Lausanne : Presse polytechniques et universitaires romandes.

Soulet, Marc-Henry. 2005. La vulnérabilité comme catégorie de l'action publique. *Pensée plurielle 2*(10) : 49–59.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

StataCorp. 2013. Stata Statistical Software: Release 13. Logiciel. College Station, TX: StataCorp.

Van Doorslaer, Eddy, Cristina Masseria et Xander Koolman. 2006. Inequalities in access to medical care by income in developed countries. *Canadian Medical Association Journal* 174(2) : 177–183.

Wanner, Philippe et Alexis Gabadinho. 2008. *La situation économique des actifs et des retraités.* Rapport de recherche n°1/08. Berne : Office fédéral des assurances sociales.

Wanner, Philippe, Astrid Stuckelberger et Alexis Gabadinho. 2003. *Facteurs individuels motivant le calendrier du départ à la retraite des hommes âgés de plus de 50 ans en Suisse*. Berne : Office fédéral des assurances sociales.

Warin, Philippe. 2012. Renoncement à des soins et précarité. Pp. 81–91 in *Le renoncement aux soins.* Actes du colloque du 22 novembre 2011 à Paris, dirigé par Bénédicte Boisguerin. Paris : Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques.

Williams, Gareth H. 2003. The determinants of health : structure, context and agency. *Sociology of Health & Illness* 25(3) : 131–154.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

www.seismoverlag.ch/info@seismoverlag.ch
www.editions-seismo.ch/info@editions-seismo.ch

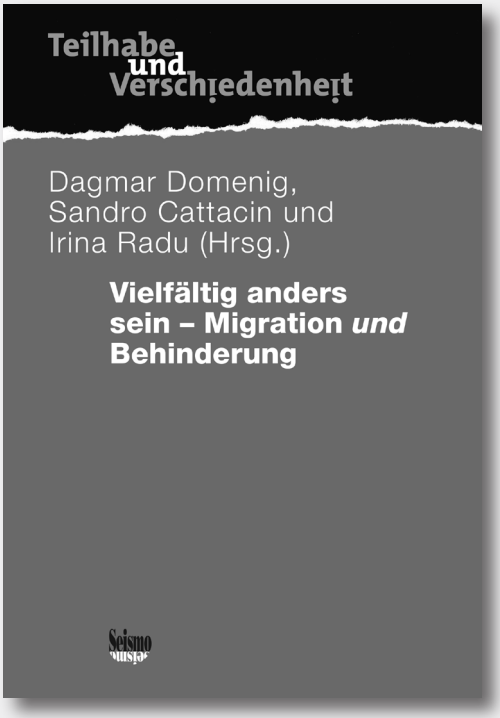

Dagmar Domenig, Sandro Cattacin und Irina Radu (Hrsg.)

Vielfältig anders sein – Migration *und* Behinderung

Reihe
«Teilhabe und Verschiedenheit»

172 Seiten, ISBN 978-3-03777-144-0, SFr. 38.—/Euro 32.—
mit **Gratis-DVD mit dem Film «Dort ist hier»**

Kategorien der Vielfalt können zu Diskriminierungen und sozialem Ausschluss führen. Die Analyse der Merkmale des Andersseins bedingt auch die Auseinandersetzung mit Ungleichheiten. Solche werden im Buch am Beispiel von Migration und Behinderung interdisziplinär diskutiert.
Das Buch leistet einen Beitrag zur praktischen Arbeit mit Menschen mit Behinderungen, die eine Migrationserfahrung aufweisen. Darüber hinaus wird mit diesem Buch die konzeptuelle Diskussion zu Intersektionalität und erweiterten Identitäten angestossen.
Der zugehörige Film «Dort ist hier» veranschaulicht die Buchbeiträge mit Einblicken in den Alltag von drei Personen mit einer kognitiven Beeinträchtigung und Migrationserfahrung.

Dr. Dagmar Domenig ist Juristin, Sozialanthropologin und Pflegefachfrau. Ihre Schwerpunktthemen sind Migration und Gesundheit, transkulturelle Kompetenz, Umgang mit Verschiedenheit im Gesundheits- und Sozialwesen. Seit 2011 ist Domenig Direktorin der Stiftung Arkadis in Olten (www.arkadis.ch).

Sandro Cattacin ist Professor der Soziologie an der Universität Genf. Er ist Stadtsoziologe und setzt sich unter anderem mit Fragen des Ein- und Ausschlusses vulnerabler Gruppen auseinander. Mehr Informationen auf www.differences.ch.

Irina Radu ist wissenschaftliche Mitarbeiterin am Soziologischen Institut der Universität Genf und spezialisiert in audiovisuellen Methoden.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

Schweizerische Zeitschrift für Soziologie

Vol. 41, Heft 3, November 2015

Wandel von Renten- und Pensionspolitiken

Herausgegeben von René Knüsel, Jean-François Bickel, François Höpflinger und Béatrice Vatron-Steiner

Inhalt

341 Einführung zum Schwerpunktheft [F] | René Knüsel, Jean-François Bickel, François Höpflinger und Béatrice Vatron-Steiner

359 Die Aufgaben des Schweizer Rentensystems: zwischen individueller Verantwortung und beschränkter Rationalität [F] | Jenny Assi

In der Schweiz haben verschiedene Massnahmen in den letzten Jahren zu einer Neudefinition des Gleichgewichts zwischen den drei Säulen des Schweizer Vorsorgesystems beigetragen, wodurch sich der Spielraum für die Übernahme individueller und privater Verantwortung in der Altersvorsorge vergrössert hat. Ausgehend von einer Analyse des Rentensystems untersucht dieser Artikel den Trend zur Individualisierung der Altersvorsorge und bringt ihn in Zusammenhang mit den Theorien der Behavioural Economics, deren Gegenstand die beschränkte Rationalität des Einzelnen beim Sparen ist. Diese Analyse ist unerlässlich für die Entwicklung wirksamer Massnahmen, welche auch die Existenz von schwachen und im Alter von Unterversorgung bedrohten Bevölkerungsgruppen in der Schweiz berücksichtigen.

Schlüsselwörter: Schweizerische Altersvorsorge, Rentenversicherung, private Altersvorsorge, Behavioural Finance, beschränkte Rationalität

377 Subjektives Wohlbefinden: die Auswirkungen des Renteneintritts in der Schweiz [F] | Boris Wernli, Valérie-Anne Ryser und Carmen Borrat-Besson

Auf der Basis der Daten des Schweizer Haushalt-Panels (SHP) und im Rahmen der theoretischen Perspektive der Lebensverläufe wird in diesem Artikel der Frage nachgegangen, inwiefern der Übergang in den Ruhestand und dessen Zeitplan die Lebenszufriedenheit älterer Menschen beeinflusst. Die Resultate zeigen, dass die Arbeiter mit den prekärsten Arbeitsbedingungen diejenigen sind, für die der Übergang in den Ruhestand und die daraus folgenden sozialen Rollenveränderungen am schwierigsten zu bewältigen sind. Dieses Resultat zeigt die Notwendigkeit, auf persönliche Ressourcen zurückgreifen zu können, nämlich auf die Fähigkeit, neue soziale Rollen zu übernehmen, um diesen Übergang zu antizipieren, sich darauf vorzubereiten und ihn zum gegebenen Zeitpunkt erfolgreich zu bewältigen.

Schlüsselwörter: Ruhestand, Lebenszufriedenheit, sozialen Rollen, Lebenslauf, Anpassungsprozess

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

401 Aktives Altern im Betrieb: Stigmatisierungen und Mängel. Blickwechsel aus Belgischer Sicht [F] | Nathalie Burnay

Seit Anfang des Jahres 2000 werden Konzepte eines aktiven Alterns in Belgien in der föderalen Beschäftigungspolitik berücksichtigt. Trotz der öffentlichen Massnahmen, Senioren auf dem Arbeitsmarkt zu behalten, zeigt dieser Artikel auf, wie stark dennoch gewisse Diskriminierungen gegen Ältere in Betrieben vorhanden bleiben und wie wenig diese Betriebe ein wirkliches Altersmanagement entwickeln. Dieser Artikel basiert auf einer meso-soziologischen Perspektive und stützt sich auf Umfrageergebnisse, die in Belgien und Frankreich in den letzten Jahren in der Arbeitswelt durchgeführt wurden.

Schlüsselwörter: Ältere Arbeitnehmer, Altersdiskriminierung, Altersmanagement, aktives Altern, Öffentliche Politiken

419 Active Ageing in den Augen von Pensionierten [F] | Marion Repetti

Als sie 1948 in Kraft trat, verkörperte die Alters- und Hinterlassenenversicherung in der Schweiz die Idee, den älteren Leuten einen Schutz gegenüber den Zwängen des Arbeitsmarkts zu gewähren. Im Gegensatz dazu wird heute ein aktives Leben – insbesondere auf dem Arbeitsmarkt – als erfolgreiches Altern dargestellt. In diesem Artikel analysieren wir die Reaktionen pensionierter Leute, die mit dieser neuen Verbindung zwischen Alter und Aktivität konfrontiert werden. Wir zeigen auf, dass sie die moralischen Werte vom Active Ageing zwar annehmen, aber dabei frei entscheiden wollen, wie sie dieses Modell umsetzen.

Schlüsselwörter: Active Ageing, Sozialpolitik, Identität, Pensionierung, Normativität

437 Aktives Altern in der Empirie am Beispiel des Strukturgleichungsmodells. Der Fall von alternden Migranten in der Schweiz [E] | Laure Kaeser und Jonathan Zufferey

Dieser Artikel diskutiert die Beziehung zwischen heutigen Altersnormen und Praktiken der alternden Bevölkerung. Er zielt darauf ab, politische Bestrebungen zum aktiven Altern in der Schweiz den Lebensbedingungen der Senioren gegenüberzustellen. Der Fokus liegt auf alternden Migranten, da sie in benachteiligten Bevölkerungsgruppen überrepräsentiert sind. Die Ergebnisse basieren auf der Studie «Vivre/Leben/Vivere», welche Informationen über die Lebensbedingungen von Personen ab 65 Jahren beinhaltet. Durch die Anwendung von Strukturgleichungsmodellen werden Aktivitätskonfigurationen und deren Erklärungsfaktoren ermittelt, um die Ursachen, die den Zugang zum aktiven Altern bestimmen, besser verstehen zu können. Der Artikel zeigt auf, dass das Konzept des aktiven Alters die Vielfalt der Aktivitäten der Senioren nicht berücksichtigt und sozio-ökonomische Ungleichheiten negiert.

Schlüsselwörter: Aktives Altern, alternde Migranten, Schweizer Alterspolitik, Aktivitäten von Senioren, Strukturgleichungsmodell

465 Persistenz sozialer Schichtung? Altersarmut in der Schweiz aus einer Lebenslaufperspektive [E] | Rainer Gabriel, Michel Oris, Matthias Studer und Marie Baeriswyl

Der vorliegende Artikel befasst sich mit Altersarmut und den ihr zugrunde liegenden Faktoren, wobei der Schwerpunkt der Betrachtung auf die Entwicklung von Altersarmut im Lebenslauf gelegt wird. Die Kernfrage dieses Artikels ist, ob sich soziale und geschlechterspezifische Unterschiede hinsichtlich Altersarmut in der Schweiz mit Informationen aus dem Lebenslauf erklären lassen. Das ursprüngliche Humankapital einer Person erweist sich als wichtigster erklärender Faktor von Altersarmut, was einem traditionellen sozialen Schichtungsansatz entspricht. Es liess sich kein signifikanter Einfluss spezifischer Arbeits-,

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

Familien- oder Beziehungsverläufe nachweisen. Geschlechterspezifische Unterschiede scheinen sich grösstenteils durch die Langzeitfolgen von Bildungsunterschieden erklären zu lassen.

Schlüsselwörter: Alter, Armut, Lebenslauf, soziale Schichtung, Ungleichheit

489 Unvollkommenheiten des Sozialversicherungssystems: das Beispiel der Jungrentner mit knappen Mitteln bei Pflegebedarf [F] | Blaise Guinchard, Mélanie Schmittler, Marie-Laure Gally, Michael Amiguet und Alpha Barry

Dieser Artikel analysiert die Ergebnisse einer bei 2445 Waadtländer JungrentnerInnen durchgeführten Studie zum Verzicht auf medizinische Versorgung. Die Jungrentner mit knappen Mitteln erreichen zwar beinahe die Anspruchsgrenze für staatliche Hilfe, geniessen aber nicht das gleiche soziale Sicherheitsnetz wie andere noch ärmere Personen. 17.9% der Befragten gaben an, sich aus finanziellem Grund nicht behandeln zu lassen. Die Interviews zeigten auf, wie komplex der Verzicht ist und wie die betreffenden Personen Kompensationsstrategien nutzen, um Zugang zu bestimmten Behandlungen zu erhalten. Diese Strategien zeugen von einer Handlungsfähigkeit der Betroffenen, deren Lage trotzdem unsicher bleibt.

Schlüsselwörter: Verzicht, Krankenversicherung, Pensionierung, Pflege, Agency

517 Index

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

www.seismoverlag.ch/info@seismoverlag.ch
www.editions-seismo.ch/info@editions-seismo.ch

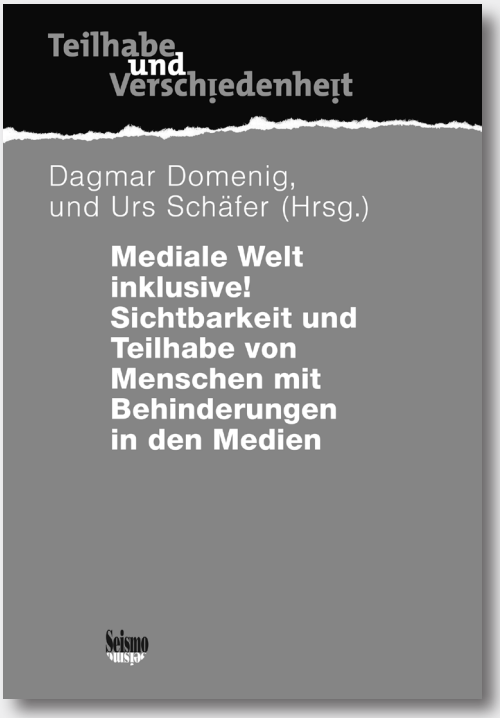

Dagmar Domenig und Urs Schäfer (Hrsg.)

Mediale Welt inklusive! Sichtbarkeit und Teilhabe von Menschen mit Behinderungen in den Medien

Reihe
«Teilhabe und Verschiedenheit»

184 Seiten, ISBN 978-3-03777-165-5, SFr. 29.—/Euro 25.—

Die Beiträge in diesem Buch beleuchten die Sichtbarkeit, die Repräsentation und die Partizipation von Menschen mit Behinderungen in den Medien. Dabei liegt der Fokus einerseits auf der Darstellung von Behinderung in der Öffentlichkeit und in den Massenmedien ganz allgemein, andererseits auf den typischen kommunikativen und gestalterischen Ausprägungen in der Fotografie und im Film sowie in der Spendenwerbung von Nonprofit-Organisationen. Ein weiteres Thema dieses Buches ist der barrierefreie Zugang zum Internet für Menschen mit einer kognitiven Beeinträchtigung. Die zentrale Forderung der Beiträge ist, den Menschen mit Behinderungen ihren Platz in der medialen Welt zuzugestehen, ohne sie damit zusätzlich zu stigmatisieren, zu erniedrigen, zu verniedlichen, zu verfremden oder zu romantisieren.

Die ganzseitigen Fotos stammen vom Fotografen Peter Dammann, der auch einen der Beiträge verfasst hat. Peter Dammann ist noch vor Fertigstellung des Buches verstorben.

Dr. Dagmar Domenig ist Juristin, Sozialanthropologin und Pflegefachfrau. Ihre Schwerpunktthemen sind Migration und Gesundheit, transkulturelle Kompetenz, Umgang mit Verschiedenheit im Gesundheits- und Sozialwesen. Seit 2011 ist Domenig Direktorin der Stiftung Arkadis in Olten (www.arkadis.ch).

Urs Schäfer ist seit 25 Jahren im Nonprofit-Marketing tätig. Die ersten 10 Jahre auf Agenturseite als Kommunikationsplaner und Berater, die folgenden Jahre als Fundraiser, Marketing- und Kommunikationsleiter bei diversen Nonprofit-Organisationen; aktuell bei der Stiftung Arkadis in Olten.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

Revue suisse de sociologie

Vol. 41, cahier 3, novembre 2015

Transformations des politiques de retraite

Sous la direction de René Knüsel, Jean-François Bickel, François Höpflinger et Béatrice Vatron-Steiner

Sommaire

341 Introduction au numéro spécial [F] | René Knüsel, Jean-François Bickel, François Höpflinger et Béatrice Vatron-Steiner

359 Les défis de la prévoyance vieillesse suisse : entre responsabilité individuelle et rationalité limitée [F] | Jenny Assi

En Suisse, plusieurs mesures ont contribué ces dernières années à redéfinir l'équilibre entre les trois piliers, augmentant la marge de manœuvre pour une prise en charge individuelle et privée du risque vieillesse. A partir d'une analyse du système de prévoyance vieillesse, cet article vise à approfondir l'individualisation des dispositifs en place, ainsi que les théories de l'économie comportementale sur la rationalité limitée des individus face à l'épargne. Une telle analyse est indispensable pour proposer des mesures efficaces prenant en compte la présence, en Suisse, de populations particulièrement vulnérables à l'individualisation du système et présentant des risques de couverture insuffisante.

Mots-clés : Prévoyance vieillesse suisse, couverture retraite, prévoyance privée, finance comportementale, rationalité limitée

377 Bien-être subjectif : l'impact du départ à la retraite en Suisse [F] | Boris Wernli, Valérie-Anne Ryser et Carmen Borrat-Besson

Basé sur les données du Panel Suisse de Ménages (PSM), cet article documente, dans une perspective de parcours de vie, le calendrier de la transition à la retraite et son impact sur la satisfaction de vie des aînés. Les résultats révèlent que ce sont les travailleurs ayant les conditions de travail les plus difficiles qui ont le plus de peine à négocier cette transition et la modification des rôles sociaux qui en découle. Ceci démontre la nécessité de disposer de ressources personnelles notamment la capacité à investir de nouveaux rôles sociaux permettant d'anticiper, de se préparer, et de faire face, le moment venu, à cette transition.

Mots-clés : Retraite, satisfaction, rôles sociaux, parcours de vie, processus d'ajustement

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

401 Le vieillissement actif en entreprises : stigmatisations et carences. Regards croisés à partir de la situation belge [F] | Nathalie Burnay

Le vieillissement actif en Belgique se traduit dès le début des années 2000 dans les politiques d'emploi fédérales. Pourtant, malgré le déploiement de dispositifs publics de maintien des seniors sur le marché du travail, cet article montre que les formes de discrimination à l'âge demeurent opérantes en entreprises et que celles-ci ne développent guère de véritable politique de gestion des âges. Cet article adopte une perspective résolument méso-sociologique en s'appuyant sur des résultats d'enquêtes menées en Belgique et en France ces dernières années dans le monde du travail.

Mots-clés : Travailleurs âgés, âgisme, gestion des âges, vieillissement actif, politiques publiques

419 Regards de retraités sur le vieillissement actif [F] | Marion Repetti

Lors de l'entrée en vigueur de l'assurance-vieillesse et survivants en Suisse en 1948, la retraite était présentée comme une occasion donnée aux âgés de vieillir à l'abri des contraintes qui régissaient le marché du travail. A l'inverse, aujourd'hui, le fait de demeurer actif – en emploi notamment – est présenté comme une opportunité de bien vieillir. Cet article analyse comment les retraités réagissent à cette nouvelle manière de considérer le lien entre vieillesse et activité. Nous verrons que ceux-ci adoptent les valeurs morales du modèle du vieillissement actif mais tiennent à demeurer autonomes dans la manière dont ils se l'approprient.

Mots-clés : Vieillissement actif, politique sociale, identité, retraite, normativité

437 Le vieillissement actif à l'épreuve de l'empirie : une approche par des modèles d'équations structurelles. La situation des migrants âgés en Suisse [E] | Laure Kaeser et Jonathan Zufferey

Cet article étudie la relation entre les normes contemporaines du vieillissement et les pratiques des personnes âgées. Il confronte les ambitions politiques pour un vieillissement actif aux conditions de vie des personnes âgées. L'accent est porté ici sur les migrants âgés qui sont surreprésentés parmi les populations vulnérables. Les données exploitées proviennent de l'enquête « Vivre/Leben/Vivere » qui traite des conditions de vie des individus de plus de 65 ans. A l'aide de modèles d'équations structurelles, cet article identifie des configurations d'activités et détermine quels sont les facteurs explicatifs qui structurent l'accès au vieillissement actif. Il montre ainsi que le concept de vieillissement actif n'englobe pas l'ensemble des activités des personnes âgées et élude les inégalités socioéconomiques.

Mots-clés : Vieillissement actif, migrants âgés, politiques suisses du vieillissement, activités des personnes âgées, modèles d'équations structurelles

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

465 La persistance d'un système de stratification sociale ? Une analyse de la pauvreté chez les personnes âgées dans une perspective de parcours de vie
[E] | Rainer Gabriel, Michel Oris, Matthias Studer et Marie Baeriswyl

Cet article analyse les facteurs expliquant la pauvreté chez les personnes âgées en Suisse, en mettant l'accent sur sa construction au cours du parcours de vie. Plus particulièrement, nous nous intéressons à savoir si différentes informations attenantes aux parcours de vie individuels permettent de comprendre les inégalités sociales et de genre en matière de pauvreté en Suisse. Nos résultats montrent que le facteur le plus déterminant est le capital humain initial, renvoyant par là aux théories traditionnelles de la stratification sociale, alors que l'influence des trajectoires professionnelles, familiales ou relationnelles n'apparaît pas comme significative. Dans ce cadre, les différences de genre apparaissent comme pouvant être en grande partie expliquées à travers l'influence à long terme des différences du niveau d'instruction.

Mots-clés : Vieillesse, pauvreté, parcours de vie, stratification sociale, inégalité

489 Imperfections du système d'assurances sociales : l'exemple de l'accès aux soins des jeunes retraité·e·s à revenu modeste [F] | Blaise Guinchard, Mélanie Schmittler, Marie-Laure Gally, Michael Amiguet et Alpha Barry

Cet article analyse les résultats d'une étude sur le renoncement aux soins menée auprès de 2 445 Vaudois·e·s récemment retraité·e·s. Ces personnes de situation modeste sont proches des limites d'accès aux aides étatiques et ne bénéficient pas du même filet de protection sociale que d'autres plus démunies. 17.9 % des répondant·e·s au questionnaire déclarent renoncer à des soins pour raisons financières. Des entretiens mettent en évidence la complexité du renoncement, ainsi que les stratégies compensatoires que les personnes adoptent pour accéder à certains soins. Ces dernières démontrent une capacité d'agir en situation qui reste toutefois précaire.

Mots-clés : Renoncement, assurance-maladie, retraite, soins, agency

517 Index

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

Index Volume 41 (2015)

Artikel / Articles

	Heft Nr. Numéro/Issue	Seite Page
Assi, Jenny – Les défis de la prévoyance vieillesse suisse : entre responsabilité individuelle et rationalité limitée	3	359
Burnay, Nathalie – Le vieillissement actif en entreprises : stigmatisations et carences. Regards croisés à partir de la situation belge	3	401
Carbajal, Myrian et Nathalie Ljuslin – L'argent et le travail dans le processus d'autonomisation des jeunes Latino-américain·e·s sans autorisation de séjour en Suisse	2	223
Chiapparini, Emanuela und Jan Skrobanek – Alles eine Frage der Lebenslage? – Vereinsaktivitäten von Jugendlichen im Kanton Zürich	1	119
Elliker, Florian – Populismus als radikalisierter konservativer Diskurs	1	79
Faure, Laurence et Éliane Le Dantec – Le sens de l'essentiel : pratiques économiques et rationalisations ordinaires chez les jeunes Français des classes populaires	2	267
Gabriel, Rainer, Michel Oris, Matthias Studer, and Marie Baeriswyl – The Persistence of Social Stratification? A Life Course Perspective on Poverty in Old-Age in Switzerland	3	465
Gasser, Martin, Sarah Kersten, Michael Nollert und Sebastian Schief – Geschlechtsspezifische Ungleichheiten in der bezahlten und unbezahlten Arbeit: Kantonale Muster der Zeitungleichheit	1	9
Guinchard, Blaise, Mélanie Schmittler, Marie-Laure Gally, Michael Amiguet et Alpha Barry – Imperfections du système d'assurances sociales : l'exemple de l'accès aux soins des jeunes retraité·e·s à revenu modeste	3	489
Kaeser, Laure, and Jonathan Zufferey – Confronting Active Ageing with Empirical Evidence: A Structural Equation Model Approach. The Case of Older Migrants Living in Switzerland	3	437
Meliki, Hugues Morell – Sociologie empirique de la socialisation entrepreneuriale du jeune Bamiléké au Cameroun	2	241
Nedelcu, Mihaela et Malika Wyss – Liens transnationaux et régimes de coprésence à l'ère du numérique. Le cas des migrants roumains en Suisse	1	59
Pérez-Roa, Lorena – Quand le moral s'effondre sous la dette : l'expérience de l'endettement étudiant chez les jeunes adultes à Montréal	2	291
Plomb, Fabrice et Francesca Poglia Mileti – L'argent en action chez les jeunes Suisses. Structures économiques, types d'échanges et comportements individuels	2	201
Probst, Isabelle, Jean-Pierre Tabin et Nelly Courvoisier – De la réparation à la réversibilité. Un nouveau paradigme dans l'assurance invalidité ?	1	101
Repetti, Marion – Regards de retraités sur le vieillissement actif	3	419

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

	Heft Nr. Numéro/Issue	Seite Page
Schempp, Daniela, Sebastian Schief, and Aylin Wagner – Determinants of Detraditionalization of the Division of Housework and Family Work in Swiss Couple Households	1	33
Wernli, Boris et Caroline Henchoz – Les conséquences financières du départ du foyer parental. Une analyse longitudinale des données du Panel suisse de ménages	2	311
Wernli, Boris, Valérie-Anne Ryser et Carmen Borrat-Besson – Bien-être subjectif: l'impact du départ à la retraite en Suisse	3	377

Buchbesprechungen / Recensions critiques / Book Reviews

Bronner, Gérald: La démocratie des crédules (Pierre Moessinger)	1	151
Burgermeister, Nicole & Nicole Peter: Intergenerationelle Erinnerung in der Schweiz. Zweiter Weltkrieg, Holocaust und Nationalsozialismus im Gespräch (Pamela Heß)	1	151
Busset, Thomas, Roger Besson & Christophe Jaccoud (éds): L'autre visage du supportérisme. Autorégulations, mobilisations collectives et mouvements sociaux (Denis Müller)	1	154
Dimbath, Oliver & Michael Heinlein (Hrsg.): Die Sozialität des Erinnerns. Beiträge zur Arbeit an einer Theorie des sozialen Gedächtnisses (Daniela Singer)	1	155
Freitag, Markus (Hrsg.): Das soziale Kapital der Schweiz (Herbert Ammann)	1	158
Gornick, Janet C. & Markus Jäntti: Income Inequality: Economic Disparities and the Middle Class in Affluent Countries (Laura Ravazzini)	1	145
Heredia, Mariana: A quoi sert un économiste. Enquête sur les nouvelles technologies de gouvernement (Alain Max Guénette)	1	161
Kaesler, Dirk: Max Weber. Eine Biographie. Preuße, Denker, Muttersohn (Yves Sintomer)	1	162
Levy, René, Eric D. Widmer (eds): Gendered life courses between standardization and individualization. A European approach applied to Switzerland (Dominique Joye)	1	164
Nolan, Brian, Wiemer Salverda, Daniele Checchi, Ive Marx, Abigail McKnight, István György Tóth & Herman G. van de Werfhorst: Changing Inequalities & Societal Impacts in Rich Countries: Thirty Countries' Experiences (Laura Ravazzini)	1	145
Salverda, Wiemer, Brian Nolan, Daniele Checchi, Ive Marx, Abigail McKnight, István György Tóth & Herman G. van de Werfhorst: Changing Inequalities in Rich Countries: Analytical and Comparative Perspectives (Laura Ravazzini)	1	145

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

www.seismoverlag.ch/info@seismoverlag.ch
www.editions-seismo.ch/info@editions-seismo.ch

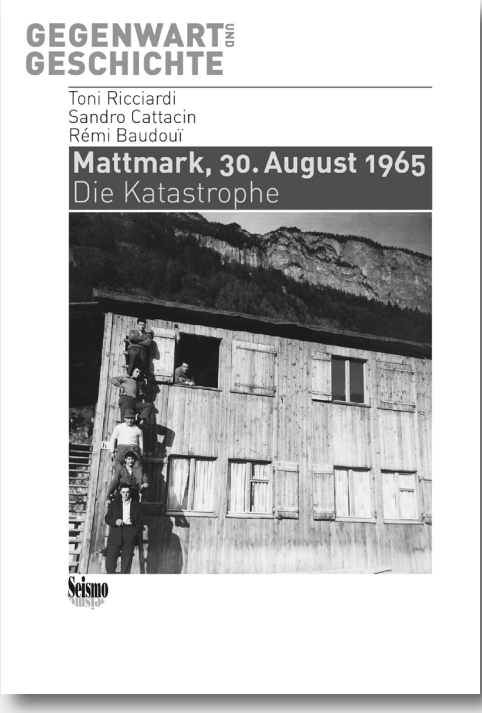

Toni Ricciardi, Sandro Cattacin
und Rémi Baudouï (Hrsg.)

Mattmark, 30 August 1965
Die Katastrophe

Reihe
«Gegenwart und Geschichte»

180 Seiten, ISBN 978-3-03777-161-7, SFr. 34.—/Euro 31.—

Die Mattmark-Katastrophe im Jahr 1965 hat die jüngere Migrationsgeschichte der Schweiz nachhaltig geprägt. Beim Abbruch eines Teils einer Gletscherzunge, der die Baracken der Baustelle des Mattmark-Staudamms unter sich begrub, starben sechsundachtzig Männer und zwei Frauen an ihrem Arbeitsplatz. Durch die vielen verschiedenen Herkunftsländer der Opfer erhielt das Ereignis eine internationale Dimension. In der Schweiz und in Europa führte das Unglück zu einer Debatte über die humanitären und sozialen Begleiterscheinungen der Wirtschaftsmigration, insbesondere über die Arbeitsbedingungen der Migrantinnen und Migranten.

Mit dieser ersten soziohistorischen Untersuchung zur Mattmark-Katastrophe wird dem nahezu vergessenen Ereignis der ihm zukommende zentrale Platz in der jüngsten Geschichte der Schweiz eingeräumt.

Toni Ricciardi ist Migrationshistoriker und hat sich auf die Geschichte der italienischen Migration in der Schweiz und die italienisch-schweizerischen Beziehungen in diesem Bereich spezialisiert.

Sandro Cattacin ist Experte in migrations- und sozialpolitischen Fragen.

Rémi Baudouï ist Politologe mit einer Expertise in der Analyse von Risiken.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich

www.seismoverlag.ch/info@seismoverlag.ch
www.editions-seismo.ch/info@editions-seismo.ch

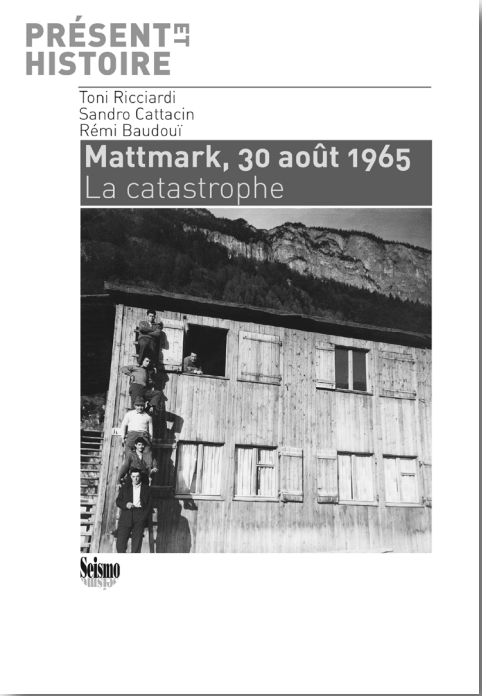

Sous la direction de
Toni Ricciardi, Sandro Cattacin
et Rémi Baudouï

Mattmark, 30 août 1965
La catastrophe

Collection
« Présent et histoire »

176 pages, ISBN 978-2-88351-068-5, SFr. 34.—/Euro 31.—

La catastrophe de Mattmark de 1965 a durablement marqué l'histoire migratoire récente de la Suisse. Suite à la chute d'une langue de glacier sur les baraques du chantier de la digue de Mattmark, 88 personnes meurent sur leur lieu de travail. Par la diversité d'origine des victimes, cet événement de portée nationale acquiert une dimension internationale. Il suscite en Suisse et en Europe un débat sur les conditions humaines et sociales des migrations économiques et sur les conditions d'exercice professionnel des migrants.

En réalisant cette première étude socio-historique sur la catastrophe de Mattmark, les auteurs redonnent à cet événement presque oublié la place centrale qu'il mérite dans l'histoire de la Suisse contemporaine.

Toni Ricciardi est historien de la migration et, plus précisément, spécialisé dans l'histoire de la migration italienne en Suisse et des relations migratoires entre l'Italie et la Suisse.

Sandro Cattacin est spécialiste de l'histoire migratoire et des politiques sociales suisses.

Rémi Baudouï est politologue et notamment spécialisé sur l'analyse de la gestion des risques.

© 2015; Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
und Seismo Verlag AG, Zürich